



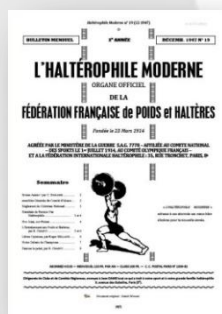
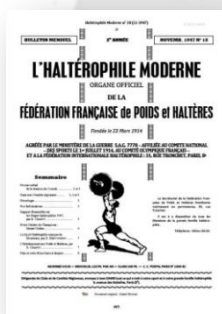
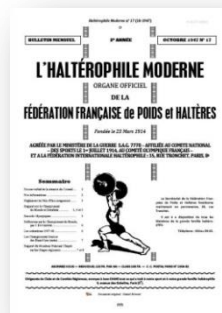
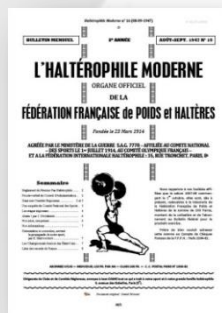
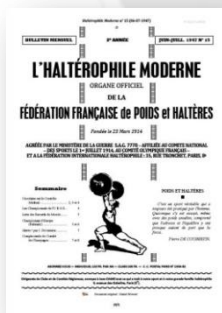
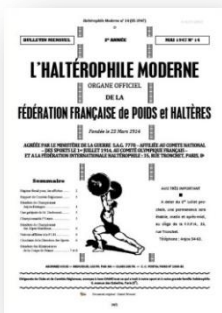
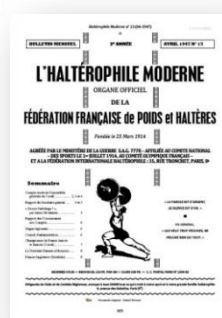
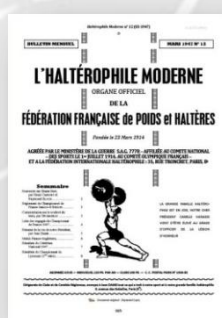
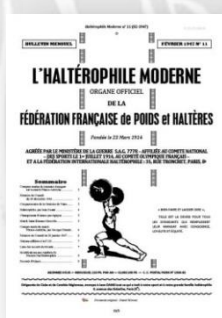
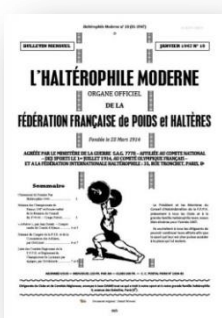
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1947



Sommaire H.M. 1947

Haltérophile Moderne n° 10 (01-1947)

- Classement du Premier Pas Haltérophile 1946
- Article (Jean Dame) « Arbitrer »
- Résultats de la finale nationale du Prix d'Encouragement disputée au Gymnase Voltaire, à Paris, le 15/12/1946

Haltérophile Moderne n° 11 (02-1947)

- Commentaires sur le match France-Autriche 1946
- Article (Jean Dame) « Haltérophilie »
- Rapport et résultats de Georges Firmin, « Le match France-Autriche 1946 »
- Liste des Records du monde au 1^{er} février 1947

Haltérophile Moderne n° 12 (03-1947)

- Article (Raymond Bloch) « Hommage à Ernest Berr »
- Article (Joseph Duchateau) « Une mise au point au sujet du soulève de terre a une et deux mains »
- Article (Jean Dame) « Promotion : Camille Harasse »
- Lettre ouverte de Marcel Baril au président de la FFPH
- Résultat du Critérium National 1947 Disputé le 23 Février 1947 au Gymnase de la C.P.D.E.
- Classement du Championnat du monde (Paris 1946)
- Résultats du Championnat du lyonnais (2^e Série)

Haltérophile Moderne n° 13 (04-1947)

- Article (Julien Duchesne) « Encore l'arbitrage »

Haltérophile Moderne n° 14 (05-1947)

- Article (Charles Batta) « Une galéjade De M. Desbonnet »
- Résultats du Championnat du lyonnais (1^{re} Série) disputé le 15 Mars 1947 à Lyon

Haltérophile Moderne n° 15 (06-07-1947)

- Les 17^e Championnats des poids et haltères de l'U.R.S.S.
- Liste des Records du monde au 29 Mars 1947
- Championnat d'Europe (Helsinki) 1^{er} au 3 Juillet 1947
- Article (Julien Duchesne) « Alerte ! »

Haltérophile Moderne n° 16 (08-09-1947)

- Article (Julien Duchesne) « Alerte ! » (suite)
- Les Championnats seniors 1947 des États-Unis
- Liste des records de France au 15 septembre 1947

Haltérophile Moderne n° 17 (10-1947)

- Le Championnat du monde 1947 Philadelphie 26 et 27 septembre 1947 (Compte-rendu et résultats)
- Article (Julien Duchesne) « Réflexions sur le Championnat du monde 1947 »

Haltérophile Moderne n° 18 (11-1947)

- Galerie de champions « Portrait de Cadine par lui-même »
- Article (Émile Hervochon) « Le sport haltérophile manque de moniteurs »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères »

Haltérophile Moderne n° 19 (12-1947)

- Résultats du Premier Pas Haltérophile 1947-48
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Article (Roger Millaud) « Libres Opinions...Le nain de Pietro n'aurait jamais dû devenir Champion du Monde ! »
- Galerie de champions « Portrait de Gance par lui-même »
- Article (Richard Chaput) « Faisons le point »

BULLETIN MENSUEL

JANVIER 1947 N° 10

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Classement du Premier Pas Haltérophile 1946.....	2
Minima des Championnats de France 1947 et Procès-verbal de la Réunion du Conseil du 17-9-46. – Coupe Prévot.....	3
« Arbitrer », par Jean DAME. – Compte rendu du Comité d'Alsace.....	4 et 5
Résumé du Congrès de la F.I.H. et de la Commission des Arbitres, par GOULEAU	6 et 7
Liste des Comités Régionaux de la F.F.P.H. et Règlement du Championnat du Lyonnais par équipes, par GOURHAND	7 et 8



Le Président et les Membres du
Conseil d'Administration de la F.F.P.H.
présentent à tous les Clubs et à la
grande famille haltérophile leurs vœux
bien sincères pour l'année 1947.

Ils souhaitent à tous les dirigeants de
pouvoir continuer leurs efforts afin que
le sport qui leur est cher puisse accéder
à la place qui lui revient.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

**CLASSEMENT DU PREMIER PAS
HALTÉROPHILE 1946**

Catégorie de moins de 20 ans

Poids Coqs :

1. Nieto, 54,5 (Ralliement de Mustapha), 140 ; 2. Blanc, 56, - (Haltero Club Montpellier), 137,500 ; 3. Marquet, 55,9 (Athlétic Club Montpellier), 135 ; 4. Turzac, 55,1 (Boxing Club Biterrois), 132,500 ; 5. Caponi, 56, - (H.C. Marseille), 130 ; 6. Matrat, 55,9 (C.A. Nantais), 127,500 ; 7. Seban, 53, - (La Concorde), 125 ; 8. Mache, 56, - (Cercle Culturiste Libournais), 125 ; 9. Ramos, 53, - (A.S. Bédarrides), 120 ; 10. Degrumelle, 53, - (A.S. Gournaisienne), 115 ; 11. Lefebvre, 56, - (Stade Auxerrois), 115 ; 12. Guélaff, 54, - (S.G. Angers), 112,500 ; 13. Nardone, 55, - (Girondins-A.S. du Port), 107,500 ; 14. Mollard, 40, - (A.S. Gournaisienne), 70 ; 15. Mérielles, 47, - (A.S. Gournaisienne), 65.

Poids Plumes

1. Dupont, 59,8 (Société Hyéroise), 162,500 ; 2. Guillaudat, 59,8 (Stade Auxerrois), 157,500 ; 3. Riboux, 59,6 (C.A. La Varenne), 152,500 ; 4. Doumergue, 59,4 (A.C. Montpellier), 150 ; 5. Calieno, 59,7 (Pro Patria), 145 ; 6. Courcier, 60, - (Stade Auxerrois), 140 ; 6. Cosmi, 60, - (Béni-Safienne), 140 ; 8. Dieppois, 57,5 (Omnium Sports Dieppois), 130 ; 9. Léon, 60, - (Id. Brest), 130 ; 9. Ballet, 60, - (Ind. Bourgoin), 130 ; 11. Le Flem, 56,8 (La Brestoise), 115 ; 12. Di Marino, 59, - (H.C. Marseille), 115 ; 13. Philippon, 58,8 (A.S. Palissy), 112,500 ; 14. Havar, 59, - (Id. Aurignac), 112,500 ; 15. Daoudal, 57, - (A.S. Palissy), 110 ; 16. Benichou, 58, - (La Concorde), 110 ; 17. Desblaches, 60, - (C.N.A. Rouen), 110 ; 18. Fontanel, 58,5 (Moto Club Villefranche), 105 ; 19. Moreux, 59,8 (A.S. Gournaisienne), 105 ; 20. Legros, 58, - (C.N.A. Rouen), 97,500 ; 21. Drevet, 58, - (Grenoble), 95.

Poids Légers

1. Pliez, 66,8 (C.A. La Varenne), 182,500 ; 2. Bastrios, 66,5 (A.C. Montpellier), 180 ; 3. Adjéroudi, 65, - (Béni Salienne), 170 ; 4. Lamouret, 67,3 (C.A. Nantais), 165 ; 5. Faisy, 66,5 (S.A. Montmartroise), 160 ; 6. Peyret A., 67, - (Id. Bourgoin), 160 ; 7. Dumont, 65,5 (H.C. Compiégnois), 157,500 ; 8. Garcia, 63,3 (Ralliement de Mustapha), 152,500 ; 9. Koubbi, 66, - (La Concorde), 152,500 ; 10. Tort, 67, - (A.S. Béziers), 147,500 ; 11. Grécourt, 67,5 (C.N.A. Rouen), 145 ; 12. Brouilloux, 66,8 (La Gauloise de Vaise), 142,500 ; 13. Rietsch, 62, - (S.A. Mulhouse), 137,500 ; 14. Nicolas, 87,3 (Salle Junqua), 137,500 ; 15. De Maria, 67,5 (M.C. Villefranche), 137,500 ; 16. Espagne, 64, - (Id. Aurignac), 135 ; 17. Teboul, 65, - (La Concorde), 135 ; 18. Sampol, 65, - (H.C. Marseille), 132,500 ; 19. Ferez, 63, - (Stade Auxerrois), 130 ; 20. Gaulien, 67,3 (Ind. St-Symphorien), 130 ; 21. Maire, 67,4 (Sapeurs Pompiers de Lyon), 130 ; 22. Di Murro, 66,2 (Indépendante Givors), 127,500 ; 23. Léchelle, 65, - (C.N.A. Rouen), 125 ; 24. Leduc, 64, - (A.S. Gournaisienne), 120 ; 25. Dader, 64, - (U.S. Stade St-Gaudinois), 117,500 ; 26. Riminesi, 61,8 (H.C. Grenoblois), 115 ; 27. Guilaudet, 63, - (Stade Auxerrois), 115 ; 28. Michelot, 62, - (St-Nazaire O.S.), 112,500 ; 29. Pajot, 61, - (St-Nazaire O.S.), 110 ; 30. Sorniquet, 64, - (A.S. Augustin Normand), 110 ; 31. Lix, 67, - (S.A. Kœnigshoffen), 110 ; 32. Chapron, 63, - (A.S. Gournaisienne), 100 ; 33. Aubert, 61,5 (H.C. Marseille), 97,500.

Poids Moyens

1. Ganeille, 75, - (C.A. La Varenne), 187,500 ; 2. Gomboix, 73,9 (Gauloise de Vaise), 170 ; 3. Bertrand, 75, - (U.S. Métro-Transports), 162,500 ; 4. Erbibou, 70, - (La Concorde), 160 ; 5. Cusach, 74, - (H.C. Marseille), 157,500 ; 6. Merlier, 75, - (Omnium Sports Dieppois), 157,500 ; 7. Carli, 68, - (Société Hyéroise), 150 ; 8. Patriarca, 73, - (Française de Lyon), 150 ; 9. Sanchez, 74, - (L'Oranaise), 147,500 ; 10. Peyret, 70,5 (H.C. Grenoble), 142,500 ; 11. Fagot, 73, - (A.S. Gournaisienne), 140 ; 12. Houssaye, 74 (Omnium Sports Dieppois), 140 ; 13. Penduff, 70,5 (La Brestoise), 135 ; 14. Tabarot, 75, - (Salle Roussel), 135 ; 14. Lestavel, 75, - (H.C. Compiégnois), 135 ; 16. Agier, 69,5 (Indépendante Givors), 130 ; 17. Navas, 75, - (La Témouchentaise), 130 ; 18. Oukoloff, 74, - (A.S. Augustin Normand), 127,500 ; 19. Duras, 70, - (Moto Club de Villefranche), 125 ; 20. Crampon, 72, - (Omnium Sports Dieppois), 125 ; 21. Loiriz, 73, - (A.S.P.T.T. Strasbourg), 120 ; 22. Reisacher, 72, - (S.A. Strasbourgeoise), 117,500 ; 23. Giller, 72, - (S.A. Mulhouse), 112,500 ; 24. Roger, 72, - (S.A. Mulhouse), 107,500.

Poids Mi-Lourds

1. Salounnex, 76,6 (Indépendante Givors), 167,500.

Poids Lourds :

1. Champion, 83,4 (Salle Junqua), 165.

Catégorie de plus de 20 ans

Poids Coqs :

1. Caye, 53,5 (Salle Junqua), 150 ; 2. Mesmeur, 55, - (S.A. Enghien), 142,500 ; 3. Bègue, 55,6 (H.C. Compiégnois), 137,500 ; 4. Jacob, 56, - (Girondins A.S. du Port), 137,500 ; 5. Soudé, 55, - (C.N.A. Rouen), 127,500 ; 6. Fernandez, 56, - (L'Oranaise), 120 ; 7. Coulon, 56, - (H.C. Houlmois), 107,500 ; 8. Frisque, 52,6 (H.C. Grenoblois), 97,500.

Poids Plumes :

1. Couleau, 60, - (Girondins A.S. du Port), 157,500 ; 2. Zwill, 59, - (H.C. Houlmois), 142,500 ; 3. Melia, 57,4 (Ralliement de Mustapha), 137,500 ; 4. Minard, 57, - (S.A. Montmartroise), 135 ; 5. Droz, 59, - (H.C. Marseille), 132,500 ; 6. Le Tolguenec, 60, - (A.S. Palissy), 130 ; 7. Lageard, 57, - (H.C. Marseille), 127,500 ; 8. Dumora, 58, - (Cadets de la Victoire), 127,500 ; 9. Monjaret, 59,8 (Girondins-A.S. du Port), 127,500 ; 10. Dader, 59, - (U.S. Stade St-Gaudinois), 125 ; 11. Martucci, 58, - (H.C. Marseille), 122,500 ; 12. Guillot, 60, - (Girondins-A.S. du Port), 122,500 ; 13. Catoliquot, 60, - (C.H. Troyen), 120 ; 14. Mahé, 56,5 (Indiv. Angers), 117,500 ; 15. Salafrankue, 59,7 (Girondins-A.S. du Port), 117,500 ; 16. Vagneux R., 59, - (H.C. Grenoble), 115 ; 17. Manneville, 80, - (H.C. Houlmois), 112,500 ; 18. Vagneux J., 59,2 (H.C. Grenoble), 110.

Poids Légers :

1. Aubry, 72,5 (U.S. Tours), 182,500 ; 2. Gatinos, 67, - (Amis de Choisy-le-Roi), 175 ; 3. Ariès, 67, - (A.S. St-Médard), 170 ; 4. Poussin, 67,2 (A.S. Bourse), 170 ; 5. Le Gall, 66, - (Courbevoie Sports), 165 ; 6. Maréchal, 65,9 (Salle Junqua), 162,500 ; 7. Moreau, 65,5 (Id. Montrouge), 160 ; 8. Guillot, 66, - (Sapeurs Pompiers Lyon), 157,500 ; 9. Canac, 61, - (Ind. Millau), 155 ; 10. Denos, 65,7 (Ind. Brest), 155 ; 11. Vieilles, 62, - (U.S. Métro-Transports), 152,500 ; 12. Lagrave, 62, - (Cercle Culturiste Libournais), 152,500 ; 13. Vallin, 66,7 (Sapeurs Pompiers de Lyon), 152,500 ; 14. Danti, 65,7 (C.H. Châtelle-

raudaïs), 150 ; 15. Nicolas, 66,6 (C.H. Troyen), 150 ; 16. Lévy, 67, - (Ain-Témouchentaise), 150 ; 17. Oger, 63,4 (A.S. Sapeurs Pompiers Nantes), 147,500 ; 18. Martel, 62,7 (Ind. Vaulx-en-Velin), 145 ; 19. Quémener, 63,4 (Ind. Brest), 145 ; 20. Philippi, 64,5 (Société Hyéroise), 145 ; 21. Cuba, 66, - (Ralliement de Mustapha), 145 ; 21. Ginelli, 66, - (A.S. Bédarrides), 145 ; 23. Lemoine, 67, - (Ind. Montrouge), 145 ; 24. Fernandez, 61, - (Ain-Témouchentaise), 142,500 ; 25. Pecqueur, 64, - (H.C. Quévillais), 142,500 ; 26. Reygade, 65, - (Salle Junqua), 142,500 ; 27. Berthet, 67,3 (U.S. Dardilloise), 142,500 ; 28. Simonet, 67,5 (S.A. Montmartroise), 142,500 ; 29. Kerbriant, 62,7 (Ind. Brest), 140 ; 30. Rossigneux, 63,6 (S.A. Montmartroise), 140 ; 31. Séraud, 65,2 (Ind. Montrouge), 140 ; 32. Pruvost, 65,5 (A.S. Préfecture de la Seine), 140 ; 33. Augé, 66, - (Stade Auxerrois), 140 ; 34. Menant, 61,2 (C.N. Meulan), 137,500 ; 35. Marouz, 63, - (Ain-Témouchentaise), 137,500 ; 36. Acarie, 63,5 (U.S. Dardilloise), 137,500 ; 37. Pleyber, 67,5 (La Brestoise), 137,500 ; 38. Alazet, 64,5 (Ind. Brest), 135 ; 39. Mondéjar, 65, - (L'Oranaise), 135 ; 39. Altermatt, 65, - (S.G. Angers), 135 ; 41. Bougault, 61,4 (Energie Troyenne), 132,500 ; 42. Molina, 63, - (A.S. Bédarrides), 132,500 ; 43. Renaud, 67,5 (H.C. Rouen), 132,500 ; 44. Andreo, 60,5 (L'Oranaise), 130 ; 45. Tordjman, 62, - (La Concorde), 130 ; 46. Tapprest, 61,9 (Energie Troyenne), 127,500 ; 47. Niclès, 63,4 (A.S. Palissy), 125 ; 48. Pacaud, 66,7 (C.H. Troyen), 125 ; 49. Martinetto, 63,7 (H.C. Grenoble), 122,500 ; 50. Papin, 67, - (A.S. Augustin Normand), 122,500 ; 51. Taylor, 61, - (H.C. Quévillais), 120 ; 52. Le Bayon, 61, - (bd. St-Nazaire), 117,500 ; 53. Bourdons, 64, - (H.C. Quévillais), 115.

Poids Moyens :

1. Houchot, 75 (Stade Auxerrois), 180. 2. Moreau, 68,500 (Cercle Culturiste Libournais), 175. - 3. Cosman, 71 (Salle Junqua), 175. - 4. Floch, 73,600 (La Brestoise), 170. - 5. Bouguen, 73,500 (La Brestoise), 165. - 6. Micolet, 71 (Ind. Vaulx-en-Velin), 160. - 6. Girard, 71 (H.Ç Grenoble), 160. - 8. Simonet, 71,700 (C.A. Nantais), 160. - 9. Enjalbert, 74 (Ind. Millau), 160. - 10. Bertrand, 68,100 (Française de Lyon), 157,500. - 11. Michel, 75 (S.G. Angers), 157,500. - 12. Muller, 71 (Ind. Aurignac), 152,500. - 13. Burret, 72,500 (Id. Jallieu), 152,500. - 14. Maube, 75 (U.S. Stade St-Gaudinois), 152,500. - 15. Ballofer, 69 (Id. Vaulx-en-Velin), 150. - 16. Douillard, 69,800 (Ind. Angers), 150. - 17. Bertin, 71,200 (A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon), 150. - 18. Mermillon, 74,400 (A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon), 150. - 19. Roudant, 75 (La Brestoise), 150. - 20. Ballionnet, 74,700 (A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon), 147,500. - 21. Nicol, 70 (Ind. Brest), 145. - 22. Mendive, 72 (Toulouse Olympique), 145. - 23. Piccone, 74 (H.C. Marseille), 145. - 23. Savaud, 67,900 (Gauloise de Vaise), 140. - 25. Avenel, 72 (A.S. Augustin Normand), 137,500. - 26. Caron, 72 (H.C. Quévillais), 135. - 26. Perrais, 72 (Ind. St-Nazaire), 135. - 26. Begin, 72 (A.S. Augustin Normand), 135. - 29. Salvodelli, 71 (H.C. Grenoble), 132,500. - 30. Lacombe, 68 (Ind. Aurignac), 130. - 31. Malcorvant, 72 (Ind. St-Nazaire), 130. - 32. Cianti, 72,500 (H.C. Marseille), 127,500. - 33. Juan, 70 (L'Oranaise), 123. - 34. Lesage, 71 (H.C. Quévillais), 125. - 35. Mermoz, 75 (H.C. Grenoble), 123. - 36. Letellier, 74 (H.C. Quévillais), 22,500. - 37. Dupel, 71 (H.C. Rouen), 113. - 38. Gérin, 74 (H.C. Grenoble), 115.

Poids Mi-Lourds :

1. Juge, 78, - (H.C. Marseille), 177,500 ; 1. Leconte, 78, - (Toulouse H.C.), 177,500 ; 3. Carrière, 80, - (Ind. Angers), 177,500 ; 4. Durand, 76,6 (Gauloise de Vaise), 172,500 ; 5. Paupe, 82,5 (Stade Auxerrois), 172,500 ; 6. Bidant, 78,4 (Ind. Brest), 165 ; 7. Sadé, 80, - (A.S. Augustin Normand), 165 ; 8. Munillat, 76, - (Vaillante de Vertou), 162,500 ; 9. Meynier, 78,5 (A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon), 162,500 ; 10. Pilard, 79, - (S.G. Angers), 162,500 ; 11. Castex, 80, - (Ind. Aurignac), 157,500 ; 12. Volkart, 79, - (H.C. Grenoble), 155 ; 13. Boussion, 81 (S.G. Angers), 155 ; 14. Pradourat, 79, - (H.C. Grenoble), 145 ; 15. Dias, 81,4 (Gauloise de Vaise), 142,500 ; 16. Sansverino, 77, - (H.C. Grenoble), 140 ; 17. Raymondi, 78, - (H.C. Grenoble), 135 ; 18. Picollet, 77, - (Française de Lyon), 127,500.

Poids Lourd :

1. Arène, 84,5 (Société Hyéroise), 167,500 ; 2. Meynaud, 84,500 (H.C. Grenoble), 155.

N.-B. - Les résultats des athlètes du Comité des Flandres n'ont pu figurer au classement ci-dessus, aucune indication de catégorie d'âge n'ayant été fournie à la F.F.P.H.

**MINIMA DES CHAMPIONNATS
DE FRANCE
Juniors et Seniors**

Au cours de sa réunion du 10 décembre, le Conseil de la F.F.P.H. a fixé comme suit les minima imposés aux athlètes pour leur participation aux Championnats de France qui se disputent, rappelons-le, sur les trois mouvements olympiques et dont la finale est fixée au 6 avril 1947 :

Juniors

<i>Poids coqs</i>	205 k.
<i>Poids plumes</i>	235 k.
<i>Poids légers</i>	255 k.
<i>Poids moyens</i>	270 k.
<i>Poids mi-lourds</i>	285 k.
<i>Poids lourds</i>	295 k.

Seniors

<i>Poids coqs</i>	240 k.
<i>Poids plumes</i>	265 k.
<i>Poids légers</i>	290 k.
<i>Poids moyens</i>	305 k.
<i>Poids mi-lourds</i>	325 k.
<i>Poids lourds</i>	335 k.

Il est rappelé aux présidents des Comités régionaux qu'ils sont responsables de l'engagement de leurs athlètes aux Championnats de France, c'est-à-dire que ceux-ci ne seront pas remboursés de leurs frais de déplacement s'ils ne réalisent pas, au cours de la finale nationale, les minima imposés.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL
du 17 Septembre 1946**

Étaient présents : MM. C. Harasse, Jean Dame, J. Rosset, E. Gouleau, S. Heilés, A. Cantalice, R. Cayeux, R. Morin.

Excusés : MM. Piou, Rocca, Senilh, Hue.

Demande d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des sociétés suivantes :

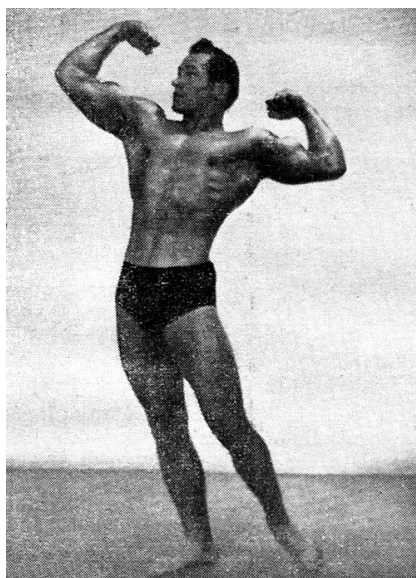
✓ N° 3.002, Société Athlétique Eichenkranz, à Strasbourg.

✓ N° 3.003, Patronage laïque de Lorient.

Stage National de Poids et Haltères. - Le Secrétaire général donne à ses Collègues des détails concernant le Stage national de Poids et Haltères organisé à l'institut National des Sports. Il y reviendra ultérieurement.

Prix d'encouragement. - Le Conseil décide d'organiser, pour 1946, une finale nationale du Prix d'Encouragement qui sera disputée à Paris, au Gymnase municipal Japy. Les éliminatoires régionales auront lieu obligatoirement dans toute la France, le 1^{er} décembre.

La qualification sera faite suivant la formule du Critérium National, c'est-à-dire que seront retenus les trois meilleurs athlètes dans chaque catégorie pour la finale nationale.



**L'Américain STANDZYK
1^{er} au Championnat du Monde 1946
(Catégorie Poids légers)**

Congrès de la Fédération internationale haltérophile. - Le Congrès de la F.I.H. qui doit se tenir avant le Championnat du Monde aura lieu le 17 octobre, au siège du Comité National des Sports, à 9 heures.

Le Conseil est d'accord pour que les représentants de la F.F.P.H. y présentent les vœux suivants :

- Reconnaissance d'une catégorie poids coqs, à 56 k.
- Classement suivant le nombre de victoires et non par addition des points dans les matches internationaux.

En outre, la candidature de M. Harasse sera proposée à la Vice-présidence de la Fédération Internationale Haltérophile.

Championnat du Monde. - Le Secrétaire général met le Conseil au courant des détails

de l'organisation du Championnat du Monde qui sera disputé à Paris, au Palais de Chaillot et comportera trois séances :

Vendredi 18 octobre, à 20 h. 30. - Ouverture du Championnat ; présentation des Équipes ; épreuves de la catégorie Poids plume.

Samedi 19 octobre, à 14 h. 30. - Épreuves des catégories Poids légers et Poids moyens.

Samedi 19 octobre, à 20 h. 30. Épreuves des catégories Poids mi-lourds et Poids lourds.

Les arbitres français désignés pour ce Championnat du Monde sont : MM. L. Chaix, P. Hue, F. Piou.

Communications diverses et correspondance. - Lettre de M. P. Buisson, domicilié actuellement à Monte-Carlo, concernant la constitution d'une section haltérophile dans cette ville. Le Conseil lui donne tous pouvoirs à ce sujet.

Lettre de la Préfecture de la Seine, accordant le Gymnase Voltaire pour les dates fixées pour les épreuves du Calendrier fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire du Conseil,
R. MORIN.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Le Comité de l'Île-de-France réuni en assemblée générale le 11 décembre 1946, a composé comme suit son bureau pour la saison 1946-1947.

Président : M. Cayeux, 51 bis, rue Condorcet, Paris (9^e)

Vice-présidents : MM. Tribert, Morin.

Secrétaire général : M. P. Anselin, 51 bis, rue Condorcet, Paris (9^e).

Secrétaire adjoint : M. Gourzonès.

Trésorier général : M. Vignier, 45, rue de Richelieu, Paris (9^e).

Trésorier adjoint : M. Clutier.

Membres : MM. Roulier, Chaput, Rabiller, Recordon.

**COMITE DE PROVENCE
Coupe Prévot**

Le Comité de Provence a fait disputer, le dimanche 5 décembre, devant une assistance nombreuse et choisie, les épreuves de la Coupe Prévot.

Cette épreuve, disputée par équipes de quatre hommes, a vu la victoire de l'équipe première de l'Haltérophile Club de Marseille avec un total de 1.030 kg, devant l'équipe de l'Avenir Sportif de Bédarrides qui totalisa 987 kg 500 et la 2^e équipe de l'Haltérophile Club de Marseille, avec 967 kg 500, la Société Hyéroise de Culture physique avec 965 kg, et enfin l'équipe 3^e de l'H.C.M. avec 960 kg.

L'Haltérophile Club de Marseille conserve donc encore, pour la deuxième année, la Coupe Prévot.

"ARBITRER"

En cherchant dans le dictionnaire le mot « arbitre » on trouve l'explication du mot latin *arbitrari* qui signifie : estimer, juger.

Par définition, un arbitre est donc un Monsieur que sa compétence a désigné à l'attention de ses pairs pour juger ses semblables avec toute l'autorité voulue ; mission redoutable s'il en est !

En matière juridique, l'application des lois se fait automatiquement et les transgressions commises sont « rectifiées » pour le bien général avec toute la rigidité des « attendu » et des « considérant ».

En matière « sociale » dans un différend quelconque à juger, où des règlements à l'amiable sont le plus souvent pratiqués, les parties en présence font toujours appel à l'intégrité disons à « l'honnêteté » de l'arbitre ; celui-ci avec sa faiblesse humaine, laisse à son insu, l'empreinte de son tempérament dans le jugement rendu.

En matière sportive, il faut le dire, l'arbitrage laisse le plus souvent beaucoup à désirer ; passe encore dans les compétitions interclubs où seul le résultat compte, mais en compétitions internationales ou en Championnat du Monde, la chose est plus grave.

Dans n'importe quel sport, l'arbitre doit juger avec sa conscience d'honnête homme et sans parti-pris dans le cadre de règlements nettement établis et qu'il doit posséder à fond.

En haltérophilie, où les règlements sont établis depuis 34 ans, il ne peut y avoir plusieurs façons de les interpréter et par là même de les appliquer et c'est là où le bât blesse.

J'ai vu dans ma carrière (déjà longue), des arbitres obnubilés par la performance accomplie, se désintéresser complètement des mouvements employés pour y parvenir ; je sais que je ne vais pas faire plaisir à quelques-uns des arbitres du Championnat du Monde qui, cette année, comme chacun sait, s'est déroulé en France au Palais de Chaillot, mais il faut avoir le courage de le dire, l'arbitrage a été le plus souvent faussé. Dans tous les pays, celui-ci doit être uniforme et il est apparu à beaucoup qu'au Championnat du Monde il ne l'était pas !

Si la Fédération internationale ne réagit pas immédiatement, il y aura des athlètes qui seront frustrés de leur record, les meilleurs seront découragés et l'haltérophilie aura cessé d'être un sport magnifique, tout de pureté, de sincérité et de droiture.

Je reviens à l'abcès qu'il faut crever une fois pour toutes.

Il existe chez certains arbitres un certain choc psychologique et qui, à la vue d'une performance magnifique, leur fait oublier « provisoirement » l'application du règlement et déclarent « valable » un mouvement qui ne l'était pas ! Faudrait-il faire passer un examen médical à chaque arbitre pour juger de son degré d'émotivité, dans telle ambiance ou dans telle autre ?

Il ne suffit pas, pour un arbitre, de constater, comme le public, qu'une barre pesante est au bout des bras d'un athlète pour que la performance soit bonne, mais bien de contrôler attentivement la régularité des mouvements accomplis.

Dans un règlement, me direz-vous, il y a l'esprit et la lettre. C'est exact. Mais quand il s'agit de records du Monde c'est la lettre qu'il faut appliquer..., et rien de plus !

Dans le domaine « National » l'arbitre qui par définition doit être, chez nous, intelligent et compréhensif, peut appliquer l'esprit du dit règlement, surtout quand il s'agit de débutants, mais toujours dans un sentiment d'équité et de modération. Ce n'est pas rendre service à un athlète que de l'arbitrer « très largement », fut-il débutant.

En ce qui nous concerne, dans l'arbitrage international, j'ai vu des mouvements très mal exécutés, surtout dans le « développé » et être déclarés « bons ».

Je sais que le « développé » est un des mouvements les plus difficiles à arbitrer. Raison de plus pour que les arbitres appliquent strictement à la lettre le règlement et puissent ainsi juger uniformément l'exécution d'un mouvement qui fait, pour beaucoup, pour ne pas dire tout dans le résultat d'un classement aussi important.

Le règlement est formel :

1^{er} temps. - La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'Athlète, la saisir à deux mains et l'amener d'un seul temps, bien net, aux épaules, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes ; reposer la barre sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond, ramener les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

2^e temps. - Étant dans cette position, marquer un temps d'arrêt de deux secondes en restant immobile, ensuite élever lentement la barre verticalement jusqu'à complète extension des bras, sans aucune secousse, ni départ brusque ; le mouvement terminé, marquer un temps d'arrêt de deux secondes, bras et jambes tendus.

Pendant toute l'exécution du 2^e temps, c'est-à-dire le développé proprement dit, le corps de l'athlète et sa tête doivent garder constamment la position verticale.

Remarque importante. - La barre doit toucher la poitrine avant l'exécution du deuxième temps, celui-ci ne devant commencer que lorsque l'arbitre en aura donné le signal en claquant dans ses mains.

Toutefois, les athlètes ne pouvant faire reposer la barre sur la poitrine, devront en avvertir le jury avant le début de l'épreuve. Pour cette classe de concurrents, le point de départ de la barre, en ce qui concerne le développé proprement dit, sera indiqué par le point de rencontre des clavicules avec le sternum.

Mouvements incorrects. - Tout écart du corps ou de la tête de la position verticale, toute torsion, tout mouvement des pieds

(talons et pointes soulevés, etc.), toute flexion des jambes, si minime soit-elle, et l'extension inégale des bras au cours du développé.

Ceux qui ont lu et relu ces textes du Règlement international adopté par toutes les nations affiliées à la Fédération et qui ont assisté à cette manifestation grandiose du Championnat du Monde ne peuvent manquer d'être rêveurs quant à son application ! Le cinéma lui-même est là pour en témoigner !

Il ne faut plus que cela se reproduise et j'agite carrément la sonnette d'alarme !

Tout arbitre qui ne laisse pas de côté, le chauvinisme, l'impartialité, ou même l'émotivité devant un public déchaîné, pour qui le plus souvent, seul le résultat compte, est à rejeter sans faiblesse.

Je demande ici, au nom de tous les arbitres dignes de ce nom, qu'il soit constitué un jury d'appel foncièrement intègre, pour qu'il puisse casser une décision favorable, même prise à l'unanimité, si cette dernière est jugée irrecevable par ce même jury d'appel.

Il ne faut plus voir un arbitre, juger..., pour son athlète, pour sa Fédération, pour sa Nation, mais bien pour la grandeur du sport qu'il aime, qu'il a pratiqué le plus souvent, et qui est un des meilleurs, pour toutes les qualités physiques et morales qu'il exige en force et en beauté.

Jean DAME,

Secrétaire général de la F.F.P.H. et de la Commission des Arbitres, Adjoint à la F.I. Haltérophile.

COMITE RÉGIONAL D'ALSACE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 Octobre 1946 à Colmar

L'assemblée est ouverte à 9 h. 30 par le président, M. Clauss, Strasbourg.

Sont *présents*, les membres du Comité : MM, Hucher, Mulhouse ; Clauss, Haguenauer, Beitz et Beller, Strasbourg, ainsi que les délégués des 9 sociétés affiliées suivantes :

S.A. Strasbourgeoise (M. Rofritsch) ; S.A. Kœnigshoffen (MM. Huck et Soulier) ; S.A. Strasbourg-Neudorf (MM. David et Schneider) ; A.S.P.T.T. (MM. Gerber et Denny) ; S.A. Sélestat (M. Schirmeyer) ; S.A. Energie Haguenau (M. Stresser) ; Club Athlétique Union Guebwiller (M. Noll) ; S.A. Olympique Colmar (MM. Schaaf et Frey) ; S.A. Mulhouse (MM. Muller et Ritter).

Sont *absents* : M. Naegelen, Sélestat, membre du Comité et les S.A. Alsatia Mulhouse et Bischwiller.

D'après les quittances présentées, toutes les sociétés représentées sont en règle avec leurs cotisations fédératives et régionales pour la saison 1946-1947. En outre, une liste nominative des membres licenciés pour la nouvelle saison est déposée par chaque société.



CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORCE 1946.
Paris, Palais de Chaillot, 18 et 19 Octobre

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES PARTICIPANTES

1. Angleterre - 2. Autriche - 4. Danemark - 5. Egypte - 7. France - 8. Hollande - 9. Italie - 3. Belgique - 6. États-Unis - 10. Suède - 11. Suisse - 12. Tchécoslovaquie - 13. Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Le Président donne lecture des procès-verbaux de l'Assemblée générale du 18 novembre 1945 et des séances du comité qui sont adoptés à l'unanimité.

Dans son compte rendu, le Président expose la situation morale et sportive de la Ligue à la fin de la première année de sa renaissance. Il exprime sa satisfaction pour le travail effectué par la plus grande partie des sociétés affiliées sur les plans administratif et sportif, mais il rappelle également les efforts considérables qui seront encore à faire, surtout en ce qui concerne le perfectionnement de nos athlètes et la préparation de notre jeunesse.

La parole est ensuite donnée au Trésorier général, M. Haguenauer, qui fournit à l'Assemblée un exposé détaillé de la situation financière de la Ligue, compte rendu qui est particulièrement apprécié de tous et dont une copie est remise à chaque délégué. Le bilan à la fin de l'année sportive écoulée est le suivant :

Recettes brutes.....	Frs	13.576 »
Dépenses.....	»	8.971 »
Reste en caisse.....	»	4.605 »

Avant l'élection du nouveau Comité -pour la saison qui va commencer, l'ancien Président, M. Clauss, informe les délégués présents que,

pour satisfaire aux vœux des deux Fédérations, il propose qu'à l'avenir la Ligue soit dirigée par deux Comités de direction, c'est-à-dire d'un Comité régional de la Fédération Française des Poids et Haltères et d'un Comité Régional de la Fédération Française de Lutte. Après discussion, ces propositions sont acceptées et les deux comités élus comme suit :

*Comité régional d'Alsace
des Poids et Haltères :*

- Président d'honneur : M. Hueber, Mulhouse.
- Président et Secrétaire : M. Clauss, Strasbourg.
- Trésorier général : M. Haguenauer, Strasbourg.
- Moniteur en chef : M. Beitz, Strasbourg.
- Moniteur : M. Denny, Strasbourg.
- Adjoint : M. Schiermeyer, Sélestat.

*Comité régional d'Alsace
de lutte :*

- Président d'honneur : M. Hueber, Mulhouse.
- Président et Secrétaire : M. Muller, Mulhouse.
- Trésorier général : M. Haguenauer, Strasbourg.
- Moniteur en chef : M. Beller, Strasbourg.
- Moniteur : M. Ritter, Mulhouse.
- Adjoint : M. Frey, Colmar.

Toute la correspondance concernant les poids et haltères est à adresser à M. Alfred Clauss, 13, chemin de la Montagne-Verte, à Strasbourg-Montagne-Verte et la correspondance concernant la lutte à M. Robert Muller, 14, rue Thenard, à Mulhouse.

Après la reprise de la séance, l'assemblée se déclare d'accord avec une décision prise par l'ancien comité de faire disputer à nouveau pendant la saison prochaine les Championnats d'Alsace par équipes en lutte et en poids et haltères. M. Muller, de Mulhouse, se charge de la composition du calendrier par tirage au sort. Ce calendrier ainsi que le règlement seront envoyés dès que possible à toutes, les sociétés engagées.

La demande faite par le « *Sport Athlétique Mulhouse* » concernant l'organisation des Championnats individuels 1947, à Mulhouse, est acceptée.

Les vœux de la S.A. Energie Haguenau au sujet de l'organisation du premier match pour la Coupe de France des Poids et Haltères sont, s'il y a lieu, soumis à la décision du comité.

L'Assemblée générale 1947 aura lieu à Haguenau.

Strasbourg, le 13 octobre 1946.

**CONGRES DU 17 OCTOBRE 1946
AU COMITE NATIONAL
DES SPORTS
55, boulevard Haussmann, Paris**

A 9 heures, appel des Nations représentées par MM. :

- Karl Mairinger, Joseph Drozda (*Autriche*) ;
- Pierre Makar (*Belgique*) ;
- Knud Jansen (*Danemark*) ;
- Safed Nosseir (*Egypte*) ;
- Oscar Bjorklund (avec pouvoir) (*Finlande*) ;
- Harasse, Jean Dame (*France*) ;
- Oscar State, John Basse (*Gde.- Bretagne*) ;
- Perel, Tabak (*Hollande*) ;
- Castilli, Merlin (*Italie*) ;
- Cornés, (*Luxembourg*) ;
- Oscar Bjorklund (avec pouvoir) (*Norvège*) ;
- Werner Erzberger (*Suisse*) ;
- Oscar Bjorklund (*Suède*) ;
- Mensik (*Tchécoslovaquie*) ;
- Hoffmann, Cap. Roy (*U.S.A.*).

Séance ouverte à 9 heures 15 sous la Présidence de M. Jules Rosset qui prononce l'allocation d'ouverture (texte remis).

M. Gouleau, secrétaire général met l'assemblée au courant de ce qui s'est passé depuis le Congrès de Vienne par son compte rendu moral et financier. (Texte remis et adopté).

M. Makar demande que soient examinées les exclusions demandées avant de passer à la suite de l'ordre du jour, il est retenu l'exclusion de l'Allemagne et celle du Japon. M. Comès retirant celle, faite depuis longtemps concernant l'Italie, le nouveau bureau de cette Fédération est accepté à l'unanimité, ses représentants viennent prendre place à la table du congrès et remercient chaleureusement les membres présents.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres devant compléter le bureau qui est ainsi composé jusqu'au Congrès de 1948 :

- *Président* : M. Jules Rosset.
- *Vice-présidents* : MM. Bjorklund (*Suède*), Comès (*Luxembourg*), Harasse (*France*), Pierre Makar (*Belgique*), Mensik (*Tchécoslovaquie*), Wortmann (*U.S.A.*).
- *Secrétaire général* : Eugène Gouleau (*France*).
- *Secrétaire adjoint* : Jean Dame (*France*).
- *Secrétaire adjoint pour les jeux* : State (*Grande-Bretagne*).
- *Membres du Bureau* : MM. Cramer (*Grande-Bretagne*), Hoffmann (*U.S.A.*), Mairinger (*Hollande*), Merlin (*Italie*), Nosseir (*Egypte*).

Commission des arbitres. - M. Wolff est à remplacer. La Commission était de trois membres, M. Gouleau fait remarquer qu'à Vienne il avait été question de la porter à cinq, cette proposition est adoptée et la nouvelle composition est la suivante :

MM. Gouleau (*France*), Mensik (*Tchécoslovaquie*), Merlin (*Italie*), Nosseir (*Egypte*), Hoffmann (*U.S.A.*).

Arbitres internationaux. - Au Congrès de Vienne, pour éviter la présence dans les compétitions internationales d'arbitres inconnus ou incompetents, il avait été décidé la création d'une carte d'arbitre international, cette création est confirmée par le Congrès et chaque Fédération est priée d'envoyer les noms de ses arbitres au secrétaire général.

Affiliations. - Le Président demande à l'assemblée de ratifier les affiliations de l'Australie et du Liban, ce qui est accordé à l'unanimité.

Cotisations. - M. Gouleau demande un relèvement des cotisations et après différentes propositions, celle de M. Makar, portant le montant annuel à cinq livres sterling est retenu pour 1947.

Catégorie poids coqs. - Après les vœux de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, et des U.S.A., auxquels s'ajoutent ceux de l'Autriche et du Luxembourg, la création d'une catégorie 56 kg qui avait été faite dans plusieurs congrès est adoptée pour les rencontres internationales, le nécessaire sera fait auprès du Comité Olympique pour essayer de faire ajouter cette catégorie au programme des prochains Jeux.

Les représentants de l'U.R.S.S. demandent à être entendus par le Congrès, ces représentants n'ayant pas encore la lettre officielle de demande d'affiliation, il est convenu de les recevoir le lendemain matin 18 octobre à une nouvelle réunion des délégués présents.

Vœux divers. - Sur proposition de la France et de la Suède il est décidé d'établir un record du monde officiel sur les trois mouvements olympiques additionnés, record qui ne peut être battu qu'en compétition internationale et sans essais supplémentaires.

Pour la demande de la Suède concernant l'arraché et l'épaulé et jeté d'un bras, ces mouvements ne pouvant être acceptés aux Jeux et d'autre part le Congrès de Berlin ayant décidé que deux ans avant ces Jeux les compétitions internationales ne devaient comporter que les trois mouvements admis, la demande est rejetée.

Sur proposition de la Suède que chaque nation soit autorisée à ne présenter qu'un athlète par catégorie, le *statu quo* est prononcé, les Fédérations pourront continuer à présenter deux athlètes.

Amateurisme. - Cette question étant toujours en discussion au Comité Olympique qui a désigné cinq membres pour s'en occuper, l'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu d'en parler.

Championnat du monde 1947. - M. Mensik, pour la Tchécoslovaquie qui avait demandé l'organisation du Championnat du Monde en 1947 se désiste en faveur de l'U.S.A. qui, par l'intermédiaire de M. Hoff-

mann revendique la priorité, une mauvaise interprétation de la réponse concernant la somme allouée ayant été faite en 1938.

M. Hoffmann propose l'organisation du Championnat en septembre 1947, à Philadelphie, avec indemnité de 10.000 dollars pour le voyage des équipes européennes, le voyage pour les officiels statutaires et le séjour de sept jours entièrement à la charge des organisateurs. Cette proposition est adoptée et le secrétariat est chargé d'entrer en relation avec la Fédération de l'U.S.A.

Il est envisagé un Championnat d'Europe qui servirait d'épreuve éliminatoire pour le Championnat du Monde, la date serait juillet ou août, rien n'est fixé pour le lieu et les Fédérations peuvent faire leurs propositions.

M. Mensik demande l'organisation du Championnat du Monde à Prague pour 1949, il y a aussi demande pour Melbourne par l'Australie.

Les vœux de la Grande-Bretagne qui devaient être discutés aux questions diverses sont renvoyés à la réunion du 18 et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

18 Octobre 1946

La séance est ouverte à 9 h 15 par M. Jules Rosset, étaient excusés M. Perd (*Hollande*) et Knud Jansen (*Danemark*).

La lettre officielle de la Fédération des Poids et Haltères de l'U.R.S.S. demandant l'affiliation de cette Fédération à la Fédération Internationale Haltérophile ayant été remise au Secrétaire général, la délégation de l'U.R.S.S., conduite par M. Pouchkov (*Vice-président du Comité des Sports et de la Culture physique de l'U.R.S.S.*) est introduite.

Après un grand nombre de questions posées par MM. Nosseir, Hoffmann, State, Makar, Harasse et une réponse de M. Pouchkov donnant l'assurance que les athlètes de la Fédération de l'U.R.S.S. sont bien des amateurs, que les règlements de la Fédération Internationale Haltérophile seront respectés, que la Fédération Internationale Haltérophile sera prévenue de tous les concours internationaux et ces concours disputés avec des Clubs ou Fédérations affiliés, les représentants de l'U.R.S.S. se retirent et une longue discussion s'engage à la suite de laquelle il est procédé à un vote qui, par 7 voix contre 6 admet l'affiliation, les délégués reviennent en séance et M. Pouchkov remercie le Congrès.

Les vœux de la Grande-Bretagne, concernant des questions relatives aux règlements, qui devaient être discutés à la suite ne sont pas retenus par le Congrès et la séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire Général,
E. GOULEAU.

**Les photographies parues dans ce
Bulletin sortent des Studios « Arax »,
31, bd Raspail, Paris.**

RÉSULTATS DE LA FINALE NATIONALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT
disputée au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris, le 15 Décembre 1946

NOMS DES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	SOCIÉTÉS	DÉVE- LOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	EPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
<i>Poids Coqs :</i>						
Merlen	52,7	C.A. Rosendaël	67,500	67,500	92,500	227,500
Laforga	53,4	Toulouse H.C.	70, -	65, -	90, -	225, -
Couprie	52,6	Vaillante de Vertou	70, -	60, -	75, -	205, -
<i>Poids Plumes :</i>						
Jalby	58,5	Boxing Club Béziers	72,500	75, -	100, -	247,500
Ceccaroni	59,7	S.A. Mulhouse	70, -	75, -	100, -	245, -
Claquin	59,4	C.A. Nantais	65, -	70, -	95, -	230, -
<i>(*) Poids Légers :</i>						
Evrard	66,2	H.C. Calaisien	80, -	80, -	105, -	265, -
Magnat	66,5	C.A. Poitevin	77,500	82,500	100, -	260, -
Benoit	63,3	S.A. Enghien	70, -	75, -	105, -	250, -
Noguès	65,5	Amis de Choisy-le-Roi	70, -	77,500	100, -	247,500
<i>Poids Moyens :</i>						
Dochy	72,2	Union Halluinoise	90, -	95, -	115, -	300, -
Baumgartner	70,7	S.A. Strasbourgeoise	80, -	87,500	112,500	280, -
Chocques	74,9	S.A. Sélestat	77,500	87,500	115, -	280, -
<i>Poids Mi-Lourds :</i>						
Algénir	80,7	A.S. Amicale	87,500	92,500	120, -	300, -
Ciolina	80, -	U.S. Métro-Transports	85, -	90, -	120, -	295, -
Frère	77,3	H.C. Marseille	65, -	85, -	110, -	260, -

(*) Deux concurrents de la catégorie Poids Légers ayant réalisé le même total au cours des éliminatoires, et leur poids de corps étant identique, tous deux ont dû être qualifiés pour la Finale Nationale.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE POIDS ET HALTÈRES**
Commission des Arbitres

Le Congrès de Berlin ayant décidé que la bonne foi et la compétence des arbitres de toutes les nations ne peuvent être mises en doute, nos règlements étant très explicites et parfaitement au point, tous les arbitres internationaux devant les connaître et savoir les expliquer, il est inutile de demander des explications sur la façon d'exécuter tel ou tel mouvement comme cela s'est fait à Los Angeles, Paris et même à Vienne.

Je vais vous signaler ce qui a été décidé en additif aux règlements dans les derniers congrès.

A Paris 1937. - L'Assemblée décide que lorsqu'un athlète aura au cours de son troisième essai dans une épreuve internationale, manqué de peu un record du monde, il pourra lui être accordé, sur sa demande, un quatrième essai hors compétition. Si l'athlète bat le record mondial, il ne lui sera pas accordé de nouvelle tentative supplémentaire.

Lorsque deux athlètes déclareront vouloir tenter le premier essai d'un mouvement imposé avec la même barre, deux bulletins portant les noms seront tirés au sort, le concurrent dont le nom sortira le premier devra également tirer le premier jusqu'au dernier essai de ce mouvement. Si lors du mouvement suivant les deux athlètes sont encore amenés à tirer sur une même barre, l'athlète ayant tiré le premier dans le mouvement précédent devra cette fois tirer le second.

Si le cas se reproduit au troisième exercice, on procédera à un nouveau tirage au sort.

A Vienne 1938. - Décisions. - Si l'un des Juges ou le Chef de plateau voit une faute grave, il peut se lever pour explication de la faute constatée et faire arrêter le mouvement.

Le ring ne doit contenir que les personnes absolument indispensables, ne sont pas tolérées les allées et venues et l'entraînement préparatoire des concurrents.

Avant chaque épreuve un jury d'appel est constitué et placé à un endroit où la visibilité soit parfaite.

Au cas où un arbitre se montre incompetent, il peut être remplacé sur avis du jury d'appel.

Les chefs de plateau seront désignés à la réunion des arbitres ou au début du Championnat, mais les juges seront tirés au sort pour chaque catégorie au moment des concours.

Pesée, désignation de 3 juges.

Les athlètes du Comité Régional d'Algérie ne pouvant, en raison des difficultés du voyage, participer à la Finale Nationale du Prix d'Encouragement, nous publions, ci-dessous, les performances qu'ils ont accomplies au cours des éliminatoires régionales :

Poids Coqs :
Arroyo (52 k) 202 k 500
Nieto (51 k 500) 200 k

Poids Plumes :
Gros (58 k 500) 220 k
Melia (58 k) 202 k 500
Fernandez (60 k) 202 k 500
Vasco (59 k.) 182 k 500

Poids Légers :
Guérin (67 k.) 235 k.
Lévy (67 k.) 230 k
Bergel (67 k 500) 215k

Ceccaldi (60 k 900) 212 k 500
Garcia (61 k 600) 212 k 500
Cuba (67 k 500) 205 k

Poids Moyens :
Abbou (70 k) 257 k 500
Gelaïd (72 k 500) 240 k
Darmon (72 k.) 217 k 500

Poids Mi-Lourds :
Sanchez (77 k) 250 k

Poids Lourds :
Acosta (98 k) 285 k
Vémian (85 k) 277 k 500

COMITES RÉGIONAUX

Comité d'Algérie, 33, avenue du Frais-Vallon, à Alger. - Président : M. A. Jacono ; Secrétaire : M. Di Meglio ; Trésorier : M. R. Biech.

Comité d'Anjou-Bretagne, 9, rue Mercœur, à Nantes (L.-I.). - Président : M. F. Piou ; Secrétaire : M. E. Hervochon ; Trésorier : M. Jolivel.

Comité d'Alsace, 13, chemin de la Montagne-Verte, à Strasbourg (Bas-Rhin). - Président et Secrétaire : M. A. Clauss ; Trésorier : M. J. Haguenauer.

Comité d'Auvergne, 53, rue Montlosier, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.). - Président : M. Charlin ; Secrétaire : M. J. Girard ; Trésorier : M. R. Céel.

Comité de Bourgogne, 53, rue de Tivoli à Dijon (Côte-d'Or). - Président et Secrétaire : M. A. Dumilieu ; Trésorier M. A. Moine.

Comité de Champagne, 3 bis, rue Chalmel, à Troyes (Aube). - Président : M. H. Chenet ; Secrétaire : M. G. Brandon ; Trésorier : M. Degaugeux.

Comité du Dauphiné, 34 rue George- Sand, à Grenoble (Isère). - Président : M. G. Lomet ; Secrétaire : M. Dunand ; Trésorier M. Balme.

Comité des Flandres, 27, rue Jeanne-d'Arc, à Roubaix (Nord). - Président : M. M. Dumoulin ; Secrétaire : M. Grisagelle ; Trésorier : M. Dejonghe.

Comité de Guyenne, 126, rue d'Ornano, à Bordeaux (Gironde). - Président : M. P. Darri-gan ; Trésorier : M. Bonneau.

Comité de l'Île-de-France, 51 bis, rue Con-dorcet, Paris. - Président : M. R. Cayeux ; Secré-taire : M. Anselin ; Trésorier : M. Vignier.

Comité du Languedoc, 10, rue de l'Aiguille-rie, à Montpellier (Hérault). - Président : M. P. Rocca ; Secrétaire : M. Molinier ; Trésorier : M. le Dr Plane.

Comité du Limousin, 13, rue Bas-Chinchauvaud, à Limoges (Hte-Vienne). - Président : M. C. Trezzy ; Secrétaire : M. Vi-vent ; Trésorier : M. Ratier.

Comité de Lorraine, 61, avenue Foch, à Nan-cy (M.-et-M.). - Président : M. J. François ; Secrétaire : M. R. Colin ; Trésorier : M. Cer-teaux.

Comité du Lyonnais, 7, rue Major-Martin, à Lyon (Rhône). - Président : M. M. Ghizzo ; Secrétaire : M. R. Gourhand ; Trésorier : M. Levet.

Comité du Maroc, Pavillon de l'Éducation Physique, Parc Lyauté, Casablanca (Maroc). - Président : M. le Ct Bruneau ; Secrétaire et Trésorier : M. G. Leveau.

Comité de Normandie, 22, rue Jeanne- d'Arc, à Rouen (S.-I.). - Président : M. R. Senilh ; Secrétaire : M. G. Wietzel.

Comité de l'Orléanais, 84, rue Laponneraye, à Tours (I.-et-L.). - Président : M. R. Martine ; Secrétaire : M. G. Jacque ; Trésorier : M. J. Chambord.

Comité du Poitou, 21, rue de la Cathédrale, Poitiers (Vienne). - Président : M. E. Raveau ; Secrétaire : M. G. Kleinhans ; Trésorier : M. G. Bosquet.

Comité de Provence, Bar de la Conception, 138, rue St-Pierre, Marseille (B.-du-Rhône). - Président : M. L. Chaix ; Trésorier : M. J. Baille ; Secrétaire : M. Depétrini.

Comité des Pyrénées, avenue de l'Isle, à St-Gaudens (Hte-Gar.). - Président : M. R. Coret ; Secrétaire : M. R. Dini ; Trésorier : M. Robert.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU LYONNAIS PAR ÉQUIPES

1^{re} et 2^e Séries

SAISON 1946-1947

ARTICLE PREMIER. - Le Comité du Lyon-nais organise deux épreuves qui seront dé-nommées Championnat de la meilleure équipe haltérophile 1^{re} et 2^e séries.

ART. 2. - Le but de ces compétitions est de diffuser la pratique du sport haltérophile et de grouper les athlètes dans les sociétés pour en former des équipes.

ART 3. - L'épreuve est ouverte à toutes les sociétés affiliées à la F.F.P.H.

ART 4 - *Pour le championnat 1^{re} série* : l'équipe sera composée de 5 hommes pesant au total 370 kg, mais on pourra faire tirer l'homme supplémentaire et on prendra le total

des 5 meilleurs sans que ce poids total ne dépasse 370 kg.

Pour le championnat 2^e série : l'équipe se-ra composée de 4 hommes pesant au total 300 kg, mais on pourra faire tirer l'homme sup-plémentaire et on prendra le total des 4 meil-leurs sans que ce poids total ne dépasse 300 kg.

ART. 5. - Les noms des équipiers prenant part à la compétition devront parvenir au comité avant l'ouverture du match. Le rem-plaçant sera toujours classé dans l'équipe 2^e série tant qu'il n'aura pas compté dans le classement de son équipe.

ART. 6. - Les athlètes engagés composant une équipe devront appartenir à la même société et être possesseurs de la licence de l'année en cours.

ART. 7. - Seront exclus de cette épreuve tous les athlètes ayant acquis un titre de champion de France, 1^{re} série, ou ayant été sélectionnés pour les championnats interna-tionaux.

ART. 8. - L'épreuve aura lieu par poule, chaque équipe devant se rencontrer une fois avec toutes les autres équipes engagées. Elle se disputera sur trois mouvements : dévelop-pé, arraché et épaulé et jeté à 2 bras. Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice avec la formule de progres-sion imposée par la F.F.P.H.

ART. 9. - Chaque kilo enlevé comptera pour un point. La victoire sera acquise à l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points. En cas d'ex æquo entre deux équipes, la plus légère sera déclarée gagnante.

ART. 10. - La pesée aura lieu le jour même de la réunion, une heure avant l'épreuve.

ART. 11. - Les équipes engagées devront participer à toutes les rencontres prévues au calendrier de l'épreuve à seule fin de ne pas mettre dans l'embarras la société organisatrice de la poule. Le Comité du Lyonnais estime que l'amour-propre et l'honneur d'une société lui font un devoir de tenir ses engagements et de se présenter même incomplète, ou jouant battue, le forfait total d'une équipe étant inadmissible.

ART. 12. - Le nom de la société organisa-trice et des équipes devant se rencontrer seront annoncés par le calendrier que le comi-té aura la charge d'établir.

ART. 13. - Les sociétés se déplaceront à leurs frais.

ART. 14. - Les sociétés organisatrices de-vront avertir la ou les sociétés qu'elles reçoivent et le Comité du Lyonnais (demande d'arbitre), du lieu et de l'heure de la réunion au moins 15 jours avant. Elles devront veiller à réduire le plus possible les frais de dépla-cement, notamment les frais de chambre du samedi au dimanche. Elles seront tenues d'assurer un matériel de barres à disques réglementaires, qui seul pourra être utilisé au cours de la rencontre. Elles se chargeront également de la publicité de cette réunion (journaux, affiches, etc.).

ART. 15. — Le classement des matches se-ra homologué de la façon suivante :

- Équipe gagnante : 2 points
- Équipe perdante : 1 point
- Équipe forfait : 0 point.

ART. 16. - Le classement final sera obtenu par l'addition des points acquis par les équipes au cours des rencontres. En cas d'ex æquo, l'équipe la plus légère sera déclarée gagnante.

ART. 17. — La tenue des concurrents d'une même équipe devra être autant que possible uniforme.

ART. 18. - L'engagement est fixé à 300 francs par équipe, somme qui sera rembour-sée en fin de saison à toutes les sociétés finis-sant l'épreuve.

ART. 19. - Les engagements des équipes devront parvenir au secrétaire, M. Roger Gourhand, 101, Grande-Rue-de-la-Croix-Rousse, Lyon (40), avant le 14 octobre ac-compagnés du prix d'engagement.

ART. 20. - Pour la classification des équipes, il a été décidé qu'un match de bar-rage aurait lieu en fin de saison, avec le rè-glement du championnat 1^{re} série (5 hommes), entre la dernière équipe de la 1^{re} série et la 1^{re} équipe de 2^e série, si le gagnant est l'équipe 2^e série, elle passera en 1^{re} série, et l'équipe 1^{re} série passera en 2^e série.

ART. 21. - Les matches seront arbitrés par des arbitres fédéraux ou régionaux désignés par le comité du Lyonnais après demande de la Société organisatrice.

ART. 22. - Le Comité régional du Lyon-nais décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Le Président,
Martin GHIZZO.

Le Secrétaire général,
R. GOURHAND.

Nous vous donnerons dans le prochain Bulletin la liste des Nations affiliées à ta F.I.H. ainsi que le classement complet du Championnat du Monde et la liste des records à jour.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

2^e ANNÉE. - N° 10

*organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
— CHAQUE MOIS —*

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

9, Av. des Gobelins, PARIS-V^e
Téléphone Port Royal 16-17

**Abonnement : 120 fr.
100 fr. pour les Clubs affiliés**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

*Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.*

BULLETIN MENSUEL

FÉVRIER 1947 N° 11

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Comptes rendus de journaux étrangers sur le match France-Autriche.....	2
Réunion du Conseil du 10 décembre 1946.....	3
Cinquantenaire de la Gauloise de Vaise.....	3
Haltérophilie, par Jean DAME	4
Championnat d'Alsace par équipes	5
Match Saint-Etienne-Grenoble.....	5
Compte rendu du match France-Autriche, par Georges FIRMIN..	6
Réunion du Conseil du 29 janvier 1947	6
Nations affiliées à la F.I.H.	7
Liste des records du Monde	7
Modifications aux résultats du Premier Pas Haltérophile	8
Records d'Alsace.....	8



« BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE »,
TELLE EST LA DEVISE POUR TOUS
LES DIRIGEANTS QUI REMPLISSENT
LEUR MANDAT AVEC CONSCIENCE,
LOYAUTE ET ÉQUITÉ.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

COMMENTAIRES SUR LE MATCH FRANCE - AUTRICHE

La presse alliée du lundi soir et la presse autrichienne du mardi matin, ont donné dans leur page sportive, des commentaires plus ou moins détaillés sur le match « France-Autriche » qui s'est déroulé le dimanche matin dans la salle du Konzerthaus.

Nous relevons dans le « Welt Am Montag » journal en langue autrichienne publié par les Services Français d'Information, un long article :

Les Haltérophiles Autrichiens font match nul.

Un match nul ne signifie pas toujours un demi-succès. Il y a longtemps que nos haltérophiles n'ont été aussi joyeux, ils ont réussi après une âpre victoire sur le team français, à s'assurer un match nul.

La salle du Konzerthaus était comble. Parmi les spectateurs, ont a remarqué la présence du Président du Comité Olympique autrichien, le ministre de la Justice Geroe, le Directeur de l'Association des Haltérophiles, M. le Dr Matjeka, le Secrétaire général du Comité Olympique le Dr Fried, Le général Béthouard s'était fait représenter par le commandant Faure.

Les deux équipes ont été présentés par leur capitaine respectifs MM. Hairinguer et Harasse. Les sportifs ont été salués à leur entrée par des applaudissements enthousiastes. Après un échange de souhaits de bienvenue, la « Marseillaise » et l'hymne national autrichien retentirent dans la salle.

Vojtech se surpasse.

Les Bantams qui ouvrirent la lutte étaient de tous jeunes sportifs. Ils ont réussi à s'attirer toute l'attention des spectateurs. Ils se donnèrent à fond, surtout l'Autrichien, qui était en grande forme. Pas un de ses neuf « arrachés » n'ont eu la plus petite faute technique. Dans l'« arraché » à deux bras, Vojtech réussit à s'assurer une avance de 5 kg. Le Narbonnais essaya par un jeté de 112 kg 500 à reprendre les points perdus, mais comme ce poids-là surpasse le record français, il échoua de justesse dans son effort. Vojtech remportait la première victoire pour l'Autriche.

La revanche de Toni Richter.

Après ce premier combat plein de promesses, on attendait avec impatience le combat Richter-Baril. Dans l'arraché à deux bras, les deux athlètes montrèrent une forme excellente. Baril atteignit 77 kg 500 et Richter 80 kg. Là aussi la victoire de l'Autriche n'a été emportée que de justesse, 2 kg 500.

De 2 : 0 à 2 : 3.

Les « patriotes locaux » n'ont pas été très enthousiasmés des combats qui suivirent : Rettenbacher n'a pu être un adversaire dangereux pour l'ex-champion olympique Duverger, aussi celui-ci gagna-t-il avec une grande avance.

Dans la classe moyenne, notre Haller ne pouvait malgré son ardeur remporter la victoire. Firmin est un athlète robuste, qui sous la surveillance d'un moniteur compétent pourra devenir quelque chose.

A l'exception de la classe lourde, les autres compétitions n'ont pas été sensationnelles. Stiboreck par sa dernière victoire assura aux Autrichiens, le match nul. Avec ce dernier essai, il réussit le « *truc du hussard* » (expression allemande qui signifie faire une tentative osée dans le but d'obtenir le succès).

« *WIENER KURIER* » du 27 janvier (organe américain) :

Le match France-Autriche.

Le match d'haltérophilie qui a eu lieu hier à la salle du Konzerthaus, en présence du Président du Comité olympique autrichien, le ministre fédéral, le Dr Geroe.

Les poids lourds purent arriver à terminer le combat 3-3, mais les Français remportèrent la victoire pour les autres classes.

La lutte fut très intéressante. Vojtech et puis Richter purent triompher sur leurs adversaires de façon que l'Autriche enregistre 2-0. La victoire des autres classes revint cependant aux Français. Pour les poids lourds, Stiboreck put gagner au dernier moment la victoire pour les Autrichiens contre Roulier.

« *WELTPRESSE* » (organe anglais) :

Stiboreck a fait preuve de sang-froid.

Le match France-Autriche qui eut lieu hier fut une des démonstrations sportives les plus intéressantes qu'on n'ait jamais vues à Vienne. On n'avait jamais vu également, que le dernier essai d'un match entre deux pays, était décisif. L'artiste qui acceptait cette lourde responsabilité était Stiboreck. Cet athlète puissant du club athlétique « Gaswerk » fit preuve de sang-froid. Il réussit à soulever un poids de 137 k 500 à deux bras et il gagna ainsi le 3^e point pour l'Autriche.

Un beau succès.

Le vainqueur est Vojtech qui a remporté son premier succès international et qui vraisemblablement accomplira encore bien d'autres exploits puis Toni Richter qui a déjà gagné un record mondial et finalement Stiboreck.

Les Français avaient mobilisé leurs meilleurs athlètes : Duverger, Firmin et Perquier. Ferrari, n'était pas de la partie, mais comme son remplaçant Perquier resta vainqueur non contesté, il n'aurait pu changer les résultats.

« *OESTERREICHISCHE ZEITUNG* » (organe de l'Armée Rouge) :

Résultat indécis du match France-Autriche.

*France-Autriche 3 à 3
Vojtech et Stiboreck en forme.*

Dans le match haltérophile France-Autriche, les athlètes autrichiens n'avaient que peu de chance. Le combat indécis contre la

France démontre cependant que Vienne est en train de regagner le terrain perdu durant l'occupation allemande. Ceci signifie un grand succès. Les spectateurs qui remplissaient la salle jusqu'à la dernière place étaient charmés des péripéties captivantes des combats. Le début fut favorable à l'Autriche. Vojtech surpasa son adversaire français Moulins de 5 kg. Tous ses essais réussirent. Puis Toni Richter lutta contre Baril et prit revanche des défaites qu'il essuya à Paris. Rettenbacher lutta contre Duverger, mais ce dernier put vaincre de 27 kg 500. L'ancien recordman mondial Fritz Halle désappointa le public et ne put arracher la victoire à Firmin.

A la fin, Roulier et Stiboreck entrèrent en lutte. Ce dernier ne réussit pas tout d'abord, mais le dernier essai fut couronné de succès. Il fut fort applaudi.

« *WIENER SPORT* » :

L'hebdomadaire sportif « Wiener Sport », du 1^{er} février 1947, commente sur sa dernière page, le match des haltérophiles franco-autrichiens qu'il présente sous le titre significatif : « *Attention, Haute Tension !* » et, qu'il accompagne de nombreuses photos, Stiboreck l'homme qui sauva « l'honneur de l'Autriche en remportant la dernière victoire » – « L'entrée des athlètes » – « Vojtech ; qui amène la 1^{re} victoire à l'Autriche » – « Pank ; qui malgré ses efforts n'a pu vaincre son partenaire ». La photo la plus intéressante est celle de Toni Richter prouvant que le genou de ce dernier n'avait pas touché le podium lors des 80 k, arraché décisif.

La plus grande partie de l'article est consacrée à Vojtech qui est qualifié de « *meilleur Autrichien* ». Ce dernier était à sa première compétition internationale. Il n'est pas seulement un « athlète de force » mais un « homme de tête ». Son adversaire Moulins, également champion junior de 1946 a prouvé ses hautes qualités.

Toni Richter qui est très susceptible était de bonne humeur, par le fait que Vojtech avait gagné la victoire. Le leader des Français, Jean Dame lui avait cependant presque joué un mauvais tour, car il voulait avoir vu que Richter avait touché le sol du genou. Le jury décida cependant à l'unanimité qu'il n'en était pas ainsi. Il gagna donc le 2^e point pour l'Autriche. Son adversaire Baril ne lui était aucunement supérieur, il leva 290 kg, qui ne suffirent pas cependant pour cette fois.

La tâche des poids légers est bien difficile. Rien n'aurait été gagné si on avait remplacé Rettenbacher par Sterle ou Klimmeck. On se décida pour Rettenbacher qui a beaucoup de routine. S'il il avait su mieux diviser ses essais, l'impression aurait été plus favorable. Duverger donna aux Français un premier point. C'est un athlète dont la technique est brillante.

Nos athlètes ont encore trop de poids. Haller a du maigrir de 4 kg, ce qui fut au détriment de ses capacités, mais il n'a pas besoin d'excuses, Firmin est bien mieux que lui. Avec ce point, le score atteint 2-2.

« Willi » jouissait de la confiance de tous. La décision fut favorable à la France Perquier était supérieur au Viennois. Pour quel motif Pankel échoua ? La France avait le 3^e point et ne pouvait plus perdre la partie.

Les Français travaillent à merveille, mais ils ne savent pas pousser. Une ancienne règle dit qu'un athlète doit pouvoir pousser 30 kg de plus qu'il ne lève. Ce n'est pas le cas des Français et même Roulier n'en fait pas exception. Personne des présents, ne donnait une chance à l'Autrichien Stiboreck. Il avait gagné un record autrichien de 158 kg, et essayait de soulever le poids de 137 kg 500. Le premier essai échoua. Il renouvela son essai et cette fois il réussit. Le public applaudit avec enthousiasme.

**Club de gymnastes
et d'haltérophiles...**

LA GAULOISE DE VAISE

VA FÊTER SON CINQUANTAIRE

Au début de l'an prochain, la Gauloise de Vaise va fêter son cinquantenaire. Avec un peu de retard, il est vrai, car cette société fut fondée en 1893. Mais les douloureux événements que vécut la France ne permirent pas plus tôt l'organisation de cette fête.

« Et, nous confia M. Bibet, l'actif secrétaire du grand club « rouge et bleu », comme nous voulons faire quelque chose de transcendant, avec les meilleurs « gym » français, des vedettes haltérophiles étrangères, nous avons préféré prendre tout notre temps ».

Car si la « Gauloise » connut, depuis plus de cinquante ans, bien des vicissitudes - bien des joies aussi - elle entend maintenant faire honneur à sa réputation de société qui a sa place parmi les plus grandes de Lyon. Une pléiade de dirigeants dévoués. MM. E. et L. Masset, Brox, Poussard, Fayolle, Gardin, pour les gymnastes ; Cinquin, R. Gourhand, Guillot, Goyard, pour les haltérophiles, s'en occupent activement.

Rappelons que les entraînements ont lieu salle des fêtes, rue de Bourgogne, pour les premiers, les lundis et mercredis, de 20 heures à 22 h 30, et vendredis (18 h à 20 h 30) et dimanches (9 à 11 h) pour les pupilles. Quant aux leveurs de fonte, ils se réunissent les mardis et jeudis (20 h à 22 h 30) et mercredis et jeudis (18 à 20 heures), ainsi que les dimanches (9 à 11 heures) pour les jeunes et débutants. Les inscriptions y sont reçues.

C'est le 29 décembre, à 9 heures, que la Gauloise de Vaise tiendra son assemblée générale au groupe d'Éducation Sociale, 21, rue de Bourgogne.

**RÉUNION DU CONSEIL
du 10 Décembre 1946**

Présent : MM. Harasse, Jean Dame, Rosset, Cayeux, Simon Heilès, Cantalice, Gouleau, Morin.

Excusés : MM. Senilh, Piou, Rocca, Verdier, Hué, Dumoulin.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil est lu et approuvé.

En ouvrant la séance, le Président exprime ses bien vives condoléances à la famille de M. Projean, Président d'Honneur et Fondateur du Comité Anjou-Bretagne, qui fut un grand champion et un grand animateur.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.004. - Société Athlétique d'Enghien.
- ✓ N° 3.005. - Sainte-Geneviève Sports.
- ✓ N° 3.006. - Jeunesse Fertoise, La Ferté-Macé (Orne).
- ✓ N° 3007. - Association de la Préfecture de la Seine et de l'Assistance Publique.
- ✓ N° 3.008. - Entente Sportive Laneuveville (M.-et-M.).
- ✓ N° 3.009. - Avenir de Montélimar.
- ✓ N° 3.011. - Association Sportive Cheminots d'Hellemmes (Nord).
- ✓ N° 3011. - L'Indépendante de Givors (Rhône).
- ✓ N° 3.012. - Association Sportive Police Préfecture d'Angers.
- ✓ N° 3.013. - Union Sportive Hennebontaise, à Hennebont (Morbihan).

Le Conseil ne peut, dans l'état actuel de ses règlements, prendre en considération la demande d'affiliation présentée par le Club Sportif Ouvrier de Bourgoïn-Jallieu (Isère).

Homologation de record. - *Poids coqs* : Épaulé et jeté à deux bras, 107 kg 500 par Marcombes, le 29 septembre 1946, à Tours. Arbitres : MM. Piou, Vassé et Bosquet.

Match France-Autriche. - Le Conseil décide qu'une sélection sera faite le 12 janvier, à Paris, en vue du match France-Autriche qui sera disputé à Vienne, le 25 janvier 1947. Toutefois, afin de réduire dans la mesure du possible les dépenses de voyage et de séjour nécessitées par ladite sélection, il est d'ores et déjà arrêté que Marcel Baril, Henri Ferrari et Marcel Perquier seront qualifiés d'office pour faire partie de l'équipe de France.

Prix d'Encouragement. - Sont qualifiés pour la Finale nationale du Prix d'Encouragement :

Poids coqs : Merlen (C.A. Rosendaël), 235 kg ; Laforgue (Toulouse H.C.), 225 kg ; Couprie (Vaillante de Vertou), 212 kg 500.

Poids plumes : Ceccaroni (S.A. Mulhouse), 255 kg ; Jalby (B.C. Béziers), 247 kg 500 ; Claquin (C.A. Nantais), 242 kg 500.

Poids légers : Magnat (C.A. Poitevin), 275 kg ; Benoit (S.A. Enghien), 270 kg ; Evrard (H.C. Calais), 262 kg 500 ; Noguès (Sté Am. Choisy-le-Roi), 262 kg 500 (même poids de corps).

Poids moyens : Dochy (Union Halluinnoise), 292 kg 500 ; Baumgartner (S.A.

Strasbourgeoise), 285 kg ; Chocques (S.A. Sélestat), 282 kg 500.

Poids mi-lourd : Algenir (A.S. Amicale), 300 kg ; Ciolina (U.S. Métro-Transports), 292 kg 500 ; Fréze (H.C. Marseille), 277 kg 500.

Poids lourds : Schah (Energie de Haguenau), 290 kg, qui sera classé premier d'office, sans avoir à participer la finale.

Championnats de France Juniors et Seniors. - Le Conseil arrête comme suit les minima des Championnats de France Juniors et Seniors qui se disputeront au gymnase municipal Voltaire, le 5 avril 1947 :

Championnat de France Juniors. - *Poids Coqs* : 205 kg ; *Poids Plumes* : 235 kg ; *Poids Légers* : 255 kg ; *Poids Moyens* : 270 kg ; *Poids Mi-Lourds* : 285 kg ; *Poids Lourds* : 295 kg.

Championnat de France Seniors. - *Poids Coqs* : 240 kg ; *Poids Plumes* : 265 kg ; *Poids Légers* : 290 kg ; *Poids Moyens* : 305 kg ; *Poids Mi-Lourds* : 325 kg ; *Poids Lourds* : 335 kg.

Il sera rappelé aux Présidents des Comités régionaux qu'ils sont responsables des athlètes qu'ils désignent pour prendre part à la finale des Championnats de France. En conséquence, les dits athlètes ne seront pas remboursés de leurs frais de voyage et de séjour s'ils ne réalisent pas les minima imposés.

Constitution ou réorganisation de Comités régionaux. - *Constitution du Comité Dauphiné-Savoie.* - Président : M. Lomet ; Vice-président : M. Jullien ; Secrétaire : M. Dunand ; Secrétaire adjoint : M. Bruyat ; Trésorier : M. Balme.

Constitution du Comité de l'Orléanais. - Président d'Honneur : M. le Baron Auvray ; Président : M. R. Martine ; Vice-présidents : MM. Rivière et Vassé ; Secrétaire : M. G. Jacque ; Secrétaire adjoint et Trésorier : M. Chambord.

Reconstitution du Comité Mixte Anjou-Bretagne. - Président d'Honneur : M. Pellerin ; Président : M. Piou ; Vice-présidents : MM. Créachcadec, Ogé, Baril ; Secrétaire : M. E. Hervochon ; Secrétaire adjoint : M. Ch. Perrin ; Trésorier : M. Jolivel.

Championnat du Monde. - Le Trésorier donne au Conseil les résultats financiers du Championnat du Monde organisé à Paris, au Palais de Chaillot.

Le Conseil de la F.F.P.H. adresse ses félicitations à son Secrétaire général, M. Jean Dame, pour l'organisation très réussie de ce Championnat du Monde.

Récompenses. - Sur proposition de M. Jean Dame, le Président décerne la Médaille d'Or de Reconnaissance à M. Cayeux, la Médaille d'Argent à M. Clutier, la Médaille de Bronze à MM. Vignier, Ancelin et Tribert pour leur dévouement à la cause haltérophile.

Communications diverses et correspondance. - Étudiant la composition du Conseil de la F.F.P.H., le Conseil précise qu'il s'en tient à la proposition de son Président à la dernière assemblée générale, c'est-à-dire un Conseil dirigé par des membres habitant la

région parisienne et un Conseil national qui se réunirait deux ou trois fois par an et comprenant les membres de province.

– Lettre du Comité National des Sports transmettant un avis de l'Union des Syndicats d'Infirmiers, Masseurs et Gymnastes Médicaux précisant que la délivrance de licences de soigneurs par des Fédérations sportives peut être considérée comme constituant un abus aux termes de la Loi. Une licence ne peut, en effet, porter le titre de soigneur que si le titulaire est diplômé d'État comme infirmier ou si, exerçant depuis un certain temps avant la création de ce diplôme, il a obtenu une équivalence.

– Lettre du Sous-secrétariat à la Jeunesse et aux Sports concernant les demandes de devises à l'occasion des déplacements sportifs à l'étranger.

– Lettre du Sous-secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant des réservations de places ou des tarifs de faveur dans les manifestations sportives aux élèves des Écoles normales Supérieures et Collèges Nationaux.

– Lettre du Comité National des Sports concernant la mise en service d'un Centre médical interfédéral de sur expertise qui fonctionne à l'Institut régional d'Éducation physique de l'Université de Paris.

– Lettre du Service des Sports et de la Jeunesse de la Préfecture de la Seine donnant les nouveaux tarifs de rétribution du Personnel des Gymnases.

– Lettre de M. A. Barde, Secrétaire du Comité de Provence qui se voit dans l'obligation de quitter le Secrétariat dudit Comité pour convenances personnelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire de séance,
R. MORIN.

LA COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES 1947

La Coupe de France 1947 se disputera suivant la même formule que les années précédentes par équipes de Comité régionaux.

Les Comités régionaux – à l'exception de l'Alsace qui a déjà rempli cette formalité – sont priés d'adresser leur engagement pour cette épreuve avant le 15 mars en donnant la composition probable de leur équipe.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En vue de l'Assemblée générale du 5 Avril, qui doit se dérouler au siège du Comité National des Sports, 65, boulevard Haussmann, à 18 heures, le Conseil décide que les candidatures au Conseil d'Administration doivent être posées par écrit et parvenir au Président, à l'adresse de la Fédération Française de Poids et Haltères, au plus tard le 15 MARS.

Sont sortants et rééligibles :

MM. Morin, Harasse, Verdier, Dame et Rosset, qui maintiennent leur candidature.

Il est rappelé à MM. les Dirigeants de Clubs qu'ils doivent envoyer leurs vœux pour la même date (15 Mars).

Haltérophilie

De tout temps, l'homme a été fier de sa force physique. Quel est celui d'entre nous qui, soit en société, soit au cours d'une promenade à la campagne, n'a essayé de prouver sa vigueur, de lancer, porter, soulever une pierre, un fardeau, se suspendre à une branche et faire des tractions, sauter au-dessus d'un obstacle. Tous ces mouvements naturels que les anciens exécutaient journellement formaient de superbes athlètes dont certaines statues, dans les musées, nous rappellent le souvenir.

Ceci prouve que l'être humain devrait s'intéresser au sport de la force qu'est par excellence « l'haltérophilie » et le pratiquer davantage.

Pour les profanes, l'haltérophilie est un gros homme bedonnant qui pour gagner son pain, s'exhibe sur une place publique en annonçant des poids fabuleux qui ne répondent presque jamais à ses capacités.

La pratique des poids et haltères doit être une œuvre de longue haleine et exige beaucoup de patience et de persévérance. Que l'on commence par soulever 10 kg, puis le lendemain 15 kg, et, insensiblement, au bout de quelques mois, voire même quelques années, l'on peut faire rougir de honte les montecharges les plus forts.

Certes, il faut un entraînement sévère, une culture physique appropriée, faire travailler tous les muscles en souplesse, en détente, en force, apprendre le style à fond, mener une vie d'ascète et ne faire aucun abus. A cette condition seule, l'athlète peut prétendre à une amélioration de performances. Qu'il ne soit surtout pas étonné, même en s'entraînant de cette façon, de ne progresser que très peu – et ceci au bout d'une année d'effort – dans le développé, mouvement de force lente et pure. Il n'est pas rare de voir un haltérophile accomplir à 35 ou même 40 ans, des performances qu'il n'avait jamais réussies auparavant.

Les derniers concours de beauté plastique nous prouvèrent que seuls les athlètes pratiquant l'haltérophilie pouvaient répondre à une impeccabilité corporelle. Les Rollet, Le Put, Cottier, Busch, Maitrot, Pasquet, Perquier, Bonnet, Manoukian, Sansone, Max Unger, Hédenston et le dernier, le « *Monsieur Amérique* 1946 » Alan Stephan, sont tous d'officiels champions haltérophiles français ou étrangers qui se classèrent avec succès dans ces concours. D'autres athlètes y ont obtenu des places d'honneur. C'est parce qu'ils pratiquaient pour leur formation corporelle les poids et haltères.

Les trois exercices principaux de l'haltérophilie, dits « *mouvements olympiques* », sont le développé, l'arraché et le jeté à deux bras. Un athlète doit posséder la volonté, la rapidité, la souplesse, la force, qualités indispensables pour pratiquer notre beau sport et il acquiert en même temps un corps harmonieusement musclé, souple et comparable aux statues antiques.

Il est évident que l'haltérophilie n'est pas une magicienne et qu'il faut travailler pour obtenir des résultats appréciables. Il est de

toute évidence aussi qu'un individu possédant une déformation du squelette ne peut la faire disparaître complètement, mais il peut l'améliorer considérablement.

Le sport des poids et haltères, hélas trop méconnu en France, est celui qui fit briller le plus souvent nos couleurs aux Jeux Olympiques : 1920, 1924, 1928, 1932, 1936, avec les Cadine, Gance, Decottignies, Rigoulot, Roger François, Hostin, René Duverger, Suvigny, aux Championnats d'Europe avec Alleene (1933, à Essen), René Duverger (1934 à Gènes). Que dire des internationaux Baril et Bayer qui sont la preuve qu'à 40 ans un homme n'est pas fini puisque l'un est recordman du monde, l'autre champion de France et de tous ceux qui les suivent : les Héral, Bouladou, Firmin, Chaput, Perquier, Herbaux, Beiss, Roulier et tant d'autres que je m'excuse de ne pas nommer, et notre phénomène Ferrari, qui nous rappelle les exploits de Rigoulot et qui démontre que la race française n'est pas diminuée autant qu'on veut bien le faire croire, mais que seule la volonté manque chez les individus.

Allons, Messieurs, l'avenir nous réserve de bonnes surprises !

Une sélection haltérophile représentant un pays est en effet l'élite sportive de la nation puisqu'elle comprend l'athlète du gabarit de 56 kg à celui de 90 kg, et rassemblant toutes les qualités physiques et morales qu'une équipe puisse posséder, oui, morales, je le répète, non seulement à cause de la volonté qu'elle doit déployer devant la charge à vaincre, mais de son désintéressement car, même champion, un haltérophile n'est pas récompensé pécuniairement.

Il en est fier. Il travaille sans relâche pour la gloire sportive, pour devenir beau, fort et sain. N'est-ce pas suffisant ?

L'haltérophile lutte contre l'inertie. Dans un autre sport, on peut compter avec la défaillance de l'adversaire. L'haltérophile sait à l'avance la charge qu'il a à soulever, la résistance inerte qu'il lui faudra vaincre. S'il n'a jamais réussi à arracher la barre qu'il a devant lui, il est impressionné et son moral subit un rude assaut. Bien que le mouvement à exécuter doive être automatique, il pense à sa technique, à son style, qui est du reste à la base de toutes performances.

Seul, le gymnaste peut être apparenté à l'haltérophile. Il doit avoir la même assurance dans ses moyens physiques et dans son adresse. D'ailleurs, les gymnastes ont toujours été pour notre sport d'excellents adeptes.

Je souhaite de tout mon cœur que la jeunesse actuelle comprenne la beauté de la pratique des poids et haltères et que ce sport qui constitue une culture physique supérieure – et je n'ai pas peur du mot – connaisse dans la masse la faveur qui lui est due.

Quant à nous, Dirigeants, nous continuons la tâche que nous nous sommes imposés, jusqu'au bout, envers et contre tous, pour démontrer que la persévérance est toujours récompensée.

La France, d'ailleurs, a toujours été à l'avant-garde du mouvement haltérophile et le style que tout le monde pratique est le style français. Notre Pays n'a donc rien à apprendre ; il peut, bien au contraire, être professeur plutôt qu'élève.

En Egypte, en Amérique, en Russie, on s'est inspiré de la méthode française, les deux premiers pays guidés par votre serviteur et le troisième, l'U.R.S.S. par Tchaplinsky.

En effet, au début du ^{xx}e siècle, le sport haltérophile russe atteignit un certain niveau international. Les champions russes tels que Hackenschmit, Lunch et surtout Serge Elyseeff égalèrent et même souvent surpassèrent les athlètes teutons. La méthode allemande était alors employée en Russie comme dans tous les pays nordiques, avec ses épaulés en trois et même cinq temps. Mais en 1907 arrivait à Paris l'étudiant russe Louis Tchaplinsky qui, tout en faisant ses études en Sorbonne, était un habitué des salles d'entraînement. En observant le travail de Jean François le Breton, Duchateau, Doriaz, Lalande, Vasseur, Bonnes, Maspoli et combien d'autres, Tchaplinsky fut conquis par la méthode française et à son retour à St-Petersburg, la fit adopter par toute la Russie. Il fit mieux encore : homme très cultivé et polyglotte, il fit une énorme propagande dans la presse germanique, à la suite de laquelle un Congrès international fut décidé à Vienne, en 1912. Au cours de ce Congrès, Tchaplinsky forma un bloc avec les pays latins pour persuader les Allemands d'abandonner leur méthode inesthétique pour pratiquer la nôtre.

Sous l'impulsion de ce grand animateur, le sport haltérophile russe a sorti toute une série de champions tels que Yan Krausé, Alfred Neuland, Grimenko. Hélas, en 1916, Tchaplinsky tombait au champ d'honneur.

A noter que la Russie a participé, pour la dernière fois, au Championnat international de Breslau, en 1913, qualifié Championnat du Monde. Le poids lourd Van Krausé en sortit 3^e, le poids plume Héraudzinski 2^e de sa catégorie.

Depuis, la Russie soviétique développe de plus en plus l'athlétisme lourd, comme le font aussi l'Amérique, l'Egypte, la Suède et comme le faisait l'Allemagne. Ces pays ont compris les bienfaits de ce sport au point de vue de la race et encouragent le plus possible ses dirigeants et pratiquants.

Je ne veux faire à personne nulle peine, même légère, mais je forme le vœu que, chez nous, ce pays magnifique qui a tant de ressort – et il l'a prouvé – ceux qui président aux destinées du sport comprennent l'importance des poids et haltères et nous aident de toutes leurs forces.

Un pays chez lequel toutes les Nations sont venues chercher leurs inspirations, un pays qui a possédé un Rigoulot, phénomène incontesté de la force, se doit de rester à la hauteur de sa tâche et de maintenir dans le monde son renom et son prestige.

Jean DAME.

LE CHAMPIONNAT D'ALSACE PAR ÉQUIPES

En vue de donner plus d'attrait au sport haltérophile et pour diffuser dans la mesure du possible la pratique de ce sport, le Comité d'Alsace des Poids et Haltères fait disputer chaque année des matches pour le Championnat d'Alsace par équipes. Ce procédé obligera les athlètes de nos diverses sociétés affiliées à se rencontrer le plus souvent possible ce qui leur permettra d'améliorer leurs performances. Pour donner l'occasion à tous les clubs de prendre part à ce championnat, les matches ne se font pas par catégories, mais par des équipes se composant de 6 athlètes chacune et dont le poids des corps sera déduit du poids total réalisé par chaque équipe. C'est ainsi que dans une équipe de ce championnat peuvent figurer 2 ou 3 athlètes de la même catégorie, mais ce sera toujours le poids totalisé par les 6 athlètes dans les 3 mouvements olympiques après déduction du poids de corps de l'équipe qui comptera comme résultat définitif. Le classement des matches sera homologué de la façon suivante :

- Équipe gagnante : 2 points.
- Équipe perdante : 0 point.

Voici les résultats des premières rencontres de ce championnat qui a commencé le 1^{er} novembre et auquel participeront 7 sociétés, c'est-à-dire 7 équipes en matches aller et retour.

1^{er} tour

- S.A. Mulhouse bat S.A. Kœnigshoffen par 1.037 kg contre 868 kg.
- S.A. Strasbourgeoise bat S.A. Eichenkranz par 1.048 k 500 contre 940 kg.
- A.S.P.T.T. bat Energie Haguenau par forfait Haguenau.

II^e tour

- S.A. Sélestat bat S.A. Kœnigshoffen par 1.163 k 500 contre 809 k 500.
- A.S.P.T.T. bat S.A. Neudorf 950 kg contre 932 k 500.
- S.A. Energie Haguenau bat S.A. Strasbourgeoise 1.140 k 500 contre 1.134 k 500.

III^e tour

- S.A. Sélestat bat S.A. Mulhouse 1.201 k 500 contre 1.009 kg.
- S.A. Energie Haguenau bat S.A. Eichenkranz 1.037 kg contre 932 kg.
- S.A. Strasbourgeoise bat A.S.P.T.T. 1004 k 500 contre 894 k 500.

Un tableau indiquant le classement des sociétés participantes sera publié à la fin des matches aller.

GRENOBLE (1.262 kg 500) PREND SA REVANCHE SUR SAINT-ETIENNE (1.185 kg)

Peu de monde, le 16 février, au Gymnase municipal de Grenoble, où se déroulait le match revanche Grenoble-St-Etienne, qui se disputait sans distinction de catégorie, par équipe de 5 tireurs, dans les trois mouvements : développé, arraché et épaulé jeté.

C'est fort dommage, car ce sport est tout aussi spectaculaire que certains autres mieux cotés.

Si le lourd Stakowicz (83 kg) réussit le plus beau total, nous devons féliciter le léger

Hadrys (62 kg) qui arriva à 260 kg, ce qui constitue la meilleure performance grenobloise, dominant d'ailleurs, avec 80 kg, tous les concurrents dans le développé.

Signalons le bel épaulé-jeté de 107 k 500 réalisé par Desbiolles.

Arbitres : MM. Martin, de Saint-Etienne ; Lomet, de Grenoble.

RÉSULTATS

	D.	Ar.	Ep.-j.	Tot.
<i>Grenoble</i>				
Collonge	77,5	80,-	100,-	257,5
Desbiolles	72,5	77,5	107,5	257,5
Gervasy	70,-	70,-	100,-	240,-
Dunand	75,-	77,5	95,-	247,5
Hadrys (65).....	80,-	77,5	102,5	260,-
				1262,5.
<i>St-Etienne</i>				
Stakovic	77,5	80,-	110,-	267,5.
Caillet	75,-	85,-	105,-	265.
Colizza	62,5	65,-	95,-	222,5.
Delhorme	67,5	60,-	77,5	205.
Brive	62,5	67,5	95,-	225.
				1185.



RAPPORT DE M. FIRMIN, de l'Institut National des Sports, sur LE MATCH FRANCE - AUTRICHE

En poids et haltères à Vienne, l'équipe de France a fait match nul avec l'Autriche 3 victoires à 3. L'absence de Ferrari fut un lourd handicap dans ce résultat qui n'est pas des plus flatteurs, car nous avons présent à la mémoire le classement de l'Autriche aux derniers championnats du Monde. Il ne fut pas éblouissant.

Cependant malgré cette absence, l'équipe de France aurait dû remporter une victoire plus nette.

Du fait que la rencontre se déroulait en pays étranger, les athlètes français eurent à subir le chauvinisme du public et la partialité des arbitres autrichiens.

En effet la question de l'arbitrage est encore une fois de plus à étudier – et plus particulièrement dans le développé à deux bras.

A mon avis deux solutions doivent être envisagées.

Provoquer une réunion internationale des arbitres qui mettraient définitivement les règlements au point. C'est une solution qui serait excellente si toutefois tous les arbitres étrangers observaient strictement les dits règlements. Malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Le meilleur exemple, je l'ai eu au cours de ce France-Autriche. Richter, le poids plume autrichien, ayant touché le sol avec le genou dans la fente au cours de l'arraché à deux bras, le mouvement fut déclaré bon par les arbitres autrichiens et essai par l'arbitre français.

La deuxième solution serait de laisser plus de latitude aux athlètes français, pour l'exécution des divers mouvements et principalement au développé.

En France la majorité des haltérophiles travaillent correctement du fait que l'arbitrage est sévère et quelquefois trop. (↗ p/6)

En match international ils se laissent distancer car ils n'ont pas appris à travailler à la « manière internationale ».

C'est ainsi que j'ai vu plusieurs athlètes autrichiens, notamment Vojtech. Stiboreck, Haller jeter véritablement leur barre au cours du développé.

Voyons les résultats techniques.

Dans la catégorie coq, le jeune Moulins fut battu de peu (5 kg). Malheureusement son dernier essai de l'épaulé-jeté avec 112 k 500 fut essai, ce qui lui aurait donné la victoire, et battait le record de France de 6 kg. Cet athlète a vraiment la classe internationale et d'ici peu il pourra s'approprier tous les records de France de sa catégorie. Son adversaire Vojtech, sera très dangereux s'il peut se maintenir dans les poids coqs – car son véritable poids est 60 kg, c'est-à-dire plume. Vojtech n'a que 20 ans.

Baril, en plume, perdit une victoire par le mauvais arbitrage des Autrichiens. Mais Baril vieillit (42 ans). Il serait préférable de donner la chance à un jeune comme Héral.

Duverger, fut lui-même et ne s'employa jamais pour battre Rettenbacher, un athlète qui serait classé 2^e série en France. Duverger est aussi un vieil haltérophile et il y aurait intérêt à rajeunir les premiers plans de cette catégorie qui tiennent le flambeau depuis 15 ans.

Ma victoire sur l'ex-champion du monde Fritz Halter fut sans histoire. C'est le fait uniquement du triomphe de la jeunesse. Sur les trois mouvements olympiques j'ai réussi à prendre 17 kg 500 d'avance sans m'employer à fond.

Perquier, le poids mi-lourd français, quoique dans une forme médiocre, triompha facilement de l'Autrichien Pankl, avec 10 kg de plus.

Quant à Rouiller, ce fut lui qui fut le responsable du succès incomplet de l'équipe de France. Tirant bien au-dessous de ses performances normales, il ne put réaliser 132 k 500 au jeté, ce qui lui assurait la victoire, alors qu'à la sélection il avait jeté 140.

Néanmoins, de tous ces résultats techniques il ressort que les victoires françaises ont été acquises avec une avance considérable : Duverger (22 kg 500), Firmin (17 kg 500), Perquier (10 kg) alors que les victoires autrichiennes sont obtenues de justesse, Vojtech (5 kg), Richter (2 kg 500), Stiboreck (2 kg 500).

De ce fait l'équipe de France est tout de même vainqueur de ce match car elle totalise 1847 kg 500 contre 1807 kg 500 à l'Autriche.

Un match d'une telle importance aurait mérité une préparation beaucoup plus sérieuse. C'est pourquoi un stage d'une dizaine de jours à l'I.N.S. aurait peut-être contribué à améliorer la force de certains de nos représentants et aurait créé une bonne ambiance dans l'équipe.

De l'organisation de la rencontre il n'y a rien à dire, sinon qu'elle fut impeccable.

La réception également fut des plus réussies mais on le doit surtout au gouvernement militaire français d'occupation, qui se chargea de presque tout.

Le public ne fut pas sportif du tout à mon avis, fit montre du chauvinisme le plus parfait et manifesta à grands renforts de coups de sifflets et trépignements de pieds à l'annonce des victoires françaises.

Public d'ailleurs très différent du nôtre, plus conquis à la cause haltérophile et plus connaisseur.

L'haltérophilie est en Autriche le sport n° 1 qui jouit de l'estime de tous et qui n'est pas réservé à une certaine classe de la société comme on a trop tendance à le faire dans certains pays et plus particulièrement en France.

FRANCE - Autriche Résultats techniques

<i>Poids Coqs :</i>	kg.			
Vojtech (A.) :	80	80	105=	265
Moulins (F.) :	75	80	105=	260

<i>Poids Plumes :</i>				
Richter (A.) :	80	92,5	120 ...=	292,5
Baril (F.) :	77,5	95	117,5 . =	290

<i>Poids Légers :</i>				
Duverger (F.) :	90	95	120=	305
Rettenbacher (A.) :	82,5	85	110 .. =	277,5.

<i>Poids Moyens :</i>				
Firmin (F.) :	95	102,5	130 ...=	327,5
Haller (A.) :	90	100	120=	310

<i>Poids Mi-Lourds :</i>				
Perquier (F.) :	100	110	130=	340
Pankl (A.) :	90	102,5	137,5 . =	330

<i>Poids Lourds :</i>				
Stiboreck (A.) :	85	105	137,5 =	327,5
Roulier (F.) :	90	105	130=	325

MATCH NUL 3 victoires pour chaque Nation.

<i>Total des kilos enlevés :</i>		
France	1.847,500	
Autriche	1.807,500	

Je n'ai pas voulu commenter le premier ce match, mais je me réserve de le faire dans le prochain Bulletin.

G. FIRMIN.

ERRATUM à la liste des Comités Régionaux

Comité de Normandie : 27, rue Jeanne-d'Arc, à Rouen. Secrétaire : M. Mauduit.

NOS JOIES

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de :

Marcel Piou, fils de notre Président du Comité Anjou-Bretagne avec Madeleine Daguin.

André Davène, fils de notre recordman de la volée à gauche (poids lourd), excellent propagandiste de notre sport, avec Denise Bréban.

Tous nos vœux de bonheur aux futurs époux.

RÉUNION DU CONSEIL du 29 Janvier 1947

Présents : MM. Harasse, Jean Dame, Heilès, Gouleau, Morin.

Excusés : MM. Rocca, Hue, Cantalice, Verdier, Dumoulin.

Présidence de M. Harasse, Président de la F.F.P.H.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion. Il est adopté à l'unanimité.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes

- ✓ N° 3.014 : Association Sportive de la Police de Nice.
- ✓ N° 3.015 : Avenir de Brest.
- ✓ N° 3.016 : Club Français du Raffinage du Peyrouzet.
- ✓ N° 3.017 : Salle d'Armes Championnat de Valence.
- ✓ N° 3.018 : Stade Municipal de Petite-Synthe (Nord).
- ✓ N° 3.019 : Union Tourquennoise.

Critérium National. - Étant donné les frais élevés que nécessite l'installation d'un ring au Gymnase Municipal Voltaire, il sera demandé à l'Union Sportive Métropolitaine des Transports et au Groupement Sportif et Artistique de la C.P.D.E. s'il est possible à l'un ou l'autre Club de louer à la F.F.P.H. sa salle de réunions sportives pour la date du 23 février.

France-Autriche. - Le Président donne au Conseil le compte rendu du match France-Autriche qui s'est disputé à Vienne le 23 janvier et s'est terminé par un match nul : 3 à 3.

Il met le Conseil au courant de la correspondance échangée entre la F.F.P.H. et l'athlète Ferrari, au sujet de la participation de celui-ci à la rencontre France-Autriche. Lecture est donnée de la réponse faite par le Président à Ferrari. Le Conseil approuve à l'unanimité.

France-Angleterre. - Lecture d'une lettre de la Fédération Anglaise de Poids et Haltères proposant la date du 6 avril pour le match retour France-Angleterre.

Cette date coïncidant avec celle des Championnats de France ne peut être retenue. Il sera proposé à la Fédération anglaise le 26 avril.

La rencontre aura lieu soit à Rouen, soit à Nantes.

Communications diverses et correspondance. - Lettre de la F.S.G.T. au sujet de textes parus le 5 décembre 1946 sur le Statut du Sport.

Il lui sera répondu conformément aux indications données par le Conseil d'Administration.

Le Conseil décide que le Secrétaire Général pourra se faire rembourser ses frais de représentation au cours de ses démarches intéressant la F.F.P.H.

Lettre de M. Costes Gustave. - Le Conseil est d'accord avec M. Costes quant à l'idéal sportif qu'il a toujours défendu ; mais aucun protocole n'existant avec la F.S.G.T. elle ne peut accepter l'affiliation d'un club multisports. Le Conseil demande à M. Costes de bien vouloir fonder un club indépendant.

Lettre du Docteur Rochu-Méry concernant le contrôle médical de la F.F.P.H.

Lettre du C.N.S. invitant les fédérations sportives à appliquer le tarif de baisse de 5 % sur toutes les manifestations sportives et prévue pour le mois de mars à 10 %.

Sur proposition de l'Île-de-France le Conseil entérine la décision prise par ce Comité : un blâme à l'athlète Obin, de l'U.S. Métro.

La séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire de séance :
MORIN.

« ALLEN »

Fabricant d'articles
pour tous sports.

42, RUE ETIENNE-MARCEL

PARIS-2° - Tél. Louvre 14.19.

Fournisseurs
de l'Équipe de France

FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE 9, avenue des Gobelins, Paris-13^e NATIONS AFFILIÉES

1. *Argentine*. - Federación Argentina de Pesas, M. Eduardo Monticelli, secrétaire, Bartolomé Mitre 1153, Buenos-Aires.

2. *Australie*. - M. Georges Him, secrétaire Association des Poids et Haltères Amateurs, 50, Gertrude Street Fitzroy, n° 6, Victoria (Australie).

3. *Autriche*. - M. Dvoracek, président Österreichischer Arbeiter, Kratsportverband Zelinkagasse 10/9, Vienne (Autriche).

4. *Belgique*. - M. Pierre Makar, 14, rue Saint-Léonard, Liège (Belgique).

5. *Danemark*. - Fédération Haltérophile Danoise, M. Knud Jansen, président, Værnedamsvej 13 a, Copenhague (Danemark).

6. *Egypte*. - M. Fayek Kairy, Secrétaire Général Fédération Égyptienne des Poids et Haltères, 37, rue Abdino, Le Caire (Égypte).

7. *Finlande*. - M. le Président Siromen Paimionstoliitto Simonkatu 12, Helsinki (Finlande).

8. *France*. M. le Président, Fédération Française de Poids et Haltères, 35, rue Tronchet, Paris (8^e).

9. *Grande-Bretagne*. - M. Oscar State, British Amateur Weight-Lifter Association, 6 B. King Street, Twickenham, Middlesex.

10. *Hollande*. - M. Dh. H. Bernsen, Président Nederlandsche Krachtsportbund 12 Muuseumplein, Amsterdam (Hollande).

10 bis. *Inde*. - M. Mony, Secrétaire Indian Weight Lifting Fédération, 8, Mohine Mohan Road, Calcutta (Inde).

11. *Italie*. - M. Giorgio Guibilo, Président Fédération Italiana Atletica Pesante, Stadio Nazionale, Rome (Italie).

12. *Liban*. - Fédération Libanaise Omnisport, 21, rue des Français, Beyrouth (Liban).

13. *Luxembourg*. - M. Comès, Président Fédération Luxembourgeoise des Poids et Haltères, avenue du Bois, Luxembourg.

14. *Norvège*. - M. Olaf Hansen, Président Norgs Voktlifterforbund Dunkersgt 3, Oslo (Norvège).

15. *Suède*. - M. Oscar Bjorklund, Président Svenska Eyngdlyftnings Forbundet, Stockholm (Suède).

16. *Suisse*. - Association Suisse de Football et d'Athlétisme Badenstr 2, Zurich (Suisse).

17. *Tchécoslovaquie*. - M. Fr. Mensik Ceskoslovensky Svaz Tczke Athletiky Budecska 22, Prague XII 933 (Tchécoslovaquie).

18. *U.S.A.* - M. Daniel Ferris Woolworth Building 233 Broadway, New-York 7 N Y (U.S.A.).

19. *U.R.S.S.* - M. Pouchkov Vsecoiouzni Komitete Sporta Skatertni n° 4, Moscou (U.R.S.S.).

LISTE DES RECORDS DU MONDE (1- 2-47)

Arraché à droite :

Plumes	Baril (France).....	76 k	28-10-1935
Légers	Haas (Allemagne).....	85 k	21-12-1930
Moyens	Lachmann (Allemagne).....	92 k 5	16-12-1934
Mi-Lourds	Halla (Autriche).....	95 k	13- 7-1935
Lourds	Rigoulot (France).....	101 k	22- 2-1925

Arraché à gauche :

Plumes	Schweiger (Autriche).....	75 k	24- 6-1933
Léger	Schweiger (Autriche).....	82 k 5	24- 8-1936
Moyens	Huttner (Autriche).....	87 k	11- 1-1936
Mi-Lourds	Gietl (Allemagne).....	90 k	24- 6-1933
Lourds	Ambarzonian (U.R.S.S.).....	96 k	25-10-1946

Épaulé et jeté à droite :

Plumes	Rosinek (Autriche).....	92 k 5	25- 7-1926
Légers	Haas (Allemagne).....	107 k 5	30-11-1926
Moyens	Haas (Allemagne).....	112 k 5	24- 6-1928
Mi-Lourds	Hunenberger (Suisse).....	107 k 5	23- 7-1924
Lourds	Brunstedt (Suède).....	114 k 5	2-12-1945

Épaulé et jeté à gauche :

Plumes	Rosinek (Autriche).....	84 k	18- 3-1926
Légers	Jaquenoud (Suisse).....	92 k 5	1-11-1925
Moyens	Buhrer (Allemagne).....	100 k	1-11-1931
Mi-Lourds	Bierwirth (Allemagne).....	100 k	15-11-1931
Lourds	Jaegle (Allemagne).....	107 k	20- 1-1935

Développé à deux bras :

Plumes	Juitsu Nan (Japon).....	105 k	2-11-1939
Légers	Fein (Autriche).....	108 k 5	29- 8-1937
Moyens	Touny (Égypte).....	117 k 5	5- 8-1936
Mi-Lourds	Novac (U.R.S.S.).....	130 k	25-10-1946
Lourds	Manger (Allemagne).....	145 k	15- 7-1939

Arraché à deux bras :

Plumes	Juitsu Nan (Japon).....	102 k 5	2-11-1939
Légers	Chams (Égypte).....	116 k 5	3- 6-1939
Moyens	Touny (Égypte).....	122 k	16- 6-1938
Mi-Lourds	Novac (U.R.S.S.).....	130 k	19-10-1946
Lourds	Davis (U.S.A.).....	137 k 5	19-10-1946

Épaulé et jeté à deux bras :

Plumes	Fayad (Égypte).....	131 k	25-10-1946
Légers	Chams (Égypte).....	153 k 5	3- 6-1939
Moyens	Ferrari France).....	156 k 5	29- 4-1945
Mi-Lourds	Ferrari (France).....	189 k	1-12-1945
Lourds	Koutzenko (U.R.S.S.).....	171 k	25-10-1 946

LE PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1946-47

Par suite d'omissions dans l'enregistrement des résultats du Comité de l'Île-de-France, le Classement du Premier Pas Haltérophile (Catégorie Plus de 20 ans, doit être modifié comme suit :

POIDS MOYENS :

1. Vassilian	75,-	Société Athlétique d'Enghien	190,-
2. Houchot	75,-	Stade Auxerrois	180,-
3. Moreau	68,5	Cercle Culturiste Libournaise	175,-
4. Cosman	71,-	Salle Junqua	175,-
5. Mouroux	72,-	Sainte-Geneviève-des-Bois	170,-
6. Floch	73,6	La Brestoise	170,-
7. Lenore	75,-	Indépendant Paris	170,-
8. Beauvalet	75,-	S. A. Montmartroise	167,500
9. Bouguen	73,5	La Brestoise	165,-
10. Beignet	75,-	A.S. Amicale	162,500
11. Micolet	71,-	Ind. Vaulx-en-Velin	160,-
11. Girard	71,-	H.C. Grenoble	160,-
13. Simonet	71,7	C.A. Nantais	160,-
14. Enjalbert	74,-	Ind. Millau	160,-
15. Bertrand	68,1	Française de Lyon	157,500
16. Michel	75,-	S.G. Angers	157,500
17. Muller	71,-	Ind. Aurignac	152,500
18. Burlet	72,5	Ind. Jallieu	152,500
19. Maube	75,-	U.S. Stade St-Gaudinois	152,500
20. Ballofer	69,-	Ind. Vaulx-en-Velin	150,-
21. Douillard	69,8	Ind. Angers	150,-
22. Bertin	71,2	A.S.-Sapeurs-Pompiers Lyon	150,-
23. Mermillon	74,4	A.S.-Sapeurs-Pompiers Lyon	150,-
24. Roudant	75,-	La Brestoise	150,-
25. Ballionnet	74,7	A.S.-Sapeurs-Pompiers Lyon	147,500
26. Nicol	70,-	Ind. Brest	145,-
27. Mendive	72,-	Toulouse Olympique	145,-
28. Piccone	74,-	H.C. Marseille	145,-
29. Savaud	67,9	Gauloise de Vaise	140,-
30. Avenel	72,-	A.S. Augustin Normand	137,500
31. Vigliano	75,-	Ind. Montrouge	137,500
32. Caron	72,-	H.C. Quévillais	135,-
32. Perrais	72,-	Ind. St-Nazaire	135,-
32. Begin	72,-	A.S. Augustin Normand	135,-
35. Salvodelli	71,-	H.C. Grenoble	132,500
36. Lacombe	68,-	Ind. Aurignac	130,-
37. Malcorvant	72,-	Ind. St-Nazaire	130,-

38. Cianti	72,5	H.C. Marseille	127,500
39. Juan	70,-	L'Oranaise	125,-
40. Lesage	71,-	H.C. Quévillais	125,-
41. Mermoz	75,-	H.C. Grenoble	125,-
41. Rosier	75,-	S. A. Montmartroise	125,-
43. Letellier	74,-	H.C. Quévillais	122,500
44. Dupel	71,-	H.C. Rouen	115,-
45. Gérin	74,-	H.C. Grenoble	115,-

POIDS MI-LOURDS :

1. Juge	78,-	H.C. Marseille	177,500
2. Leconte	78,-	Toulouse H. C.	177,500
9. Carrière	80,-	Ind. Angers	177,500
4. Renard	82,5	C.A. La Varenne	175,-
5. Durand	76,6	Gauloise de Vaise	172,500
6. Caron	82,5	Ind. Montrouge	172,500
6. Paupe	82,5	Stade Auxerrois	172,500
8. Demet	76,-	H.C. Compiégnois	165,-
9. Vieulles	77,-	Ind. Montrouge	165,-
10. Bidant	78,4	Ind. Brest	165,-
11. Sadé	80,-	A.S. Augustin Normand	165,-
12. Munillat	76,-	Vaillante-de Vertou	162,500
13. Meynier	78,5	A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon	162,500
14. Pilard	79,-	S.C. Angers	162,500
15. Castex	80,-	Ind. Aurignac	157,500
16. Volait	79,-	H.C. Grenoble	155,-
17. Boussion	81,-	S.G. Angers	155,-
18. Pradourat	79,-	H.C. Grenoble	145,-
19. Dias	81,4	Gauloise de Vaise	142,500
20. Delaton	82,5	S.A. Montmartroise	142,500
21. Sansverino	77,-	H.C. Grenoble	140,-
22. Raymondi	78,-	H.C. Grenoble	135,-
23. Picollet	77,-	Française de Lyon	127,500

POIDS LOURDS :

1. Arène	84,5	Société Hyéroise	167,500
2. Queyroux	90,-	Ste-Geneviève-des-Bois	162,500
3. Meynaud	84,5	H.C. Grenoble	155,-

COMITE RÉGIONAL D'ALSACE Records d'Alsace (Décembre 1946)

Arraché à droite :

	Établi en
Poids Coq :	Kracher M. (S.A. Sélestat)..... 50 1943
Poids Plume :	Walter L. (S. A. Mulhouse)..... 65 1937
Poids Léger :	Fritsch M. (S.A. Kœnigshoffen) 77,5 1933
Poids Moyen :	Eger Lucien (S.A. Mulhouse)..... 80 1930
Poids Mi-lourd :	Schimmeyer René (S.A. Sélestat)..... 82,5 1938
Poids Lourd :	Siegel Ern. (S.A. Strasbourgeoise)..... 92 1939

Arraché à gauche :

Poids Coq :	Kracher M. (S.A. Sélestat)..... 57,5 1943
Poids Plume :	Hollander Émile (S.A. Mulhouse) 62,5 1935
Poids Léger :	Prévot Georges (S.A. Mulhouse)..... 70,5 1937
Poids Moyen :	Deussner R. (S.A. Strasbourgeoise)..... 77,5 1932
Poids Mi-lourd :	Deussner R. (S.A. Strasbourgeoise)..... 83,5 1932
Poids Lourd :	Coelsch Paul (S.A. Sélestat)..... 80 1934

Développé à deux bras :

	Établi en
Poids Coq :	Cempin Marcel (S.A. Mulhouse)..... 77,5 1941
Poids Plume :	Kracher M. (S.A. Sélestat)..... 75 1946
Poids Léger :	Petrequin Roger (S.A. Mulhouse) 88 1934
Poids Moyen :	Eger Lucien (S.A. Mulhouse)..... 92,5 1930
Poids Mi-lourd :	Eger Lucien (S.A. Mulhouse)..... 96,5 1933
Poids Lourd :	Freys Albert (S.A. Mulhouse) 95 1928

Arraché à deux bras

Poids Coq :	Wéber (S.A. Sélestat) 67,5 1946
Poids Plume :	Walter Léon (S.A. Mulhouse)..... 82,5 1936
Poids Léger :	Fritsch M. (S.A. Kœnigshoffen)..... 99,5 1936
Poids Moyen :	Eger Lucien (S.A. Mulhouse)..... 100 1930
Poids Mi-lourd :	Eger Lucien (S.A. Mulhouse)..... 102,5 1934
Poids Lourd :	Siegel E. (S.A. Strasbourgeoise)..... 111,5 1942

Épaulé et jeté à deux bras :

	Établi en
Poids Coq :	Wéber (S.A. Sélestat)..... 90 1946
Poids Plume :	Hollander Em. (S.A. Mulhouse) 104 1931
Poids Léger :	Prévot G. (S.A. Mulhouse)..... 117,5 1934
Poids Moyen :	Eger Lucien (S.A. Mulhouse)..... 131 1933
Poids Mi-lourd :	Eger Lucien (S.A. Mulhouse)..... 136,5 1933
Poids Lourd :	Siegel Ern. (S.A. Strasbourgeoise)..... 140 1941

L'HALTÉROPHILE
MODERNE2^e ANNÉE. – N° 11organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
– CHAQUE MOIS –DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION9, Av. des Gobelins, PARIS-V^e
Téléphone Port Royal 16-17Abonnement : 120 fr.
100 fr. pour les Clubs affiliésChèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.

Barres à Disques

« OLYMPIQUES »

BARDOU

FILS ET Cie

12, Bd de Sébastopol, Paris-IV

Tél. Turbigo 63-10 +

Fournisseur de la F. F. P. H.

Le Gérant : Jean DAME.

Impr. H. et G. 20, r. Gerbert, Paris.

1^{er} trimestre 1947

VIGNIER

Joaillier - Fabricant

45, RUE DE RICHELIEU, 45
PARIS (1^{er})

Tél : Ric. 48-35

BAGUES - CLIPS

DIAMANTS - PERLES

BULLETIN MENSUEL

MARS 1947 N° 12

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Souvenirs sur Ernest Berr, par Henri CLERGET et Raymond BLOCH.....	2
Règlement du Championnat de France Juniors et Seniors.....	3
Commentaires sur le soulevé de terre, par DUCHATEAU	3
Liste des engagés du Championnat de France 1947	4
Résumé de la vie de notre Président, par Jean DAME.....	5
Match France-Angleterre,	6
Résultats du Critérium National 1947	7
Résultats du Championnat du Lyonnais (2 ^{me} série).....	8



LA GRANDE FAMILLE HALTÉRO-
PHILE EST EN JOIE, NOTRE CHER
PRÉSIDENT CAMILLE HARASSE
VIENT D'ÊTRE ÉLEVÉ AU GRADE
D'OFFICIER DE LA LÉGION
D'HONNEUR

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

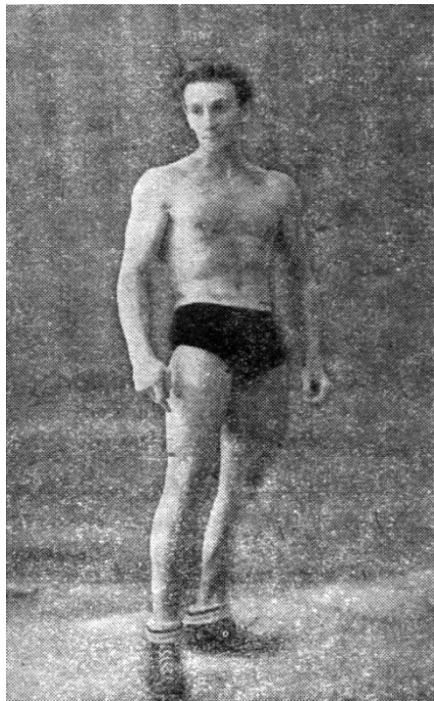
Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).

HEBDO SPORTS, Nancy, 3-2-1947.

Avec Ernest BERR

Le CLUB HALTÉROPHILE REYLAND possédait un athlète valeureux doublé d'un Président débordant d'activité ...

Aujourd'hui, ses amis ont perdu tout espoir de le revoir un jour...



Ernest BERR

Président du Comité de Lorraine.

Nous étions quelques uns à espérer encore. Pour nous Ernest Berr reviendrait.

Nous le retrouverons tout aussi dynamique prêt à redonner au sport haltérophile lorrain sa place d'avant-guerre. Une place de choix. Nous ne pouvions croire en la disparition à jamais de ce bel athlète, arrêté par les Allemands un matin de 1944 et emmené Outre-Rhin parce qu'il avait le seul tort _ c'est du moins ce que lui reprochait l'occupant _ d'être de religion israélite. Oui nous espérions. En dépit de toute vraisemblance. Mais nous pensions que ce garçon en pleine force de l'âge avait été à même de résister au régime inhumain des camps de concentration.

Au lendemain de la libération un rapatrié de passage à Nancy, prétendait l'avoir vu de ses yeux vu, en Allemagne, prêt à rentrer. Les jours passèrent puis les mois, deux années, sans qu'Ernest Berr ne revienne parmi nous.

Pourtant, nous persistions à croire en son retour.

Hélas ! Il faut nous rendre à l'évidence. Notre ami n'est plus. Selon une lettre officielle reçue ces temps derniers par sa famille, Ernest Berr, après avoir dû travailler en Haute-Silésie, dans une usine du genre Pont-à-Mousson, s'anémia.

C'est alors que ses géoliers l'envoyèrent au camp de Mauthausen où il devait y mourir d'épuisement.

Tous ceux qui de près ou de loin connaissaient Berr auront pour lui un souvenir ému. Charitable, il ne comptait plus les malheureux auxquels il était venu en aide. A leur profit, il organisa de nombreuses réunions de bienfaisance.

Tout jeune — 25 ans au plus — Ernest Berr, adepte de la culture physique, avait pris en main, en 1936, la direction du Club Athlétique Vasseur. Grâce à son dynamisme ce Club ne tardait pas à connaître une vogue extraordinaire.

Puis, avec Mr Colin, président actuel Berr permit au Club Haltérophile Reyland de s'imposer non seulement dans la région, mais également dans le cadre National. Manieur de fonte lui-même, Berr parvenait régulièrement chaque année aux finales des Championnats de France poids légers, accompagné de ses camarades Ferry (coq), Haly (moyen) et Thouvenin (mi-lourd).

On le vit bientôt à la tête du Comité de Lorraine où président remarquable d'activité il contribua à la prospérité d'autres clubs que le sien : Sarreguemines, Rombas, Toul, Pompay, Jœuf, Neuves-Maisons, entre autres.

La guerre, malheureusement allait le freiner dans son élan, mais non le stopper. A son début du moins.

Démobilisé en juillet 1940 Ernest Berr continua en effet d'apporter son appui au C.H.R. et d'organiser maintes réunions. Mais bientôt il lui fallait cesser toute activité.

Ses amis lui conseillèrent alors de quitter Nancy. Il ne put s'y résoudre. On connaît la suite tragique de son histoire : avec son épouse chérie et son petit Alain (2 ans), Ernest Berr allait figurer sur la liste trop longue des victimes de la barbarie nazie.

Henry CLERGET.

SOUVENIRS SUR Ernest BERR

Ernest BERR naquit à Toul (M-et-M.) en Septembre 1912. Fixé à Nancy depuis 1919, il devait rester dans cette ville jusqu'à sa fin tragique. C'était un enfant fragile, si fragile que ses camarades l'appelaient par dérision « le petit beurre ». Mortifié, mais doué déjà de cette volonté souriante qui le caractérisait, il se développa par tous les moyens, et surtout en faisant énormément de culture physique.

C'est à l'Amicale Jules Ferry, de Nancy, où il était culturiste assidu qu'il rencontra la fonte. Elle devait l'attirer irrésistiblement.

Il connut Gardechaux, son premier mentor, qui lui fit faire de gros progrès en lui donnant cette pureté de style remarquable qui lui permit de compenser son manque de puissance d'alors. Son service militaire à Saint-Avoid lui fit rencontrer les athlètes de Sarreguemines (Mager, et

surtout son grand rival lorrain Schneider). Enthousiaste et dynamique, il rassembla des éléments épars à Nancy, au Club Athlétique Vasseur, dont il devint président.

Toujours sur la brèche avec ses premiers compagnons Ferry et Thouvenin, il assura à ce club une fortune prodigieuse. Bien instruit de l'importance de la culture physique, il lui réservait une très grande place à l'entraînement, les jeunes n'étant autorisés à pratiquer les Poids que quand leur développement physique était assez achevé, et pour des séances très courtes, peu poussées. Les deux séances hebdomadaires au gymnase Municipal, sous la direction de Mr François, moniteur compétant et dévoué, sont mémorables. Les athlètes déjà confirmés avaient leur natte à côté de celle des tout jeunes, unis dans une discipline rigoureuse mais facilement consentie à l'excellent camarade que fut toujours Ernest Berr.

Il eût aimé faire de son club une société omnisports, pensant surtout faire pratiquer l'athlétisme en été et la préparation militaire. Après certains succès, en lutte notamment (le catcheur Drapp est un ancien du club) il comprit qu'il serait dépassé et que le caractère strictement amateur du sport haltérophile risquait de ne pouvoir s'accommoder de certaines tentations. Avec ses fidèles de toujours, il créa alors le Cercle Haltérophile Reyland qui continua à glaner les succès en Lorraine et amena souvent ses meilleurs éléments aux Championnats de France (Ferry, Berr, Haly, Thouvenin).

Berr fut un propagandiste remarquable tant pour son club que pour le Comité de Lorraine, dont il fut un très estimé malgré son jeune âge. Il n'hésita pas à faire venir à Nancy l'équipe olympique 36 et Rolet y fit une causerie très goûtée. La Lorraine rencontra l'Alsace, la Champagne, le Luxembourg, la Suisse, d'autres encore ... souvent avec succès. Il y eut dans les quartiers les plus lointains et dans de modestes salles de banlieue des rencontres exhibitions qui amenèrent toujours plus de jeunes à l'entraînement et plus de spectateurs aux compétitions. Les petites villes de Lorraine furent systématiquement visitées et plusieurs créèrent de nouveaux clubs. Secondé par sa phalange de « mordus » où Colin (actuel successeur de Berr) l'épaulait avec enthousiasme et dévouement, il put donner à la Fonte un essor sans précédent en Lorraine. Inutile de dire qui fournissait les fonds nécessaires à ces manifestations : chez lui l'animateur et l'athlète se doublaient du mécène, un mécène toujours modeste et fuyant toute publicité.

La guerre ne fit qu'interrompre son activité, qu'il reprit en 1940 dès sa démobilisation. Malgré le danger qu'il courait (Berr était israélite), il ne put se résoudre à écouter ses amis qui l'exhortaient à se mettre en sûreté. Il prétendait n'avoir rien à se reprocher et sa droiture innée se refusait à croire à la barbarie nazie systématique. Un matin de Mars 1944, au petit jour la Gestapo le tira du lit. Avec lui, sa femme, son petit Alain âgé de 22 mois, ses vieux parents, tous à peine habillés durent prendre le chemin du camp d'Écrouves, près

de Toul. Ses lettres d'alors révélèrent sa grandeur d'âme, son courage tranquille, sa confiance aussi dans les destinées de son pays. Six semaines plus tard, Rolet reçut de lui, de Drancy, quelques mots encore confiants. Ce fut son dernier message. Le sort de sa famille rejoignit à Auschwitz celui des millions d'autres victimes de la sauvagerie teutonne. Lui-même fut jugé sans doute encore « utilisable » puisqu'on a retrouvé sa trace dans un Kommando de métallurgistes à Sosnovice (Pologne) où le chagrin, les privations et les mauvais traitements eurent finalement raison de lui. Son dernier voyage l'amena aux fours crématoires de Mauthausen.

Et aujourd'hui, tous les haltérophiles de France, sa « Grande Famille » où il ne comptait que des amis et à qui il avait tout donné de lui-même, pleurent un animateur prodigieux et un camarade inoubliable. Son souvenir demeurera dans le cœur de tous ceux qui l'ont approché, dans le Sport et en dehors du Sport.

Raymond BLOCH

RÈGLEMENT DU 26^e CHAMPIONNAT DE FRANCE (SENIORS) ET 9^e (JUNIORS)

Les 26^e Championnats de France Seniors et le 9^e Championnats de France Juniors seront organisés par la Fédération Française de Poids et Haltères, le Dimanche 6 Avril 1947, matin et après-midi — au Gymnase Municipal Voltaire, 2 Rue Japy, Paris.

Ils sont réservés aux athlètes amateurs de Nationalité Française.

Seuls seront admis à prendre part au Championnat de France Juniors les jeunes gens n'atteignant pas 21 ans révolus au 31 Décembre 1946. Ils devront produire une autorisation écrite des parents ou tuteurs et une pièce justificative de nationalité et de naissance.

Tout engagé devra appartenir à une société affiliée à la F.F.P.H.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT. — Seront qualifiés pour participer au Championnat de France Juniors et au Championnats de France Seniors les athlètes licenciés de la F.F.P.H. 1946-1947, ayant réalisé, au cours des éliminatoires régionales, les minima suivants sur les trois exercices olympiques (arraché à deux bras, développé à deux bras, épaulé-jeté à deux bras) :

Pour les Championnats de France Juniors :

- Poids coqs, 205 kg.
- Poids plumes, 235 kg.
- Poids légers, 255 kg.
- Poids moyens, 270 kg.
- Poids mi-lourds, 285 kg.
- Poids lourds, 295 kg.

Pour les Championnats de France Seniors :

- Poids coqs, 240 kg.
- Poids plumes, 265 kg.
- Poids légers, 290 kg.
- Poids moyens, 305 kg.
- Poids mi-lourds, 325 kg.
- Poids lourds, 355 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; toutefois, un athlète accusant un poids supérieur à celui de la catégorie pour laquelle il s'est engagé pourra concourir dans la catégorie supérieure à condition qu'il ait satisfait aux minima imposés pour cette dernière catégorie.

La clôture des engagements est fixée au 26 Mars 1947, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Chaque engagement, pour être valable, devra être adressé au siège social de la Fédération, 35, rue Tronchet, Paris.

Les mineurs participant aux Championnats de France Juniors et Seniors devront avoir 18 ans révolus.

Les moins de 20 ans devront être titulaires du certificat médical d'aptitude aux Sports.

Les athlètes qui ne satisferont pas à ces conditions, ainsi que ceux qui ne totaliseront pas, au cours de la finale, les minima exigés, ne seront en aucun cas indemnisés, ni remboursés de leurs frais de voyage.

FRAIS DE DÉPLACEMENT. — La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents qui totaliseront, au cours de la finale, les minimas imposés, et ceci dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement.

* Catégories des concurrents :

- Poids coqs : jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes : de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers : de 60 kg à 67 kg 500
- Poids moyens : de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds : de 75 kg à 82 kg 500
- Poids lourds : au-dessus de 82 kg 500

* Mouvements imposés :

1. Arraché à deux bras ;
2. Développé à deux bras ;
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

* Nombre d'essais :

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.P.H. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

PESAGE. — La formalité du pesage aura lieu le jour même des Championnats, au Gymnase Municipal Voltaire, à 8 heures pour les concurrents du Championnat de France Juniors dont les épreuves auront lieu le matin, de 10 heures à onze heures pour les concurrents du Championnat de France Seniors.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

MATÉRIEL. — Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue. — Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé, tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

TITRE DE CHAMPION. — Le titre de champion sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

PÉNALITÉS. — Sera disqualifié de la F.F.P.H. et ne pourra plus prendre part aux épreuves sous ses règlements :

Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Championnat ;

Tout concurrent abandonnant le Championnat pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

RÉCLAMATIONS. — Lorsqu'un concurrent se suppose le droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.P. qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.P.

RESPONSABILITÉS. — La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute responsabilité quand aux accidents qui pourraient survenir au cours des Championnats.

P.S. — Il est rappelé aux Présidents des Comités régionaux qu'ils sont responsables de l'engagement de leurs athlètes aux Championnats de France, c'est à dire que ceux-ci ne seront pas remboursés de leurs frais de déplacement s'ils ne réalisent pas, au cours de la finale nationale, les minima imposés.

**UNE MISE AU POINT AU SUJET
DU SOULÈVE DE TERRE
À UNE ET DEUX MAINS**

Rappelons que la barre à disques est le seul engin autorisé pour l'exécution des 7 mouvements officiellement reconnus par la Fédération Internationale Haltérophile qui, comme on le sait, sont :

- L'arraché à droite et à gauche.
- L'épaulé et jeté à droite et à gauche.
- Le développé à deux mains.
- L'arraché à deux mains.
- L'épaulé et jeté en barre à deux mains.

Les autres mouvements sont des exercices nationaux qui peuvent être exécutés suivant les règlements intérieurs de chaque pays. C'est ainsi que la volée, bel exercice qui n'est plus guère pratiqué aujourd'hui parce que les athlètes savent qu'il ne sera plus imposé dans les championnats, s'effectuait en France, en Italie et dans quelques autres pays en haltère court et dans d'autres en boulets surmontés d'une poignée fixe.

Ces règles ne sont pas modifiées actuellement dans chacun de ces pays.

Ayant entendu dire par beaucoup d'athlètes que le soulevé de terre n'était valable que s'il était exécuté en barre à disques, j'ai eu avec Gouleau et Jean Dame, le 24 mars 1946, un échange de vues très intéressant à ce sujet et nous sommes tombés tout à fait d'accord. Quelques erreurs se sont glissées dans la rédaction des conditions d'exécution du soulevé de terre à deux ou à un bras en barre (page 14 du Règlement et de la Description des mouvements de la F.F.P.H.) :

Le premier alinéa est le suivant :

« Le soulevé de terre s'exécutera avec une barre dont la longueur minimum sera de 1 m. 25 ».

Cet alinéa est à modifier de cette façon :

« Le soulevé de terre doit être exécuté avec une barre dont la longueur maximum ne doit pas dépasser 1 m. 50 entre les disques ou les boules ».

Il est bien évident que plus la barre est courte plus elle est raide et difficile à enlever, il n'est donc pas question de minimum de longueur, mais de maximum.

On a fixé à 1 m. 50 au maximum la longueur de la barre entre les disques ou les boules justement pour que la barre n'ait pas une élasticité exagérée.

Toutefois la barre à sphères ne pourra servir à l'établissement d'un nouveau record que si elle remplit les conditions requises par la F.F.P.H. ainsi qu'il est prescrit à la page n° 17 du même règlement sous la rubrique : « Renseignements généraux », c'est à dire que la hauteur de la partie inférieure de la barre comprise entre les disques ou les boules soit au maximum à 0 m. 211 du sol et que la barre ait un diamètre minimum de 28 millimètres à l'endroit de la prise des mains. Si le diamètre de la barre dépasse 28 millimètres l'exercice serait naturellement valable car plus la barre est grosse plus l'exercice est difficile à exécuter.

Finalement il y a lieu d'annuler les autres alinéas qui décrivent plutôt un développé qu'un soulevé de terre, le dernier stipule en effet : « Même règlement que pour le développé à deux bras ».

Ces deux mouvements n'ont en effet aucun point commun sinon l'emploi exclusif de la force lente, l'un représentant un effort d'extension des bras au-dessus de la tête et l'autre un redressement du buste avec extension des jambes.

Le record du soulevé de terre à droite actuel, appartient toujours à Hobaux avec 186 kg 500 et a été exécuté avec une barre à sphères chargée à l'intérieur des boules et à laquelle on avait attaché quelques haltères courts. Ce record est toujours valable (voir le n° 1 d'avril 1946 de notre Bulletin).

Rappelons que Chaix détient toujours le record du même mouvement à gauche avec 181 kg.

Quant à Florent, c'est avec une barre à disques qu'il a soulevé de terre à deux mains 285 kg 500 ; il aurait largement dépassé ce chiffre s'il avait utilisé une barre à sphères car c'est la force de main et non la force des reins et de jambes qui cède en premier lieu.

Pour terminer cette petite étude il convient d'élaborer un règlement rectificatif que je sou mets naturellement à l'approbation de la F.F.P.H. et dont voici les termes :

Soulevé de terre à une ou deux mains :

Dans l'un ou l'autre de ces exercices la position de l'athlète par rapport à la barre devra être celle décrite dans le règlement des mouvements reconnus par la Fédération Internationale Haltérophile.

1° Soulevé de terre d'une main :

- a. Se baisser et saisir la barre dans le milieu en crochétant ou sans crocheter, la soulever en faisant une extension simultanée des jambes et du buste jusqu'à un redressement complet de ces parties du corps.
- b. L'appui sur le genou de la main opposée à celle qui soulève, est non seulement autorisé mais recommandé pour arriver à un résultat appréciable.
- c. La barre pourra frôler les cuisses de l'athlète mais sans qu'un appui soit effectué sur ces membres en cours de l'exécution de l'exercice.
- d. Un temps d'arrêt au cours du soulevé ne peut être admis.
- e. La position finale de l'exécutant devra être la station normale de l'athlète complètement redressé, le corps absolument droit, les jambes tendues et l'épaule surmontant le bras qui soulève bien dégagée.
- f. Maintenir ainsi la barre pendant deux secondes au minimum.

2° Soulevé de terre à deux mains :

- a. Se baisser et saisir la barre aux deux places de la prise des mains (pour la suite se conformer aux prescriptions des alinéas a, c, d indiqués ci-dessus),

- b. La position finale de l'exécutant devra être la station normale de l'athlète complètement redressé, le corps absolument droit, les jambes tendues et le thorax bombé.
- c. Maintenir ainsi la barre pendant deux secondes au minimum.

Je crois devoir ajouter que le soulevé de terre avec de très lourdes charges n'est pas un mouvement à recommander pour les haltérophiles modernes qui ont besoin de vitesse et de souplesse, mais pratiqué avec modération avec un poids que l'athlète peut soulever avec aisance cet exercice fortifie les lombaires et peut faire faire des progrès dans le mouvement de l'épaulé et jeté à deux mains.

J. DUCHATEAU.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE 1947
SENIORS**

Liste des engagés

Poids Coqs. – Thévenet (Red Star Olympique) Limoges ; Moulens Henri (H.C. Narbonnais) ; Watier (U.S.M.T.) ; Boyer (U.S.M.T.) ; Abin (U.S.M.T.) ; Marcombes (U.S. Tours).

Poids Plumes. – Le Guillem (U.S.M.T.) ; Duverger Ch. (S.A.M.) ; Baril (C. Nantais) ; Populier (U.R.S.A) Roubaix.

Poids Légers. – R. Duverger (S.A.M.) ; Brognat (S.A.M.) ; Bertollozzi (U.S.M.T.) ; Bouladou (A.C. Montpellier) ; Dejonghe (Lille) ; Aleman (Alger).

Poids Moyens. – Bochat (S.A.M.) ; Firmin (A.C.M.) ; Marchal (A.C.M.) ; Dini René (T.H.C.) ; Herbaux (Lille).

Poids Mi-Lourds. – Ferrari Henri (H.C.N) ; Ponthieux (U.R.S.A.) ; Debuf (Halluin Union).

Poids Lourds. – Perquier (C.N.A.R.) ; Chaput (A.S.B.) ; Roulier (U.S.M.T) ; Siegel Ernest (S.A. Strasbourgeois).

JUNIORS Liste des engagés

Poids Coqs. – Blanc Jean (H.C.M.) ; Obrecht R. (S.A. Richenkanz Neudetetz).

Poids Plume. – Héral Max (A.C.M).

Poids Légers. – Pliez (C.A.L.V.) ; Le Drès (C.O.C.).

Poids Moyens. – Bougliviani (S.A. M.) ; Hertzog (S.A. Sélestat) ; Dauchy (Union Halluinoise).

Poids Mi-Lourds. – Eckhoudt (A.S.B.) ; Jecquel (J.S. Joeuf).

COUPE DE FRANCE 1947

Voici les noms des Comités Régionaux qui ont envoyé une liste complète pour disputer la Coupe. La Commission se réunira aussitôt après le Championnat de France pour son organisation tant au point de vue technique que financier.

Alsace. - Anjou-Bretagne. - Champagne. - Flandres. - Guyenne. - Île de France. - Languedoc. - Lorraine. - Lyonnais. - Orléanais. - Provence.



**Notre Directeur Général de l'Éducation Physique et des Sport M. Gaston ROUX,
A qui nous devons cette joie immense.
La F.F.H.P. lui en exprime sa profonde gratitude**

PROMOTION

Au début de sa soixantième année, notre toujours jeune et cher Président Harasse est promu Officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Telle est la nouvelle que nous apprend la lecture du J.O. du 29 mars 1947.

Cette nouvelle nous comble de joie et de satisfaction, car elle consacre les éminents services d'un sportif qui, pendant plus de quarante ans, a donné de sa personne pour la cause sportive française, sans ménager ni son temps ni sa fatigue pour le plus grand bien de notre jeunesse.

Jeune athlète, il le fut lui aussi ; pur parmi les purs, élevé par sa grand'mère maternelle, il dut de bonne heure se diriger seul, dans la vie. Après avoir exercé plusieurs métiers et connu beaucoup de misères, le jeune Harasse se fixa dans la peinture en bâtiment.

Très vite au courant des questions sociales, syndicaliste fervent, il se pencha sur le sort de ses collègues ; grâce à son ardeur au travail, à sa persévérance et à sa ténacité il réussit à fonder la Société, Coopérative Ouvrière de Production « l'Essor », dont il est toujours le Directeur général.

Né en 1887, il débuta dans le sport à 19 ans, en 1906. Incorporé l'année suivante au 4^e régiment d'infanterie, à Auxerre, il devint rapidement Prévôt d'Armes. Revenu à la vie civile, la lutte gréco-romaine le conquiert ; Champion de France en 1908, 1911, 1912 et 1913, il fonde, en 1910, le Club des Lutteurs de Paris dont il a été l'actif secrétaire ; Champion de France de Lutte libre poids plume, il s'attaque aux Poids et Haltères et devient bientôt le recordman de la

volée à droite en 1919. Sélectionné de lutte pour les Jeux Olympiques d'Anvers en 1920, il occupe ensuite pendant quatre ans le poste de Secrétaire général de la Fédération Française de Lutte amateur et devient en même temps Membre du Conseil à la Fédération Française de Poids et Haltères. Trois ans après, en 1923, il est élu, à l'unanimité, Président de ladite Fédération, fonction qu'il occupe encore à ce jour.



CAMILLE HARASSE

La France est ainsi dignement représentée dans toutes les manifestations sportives de force, d'Europe et d'Amérique, qui vont se succéder : Jeux Olympiques de Paris en 1924, d'Amsterdam en 1928, Championnat d'Europe au Luxembourg en 1931, à Gênes en 1934, et à Paris 1935, Match France-Autriche à Vienne, Jeux Olympiques de Berlin en 1936 où il est nommé Membre du Conseil de la Fédération Internationale Haltérophile, puis bientôt Vice-président de cet organisme ; Championnat du Monde à Paris en 1937, à Vienne en 1938, Match France-Angleterre à Londres la même année, Festival des Sports à Munich en août 1939.

De 1940 à 1944 il continue à servir pendant l'occupation notre pays sous la botte, et ses missions n'étaient pas sans danger.

Telle est, en résumé, l'activité sportive de notre éminent Président, pendant 40 années consécutives, activité qu'il a dû partager avec ses occupations journalières, autres luttes pour la vie, parfois plus dures mais aussi âpres qu'il, a dû engager et, dont il est venu à bout en déployant les mêmes qualités de travail, de volonté et de ténacité.

Il devint successivement :

Vice-président de la Confédération Générale des Coopératives ouvrières de France et des Colonies, Président de la Fédération parisienne des Coopératives ouvrières de Production, Président de la Fédération nationale des Coopératives ouvrières du Bâtiment et des Travaux publics, Président de la Caisse Nationale des Congés payés des Coopératives ouvrières, Administrateur de la Banque Coopérative des Sociétés ouvrières de Production de France, Administrateur de la Caisse Centrale du Crédit coopératif, Inspecteur Départemental de l'Enseignement technique en 1929, arrêté renouvelé en 1937, Membre du Conseil Central de coordination de l'apprentissage du Bâtiment et des Travaux publics.

Telle est aussi en résumé l'activité sociale, je dirai même débordante de notre cher Président Camille Harasse. Tous commentaires seraient superflus n'est-il pas vrai ?

Maintenant voici l'homme privé :

Au physique, petit de taille et de santé instable.

Au moral, l'affabilité même, cachant derrière un abord attentif et grave un cœur plein de générosité et de compréhension. Avec cette franchise et cette loyauté qui le caractérisent, il a su mener à bien le bon combat et tous ceux qui l'ont approché ont appris que la solidarité n'était pas chez lui un vain mot.

La rosette d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur vient récompenser notre Président de toute cette longue carrière de probité et de Travail. Tous les sportifs se réjouissent de cette haute distinction dignement méritée et qui fait honneur au sport français.

La Fédération française de Poids et Haltères est fière d'avoir à sa tête un Président de cette valeur, aussi, je me fais l'interprète de tous mes collègues, en lui donnant chaleureusement l'accolade.

Jean DAME.

Ministère de la Jeunesse,
des Arts et des Lettres
Direction Générale de
L'Éducation Physique et
Des Sports
Service de l'équipement
Sportif
Section du Matériel et des
Équipements de sport"
N° 1.430 ES

Paris, le 10 février 1947,
Ministère de la Jeunesse
des Arts et des Lettres
Monsieur le Président de
la « Fédération Française des
Poids et Haltères »
35, rue Tronchet - Paris.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir du 1^{er} avril 1947, tous les bons d'achat pour articles et équipements de sports seront répartis directement par l'intermédiaire de MM. les Directeurs régionaux et départementaux de la Jeunesse et des Sports, exception faite de certains articles typiquement spéciaux qui continueront, comme par le passé, à être répartis par les Fédérations intéressées à leurs sociétés affiliées. Il s'agira, en l'occurrence des articles suivants :

Vélos de course ;
Boyaux cyclistes ;
Balles de tennis ;
Recordages V.S. ;
Cordes de montagne ;
Chaussures de montagne ;
Chaussures de Ski ;
Chaussures de hockey sur glace ;
Chaussures de patinage ;
Chaussures de golf ;
Chaussures équestres ;
Pelotes basques ;

Toutefois, en ce qui concerne les catégories de bons réparties par MM. les Directeurs régionaux et départementaux, un contingent spécial dont l'importance sera fixée ultérieurement, sera mis à votre disposition pour satisfaire des demandes exceptionnelles (épreuves nationales et internationales, équipes professionnelles, etc.)

MM. les Directeurs régionaux et départementaux vont recevoir un questionnaire qui leur permettra d'établir, entre autres, le nombre de sportifs licenciés par sport, dans leur Département, ceci en vue de fixer la quantité de bons d'achat qui devra leur être attribué. Je vous demande de bien vouloir donner toutes indications utiles à vos différents échelons fédéraux afin qu'il soit répondu avec le maximum de célérité aux questions qui leur seront posées par MM. les Directeurs départementaux.

A partir du 1^{er} avril 1947, toutes les demandes sur attestations de bons d'achat pour articles textiles devront être adressées par les associations sportives à MM. les Directeurs départementaux et ne devront plus me parvenir par votre intermédiaire. Cette décision annulera, par conséquent, les dispositions du circulaire n° 5.600 /ES du 3 septembre 1946.

En définitive, à dater de l'entrée en vigueur de la présente circulaire (1^{er} avril 1947) toutes les dispositions prises antérieurement et relatives à la répartition des bons d'achat deviendront caduques.

Veuillez croire, M. le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse,
des Arts et des Lettres,
Signé : Pierre BOURDAN.

pour ampliation :
Le Directeur général de l'Éducation
Physique et des Sports :

G. Roux.

ÉLECTION DU COMITE DE PROVENCE du 26 Janvier 1947

Le Comité de Provence réuni en assemblée générale, le 26 janvier 1947, a composé comme suit son bureau pour la saison 46-47.

- *Présidents* d'Honneur : MM. Alex Rouston, Jean Bisogno.
- *Président* : M. Louis Chaix.
- *Vice-présidents* : MM. Laborde, Liraud, Thiériard, Matteï.
- *Secrétaire* : M. Depétrini.
- *Secrétaire adjoint* : M. Sirico.
- *Trésorier* : M. Baille.
- *Trésorier adjoint* : M. Andréani.
- *Membres* : MM. Roux, Nicolet, Séverau, Paltoglou, Prévot, Toti.

Adresser correspondance : M. Lucien Depétrini, Bar de la Conception, 138, rue St-Pierre, Marseille.

Le Président, M. Chaix, remercie les membres pour la confiance qu'ils lui accordent et félicite tous ceux qui se sont dévoués pendant la saison écoulée pour la propagande de notre beau sport en Provence.

NÉCROLOGIE

Notre ami Henri Clutier, dirigeant de l'A.S. Bourse, a eu la douleur de perdre son père.

La F.F.P.H., en cette triste occasion, lui exprime ses bien sincères condoléances.

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président,

Dans « L'Haltérophile Moderne » du mois de février 1947, je lis dans le rapport de Monsieur Firmin que Baril vieillit (42 ans) et qu'il serait préférable de donner la chance à un jeune comme Héral. Entièrement d'accord si Héral m'était supérieur, mais jusqu'à preuve du contraire je ne crois pas qu'il ait réalisé devant 3 arbitres neutres et en compétition officielle le total de 295 kgs, performance réussie à la Montmartroise trois semaines avant les Championnats du Monde. Ensuite au dit Championnat j'ai réalisé 290 kgs et Héral 285 kgs. Et dernier résultat, lors du passage des Américains à Nantes et malgré trois semaines de fatigue : Championnat du Monde, soirée des records et la dite réunion, j'ai quand même réalisé 285 kgs sur les trois mouvements. Combien a réalisé Héral à Montpellier, lors de la venue des Américains et Égyptiens ?

Peut-être Monsieur Firmin est-il jaloux de ne pas avoir son compatriote près de lui, mais c'est bien dommage, et pour couper court à toutes ces petites chinoiseries nous verrons lors du prochain Championnat de France celui qui réussira le meilleur total si le sort veut que ce soit Héral (à qui je garde mon amitié) je m'inclinerai sportivement devant lui.

Je vous demanderai donc, Monsieur le Président, de bien vouloir lire ma lettre lors du Conseil, la veille du Championnat de France, et que Monsieur Firmin en soit avisé.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la F.F.P.H., mes sincères salutations.

Marcel BARIL,
58, bd de la Liberté, Nantes.

P.S. - Malgré mon âge, Monsieur Firmin, êtes-vous capable de frôler les records de France comme je le fais moi-même, et même de les battre ? Mais ce jour-là je pe-
sais 300 grammes de trop, et pourtant vous ne dépassez pas la trentaine !!

MATCH FRANCE-ANGLETERRE

M. Oscar State, secrétaire général de la British A.W.L.A., vient de nous envoyer la composition du team anglais qui rencontrera l'équipe de France le 26 avril, à Nantes, au Grand Palais du Champ de Mars.

Coq : W. Mc Connelle ; Plume : I. Creus ; Léger : G. Espeut ; Moyen : W. Watson ; Mirlour : E. Rol ; Lour : R. Martin.

L'équipe anglaise sera accompagnée par MM. Oscar State, G.W. Kirkley et T. Mac Kean, ces derniers fonctionneront comme arbitres.

Nos amis Anglais arriveront à l'aérodrome de Château-Bougon le 25 avril à 15 h. 30, pour repartir en avion le 27 avril à 14 heures.

Quant à l'équipe française, elle sera formée à l'issue du Championnat de France, le 6 avril.

RÉSULTAT DU CRITÉRIUM NATIONAL

Disputé le 23 Février 1947
au Gymnase de la C.P.D.E.

	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Ép.-jeté à 2 bras	Total
Coqs :				
1. Briault (A.S. Amicale).....	65,-	67,5	95,-	227,5
2. Riv. (U.S.M.).....	67,5	67,5	92,5	227,5
3. Blondel (A.S. Lilloise).....	65,-	70,-	90,-	225,-
4. Hérault (A.S. Ang. Normand).....	60,-	67,5	87,5	215,-
5. Couprie (Vaillante du Poitou).....	70,-	60,-	82,5	212,5
Plumes :				
1. Le Guillerm (U.S.M.).....	82,5	85,-	105,-	272,5
2. Jalby (B.C.B. Terrois).....	75,-	80,-	102,5	257,5
3. Marret (C.A. Béglais).....	77,5	77,5	102,5	257,5
4. Saettel (S.A. Richenkran).....	70,-	75,-	92,5	237,5
Légers :				
1. Bertolozzy (U.S.M.).....	87,5	90,-	115,-	292,5
2. Mees (J.M. de Lomme).....	85,-	85,-	100,-	275,-
3. Rayton (Culturistes Rochelais).....	75,-	87,5	112,5	275,-
4. Sec (A.S. Bourse).....	85,-	85,-	100,-	270,-
Moyens :				
1. Marchal (A.C. Montpellier).....	100,-	97,5	127,5	325,-
2. Fave (S.A. Montmartroise).....	92,5	97,5	120,-	310,-
3. Busch (A.S. Bourse).....	85,-	90,-	125,-	300,-
4. Holzinger (U. Lorraine Romabs).....	77,5	85,-	115,-	277,5
Mi-Lourds :				
1. Echoudt (A.S. Bourse).....	97,5	95,-	120,-	312,5
2. Ponthieu (U. Roubaissienne).....	92,5	95,-	120,-	312,5
3. Algenir (A.S. Amicale).....	92,5	95,-	120,-	307,5
4. Lisambert (A.S. Palissy).....	87,5	95,-	120,-	302,5
Lourds :				
1. Liegel (S.A. Strasbourgeoise).....	87,5	107,5	132,5	327,5
2. Gaultier (U.S. Tours).....	87,5	97,5	125,-	310,-
3. Roux (Française de Lyon).....	85,-	90,-	120,-	295,-
4. Sade (A.S. Ang. Normand).....	72,5	75,-	97,5	245,-

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT
DU MONDE (PARIS 1946)

Plumes :

1. Anderson (Suède).....	320,-
2. Fayad (Égypte).....	317,5
3. Kassianik (U.R.S.S.).....	310,-
4. Chams (Égypte).....	305,-
5. Ishikawa (U.S.A.).....	295,-
6. Runge (Danemark).....	295,-
7. Creus (G.-Bretagne).....	292,5
8. Baril (France).....	290,-
9. Richter (Autriche).....	287,5
10. Héral (France).....	285,-
11. Bescape (Italie).....	277,5
12. Colans (Belgique).....	267,5
13. Vavricka (Tchécoslov.).....	260,-
14. Claes (Belgique).....	230,-
15. Lopatine (U.R.S.S.).....	212,5

Légers :

1. Stanczyk (U.S.A.).....	367,5
2. Sviatila (U.R.S.S.).....	347,5
3. Popoff (U.R.S.S.).....	335,-
4. Ragab (Égypte).....	332,5
5. Espeut (Gr.-Bretagne).....	327,5
6. Bugnicourt (France).....	310,-
7. Halliday (Gr.-Bretagne).....	307,5
8. Petersen (Danemark).....	307,5
9. Caffa (Hollande).....	300,-
10. Andren (Suède).....	300,-
11. Duverger (France).....	297,5
12. Balda (Tchécoslov.).....	292,5
13. Huyghe (Belgique).....	290,-
14. Rubini (Suisse).....	282,5
15. Colentiéno (Italie).....	280,-
16. Rettenbacher (Autriche).....	277,5
17. Sterle (Autriche).....	277,5

18. Canti (Italie).....	275,-
-------------------------	-------

Moyens :

1. Touny (Égypte).....	377,5
2. Terpak (U.S.A.).....	375,-
3. Spellmann (U.S.A.).....	372,5
4. Chotoff (U.R.S.S.).....	367,5
5. Nelson (Suède).....	352,5
6. Boschko (U.R.S.S.).....	352,5
7. Herbaux (France).....	332,5
8. Peppiatt (Gr.-Bretagne).....	325,-
9. Haller (Autriche).....	317,5
10. Smeekens (Hollande).....	317,5
11. Stahlecker (Hollande).....	315,-
12. Blanc (Suisse).....	310,-
13. Hornischer (Autriche).....	300,-
14. Hasek (Tchécoslov.).....	295,-
15. Watson (G.-Bretagne).....	185,-
16. Lizzio (Italie).....	180,-
17. De Schryvers (Belgique).....	177,5
18. Smelders (Belgique).....	165,-

Mi-Lourds :

1. Novac (U.R.S.S.).....	425,-
2. Ferrari (France).....	390,-
2. Ray (U.S.A.).....	390,-
3. Kotinsky (U.R.S.S.).....	362,5
4. Magnusson (Suède).....	357,5
5. Roe (Gde-Bretagne).....	350,-
6. Hantzyck (Tchécoslov.).....	347,5
7. Charité (Hollande).....	347,5
8. Perquier (France).....	347,5
9. Wilson (Gde-Bretagne).....	337,5
10. Pankl (Autriche).....	327,5
11. Dossenbach (Suisse).....	322,5
12. Dosman (Belgique).....	292,5
13. Minipola (Italie).....	285,-

14. Poula (Tchécoslov.).....	267,5
15. Saleh (Égypte).....	217,5
16. Esbler (Autriche).....	185,-

Lourds :

1. Davis (U.S.A.).....	435,-
2. Koutzenko (U.R.S.S.).....	415,-
3. Gueusa (Égypte).....	395,-
4. Peterson (Danemark).....	380,-
5. Ambarsoniam (U.R.S.S.).....	370,-
6. Becvar (Tchécoslov.).....	357,5
7. Allart (Belgique).....	355,-
8. Linka (Tchécoslov.).....	325,-
9. Machinelli (Italie).....	310,-
10. Clavarino (Italie).....	305,-
11. Bergström (Suède).....	305,-

Classement par Nations

1. U.S.A.	12 points
2. U.R.S.S.	9 points
3. ÉGYPTTE	6 points
4. SUÈDE	3 points
5. FRANCE	2 points

RÉUNION DU CONSEIL
DU 12 FÉVRIER 1947

Présidence de M. Harasse.

Présents : MM. Dame, Heilés, Verdier, Cantalice, Gouleau, Morin.

Excusés : MM. Rosset, Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

I. Demande d'affiliation. – Le Conseil homologue l'affiliation de la Société «Béziers Ouvriers-Employés Club» sous le n° 3.020.

II. Critérium National. – La finale du Critérium National aura lieu le 23 février dans la salle de la C.P.D.E., rue Récamier. La pesée commencera à 10 heures dans ladite salle.

Ont été désignés comme arbitres : MM. Morin, Heilés, Verdier et Rolet.

III. Commissions. – Sur la proposition de M. J. Dame, le Conseil a décidé de créer trois commissions :

- « Commission Technique » composée de MM. Heilés et Morin ;
- « Commission des statuts, règlements et discipline » composée de MM. Gouleau, Verdier et Cantalice ;
- « Commission de propagande » composée de MM. Dame, Cayeux et Verdier.

Le Conseil, après avoir entendu MM. J. Dame, décide d'adjoindre aux délégués déjà nommés des membres pris en dehors du Conseil.

IV. Assemblée générale. – En vue de l'Assemblée générale du 5 avril, qui doit se dérouler au siège du Comité National des Sports, 55, boulevard Haussmann, à 16 heures, le Conseil décide que les candidatures au Conseil d'administration devront être posées par écrit et parvenir au Président à l'adresse de la Fédération Française de Poids et Haltères, au plus tard le 15 mars.

Sont sortants et rééligibles : MM. Morin, Harasse, Verdier, Dame et Rosset qui maintiennent leurs candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 45.

Le président de séance :
M. MORIN.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU LYONNAIS (2^e Série)

NOMS	Class.	Poids du corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté	Total
Poids Coqs :							
Gouerry	1	55, -	Cheminots de Vénissieux	67,500	70, -	90, -	227,500
Poids Plumes :							
Barréra	1	59, -	Gauloise de Vaise	62,500	67,500	90, -	220, -
Poids Légers :							
Fourcadier	1	63,300	Gauloise de Vaise	80, -	75, -	100, -	255, -
Guillot	2	66,500	A.S. Sapeurs-Pompiers	75, -	72,500	97,500	245, -
Berthet	3	63,200	U.S. Dardilly	70, -	65, -	90, -	225, -
Poids Moyens :							
Gomboez	1	72,800	Gauloise de Vaise	77,500	80, -	102,500	260, -
Rodet	2	72,500	Gauloise de Vaise	72,500	72,500	100, -	245, -
Durand	3	73,400	Gauloise de Vaise	75, -	75, -	95, -	245, -
Ghizzo Paul	4	74,500	U.S. Dardilly	67,500	75, -	100, -	242,500
Poids mi-lourd :							
Gachet	1	78, -	Française de Lyon	80, -	87,500	110, -	277,500
Guy	2	78, -	A.S. Sapeurs-Pompiers	70, -	75, -	105, -	250, -
Jalouneix	3	76,00	Indépendante Givors	67,500	70, -	100, -	237,500
Poids Lourds :							
Stakoviez	1	83,800	O.S.C. St-Etienne	80, -	85, -	115, -	280, -
Michaud	2	84, -	Gauloise de Vaise	67,500	75, -	105, -	247,500

EXTRAIT

DE LA RÉUNION GÉNÉRALE
DU 21 SEPTEMBRE 1946

Présents : MM. Chauffour, R. Gourhand, Levet, Peyre, Gianella, Faure, Ghizzo Martin, Gelatier, Gachet (Française de Lyon), Bibot (Gauloise de Vaise), Laurent (A.S.S.P.), Bonniel (U. Mâcon), Sadet (M.C. Villefranche), Ghizzo Jean (Dardilly), Reynaud (Ginars), R. Gourhand représente A.L. Roanne et A. Police Lyonnaise.

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Chauffour.

Élection du bureau : Tous les membres présents prennent part au vote du bureau qui a lieu à bulletin secret. M. Chauffour n'a pas pris part au vote.

Nombre de votants : 17
Suffrages exprimés : 17

Les résultats sont les suivants : MM. Chauffour, 7 voix ; Poussard, 17 voix ; Gourhand Roger, 17 voix ; Duverger, 17 voix ; Levet, 16 voix ; Peyre, 17 voix ; Gianella, 1 voix (trésorier) ; Ghizzo Martin, 10 voix (Président).

La composition du bureau pour 1947 est donc la suivante :

Présidents d'honneur : MM. Chauffour et le Dr Exaltier.

Président : M. Martin Ghizzo.
Vice-président : René Toussard.
Secrétaire général : Roger Gourhand.
Secrétaire adjoint : Pierre Duverger.
Trésorier général : Lenet.
Trésorier adjoint : François Peyre.

Le Secrétaire général, R. GOURHAND.



Le Gérant, Jean DAME
Imp. H. et G. 20 r. Gerbert, Paris.
1^{er} trimestre 1947

« ALLEN »

Fabricant d'articles
pour tous sports.

42, RUE ETIENNE MARCEL

PARIS-2^e _ Tél. Louvre 14.19.

Fournisseurs
de l'Equipe de France

VIGNIER

Joallier - Fabricant.

45, RUE DE RICHELIEU, 45
PARIS (1^{er})

Tél. Ric. 48.35

BAGUES -- CLIPS
DIAMANTS -- PERLES

Barres à Disques

« OLYMPIQUES »

BARDOU

FILSET Cie
12, Bv de Sébastopol, Paris - IV
Tél. Turbigo 63.10 +

Fournisseur de la F.F.H.P

LE BIJOU MODERNE

MAISON DELVAUX

61, RUE DE DUNKERQUE
PARIS - 9^e

Bijoux fantaisie
Colliers, Broches, Barrettes,
Bagues, Poudriers,
Euis et Boites Cigarettes

L'HALTEROPHILE
MODERNE

2^e ANNEE _ N° 12

Organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
-- CHAQUE MOIS --

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION

9, av. des Gobelins, PARIS-V^e
Tél : Port-Royal 16-17.

Abonnement : 120 fr.
100 fr. pour les Clubs affiliés
Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois

LE BULLETIN DOIT VIVRE

Je fais appel à tous nos amis Industriels
et commerçants pour nous donner de la
publicité

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

AVRIL 1947 N° 13

L'HALTÉROPHILE MODERNE

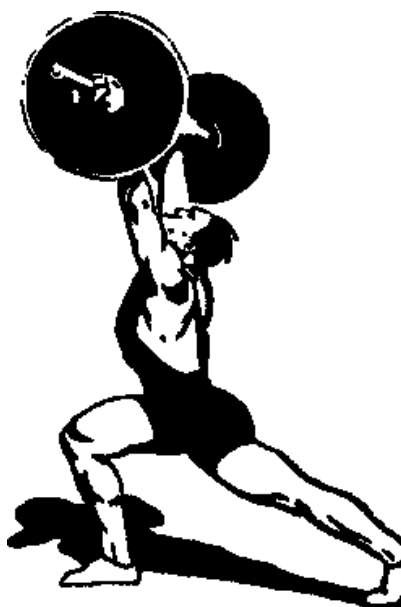
ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Compte rendu de l'Assemblée générale du 5 avril	2, 3 et 4
Rapport du Secrétaire général	4 et 5
« Encore l'arbitrage ! », par Julien DUCHESNE	5
Rapport des Commissaires aux Comptes.....	6
Stages régionaux	6
Conseil d'administration.....	6
Championnat de France Juniors et Seniors (5 avril)	7
Le Président Harasse à l'honneur.....	8
France-Angleterre (Résultats)	8



« LA PAROLE EST D'ARGENT,
LE SILENCE EST D'OR. »

■
EN GENERAL,

« QUI VEUT TROP PROUVER, NE
PROUVE RIEN DU TOUT. »

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 5 Avril 1947

au Siège du Comité National des Sports 55,
Bd Haussmann.

Présents : MM. M. Dumoulin (Union Roubaissienne des Sports Athlétiques) ; Senilh (Club Nautique et Athlétique de Rouen) ; Jean Dame (Club Athlétique des Gobelins) ; Cayeux (Société Athlétique Montmartroise) ; Chaix (Haltérophile Club de Marseille) ; Hervochon (Club Athlétique Nantais) ; Goret (Union Stade St-Gaudinois) ; Rocca (Athlétic Club Montpelliérain) ; Guerre (Haltéro Club Montpelliérain) ; Morin (Courbevoie Sports) ; Baril (Union Sportive des Cheminots Nantais) ; Bonneau (Girondins A.S. du Port) ; Simon Heilès (Club Athlétique de la Varenne) ; Rouliez (U.S. Métro-Transports) ; R. Duverger (Société Athlétique Montmartroise) ; Briant (Cercle Haltérophile Troyen) ; Créachcadec (La Brestoise) ; Vassé et Marcombes (Comité de l'Orléanais) ; Ghizzo (Comité du Lyonnais) ; Piou (Comité Anjou-Bretagne) ; Robert (Comité des Pyrénées) ; Brandon (Comité de Champagne) ; Rosset et Gouleau, Membres du Conseil.

Présidence de M. C. Harasse, Président de la F.F.P.H.

I.) *Allocution présidentielle*. - En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue aux Délégués en ces termes :

« Messieurs et chers camarades,

« En vous souhaitant la bienvenue, je vous exprime ma satisfaction de voir les Délégués aussi nombreux assister à notre assemblée, malgré la coïncidence de notre Championnat avec les Fêtes de Pâques.

« Nous avons espéré avoir le plaisir d'avoir parmi nous M. Marjot, représentant du Maroc.

« Nous regrettons que les contacts soient si difficiles avec l'Afrique du Nord en raison des déplacements coûteux. La Fédération a pensé qu'il était de son devoir de faciliter la tâche de ses Comités d'Afrique du Nord et nous pensons pouvoir mettre sur pied des manifestations haltérophiles en déplaçant quelques athlètes métropolitains. Je suis sûr d'être votre interprète en assurant les dirigeants de nos Comités d'Algérie et du Maroc de toutes nos sympathies.

« A notre dernière assemblée, je disais que si nous avions la joie de nous réunir en toute liberté, l'action des Fédérations était encore mal définie par la Direction des Sports et que nous attendions un « Statut du Sport » remplaçant la Charte des Sports de Vichy.

« Depuis, un arrêté pris par Mme Vienot fixant ce Statut a fait l'unanimité des Fédérations contre certains points.

« Le Directeur général de l'Éducation physique et Sports, le Colonel Roux, a promis au Comité National des Sports que ce Statut serait établi par des sportifs pour les sports. Faisons-lui confiance. D'autre part, le même Comité a reçu meilleur accueil du Ministre, M. Pierre Bourdan, sur ce sujet.

« Nous attendons que la question soit résolue pour apporter nous-mêmes certaines modifications qui s'imposent à nos statuts et règlements.

« D'autre part, les Fédérations nationales affiliées à des Fédérations internationales et groupées au sein du Comité National des Sports ont décidé de subvenir aux charges dudit Comité. Votre Conseil aura la charge de mettre en œuvre les décisions qui seront prises sur ce problème.

« La Famille haltérophile a, cette année encore, à déplorer la disparition d'un des siens. Plus aucun espoir de voir revenir Ernest Berr, lui aussi victime des Camps de la mort du nazisme, Ernest Berr, ancien Président du Comité de Lorraine, athlète parfait et loyal, grand animateur en Lorraine, où il n'avait que des amis. Au nom de vous tous, j'adresse à ceux qui restent de sa famille nos plus sincères condoléances.

« Notre Secrétaire administrative, Mme Delvaux, a subi une grave opération. Vous serez d'accord avec moi pour lui adresser toutes nos sympathies et un rétablissement complet de sa santé.

« L'année 1946 pourra être marquée d'une pierre blanche pour notre Fédération. Elle peut être fière de l'organisation du Championnat du Monde qui lui avait été confiée. Nous pouvons dire sans prétention – puisque ce fut reconnu par tous les dirigeants étrangers – que ce Championnat du Monde fut la plus belle manifestation sportive en France depuis la Libération et ce, dans des conditions particulièrement difficiles.

« Belle compétition sportive par le nombre et la qualité des participants et où, pour la première fois, l'Union Soviétique participait à une compétition internationale, participation qui avait été subordonnée à son affiliation à la Fédération Internationale Haltérophile.

« La F.I.H. est la première Fédération internationale qui a imposé et obtenu l'affiliation de la Russie avant toute participation, ce qui crée un précédent pour toutes les autres Fédérations internationales.

« Mais si notre Fédération a pu mettre debout l'organisation du Championnat du Monde de Poids et Haltères, c'est grâce à l'esprit d'organisation, à la ténacité et à la volonté de bien faire de Jean Dame – que j'avais prévenu par avance de toutes les difficultés qu'il rencontrerait. Si la F.F.P.H. a réussi dans sa tâche, vous serez tous d'accord avec moi pour lui en être reconnaissant et pour que l'assemblée lui adresse ses remerciements et ses félicitations pour avoir mené à bien sa rude entreprise.

« Je manquerais à mon devoir si je n'associais pas dans nos remerciements la Direction des Sports et les dévoués collaborateurs du Colonel Roux qui nous ont aidé financièrement et nous a facilité la tâche par tous les moyens en leur pouvoir.

« Les tâches de la Fédération sont incessantes ; celle qui nous attend en 1947 est la préparation olympique.

« Il a été promis au Comité Olympique Français des fonds de préparation. Les aurons-nous à temps ? Peu importe !, nous devons, dès maintenant, nous atteler à la besogne les uns et les autres. Chacun, dans nos Comités, dans nos

Clubs, nous devons préparer l'équipe française haltérophile pour les Jeux Olympiques de 1948, à Londres, afin qu'elle soit digne des Jeux Olympiques passés.

« Pour cela, une condition première : conserver au sein de notre Fédération l'esprit d'équipe et, au sein de notre assemblée dont nous allons aborder l'ordre du jour, l'esprit de camaraderie qui a toujours animé ses membres.

« N'ayons qu'un but servir notre Fédération, servir le Sport haltérophile ».

II.) *Rapport moral*. - Le Président donne la parole à M. Jean Dame, Secrétaire général, pour la lecture de son rapport moral sur l'activité de la F.F.P.H. pendant l'année 1946.

Ce rapport, annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

III.) *Rapport financier*. - M. R. Cayeux, Trésorier, donne ensuite lecture de la situation financière de la F.F.P.H. au 31 décembre 1946 (annexée au présent procès-verbal).

IV.) *Rapport des Commissaires aux Comptes*. - Lecture est ensuite donnée du rapport de MM. Sage et Vignier, Commissaires aux Comptes qui demande à l'assemblée d'approuver les comptes du Trésorier pour l'exercice 1946. (Rapport annexé au présent procès-verbal).

Le rapport du Trésorier et le rapport des Commissaires aux Comptes sont adoptés à l'unanimité.

V.) *Élection de cinq membres du Conseil*. - Il est procédé à l'élection du tiers renouvelable du Conseil.

Membres sortants et rééligibles : MM. Harasse, Rosset, Morin, Verdier, Dame.

Aucune candidature nouvelle.

En conséquence, l'assemblée, pour gagner du temps, décide, à l'unanimité de ses Membres, d'élire à mains levées MM. Harasse, Rosset, Morin, Verdier et Dame qui voient ainsi leur mandat -renouvelé pour trois ans.

VI.) *Vœux présentés à l'Assemblée générale*. - a) *Des Sociétés du Languedoc* :

1° Que lorsque des athlètes sélectionnés se déplaceront pour des rencontres qui nécessiteront une absence de leur domicile habituel pendant des jours ouvrables, ils soient remboursés, outre des frais de transport et de séjour, du manque à gagner résultant soit de la perte de salaire, soit de la fermeture de la boutique, soit du paiement du tiers les remplaçant à leur travail et ce, pendant la durée normale du déplacement et sur justifications.

2° Que pour arriver à ses fins, la Fédération Française de Poids et Haltères prenne au besoin l'initiative – si d'autres Fédérations d'Amateurs n'ont pas encore fait ce premier pas – d'un mouvement dont le résultat serait que le remboursement du manque à gagner, tel que défini ci-dessus, soit acquis aux participants en permettant aux Fédérations, Comités ou Clubs intéressés de porter ces débours en compte et au débit de la manifestation ou du déplacement.

Le Président observe que cette question de l'amateurisme et du manque à gagner a déjà fait couler beaucoup d'encre mais qu'il n'appartient pas à une Fédération nationale de prendre des initiatives à ce sujet.

Le Congrès de Lausanne, en septembre 1946, a discuté pendant une journée de cette question de l'amateurisme. Il a désigné une Commission de cinq personnalités chargée de rédiger un rapport qui sera communiqué au prochain Congrès des Fédérations Internationales qui se réunira en juin prochain à Stockholm. C'est en dernier ressort au Comité international Olympique qu'il appartiendra de prendre une décision qui tiendra, compte de l'esprit de la Charte olympique.

En ce qui le concerne, le Président est d'accord pour dire qu'il y a évolution et qu'on devrait en tenir compte. Le sport ne doit pas être uniquement à la portée des privilégiés de la fortune ; les simples travailleurs doivent pouvoir en bénéficier et la famille ne doit pas souffrir des déplacements de son chef. Mais, encore une fois, une Fédération nationale n'a pas qualité pour innover en la matière et le seul vœu que puisse émettre en l'occurrence la Fédération Française de Poids et Haltères est que le Délégué de la F.I.H. au Congrès de Stockholm se rallie au système le plus avantageux qui pourra être proposé à ce Congrès.

2° Que les athlètes puissent choisir de leur propre chef le Comité et le Club desquels ils dépendront, surtout lorsqu'il s'agit de Moniteurs nationaux stagiaires à Joinville – Firmin pour le Languedoc – sans que la Fédération ait à imposer un Comité, d'accueil. Il est normal, en effet, que l'athlète se considère attaché au Club qui l'a formé et lui a permis son ascension et qu'il ne désire pas en changer.

Le Président répond que cette question sera mise au point par la Commission des Statuts et Règlement qui a été nommée récemment.

En ce qui concerne Firmin, dont le cas est évoqué par le Comité du Languedoc, il ne pourra prétendre, à l'occasion de compétitions régionales et nationales au remboursement de ses voyages, remboursement qui ne peut être effectué qu'aux athlètes résidant effectivement sur le territoire du Comité du Languedoc.

b) des Sociétés de l'Orléanais :

1° Voir réviser les minima du Championnat de France qui sont trop sévères et qui vont à l'encontre du but désiré.

Le Président ne pense pas qu'il soit possible de donner satisfaction à ce vœu. Un Championnat de France, pour conserver sa signification, doit être ouvert à l'élite.

En ce qui concerne les Juniors, l'expérience a été faite de leur réserver un Championnat, mais le sport des poids et haltères est extrêmement ingrat. Aussi, le Conseil va-t-il proposer à la réunion des Présidents de Comités de maintenir les compétitions Juniors, mais non le Championnat de France auquel pourraient participer les Jeunes ayant une classe suffisante comme c'est le cas actuel de Héral, c'est-à-dire ceux qui auront réalisé les minima imposés.

2° Voir la Fédération aider pécuniairement les Comités régionaux pour la propagande : déplacements d'équipes, organisations, etc.

Le Président répond qu'il appartient aux Comités régionaux d'organiser, dans leur région, les compétitions nécessaires à leur propagande. La Fédération fera le maximum pour les aider dans cette tâche.

3° Voir un arbitrage international « unifié » par l'initiative de la Fédération Française de Poids et Haltères.

M. Gouleau, Secrétaire général de la Fédération Internationale Haltérophile, donne lecture d'une note qu'il a rédigée à la suite d'un rapport de Firmin, Moniteur d'État, sur le match France-Autriche

« Dans le rapport de Firmin sur le match France-Autriche, je relève la phrase suivante : Provoquer une réunion internationale des Arbitres qui mettrait définitivement les mouvements au point.

« Je tiens à dire que ces réunions internationales existent depuis fort longtemps et que depuis fort longtemps également je me suis aperçu qu'elles étaient inefficaces, que nous perdions notre temps à discuter ce qu'il n'y a qu'à lire et qu' aussitôt une épreuve commencée, c'était généralement ceux qui provoquaient la discussion qui faisaient exactement le contraire dans leurs jugements. Le cas s'est produit à Los Angeles et à Berlin.

« Je me suis efforcé, à chaque Congrès, de faire accepter des additifs qui rendent les épreuves plus contrôlables.

« Le dernier procès-verbal de la Commission des Arbitres internationaux dit : « La bonne foi, la compétence des arbitres de toutes les nations ne peuvent être mises en doute, nos règlements étant très explicites et parfaitement au point, tous les arbitres internationaux devant les connaître et savoir les appliquer, il est inutile de demander des explications sur la façon d'exécuter tel ou tel mouvement ».

« Ensuite, il est dit : « Si l'un des juges ou le chef de plateau voit une faute grave, il peut se lever pour explication de la faute constatée et faire arrêter le mouvement ».

« Le ring ne doit contenir que les personnes absolument indispensables ; ne sont pas tolérées les allées et venues et l'entraînement préparatoire des concurrents.

« Avant chaque épreuve, un Jury d'appel est constitué et placé à un endroit où la visibilité soit parfaite.

« Au cas où un arbitre se montre incompetent, il peut être remplacé sur avis du Jury d'appel.

« J'ai également demandé la création d'une carte d'arbitre international. Le dernier congrès a confirmé cette création et j'attends les noms, par nation, pour faire imprimer ces cartes.

« Je crois, en tenant compte de ce qui précède, que pour obtenir un bon arbitrage international, il faut, non discuter, mais observer strictement les règlements. Dans le cas cité par

Firmin, un seul arbitre ayant vu le genou à terre pouvait faire arrêter le mouvement, même étant en désaccord avec les deux autres arbitres et en référer au Jury d'appel.

« Ce Jury doit être composé du Président, du Secrétaire général et de trois membres désignés. Or, bien souvent le Jury est nommé mais en fait n'existe pas, les Membres n'étant pas à leur poste.

« Je suis obligé de parler du dernier Championnat du Monde où, il est vrai, le nombre inespéré des concurrents et le grand succès d'affluence ont énormément gêné l'organisation.

« A la table du Jury, il n'y avait que le Président Rosset et moi. Nous entendions les athlètes s'entraîner, les barres tomber derrière nous et ne pouvions rien faire. Robert Cayeux ne pouvait être partout, ayant déjà beaucoup de peine à rassembler les concurrents. C'est pourquoi je proposerai, pour les prochains « *Great events* », deux personnes pour s'occuper du plateau, l'une chargée des tireurs et l'autre de l'observation des règlements et de la police du ring. Avec une personne supplémentaire, nous aurions quelques heures au Palais de Chaillot.

« Pour les Championnats internationaux, à l'avenir, nous devons surtout tenir compte de toutes ces leçons et en faisant, comme je le dis d'autre part, respecter strictement les règlements par tous, nous gagnerons du temps et nous arriverons à un bon arbitrage.

c) des Sociétés du Comité du Lyonnais :

1° Que la Fédération Française de Poids et Haltères prenne à sa charge les frais de déplacement d'un arbitre régional qui se rend à Paris pour subir les épreuves de l'examen en vue d'obtenir sa licence d'arbitre fédéral.

Le Président observe que les ressources financières de la Fédération ne lui permettent pas d'accueillir favorablement ce vœu. Il suggère que le candidat-arbitre soit désigné par son Comité régional à l'assemblée générale de la F.F.P.H. comme délégué officiel ; il serait ainsi remboursé de ses frais de déplacement.

2° Que paraisse sur le *Bulletin haltérophile* le classement général du Prix d'Encouragement et du Critérium National.

3° Que dans le *Bulletin*, nous trouvions un peu plus de renseignements techniques et de documentation sur les Poids et Haltères.

Bonne note est prise de ces vœux. Le Président, rappelant l'appel qui vient d'être lancé par le Secrétaire général au sujet du Bulletin, invite tous les Membres possédant de la documentation à la faire parvenir au Secrétariat.

4° Nous demandons que l'arbitrage soit uniforme dans toute la France pour les éliminatoires nationales, ceci pour éviter l'élimination d'un athlète lors de la finale des compétitions.

Ce vœu sera transmis à la Commission, des Arbitres.

5° Demande que la Coupe de France soit disputée à Lyon (finale).

Ce vœu sera transmis pour décision au Conseil de la F.F.P.H.

d) des Sociétés du Comité de Provence :

1° Que la demande d'affiliation d'une société passe par le Comité dont dépend cette Société (par exemple Association Sportive de la Police de Nice dont nous apprenons seulement l'affiliation par le *Bulletin officiel*. Nous ignorons son adresse).

Le Secrétaire général est d'accord que c'est une lacune du Secrétariat, les Comités régionaux devant être en principe consultés lors de la demande d'affiliation d'une nouvelle société.

2° Que tous les arbitres appliquent intégralement le règlement, aussi bien dans les rencontres nationales qu'internationales et que toutes les réunions soient suivies par un Comité directeur qui puisse prendre des sanctions envers les arbitres fautifs.

Il a été répondu par avance à ce vœu, formulé par d'autres sociétés.

3° Pour le renouvellement des cartes de dirigeant, il serait bon de faire pression auprès du Commissariat aux Sports afin qu'il active un peu le renvoi de ces cartes. Celui-ci ne pourrait-il pas faire parvenir directement à la F.F.P.H. les timbres de renouvellement ?

Le Président précise que ce n'est pas le Commissariat aux Sports mais le Comité National des Sports qui délivre les Cartes de dirigeant. Cet organisme doit procéder, chaque année, à un travail de pointage et de vérification des cartes délivrées, ce qui l'oblige à apposer lui-même les papillons de renouvellement.

4° Que la F.F.P.H., en accord avec le Commissariat aux Sports, organise des stages pour les arbitres, comme cela se pratique en boxe et en lutte.

Le Secrétaire général répond que la Fédération, qui n'a envisagé jusqu'à présent que l'organisation de stages réservés aux dirigeants et athlètes, étudiera la possibilité d'en réserver aux arbitres.

e) du Club Athlétique Nantais :

1. Demande que les minima des Championnats de France paraissent dans le numéro d'octobre de « *Haltérophile Moderne* » précédant les championnats.

Bonne note est prise de ce vœu.

2. Les minima des Championnats de France Juniors sont trop élevés, nous claquons nos jeunes. Si les frais sont trop élevés, ne classer que trois athlètes au plus par catégorie.

Il a été répondu par avance à ce vœu.

3. Que soit respecté le délai de deux années d'arbitrage régional avant l'examen fédéral et que celui-ci soit jugé par un Jury d'honneur composé d'au moins cinq personnes qualifiées.

L'assemblée est d'accord avec le vœu exprimé ; toutefois, le nombre de personnes composant le Jury d'Honneur est ramené à trois.

4. Pourquoi les Championnats du Monde et d'Europe se disputent-ils en été ? A quand notre sport en été ? Pour élever les performances.

Le Président répond que ce sont les Fédérations nationales chargées de l'organisation des Championnats d'Europe et du Monde qui décident de la date de ces épreuves.

Les Poids et Haltères ont toujours été considérés comme un sport d'hiver et de salle ; il ne se conçoit pas l'été. La date du Championnat de France a été reculée le plus possible pour tenir compte des vœux qui avaient été exprimés à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
JEAN DAME.



**RAPPORT
DU SECRÉTAIRE GENERAL
SUR LA SAISON 1945-46**

Messieurs,

Pour la quinzième fois je suis heureux de vous présenter mon rapport sur l'activité de notre Fédération pour l'exercice 1945-1946. Tout d'abord, c'est avec plaisir qu'après notre Président je salue les Délégués de nos Sociétés affiliées et plus particulièrement les représentants de nos Clubs de province qui, en dépit de toutes sortes de difficultés, ont tenu à être parmi nous et nous prouver ainsi qu'ils s'intéressent à tout ce qui touche la vie de notre Fédération.

La Fédération Française des Poids et Haltères ne cesse de s'agrandir tant en Sociétés qu'en Comités Régionaux, et nous sommes persuadés que d'ici un an nous enregistrerons plus de cinq mille licenciés.

Vous voyez, Messieurs, que la Fédération Française de Poids et Haltères est en pleine ascension, et je dois dire que le Championnat du Monde organisé à Paris en octobre dernier y a contribué pour beaucoup. Ce Championnat sur le plan national et international a eu un grand retentissement et nous marchons sur cette lancée.

Vingt comités régionaux, plus de trois cents sociétés, tel est le résultat de notre propagande. Je ne veux pas oublier la création de notre bulletin mensuel, qui lui aussi a contribué à l'agrandissement de notre famille. Et à ce propos, mes chers camarades, j'ai une prière à vous faire. Quand j'ai créé ce bulletin, je savais toutes les difficultés que je rencontrerais. Jusqu'à présent, je les ai surmontées, mais maintenant j'ai besoin que l'on m'aide et c'est pour cela que je fais appel à vous. Si vous voulez que le Bulletin continue à paraître, il me faut des informations sur tout ce qui se passe dans nos Comités ou Sociétés. Je compte sur vous.

Le Premier Pas Haltérophile 1945-1946 a réuni 207 concurrents ; le Prix d'Encouragement 219.

Ces deux premières épreuves de la Fédération ne comportèrent que des éliminatoires régionales, la finale n'ayant pu être disputée en raison des difficultés de transports.

A la réception des résultats transmis par les -Comités régionaux, un classement général fut établi qui détermina les vainqueurs.

Le Critérium National, ouvert aux athlètes déjà entraînés mais non encore affirmés et qui n'ont pas encore la classe suffisante pour accéder au Championnat de France, a été disputé à Paris, au Gymnase de la C.P.D.E., le 17 février 1946. Il réunit dans chacune des catégories de poids les 4 athlètes ayant réalisé les meilleures performances au cours des éliminatoires régionales, au total 24 concurrents.

Les vainqueurs en furent : dans les Poids Coqs, Martine de l'U.S.M.T. ; dans les Poids Plumes, Badin de l'A.S. Amicale ; dans les Poids Légers, Cassagne de la S.A. Montmartroise ; dans les Poids Mi-Lourds, Debuf, de l'Union Halluinoise ; dans les Poids Lourds, Cocheteux, de l'Union Roubaissienne.

Avant de passer au Championnat de France, il y a une grosse question à trancher c'est celle de l'arbitrage. Je sais que c'est une question délicate mais il faut que tous les arbitrages français officialisent de la même façon. Dans le bulletin mensuel du mois de janvier, j'ai développé mon point de vue. Il n'y a pas deux façons d'arbitrer, il n'y en a qu'une, c'est celle qui respecte le règlement avec la plus grande équité. Il ne faut plus voir des athlètes venus à Paris disputer des finales et -faire 10, 12 et 15 kilos au-dessous des résultats qui ont été envoyés lors des éliminatoires. Certes, l'on peut concevoir un battement de 2 kg 500, même de 5 kg, en prenant en considération tous les impondérables (fatigue du voyage, changement d'ambiance, salle froide, etc.), mais c'est tout, car ils lèsent ceux qui ont été arbitrés d'une façon parfaite. Je proposerai même de retirer sa licence à un arbitre par trop taxé de parti pris ou trop chauvin.

Maintenant, je passe aux Championnats de France Juniors et Seniors qui, se sont déroulés le 7 avril au Gymnase Voltaire, à Paris.

Le Championnat de France Juniors réunit 16 concurrents sélectionnés à la suite des éliminatoires régionales pour avoir réalisé dans les trois mouvements olympiques les minimas, exigés par le règlement.

Il en fut de même pour le Championnat de France Seniors qui réunit 31 engagés.

Dans le Championnat Juniors c'est Édouard, du C.H. Troyen, qui fut vainqueur dans la catégorie Poids Coqs, tandis que Héral, de l'A.C. Montpelliérain, déjà vainqueur l'an dernier, triomphait dans la catégorie Poids plumes. Tchelingierian, de l'AS. Amicale, sortit champion catégorie Poids Légers. Chez les Poids Moyens, Bouladou, de l'A.C. Montpelliérain, vainqueur l'année dernière dans les légers, remporta la palme, réalisant le total de 302 kg 500, total égal à celui de l'athlète qui sortit premier de la catégorie Poids Lourds. Quant à Jeckel, de l'A.S. Jæuf, il battit facilement Breton, de l'H.C. Lillois et Cocheteux, seul concurrent dans les Lourds, totalisa 302 kg 500.

Le championnat de France Seniors, disputé l'après-midi, avait réuni un nombreux public, attiré par la présence de Ferrari dont on espérait de nouveaux exploits.

Furent proclamés champions, dans les Coqs : Boyer, de l'U.S.M.T. ; dans les Plumes : Ch. Duverger, de la S.A.M. ; dans les Légers : Aleman, du Gymnase Club d'Alger avec un beau total de 307 kg 500 ; dans les Moyens Herbaux, de l'A.S. Lillois, talonné par son concurrent direct Firmin (ces deux jeunes sont de futurs espoirs) ; dans les Mi-Lourds : Ferrari, de l'H.C. Montpellier, confirma son titre de champion toutes catégories avec un total de 365 kg. Quant à Perquier, du C.N.A. Rouen, qui est notre meilleur Poids Lourd actuel, il enleva le titre devant Hamel et Roulier.

La Coupe de France 1946 réunit l'engagement de 12 équipes. Elle fut remportée par l'Équipe de l'Île-de-France qui battit l'équipe du Languedoc par 1.775 kg, contre 1.685 kg après un match magnifique qui faillit devenir dramatique. A noter que le Languedoc a réalisé au cours des matches éliminatoires le plus beau total avec 1.792 kg 500. Cette finale s'est déroulée à Marseille et je ne saurais trop remercier le Président du Comité de Provence, M. Chaix et son secrétaire, M. Barde, de l'accueil qu'ils nous ont réservé, sans oublier M. Tempesti à qui va notre gratitude pour le beau geste qu'il a accompli pour nous permettre de faire disputer notre finale. Je ne voudrais pas passer sous silence l'effort qui a été fait par tous les Comités qui ont organisé les éliminatoires. La Fédération française de Poids et Haltères les en remercie et compte encore sur eux pour la Coupe de 1947.

Dans l'intervalle des matches de Coupe, le 22 juin, nous avons disputé le match France-Angleterre à Londres. Nous avons, été battus de 4 victoires à 2. Firmin et Ferrari ont disposé très facilement de leur adversaires, respectivement de Watson qui a totalisé 320 kg, et Firmin 327 kg 500 ; et Roë 345 kg, à 390 kg à Ferrari. Par contre, à l'addition de kilos enlevés, nous avons, réalisé 1.882 kg 500 et l'équipe d'Angleterre 1.872 kg 500.

A signaler, dans ce match, la belle performance du jeune Héral qui fit un total de 285 kg.

L'activité de la Fédération ne s'arrêta pas là, car vint le plus grand événement de la saison sportive et ceci de tous les sports : le Championnat du Monde de Force organisé par nos soins qui groupa 14 nations dont l'Amérique, l'Égypte et la Russie. Vous avez tous eu le bulletin et vous avez vu quels succès ce Championnat a remporté. Pour ma part, j'ai assisté à quatre olympiades, à trois championnats d'Europe, à trois championnats du Monde et jamais je n'ai vu un pareil engouement. Nos athlètes ont été un peu noyés dans cette pléiade de champions (78 engagés), sauf Ferrari qui, avec un total de 390 kg, sauva l'honneur français en accédant à la 2^e place avec l'américain Kay. Baril se classa 8^e et Héral 10^e dans les Plumes ; dans les Légers, Bugnicourt eut une place honorable en, se classant 6^e et R. Duverger 11^e (18 engagés) ; dans les Moyens, Herbaux se classa 7^e et

Firmin s'étant blessé quelques jours auparavant ne put disputer sa chance dans les Mi-Lourds, Ferrari obtint la place de second, battu par un phénomène, Novak (U.R.S.S.), se classant ainsi 5^e au classement général individuel et Perquier la place de 8^e de sa catégorie.

La Fédération Française de Poids et Haltères les félicite tous et leur demande de faire mieux encore, car ils le peuvent il ne s'agit que de vouloir. Naturellement, une mention spéciale va à notre champion Ferrari pour sa belle performance.

Puis, vint le match France-Autriche où nous avons obtenu le score de 3 à 3, R. Duverger dans les Poids Légers battit Rettenbacher ; Firmin, dans les Moyens, triompha de Halley et Perquier, dans les Mi-Lourds, de Pankl. Si nos défaites nous furent infligées de justesse, 5 kg, dans les Coqs, 2 kg 500 dans les Plumes, 7 kg 500 dans les Lourds, nos victoires furent acquises avec 27 kg 500 dans les Légers, 17 kg 500 dans les Moyens et 10 kg dans les Lourds. Ceci simplement pour prouver qu'avec un peu de chance et surtout avec un arbitrage neutre, nous devons gagner, surtout dans la Catégorie des Poids Plumes où Richter toucha nettement du genou à l'arraché. Quant à Roulier qui avait réalisé 340 kg à la sélection, il devait battre son adversaire sans toutefois vouloir diminuer la valeur de Stiboreck.

Dans le domaine administratif, il y a lieu de noter la création du Comité du Dauphiné et de l'Orléanais et l'augmentation sans cesse croissante du nombre de nos sociétés.

Voici en résumé, Messieurs et Chers Camarades, les faits marquants de la vie de notre Fédération pendant l'année 1946. Il me reste comme chaque année l'agréable devoir de remercier ceux qui contribuent à la prospérité de notre Fédération, les dirigeants de Société, qui ont la tâche de former les athlètes et de les encourager à persévérer dans leur entraînement quels qu'en soient au début les résultats décevants, les Dirigeants de nos Comités régionaux qui, ainsi que je le rappelais tout à l'heure, ont une mission de propagande et de prospection en même temps que le devoir d'être chacun en ce qui concerne leur territoire les fidèles représentants de la Fédération Française de Poids et Haltères.

Nos remerciements vont aussi à nos arbitres, aux Membres de notre Conseil, à Mme Delvaux à qui, en passant, nous souhaitons un prompt rétablissement et enfin à notre cher Président dont le dévouement est inlassable et qui jouit de la confiance et de l'estime de tous. La Direction générale des Sports vient de reconnaître ses services en l'élevant au grade d'officier de la Légion d'Honneur, récompense qui rejaillit sur toute notre Fédération.

JEAN DAME.

(Suite du compte-rendu de l'Assemblée Générale, page 6.)

ENCORE L'ARBITRAGE !

Après les derniers Championnats de France, on ne peut manquer de parler encore une fois de l'arbitrage Cette question, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, reste toujours de brûlante actualité tant elle revêt d'importance dans notre sport.

En haltérophilie, plus peut-être que dans la plupart des autres sports, l'arbitrage joue un rôle primordial. La bascule n'est pas seule à juger la performance d'un athlète, il y a aussi les arbitres et si la bascule ne se trompe jamais, l'homme, lui, malgré toute sa compétence et son honnêteté, est sujet à l'erreur. On a déjà, pour réduire celle-ci au minimum, porté le nombre des arbitres à trois, mais il n'en reste pas moins certain que le record ou le titre tient toujours à la façon dont sont plus ou moins strictement appliqués les règlements. Les récents championnats viennent de nous en fournir encore deux exemples avec l'arraché de Thévenet et le développé de Ferrari.

Avec un tout petit peu plus d'intelligence, le premier était Champion de France.

Avec un tout petit peu plus de sévérité, le second perdait son titre.

On ne peut s'empêcher de constater que Ferrari a bénéficié d'une indulgence qui ne s'était pas appliquée à Thévenet. Le prestige des titres passés sans doute, l'assurance d'avoir affaire à un champion maintes fois affirmé ! Il faut si peu de chose parfois pour agir sur le subconscient d'un homme et orienter dans un sens ou dans un autre un jugement que l'on voudrait pourtant impartial.

Trois fois Thévenet a arraché la barre, trois fois les trois lampes rouges se sont allumées, montrant le parfait accord des arbitres et Thévenet a vu s'écrouler les rêves que son brillant record du développé lui permettait de faire.

Pour Ferrari, deux fois seulement les fatales lampes rouges ont brillé ensemble, mais au dernier essai, deux juges ont déclaré « bon » alors qu'il semblait à la majorité du public que le mouvement exécuté n'était pas meilleur que les précédents.

Il ne s'agit pas pour nous de faire le procès des arbitres, ni de dire s'ils avaient tort ou raison, mais nous avons voulu montrer combien l'arbitrage peut avoir d'importance et combien il convient, plus que jamais, de se mettre d'accord sur les règlements afin d'éviter dans l'avenir le retour de semblable sentiment, ne disons pas d'injustice, mais simplement de malaise.

J. DUCHESNE.

LE BULLETIN DOIT VIVRE

Je fais appel à tous nos amis industriels et commerçants pour nous donner de la publicité.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Exercice 1946 Dépenses

Appointments.....	34 780, »
Assurances Sociales.....	4 080, »
Correspondances et envois.....	11 721,40
Intérêts et frais de compte.....	26, »
Fournitures de bureau.....	424, »
Imprimés.....	96 104,20
Cotisations.....	1 150, »
Matériel et équipement.....	15 518, »
Médailles et insignes.....	62 007, »
Subventions aux Comités	
Régionaux.....	3 500, »
Propagande.....	925, »
Divers.....	3 613, »
Déplacements des athlètes	
officiels.....	537 931,25
Taxes et droits d'assurances.....	1 768, »
Service d'ordre.....	571, »
Installation et organisation.....	502 542,35
Prix.....	2 077, »
Divers.....	17 044, »
Total des dépenses.....	1 295 782,20
Excédent des recettes sur les dépenses.....	66 353,29
Total égal.....	1 362 135,49

Situation au 31 Décembre 1946 Recettes

Subventions et dons :

« Le Soir », Marseille.....	48 000, »
Ministère Educ. Nat.	450 000, »
Ministère Aff. Etr.....	25 000, »

Avances à rembourser :

Avances du Président.....	63 000, »
Avances du Trésorier.....	34 000, »

Solde créditeur

... au 31 décembre 1946 :

Rep. à nouveau au 1-1-1946.....	164 007,25
Cotisations.....	9 140, »
Licences.....	6 790, »
Intérêts des comptes.....	165,74
Réunions.....	521 972,50
Abonnements.....	40 060, »

Total des recettes..... 1 362 135,49



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte du mandat de contrôle que vous m'avez confié lors de la dernière Assemblée générale.

J'ai examiné les livres qui m'ont été remis par M. Cayeux, votre trésorier, et j'ai pu constater l'exactitude et la concordance de ceux-ci avec la situation et le bilan qui vous sont soumis.

Je vous engage donc à les approuver et à féliciter votre trésorier, M. Cayeux, de la parfaite tenue des livres de la Fédération Française des Poids et Haltères.

Le 3 avril 1947.

VIGNIER,

M. SAGE.

LES STAGES RÉGIONAUX

Voici la liste des Stages régionaux de Poids et Haltères qui seront organisés pendant l'année 1947 :

Montpellier. - Centre régional : du 20 au 27 juillet (20 stagiaires).

Lille. - Centre régional : du 4 au 9 août (20 stagiaires).

Clermont-Ferrand. - Centre régional : du 25 au 30 août (20 stagiaires).

Aix-Marseille. - Centre A. Nollet, Marseille : du 8 au 14 septembre (20 stagiaires).

Nantes. - Du 20 au 27 juillet (20 stagiaires).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 27 Mars 1947

La séance est ouverte à 17 h 15, sous la présidence de M. Harasse, Président de la F.F.P.H.

Sont présents : MM. Harasse, Cayeux, Jean Dame, Heilès, Morin.

Assistent à la séance : MM. Clutier, R. Duverger, J. Duchesne.

Le procès-verbal de la précédente séance du 17 février est lu et approuvé à l'unanimité.

Le Conseil décide d'adjoindre aux Commissions récemment formées et composées de MM. Heilès, Morin, Gouleau, Verdier, Cayeux, Jean Dame, Cantalice et le Président Harasse, des membres pris en dehors du Conseil. Sont désignés : MM. Julien Duchesne, René Duverger, Henri Clutier, André Rolet et le moniteur national Chaput.

I.) *Championnats de France Juniors et Seniors.* - Sont qualifiés pour la finale du Championnat de France Juniors :

- *Poids Coqs :* Blanc et Obrecht ;
- *Poids Plumes :* Héral ;
- *Poids Légers :* Pliez et Le Drez ;
- *Poids Moyens :* Bongiovany, Hertzog et Dauchy ;
- *Poids Mi-Lourds :* Eckhoudt.

Le Conseil décide que les athlètes Héral et Eckhoudt, seuls concurrents dans leur catégorie, sont proclamés champions.

En ce qui concerne Héral, il sera invité à participer au Championnat de France Seniors qui doit servir de Sélection pour le match France-Angleterre.

Sont qualifiés pour la finale du Championnat de France Seniors :

- *Poids Coqs :* Thévenet, Moulins, Watier, Boyer, Obin, Marcombes ;
- *Poids Plumes :* Le Guillermin, Ch. Duverger, Baril, Populier ;
- *Poids Légers :* R. Duverger, Brognard, Bouladou, Dejonghe, Bertolozzi ;
- *Poids Moyens :* Boschat, Firmin, Marchal, Dini, Herbaux ;

- *Poids Mi-Lourds :* Ferrari, Ponthieu, Debuf ;
- *Poids Lourds :* Siegel, Perquier, Chaput, Roulier.

Le Conseil est d'avis, de présenter à l'assemblée générale une nouvelle formule de compétition pour les Juniors qui remplacerait l'actuel Championnat de France.

La Commission des Statuts et Règlements sera chargée d'examiner différents cas concernant certains athlètes.

II.) *Demandes d'affiliation.* - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- N° 3.021. - Club Athlétique Pont-Audemer.
- N° 3.022. - Indépendante de Givros.
- N° 3.023. - Association Sportive de Vénissieux.
- N° 3.024. - Sporting Club Indépendant de Cholet.
- N° 3.025. - Alouette des Gaules.

III.) *Homologation de record.* - Poids Coqs. - Développé à deux bras 77 kg par Watier, le 23 mars 1947, à la Société Athlétique Montmartroise, à Paris. Arbitres : MM. Cayeux, Morin et Heilès.

IV.) *Communications diverses et correspondance.* - Lettre de M. Elie Mercier, Directeur de l'institut National des Sports, demandant à la F.F.P.H. de le tenir au courant des dispositions prises en ce qui concerne la partie technique de la préparation aux Jeux Olympiques de Londres.

- Lettre de la F.S.G.T. concernant la participation de ses athlètes aux compétitions de la F.F.P.H.

Il lui sera répondu que les compétitions sont ouvertes à tous les haltérophiles en possession d'une licence d'un club, affilié à la F.F.P.H.

- Lettre de la Direction générale des Sports concernant les Médecins régionaux et fédéraux.

Il lui sera répondu qu'aucun changement n'est intervenu à la liste précédemment fournie.

V.) *Nomination d'arbitre.* - M. Robert Geeraerts (Comité du Maroc) est nommé arbitre fédéral.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire de séance,
MORIN.

Réunion du 16 Avril 1947

La séance est ouverte à 17 heures.

Sont présents : MM. Harasse, Rosset, Gouleau, Heilès, Cantalice, Jean Dame, Morin.

Assistent à la séance : MM. Clutier, Chaput, J. Duchesne, R. Duverger, Rolet.

Excuses : MM. Rocca, Hue, Senilh, Du-moulin, Buisson, Piou.

I) Élection du Bureau. - Le Conseil procède à l'élection de son Bureau.

Les Membres sortants sont réélus à l'unanimité comme suit :

Président : M. C. Harasse.

Vice-présidents : MM. Simon Heilès Hue, Rocca, Verdier.

Secrétaire général : M. Jean Dame.

Trésorier : M. R. Cayeux.

II.) *Commission de contrôle*. - Sont désignés comme Commissaires aux Comptes : MM. Sage, Gourzonès et Vignier.

III.) *Homologation des Championnats de France*. - *Résultats du Championnat de France Seniors* :

Coqs : 1. Moulins, 260 kg ; 2. Watier, 255 kg ; 3. Marcombes, 247 kg 500 ; 4. Boyer, 245 kg.

Plumes : 1. Baril, 285 kg ; 2. Le Guillerme, 285 kg ; 3. Populier, 265 kg.

Légers : 1. Bouladou, 310 kg ; 2. Aleman, 307 kg 500 ; 3. Duverger, 300 kg ; 4. Bertolozzi, 290 kg ; 5. Dejonghe, 280 kg.

Moyens : 1. Firmin, 335 kg ; 2. Herbaux, 317 kg 500 ; 3. Marchal, 315 kg ; 4. Bochat, 312 kg. 500 ; 5. Dini, 300 kg.

Mi-Lourds : 1. Ferrari, 375 kg ; 2. Debuf, 325 kg.

Lourds : 1. Perquier, 355 kg ; 2. Roulier, 342 kg 500 ; 3. Chaput, 342 Kg 500.

Résultats du Championnat de France Juniors :

Coqs : 1. Nieto, 222 kg 500 ; 2. Blanc, 205 kg ; 3. Weber, 202 kg 500 ; 4. Obrecht, 200 kg.

Plumes : 1. Héral, 285 kg.

Légers : 1. Pliez, 275 kg ; 2. Le Dref, 255 kg.

Moyens : 1. Dauchy, 302 kg 500 ; 2. Bongiovany, 285 kg ; 3. Hertzog, 275 kg.

Mi-Lourds : 1. Eckhoudt, 312 kg 500.

Ces championnats sont homologués par le Conseil.

Le Secrétariat rédigera un projet qui sera soumis au Conseil, concernant les frais de déplacement des athlètes participant au Championnat de France.

IV.) *Coupe de France*. - Le Conseil arrête, comme suit, le déroulement des matches de la Coupe de France 1947 :

1^{er} *match*. - Anjou-Bretagne, Orléanais, Guyenne.

2^e *match*. - Provence, Lyonnais, Pyrénées.

3^e *match*. - Lorraine, Champagne, Flandres, Alsace.

Les vainqueurs des matches n^{os} 1, 2 et 3 seront opposés entre eux pour désigner le 3^e finaliste avec l'Île-de-France et le Languedoc, qualifiés d'office.

Les dates de ces rencontres seront précisées par la suite.

La finale de la Coupe de France sera disputée à Lyon, si possible le 8 juin.

V.) *Match France-Angleterre*. - L'équipe de France pour le match France-Angleterre qui se disputera à Nantes le 26 avril, est composée comme suit :

Poids Coqs. - Moulens, remplaçant : Watier.

Poids Plumes. - Baril, remplaçant : Héral.

Poids Légers. - Bouladou, remplaçant : R. Duverger.

Poids Moyens. - Firmin, remplaçant : Herbaux.

Poids Mi-Lourds. - Perquier, remplaçant : Debuf.

Poids Lourds. - Chaput, remplaçant : Roulier.

VI.) *Communications diverses et correspondance*. - Le Championnat d'Europe aura lieu à Helsinki, les 1, 2 et 3 juillet 1947.

- Lettre de la « *Narbonnaise* » : M. Gouleau y répondra.

- Lettre de M. le Directeur régional de la Jeunesse s'excusant de n'avoir pu assister au Championnat de France.

- Lettre de M. Dini, du Comité des Pyrénées : Le Secrétariat y répondra.

- Lettre de M. R. Millaud, faisant connaître que le Syndicat de la Presse Sportive l'a nommé Syndic pour le Sport des Poids et Haltères et que MM. R. Marcillac, à *Paris-Presse*, Hansenne au *Parisien Libéré*, Fred Liévin à *L'Aurore*, Jacques Chapus à *France-Soir* et lui-même au *Populaire* se feront un plaisir d'insérer les communiqués concernant les Poids et Haltères.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

Le Secrétaire de séance,
MORIN.



AUX 26^e CHAMPIONNATS DE FORCE

FERRARI, LE MEILLEUR ET HÉRAL S'AFFIRME égalant les seniors

Quatre nouveaux champions : MOULINS (coq), BARIL, 42 ans (plume), BOULADOU (léger), FIRMIN (moyen) - THÉVENET (coq) établit le record mondial du développé avec 85 kg.

Il n'y avait guère qu'un millier de spectateurs hier après-midi sous la verrière du gymnase Japy qui dispensait une lumière grise et froide. Mais c'était là un public de connaisseurs, d'amateurs au bon sens du terme qui se réchauffa bien vite dès la confrontation des « coqs » lorsque Watier et Thévenet battirent et rebattirent le record de France du développé.

Épreuves de force mais aussi de volonté ou l'athlète, concentré, arrache la barre autant avec son moral qu'avec ses muscles. Ainsi Thévenet a-t-il pu, avec son poids de 55 kg 600, développer 80, puis 85 kg ! ... Malheureusement, il ne récupéra pas suffisamment et ses trois essais à l'arraché furent entachés d'irrégularités, ce qui l'empêcha de figurer au classement final.

Dans les poids plumes, le junior Héral, seul dans sa catégorie, tira avec les seniors. Il ne fut pas déplacé au milieu de ses aînés. La lutte se circonscrivit très vite entre lui, Le Guillerme et Baril, malgré les 42 ans de ce dernier. Tous trois totalisant 285 kg et la bascule accorda le titre que le tenant, Ch. Duverger, n'était pas venu défendre à Baril plus léger.

L'Algérois Aleman perdit le sien de Justesse au profit du Montpelliérain Bouladou. Ces deux beaux athlètes sont d'ailleurs très près l'un de l'autre. Le Méridional épaula et jeta 130 kg, ce qui lui conféra le titre.

Firmin, dont le rictus précédant l'effort prend les apparences trompeuses d'un sourire, domina

sa catégorie dans tous les mouvements. En particulier les 135 kg de son épaulé et jeté furent salués d'applaudissements.

Deux concurrents seulement chez les Mi-lourds dont, bien entendu, Ferrari. Le coiffeur montpelliérain fit frémir le public en échouant dans les deux premiers essais du développé en s'attaquant directement à 110 kg. Les performances qu'il réalisa hier ne sortent pas, pour lui évidemment, d'une honnête moyenne, quoique supérieure de 10 kg au total de son championnat de 1946. Debuf, qui lui tenait compagnie sur le plateau, battit avec 107 kg 500 le record de Flandres de l'arraché (ancien record 105 kg 500).

Enfin, chez les lourds, Perquier conserva son titre non sans difficultés.

Seniors

COQS : 1. Moulins Henri (H.C. Narbonne), 260 (75, 60, 105) ; 2. Watier (U.S.M.T.), 255 (77,500, 77,500, 100) ; 3. Marcombes (U.S. Tours), 247,500 (67,500, 75, 105) ; 4. Boyer (U.S.M.T.) 245 (67,500, 77,500, 100).

PLUMES : 1. Baril (C. Nantais), 285 (75, 92,500, 117,500) ; 2. Le Guillem (U.S.M.T.), 285 (82,500, 85, 117,500) ; 3. Populier (U.R.S.A. Roubaix, 255 (72,500, 92,500, 100).

LEGERS : 1. Bouladou (A.C. Montpellier), 310 (85, 95, 130) ; 2. Aleman (Alger), 307,500 (87,500, 95, 125) ; 3. Duverger R. (S.A.M.), 300 (90, 90, 120) ; 4. Bertolozzi (U.S.M.T.), 290 (87,500, 87,500, 115) ; 5. Dejonghe (Lille), 280 (75, 92,500, 112,500).

MOYENS : 1. Firmin (A.C.M.), 335 (95, 105, 135) ; 2. Herbaux (Lille), 317,500 (90, 100, 127,500) ; 3. Marchal (A.C.M.), 315 (95, 95, 125) ; 4. Bochat (S.A.M.), 312,500 (92,500, 95, 125).

MI-LOURDS : 1. Ferrari (A.C.M.), 375 (110, 110, 155) ; 2. Debuf (Halluin), 325 (90, 107,500, 127,500).

LOURDS : 1. Perquier (C.N.H.R.), 355 (102,500, 112,500, 140) ; 2. Roulier (U.S.M.T.), 342,500 (92,500, 110, 140) ; 3. Chaput (A.S.B.), 342,500 (92,500, 110, 140).

Juniors

COQS : 1. Nieto (Alger), 222,500 (67,5, 65, 90) ; 2. Blanc (H.C.M.), 205 (60, 60, 85) ; 3. Weber (Alsace), 202,500 (50, 70, 82,500) ; 4. Obrecht (S.A. Richenkanz-Neudetez), 200 (60, 60, 80).

PLUMES : 1. Héral (Montpellier), 285 (80, 97,500, 117,500).

LEGERS : 1. Pliez (C.A.L.V.), 275 (75, 85, 115) ; 2. Le Dref (C.O.C.), 255 (65, 85, 105).

MOYENS : 1. Dauchy (U. Halluinoise), 302,500 (90, 92,500, 120) ; 2. Bongiovany (S.A.M.), 285 (75, 90, 120) ; 3. Hertzog (S.A. Sélestat) 275 (85, 82,500, 107,500).

MI-LOURDS : Eckhoudt (A.S.B.), 312,500 (97,500, 95, 120).

Maurice MAUREL.

Watier (77 kg 500), puis Thévenet (80 et 85 kg) ont battu le record de France du développé à deux bras catégorie « coq ». Ancien record Watier, 77 kg.

Cette performance établit le record du monde catégorie « coq ».

LE PRÉSIDENT C. HARASSE Fêté au C.N.S.

Cérémonie tout intime, hier soir, au C.N.S., à l'occasion de la remise au président de la F.F.P.H., C. Harasse, de la rosette d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Autour du parrain, M. A. Massard, président du Comité Olympique Français, se trouvaient réunis les présidents Eluère (F.F.R.), Mahut (U.S.F.A.), Méricamp (F.F.A.), Rosset (F.I.P.H.), Denis (C.N.S.), MM. A. Bontemps, Tondou, Gouleau, Morin, Robert Cayeux, Du-moulin, etc., les champions Duchesne, Chaput, R. Duverger, A. Rolet, etc.

Après que Jean Dame, secrétaire général de la F.F.P.H. eut retracé la vie sportive et sociale du nouvel officier luttteur, haltérophile, escrimeur, avant de devenir dirigeant, M. A. Massard prit la parole pour féliciter M. Harasse et lui décerner officiellement la rosette. Un souvenir fut offert par la F.F.P.H. et le Comité Olympique au président qui à son tour prit la parole. L'Équipe était représentée par son rédacteur en chef. Marcel Oger et son collaborateur René Moyset.

Allocution prononcée par Jean Dame – lors de la cérémonie intime de la remise de la Croix d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur par M. Armand Massard, devant les membres de la F.F.P.H. et du C.N.S.

Messieurs et Chers Amis,

Je vous ai réunis aujourd'hui dans cette maison, siège du Comité National des Sports, dans le cadre qui convient, et où nous sommes bien chez nous, pour fêter un des nôtres, appelé à un grand honneur, j'ai nommé mon grand ami Camille Harasse, promu Officiel, dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Avant que son parrain, notre distingué et si sympathique Président du Comité Olympique Français, Armand Massard et fine lame de l'escrime, lui confère officiellement cette haute distinction, permettez-moi de vous dire quelques mots très simples sur notre nouveau promu.

Il y a 32 ans que, pour la première fois, j'ai fait connaissance avec Camille Harasse, au Challenge de l'Auto, où il arbitrait, parmi tant d'autres, le jeune athlète en herbe que j'étais alors.

Les nombreuses réunions de lutte ou de poids et haltères organisées depuis 1920 établissent des relations chaque fois plus étroites entre nous ; en 1924, j'organisai en tant que Président de l'Haltérophile Club de Paris des galas sportifs dont Rigoulot était la grande vedette de l'époque et chaque fois, épinglés au programme, avec l'accord enthousiaste de Camille Harasse, des assauts d'escrime que notre regretté autant que prestigieux champion Lucien Gandin, en rehaussait l'éclat par sa présence, toujours effective.

En faisant le rapprochement avec notre réunion de ce soir, nous pouvons dire que l'Escrime et les Poids et Haltères n'ont cessé depuis, de travailler ensemble pour une belle cause et de porter bien haut dans le ciel Olympique les couleurs de la France.

De cela, sans nous enorgueillir outre mesure, nous pouvons être fiers.

En 1923, Camille Harasse est nommé Président de la Fédération Française des Poids et Haltères ; appelé à avoir fréquemment ensemble des échanges de vue pour une nouvelle impulsion du sport haltérophile, si délaissé encore par notre jeunesse estudiantine sportive, il m'est donné d'apprécier l'homme, ses qualités de chef et son grand caractère.

Aussi, avec un tel Président, j'acceptai, sans hésiter, en 1933, le poste de secrétaire général qui m'était confié à la Fédération.

Alors, je vois Camille Harasse dans toute la mesure de ses nombreuses activités journalières, tant sportives, familiales et sociales, et mon admiration ne fit que grandir près de lui. C'est la lutte pied à pied contre les difficultés à vaincre ; armé d'une volonté tenace admirablement tendue vers le but, doué d'une rare sensibilité et d'un cœur compatissant pour toutes les infortunes qu'il voyait couramment, j'eus le privilège apprécié de devenir son ami. Je ne me doutais pas cependant qu'il me serait donné en 1947, aujourd'hui, l'immense plaisir d'extérioriser, parmi vous ce soir, ma grande joie et mon émotion, en assistant à la remise de la rosette rouge à mon grand ami. Je suis fier et avec moi toute la Fédération, du grand honneur qui échoit aujourd'hui au Sport haltérophile. Cette récompense si dignement méritée rejaillit sur tous les dirigeants sportifs de notre pays.

Avant que notre cher Président du Comité Olympique Français, M. Armand Massard, ex-président de la Fédération d'Escrime, accomplisse le geste officiel d'investiture au Président de la Fédération des Poids et Haltères, qu'il me soit permis de remettre à mon vieil ami Camille Harasse ce petit souvenir, à la fois un symbole, que nous lui offrons, et de lui donner l'accolade en mon nom personnel et au nom de la grande famille haltérophile française.

L'ANGLETERRE A CONFIRMÉ SA VICTOIRE SUR LA FRANCE 4 à 2

Excellente tenue de Firmin et du jeune Moulins, mais les arbitres sont responsables de la défaite de Perquier.

(De notre envoyé spécial René MOYSET)

Nantes. - Nous avons perdu le match France-Angleterre de force, disputé dans la salle du Champs-de-Mars, pour deux raisons : Bouladou et Perquier n'étaient pas dans leur meilleure condition physique et l'arbitrage nous fut nettement défavorable, quand tirèrent les mi-lourds qui devaient décider du résultat final. Quand, après la victoire de Moulins, de Narbonne, et celle de Firmin nous nous trouvâmes à égalité de succès, le sort de la rencontre se joua sur les réussites de Perquier. Alors que les arbitres accordaient un 105 kg au développé particulièrement mauvais à Roë, ils refusaient un essai bon à notre compatriote. C'en était fait de la victoire. Le Rouennais distancé ne put remonter et l'absence de Ferrari se fit alors sentir. Présent, le recordman du monde, même fatigué, eût nettement battu le Britannique, nous assurant la victoire.

Beaux exploits français

Mais revenons au match et à la belle tenue du jeune Moulins qui disputait sa seconde rencontre internationale. Il devait battre Connell de 15 kilos sur les 3 mouvements et égalait au jeté avec 107 kg 500, le record de France détenu par Marcombes. En belle forme, il tentait 110 kg, épaulait, mais ne pouvait jeter.

Firmin fournit le plus beau match de la soirée. Son combat avec Watson fut serré de bout en bout. Il ne devait le battre que de 2 kg 500 et son jeté de 137 kg 500 fut magnifique. Il est d'ailleurs le seul des 12 concurrents qui n'ait pas manqué un essai, c'est dire combien il mena sagement son match.

Records anglais

Baril rencontrait Creuss. Ce dernier fit mieux qu'il n'avait fait au Championnat du monde. Baril battu de 25 kg, fit un maximum de quelque 20 kg inférieur à celui qu'il réalise régulièrement. Le Nantais semblait fatigué et accuse ses... 41 ans.

Bouladou (Légers) tombait sur le meilleur anglais. Blessé dernièrement il ne put donner la mesure de ses moyens. Sa tenue ne nous fit pas oublier l'Algérois Aleman. Il encaissa 20 kg au développé et ne put remonter. Il est vrai que, Espeut était dans une forme exceptionnelle. Il devait battre avec 100 kg le record anglais du développé et avec 102 kg 500 hors-match celui de l'arraché.

Perquier tirait comme mi-lourds (82 kg) contre Roë (78 kg 200). Après son essai refusé à 105 kg au développé le Rouennais commit l'erreur de débiter à 105 à l'arraché, contre 102 kg 500 à l'Anglais. Par la suite et par 2 fois, il ne put réussir ses 110 kg. Même erreur au jeté où partant à 132 kg 500 il ne put épauler ses 140 kg manquant ses 2 essais.

Chaput fit un total inférieur de 10 kg à celui de ses Championnats. Mais même avec 345 kg il eût été battu par un Martin en forme qui samedi ne donna pas son maximum.

Dans l'ensemble les Britanniques ont fait de gros progrès sur l'an dernier. Le total général est de 60 kg supérieur à celui des Français (1.910 kilos à 1.850), mais l'an dernier à Londres ils n'avaient réussi que 1.872 kilos 500.

Coq : Moulins (F), 77,500, 80, 107,500 = 265 kilos ; M. Connell (A), 72,500, 77,500, 100 = 250 kilos.

Plume : Creuss (A), 85, 92,500, 120 = 297 kilos ; Baril (F), 77,500, 85, 110 = 272 kg 500.

Légers : Espeut (A), 100, 100, 130 = 330 kilos ; Bouladou (F), 80, 97,500, 125 = 302 kg 500.

Moyens : Firmin. (F), 97,500, 105, 137,500 = 340 kilos ; Watson (A); 95, 105, 137,500 = 337 kg 500.

Mi-Lourds : Roë (A), 105, 102,500, 132,500 = 345 kilos ; Perquier (F), 102,500, 105, 132,500 = 340 kilos.

Lourds : Martin (A), 100, 112,500, 137,500 = 350 kilos ; Chaput (F), 97,500, 105, 130 = 332 kilos 500.

A ce jour, l'Angleterre compte deux victoires à deux. - R. M.

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

MAI 1947 N° 14

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Régime fiscal pour, les affiches	2
Rapport de Comités Régionaux.....	3
Résultats du Championnat Anjou-Bretagne	4
Une galéjade de M. Desbonnet.....	5
Championnat de l'Yonne	5
Résultats du Championnat des Alpes-Maritimes.....	6
Nations affiliées à la F.I.H.....	6
Circulaire de la Direction des Sports	6
Résultats des Eliminatoires de la Coupe de France	7 et 8



AVIS TRÈS IMPORTANT

■
A dater du 1^{er} Juillet prochain, une permanence sera établie, matin et après-midi, au siège de la F.F.P.H., 35, rue Tronchet.

Téléphone : Anjou 54-63.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

**RÉPONSE DU MINISTRE
DES FINANCES A LA DÉPÊCHE
DU MINISTRE DE LA JEUNESSE,
DES ARTS ET DES LETTRES,
CONCERNANT LE RÉGIME FISCAL
DES AFFICHES DES FÉDÉRATIONS
ET DES SOCIÉTÉS SPORTIVES**

Par la dépêche citée en référence, vos Services ont demandé que soit étendu aux affiches des Fédérations et Associations sportives d'amateurs annonçant des cours d'éducation physique, d'initiation sportive, ou des compétitions, le bénéfice de la décision ministérielle du 22 mars 1909 qui dispense du droit de timbre, en application de l'article 267 du Code du Timbre les affiches relatives à l'organisation et au fonctionnement des Sociétés de préparation militaire agréées par le Département de la Guerre lorsqu'elles sont rédigées uniquement en vue de cet objet et qu'elles sont signées par des officiers appartenant à l'armée active ou à ses réserves, membres ou conseillers techniques de ces Sociétés.

A l'appui de telle demande, ils font valoir :

1° que toutes les fédérations ou associations sportives d'amateurs étant subventionnées ou « subventionnables » par eux, les frais de timbre qu'elles exposent s'ajoutent à leurs dépenses de fonctionnement et sont, en fait, supportées par l'État ;

2° que la préparation militaire telle qu'elle était conçue avant 1940 a été supprimée et remplacée par la formation « pré militaire » dont les cours s'échelonnent sur trois ans, l'Armée assure les cours de 3^e tandis que les cours des deux premières années sont assurés par le Sous-secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, par l'intermédiaire des Fédérations et Associations sportives, avec le seul personnel de ces associations. Celles-ci se substituent donc purement et simplement aux sociétés de préparation militaire de l'ancien régime.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le fait que les Fédérations ou Associations sportives sont subventionnées par l'État ou susceptibles de l'être et que la charge de l'impôt peut se trouver, en définitive, supportée par ce dernier, ne saurait constituer un motif d'exemption, même si cette incidence était démontrée.

Une exonération que la loi n'autorise pas en ce cas, constituerait d'ailleurs une subvention supplémentaire indirecte qui échapperait à tout contrôle et serait absolument contraire aux règles budgétaires.

Toutefois, il convient de remarquer que ces organisations, en plus de leur activité propre et de caractère essentiellement privé (réunions et compétitions sportives), peuvent se trouver investies depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 22 avril 1945 (J.O. des 10 et 11 mai 1945), instituant la formation pré militaire, d'une mission officielle pour l'exécution de laquelle elles dépendent directement de l'État et sont placées sous son contrôle.

Cette ordonnance dispose, en effet, notamment que :

« ARTICLE PREMIER. - Tout Français de sexe masculin, physiquement apte, reçoit

pendant les trois années qui précèdent son incorporation dans l'année, une formation physique, technique et morale qui le prépare à servir.

« ART. 2. - La formation pré militaire est donnée dans les établissements dépendant de l'État et dans les groupements ou publics ou privés habilités par le département militaire intéressé, après avis des ministres de l'Éducation nationale et de l'intérieur.

« ART. 7. - Les jeunes gens qui ne se conformeront pas aux obligations de la présente ordonnance seront incorporés dans des unités désignées à cet effet, trois mois avant l'incorporation normale de leur classe. Ils recevront l'instruction pré militaire qu'ils auraient normalement dû acquérir avant leur incorporation. Ces trois mois compteront en supplément du service normal.

Cette ordonnance est entrée en application le 1^{er} octobre 1946 pour les jeunes gens de la classe 1948 (décret du 5 septembre 1946, J.O. du 6).

Pour la mise en application de ce texte, l'ex-Sous-secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a délégué ses pouvoirs aux Directeurs départementaux de l'Éducation physique et des Sports, qui sont chargés d'habiliter, en accord avec les Fédérations sportives départementales, les associations privées susceptibles de participer à la formation pré militaire des jeunes gens.

Ainsi, du moment que les associations sportives privées agissent pour la formation pré militaire des jeunes gens dans les mêmes conditions que les établissements de l'État avec lesquels elles assurent concurremment cette fonction, je n'ai aucun motif de refuser à leurs affiches, relatives à cette activité, l'immunité fiscale qui profite à celles de ces derniers établissements en vertu tant de l'article 135 du Code du Timbre, comme actes émanés de l'autorité publique, que de l'article 267 du même Code comme actes concernant les gens de guerre.

Mais, il va sans dire que cette immunité doit être limitée aux affiches de propagande pour la formation pré militaire et ne saurait, en aucun cas, s'appliquer aux affiches relatives à l'activité propre des associations et, notamment, aux annonces concernant le recrutement de leurs membres ainsi que les réunions ou compétitions sportives qu'elles organisent. Les annonces de cette 2^e catégorie sont et restent du domaine privé des associations avec toutes les conséquences fiscales que cette situation comporte. Aucune difficulté ne me paraît, d'ailleurs, pouvoir s'élever dans la pratique au sujet de la distinction à effectuer à cet égard puisque suivant le programme établi par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Armées, les exercices de formation pré militaire ne comportent jamais de réunions ou de manifestations sportives publiques et que, par conséquent, les affiches susceptibles de bénéficier de l'exonération sont uniquement celles destinées à porter à la connaissance du public les dispositions de l'ordonnance du 22 avril 1945 précitée et à lui indiquer, par exemple : que telle société, habilitée dans les conditions prévues par cette ordonnance à assurer la formation pré militaire

de jeunes gens à instituer à leur usage des cours d'éducation physique ou sportive. De telles affiches doivent être exclusives de toute propagande qui ne se rapporterait pas directement à l'objet de l'ordonnance.

J'ajoute du reste, qu'au cours de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder, vos services ont précisé que c'est en ce sens et dans cette limite qu'il convient d'interpréter, malgré la généralité de ces termes, la demande d'exonération contenue dans la dépêche précitée du 13 novembre 1946.

Pour le Ministre et par délégation,
le Chef du Service
de la coordination des administrations financières :
Signé : Illisible.

**CHAMPIONNAT D'ALSACE
Juniors**

**ET CHAMPIONNAT D'ALSACE
par Équipes
disputés le 7 Mars à Strasbourg**

Championnats d'Alsace Juniors

Les trois épreuves, à savoir le développé à deux bras, l'arraché et l'épaulé et jeté ont donné les résultats suivants :

Catégorie 57 kg (poids coqs) : 1. Da Ros Richard (Guebwiller) : 67 kg 5, 57 kg 5, 77 kg 5 = 202 kg 500 ; 2. Obrecht (Neudorf) : 55 kg, 65 kg, 77 kg 5 = 197 kg 500 ; 3. Noll (Sélestat) : 55 kg, 57 kg 5, 72 kg 5 = 185 kg.

Catégorie 60 kg (poids plumes) : 1. Weber (Sélestat) : 57 kg 5, 70 kg, 85 kg = 212 kg 500 ; 2. Imbach (Guebwiller) : 62 kg 5, 62 kg 5, 80 kg = 205 kg.

Catégorie 67 kg 5 (poids légers) : 1. Walter (Mulhouse) 75 kg, 75 kg, 95 kg = 245 kg ; 2. Weber (Neudorf) 70 kg, 75 kg, 95 kg = 240 kg ; 3. Baumeier (Sélestat) : 65 kg, 67 kg 5, 85 kg = 217 kg 500 ; 4. Rietsch (Mulhouse) : 60 kg, 67 kg 5, 87 kg 5 = 215 kg ; 5. Lix (Kœnigshoffen) et Schiermeyer (Sélestat) avec 212 kg 500.

Catégorie 75 kg (poids moyens) : 1. Gans. (Haguenau) 72 kg 5, 72 kg 5, 95 kg = 240 kg ; 2. Reisacher (Strasbourg) : 67 kg 5, 75 kg, 95 kg = 237 kg 5 ; 3. Kehren (A.S.P.T.T.) : 62 kg 5, 72 kg 5, 95 kg = 230 kg ; 4. Bordmann (Sélestat) : 60 kg, 65 kg, 95 kg = 220 kg ; 5. Leyritz (A.S.P.T.T.) : 60 kg, 65 kg, 87 kg 5 = 212 kg 500.

Catégorie 82 kg 5 (poids mi-lourds) : Hertzog (Sélestat) : 87 kg 5, 85 kg, 115 kg = 287 kg 500.

*Championnats d'Alsace par équipes
S.A.S. Strasbourgeoise – Sélestat*

Résultats des trois épreuves

S.A.S. : Kampf : 67 kg 5, 70 kg, 92 kg 5. - Mohr : 80 kg, 67 kg 5, 85 kg. - Baumgartner : 82 kg 5, 87 kg 5, 115 kg. - Loeffler : 72 kg 5, 80 kg, 105 kg. - Zeibig : 75 kg, 77 kg 5, 100 kg. - Siegel : 90 kg, 102 kg 5, 135 kg.

Sélestat : Kracher : 80 kg, 75 kg, 100 kg. - Sengelin : 75 kg, 82 kg 5, 110 kg. - Hertzog : 87 kg 5, 85 kg, 115 kg. - Chocques : 80 kg, 87 kg 5, 120 kg. - Rosenberger : 75 kg, 95 kg, 120 kg. - Ammelagel : 85 kg, 95 kg, 120 kg.

1. *Sélestat* : 482 k 5 - 500 kg - 605 kg. = 1.647 kg 500. Poids corporels : 448 kg ; total : 1.199 kg 500.

2. S.A.S. : 467 kg 5 - 485 kg - 635 kg. = 1.585 kg. Poids corporels : 467 kg 500 ; total : 1.117 kg 500.

L'ANNUAIRE DES SPORTIFS

L'annuaire des Sportifs, d'une conception entièrement nouvelle, paraîtra fin 1947. Grâce à ses trois classements, et indiquera rapidement :

1. Si un athlète ou un ami figure dans l'Annuaire ;
2. Les sports qu'il pratique, le club auquel il appartient, ses principales performances ;
3. Sa profession.

Il permettra en outre à tous les pratiquants et anciens pratiquants sportifs de nouer ou renouer des liens amicaux et de développer leurs relations d'affaires entre eux.

Il donnera des renseignements d'ordre général sur l'organisation du sport en France et personnels sur 10.000 sportifs environ.

Pour tous renseignements, écrire avec timbre-réponse aux Annuaire de France, 6, square de Clignancourt, Paris (18^e).

NAISSANCE

Le lutteur Louis Clavier nous fait part de la naissance de son fils Bernard.

Nos biens vives et bien sincères félicitations et nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

LETTRE-CIRCULAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

OBJET. - Reprise des relations sportives avec l'Allemagne.

Monsieur le Président,

J'ai été saisi à plusieurs reprises de demandes tendant à connaître dans quelles conditions il conviendrait d'envisager la reprise éventuelle des relations sportives avec l'Allemagne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après avis de M. le ministre des Affaires étrangères, qu'il paraît inopportun que des sportifs français participent actuellement, même sans conditions de réciprocité, à des manifestations sportives en Allemagne.

Veuillez agréer, M. le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : Gaston ROUX.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE Rapport sur la saison 1946-47

Comme les années précédentes, le Comité de l'Île-de-France de Poids et Haltères a témoigné une importante activité et je citerai, pour mémoire, les épreuves que fit disputer notre

Comité tant en fin de l'année 1946 qu'au début de l'année présente :

- Championnat de Paris 2^e et 3^e séries ;
- Challenge Rigoulot ;
- Challenge Gondolo ;
- Challenge Martine.

... et la participation de nombreux membres dans le Premier Pas Haltérophile, le Prix d'Encouragement, le Critérium National, son succès dans la Coupe de France et, tout dernièrement, le Championnat de Paris 1^{re} série où de très bons résultats furent enregistrés et un record de France battu par Watier (Métro) Poids coqs 77 kg au développé.

Nombreux sont aussi ses membres qui vont disputer le prochain Championnat de France et tenteront de faire briller les couleurs du Comité de l'Île-de-France dont les dirigeants adressent à la Fédération Française de Poids et Haltères l'expression de leur dévouement au sport haltérophile.

Le Secrétaire général :
F. ANSELIN.



COMITE RÉGIONAL DE GUYENNE Rapport sur la saison 1946-47

La saison haltérophile 1946-1947, sur le point de se terminer, nous a permis, après un travail continu, de former un noyau de jeunes manieurs de fonte qui, encadrés par les anciens, nous ont donné soit par les performances réalisées au cours du Premier pas et du Prix d'encouragement, soit au cours de la finale du Critérium où notre jeune espoir, le Béglais Marrens a obtenu la 2^e place dans la catégorie des poids plumes, les plus sensibles satisfactions.

Actuellement, la forme montrée par nos Athlètes nous permet d'engager une équipe dans la Coupe de France. Elle doit, à notre avis, défendre avec honneur les couleurs de la Guyenne.

Il est certain que le manque de matériel, le manque de chefs de plateau dans nos Sociétés licenciées, le peu de bons perçus pour les équipements sportifs viennent aggraver les difficultés que nous éprouvons pour la réussite dans notre beau Sport.

Les épreuves officielles ont toutes été organisées aux dates fixées avec un nombre d'engagés supérieur à celui de l'année passée.

Les performances réalisées au cours des éliminatoires pour la finale nationale, quoique frisant les minima, ont été insuffisantes pour la qualification.

Le Président : P. DARRIGAN.

COMITE DU LANGUEDOC Rapport sur la saison 1946-47

Le Comité du Languedoc tient à souligner l'effort certain qu'il a accompli pour le recrutement à la pratique des Poids et Haltères ; le chiffre de licences demandées (200) est à lui seul suffisamment éloquent pour se passer de tout commentaire.

De plus, cet effort n'a pas seulement tendu au recrutement mais aussi à la propagande afin d'amener le gros du public à s'intéresser à ce sport qui, il faut le dire, n'avait pas jusqu'à ces derniers temps attiré beaucoup de monde.

C'est pourquoi le Prix d'Encouragement 1946 a été disputé à la salle des Concerts de Montpellier et qu'une plus grande publicité avait été donnée pour la demi-finale de la Coupe de France qui s'est déroulée au Théâtre municipal de Montpellier, et, ce qui a permis d'attirer la grande foule lors du Gala de la Force avec la participation des Vedettes Américaines et Égyptiennes des derniers Championnats du Monde.

Les personnalités et les Clubs invités à ces manifestations ont pu constater que le Languedoc et Montpellier s'intéressaient maintenant au sport des Poids et Haltères.

Montpellier, qui tient à se tenir au premier rang de l'actualité haltérophile – la qualité des athlètes languedociens lui permettant de satisfaire toutes les propagandes – avait créé un Comité spécial d'organisation et de réception pour le match France-Angleterre, Comité qui avait obtenu l'appui de la Municipalité, du Conseil général et des autorités militaires. Des circonstances indépendantes de sa volonté ont fait que le match ne s'est pas déroulé à la date prévue et il pensait suivant les affirmations de la Fédération et la correspondance de la B.A.W.L.A. que cette rencontre aurait lieu à Montpellier en cours de la saison 1947.

Le Comité du Languedoc pense que la décision de la F.F.P.H. n'est pas définitive et qu'elle ne saurait s'arrêter à des considérations qui n'ont rien à voir avec le côté sportif de l'organisation du match France-Angleterre pour que cette rencontre n'ait pas lieu à Montpellier.

Bilan des performances sportives :

Premier pas haltérophile et au Prix d'encouragement, nos jeunes athlètes régionaux se classèrent comme par le passé au rang des meilleurs.

Au Critérium National, le poids moyen Bouladou se classe premier toutes catégories, Marchal deuxième dans les mi-lourds. Au Championnat de France juniors, Héral, premier poids plume, Bouladou, premier poids moyen, Cœur, deuxième poids léger. Dans les seniors, catégorie poids légers, Combet, deuxième derrière Aleman, ex-languedocien. Firmin, deuxième dans la catégorie poids moyens. Ferrari, mi-lourd, champion toutes catégories. Match France-Angleterre, trois sélectionnés dans l'équipe de Montpellier : Héral, Firmin, Ferrari ; deux vainqueurs : Firmin et Ferrari.

Coupe de France. -

- Premier match : Pyrénées-Languedoc.
- Le Languedoc écrase les Pyrénées.
- Deuxième match : Lyonnais-Languedoc.

Le Languedoc dispose facilement du Lyonnais.

- Troisième match : Finale à Marseille : Île-de-France contre Languedoc.

L'Île-de-France ne l'emporte que grâce à un accident survenu à l'athlète Firmin.

18 et 19 octobre : Championnat du Monde. - Trois sélectionnés du Languedoc dans l'équipe de France : Héral, Firmin et Ferrari. Firmin accidenté ne peut défendre sa chance. Héral se classe honorablement et Ferrari, brillant second derrière Novak, se classe parmi les meilleurs tireurs mondiaux et se révèle le meilleur styliste du monde.

13 novembre. - Montpellier est désigné pour organiser le Grand Gala de la Force avec le concours des grands champions Américains et Égyptiens. Gros succès sportif et financier, la recette ayant atteint 137.500 francs, chiffre record pour une manifestation haltérophile.

Le Président : P. ROCCA.

RÉUNION GÉNÉRALE DU COMITE ANJOU-BRETAGNE le 23 Mars 1947, à Vertou

La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de M. Piou.

Sont présents : MM. Créachcadec (Brestoise); Urbain (A.S. Servannaise); Rio (Ploërmel); Boursicot (C.A. Vannetais); Jehanno (St-Nazaire); Lorgeoux (P.L. Lorient); Douillard (S.C.I. Cholet); Jolivel (A.S.S. Pompiers); Hervochon (C.A. Nantes); Bahuaud (Vertou) et les arbitres Bernier, Perrin, Mahé.

Sont absents et excusés : Angers B.C.; Hennebont; Avenir Brest; C.S. Cheminots Nantais.

Non excusés : S.C. Angers; S.C.O. Angers.

Le Président donne la parole au Secrétaire général :

« Il nous est agréable d'accueillir parmi nous aujourd'hui les représentants du Patronage Laïque de Lorient et du Sporting Club indépendant de Cholet. Nous regrettons que l'Avenir de Brest et l'Union Sportive Hennebontaise ne se soient pas fait représenter, bien que je pense que notre secrétaire adjoint représente Hennebont.

« A tous, nous souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'aux prochains championnats, ils nous présenteront de nombreux et valeureux athlètes.

« Nous avons eu la douleur de perdre le 16 novembre 1946, notre Président d'honneur M. Auguste Projean, fondateur de notre Comité en 1926. S'il était profondément attaché à son Club Athlétique Nantais qu'il avait fondé en 1896, il avait tout mis en œuvre avec la même foi pour que notre Comité prospère. Sa vie fut un exemple pour nous tous. Son dévouement au sport avait été récompensé par les Palmes Académiques, Officier d'Instruction publique, Légion d'Honneur, Médaille d'or de l'Éducation physique. Il est impossible que se perde sa mémoire. Je propose qu'en tête de liste des Membres de notre Comité figure la mention Président Fondateur : Auguste PROJEAN et je souhaite qu'un jour une épreuve dotée d'une Coupe porte son nom.

Rapport moral – Année 1946.

L'année 1946 a vu se réaliser notre plus cher désir à tous, la réunion des Comités Anjou et Bretagne. Le nouveau Comité a la formation exacte qu'avait le Comité de l'Ouest à sa fondation.

Nous allons pouvoir travailler la main dans la main et je veux profiter de notre réunion générale pour vous féliciter. Patronages laïques, Patro-

nages catholiques, Sociétés indépendantes, tous, vous avez compris qu'en sport il n'existe pas de politique. Aujourd'hui, nous sommes les hôtes de l'Abbé Mercier, l'année prochaine nous serons peut-être les hôtes d'un laïque. C'est ce qui fait notre force. Nous suivons d'ailleurs notre Fédération qui, par la voix de son Secrétaire général a su rallier la Russie à la Fédération internationale Haltérophile, car le sport des Poids et Haltères, le premier de tous, a reçu l'adhésion des Russes. C'est une grande victoire pour le sport sans politique. Nous continuerons à suivre cette voie pour le plus grand bien de notre sport.

Nous ne disposons pas d'assez de temps pour rappeler les succès de notre Comité en 1946. Nous avons eu des représentants dans toutes les compétitions du Premier Pas au Championnat du Monde. Un athlète plane au-dessus de tous Marcel Baril qui, à 41 ans, reste le meilleur poids plume Français et, n'en déplaise au Moniteur d'État Firmin, le sera encore cette année.

« Notre joie serait grande de le voir représenter la France au match France-Angleterre qui se disputera à Nantes, le 26 avril, puis au championnat d'Europe, à Moscou et enfin au championnat du Monde à Philadelphie.

« Les jeunes des années de guerre progressent rapidement, le meilleur à son poids est assurément Claquin, du C.A.N. suivi de Couprie, de Vertou, qui a débuté en 1944. Des jeunes d'avenir se sont révélés depuis et nous espérons qu'ils confirmeront leur valeur aujourd'hui. Nos Clubs de Bretagne particulièrement éprouvés par la guerre se sont reformés et sous l'impulsion des Créachcadec, Boudan, Thual, Perrin, Boursicot, ils ne tarderont pas à rattraper leur retard. Il est certain que Nantes, bien que situé à la pointe sud de notre Comité, est bien le Centre haltérophile, la vogue des poids et haltères s'accroît. Préparé en 6 jours, le gala Américain-Égyptien a battu tous les records de recette. Nous espérons qu'il sera pulvérisé le 26 avril pour France-Angleterre. Nous mettrons tout en œuvre pour la réussite de cette première manifestation internationale officielle en province. J'en profite pour remercier la Fédération d'avoir choisi notre Comité. *A nous de mériter cette confiance.*

La parole est donnée au Trésorier qui montre dans un bref mais clair exposé que la situation financière est meilleure grâce aux subventions et au Gala Américain-Égyptien, mais demande le relèvement des subventions, l'état de la caisse ne permettant pas avec ses 14.579 fr. d'aider les sociétés dans leurs déplacements. Le Secrétaire fait ensuite un appel à tous les membres présents pour la diffusion du *bulletin officiel de la F.F.P.H.* et annonce qu'un stage de poids et haltères sera créé à Nantes en Juillet sous la direction du moniteur national Chaput. Le nombre des licences pour la saison 1946-47 est de 236; il sera certainement plus important l'année prochaine avec les nouvelles sociétés.

Après avoir passé en revue différentes questions concernant le Premier Pas, les championnats de France Juniors, les récompenses de l'E.P., les voyages ferroviaires et France-

Angleterre on procède au tirage au sort des membres sortants du bureau en 1948. M. Thual, de Lorient, est nommé Vice-président d'Honneur du Comité sur la proposition du secrétaire. On vote ensuite pour St-Servan pour organiser les championnats 1948. Après le choix des arbitres pour les championnats, on passe aux questions diverses. Sur proposition de M. Perrin, un blâme est infligé aux haltérophiles d'Angers B.C. qui ne se sont pas déplacés aux championnats; Marolleau blessé, s'est cependant excusé. On émet un vœu que Boisneau et Ferra prennent leurs dispositions une autre fois pour participer aux championnats; il est inadmissible que des athlètes de cette valeur laissent échapper un titre de championnat d'A.C.

Le Secrétaire rappelle que toutes les cotisations n'étaient pas réglées en février et prie instamment les trésoriers de se mettre en règle. Il vend ensuite les derniers insignes de la F.F.P.H. qui lui restent en priant les personnes qui en désirent de passer commande à la F.F.P.H.

La séance est levée à 12 h 10 et l'on se rend au repas que la Vaillante de Vertou offre moyennant une somme minime aux athlètes et dirigeants. Celui-ci fut gai et marqué par une franche camaraderie, le cru de Vertou, le célèbre « *muscadet* » y fut sans doute pour quelque chose, mais personne n'en abusa.

Le Secrétaire : E. HERVOCHON.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT ANJOU-BRETAGNE disputé à Vertou, le 23 Mars 1947

Cogs. - 1^{er} Couprie (Vertou), 210 kilos.
Plumes. - 1^{er} Claquin (C.A.N. Nantes), 247 kg 500.
Légers. - 1^{er} Lamouret (C.A. Nantes), 247 kg 500.
Moyens. - 1^{er} Mignon (CA Nantes), 270 kilos.
Mi-Lourds. - 1^{er} Danet (Brestoise), 247 kg 500.

La coupe Sport est enlevée par le Club Athlétique Nantais.

1^{er} C.A. Nantais (Claquin, Lamouret, Mignon), 247,5 + 247,5 + 270 = 765 kg : 197,850 de poids de corps = 3,86.
2^e C.A. Vannetais (Sourdin, Pavéc, Schambourg), 222,5 + 237,5 + 252,5 = 712,500 : 199,100 = 3,57.
3^e Vaillante Vertou (Couprie, Branger, Munilla), 210 + 230 + 247,5 = 687,500 : 203,5 = 3,37.
4^e Brestoise (Bouvier, Boudant, Danet), 165 + 225 + 247,5 = 637,500 : 218,800 = 2,91.



LE BULLETIN DOIT VIVRE

Je fais appel à tous nos amis industriels et commerçants pour nous donner de la publicité.



**UNE GALÉJADE
DE M. DESBONNET**

Dans le numéro 640 du mois de mai 1947 de la Culture Physique, nous lisons, pages 13, 14 et 15, un article tout particulièrement humoristique signé E. Desbonnet. Le titre est le suivant :

« *Comment j'appris, de la bouche d'un témoin digne de foi, un exploit athlétique unique au monde, exploit que j'ignorais complètement, malgré ma documentation entassée depuis plus d'un demi-siècle.*

« *L'athlète témoin de ce tour de force qui ne sera plus jamais renouvelé (pourquoi ? Qui peut le prédire ?, et les 116 kg à l'arraché à droite de Rigoulot, qui aurait pu croire vers 1900 qu'on arracherait, d'une main, 116 kilos ?) ... l'athlète témoin... avait intérêt (pourquoi ?) à rabaisser la performance de son rival donc aucun doute n'existe sur l'exactitude et la qualité officieuse de ce record, même si ce dernier ne fut pas enregistré officiellement.*

Disons tout de suite pour comprendre clairement ce qui suit que c'est Batta qui a témoigné la véracité de la performance extraordinaire dont nous allons parler.

Il ne nous est pas possible de publier *in extenso* le long article de M. Desbonnet, qui décrit dans un style pittoresque un récit de Batta affirmant avoir vu Apollon arracher d'une main dans une baraque foraine 5 poids de 20 kilos vers l'an de grâce 1892.

Voilà ! En 1947 nous apprenons que Louis Uni a arraché d'une main 100 kilos en poids, vers 1892. Notre ami Léon Sée a bien raconté dans un numéro de la « *Culture Physique* » d'avant-guerre de 14-18, qu'un amateur avait réussi à faire arracher par Apollon quatre poids de 20 kilos dans le fond desquels on avait coulé du plomb, Le total de la charge était de 90 kilos.

Bravo Apollon ! Nous avons cru cette anecdote d'autant plus que l'amateur qui avait organisé la petite séance était un riche roumain, le comte de San Marin qui, par la suite fut préfet de police à Bucarest.

Le proverbe latin : « *Sapiens nihil affirmat quod non probet* » (Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve) est toujours vrai, alors M. Desbonnet reproduit dans la « *Culture Physique* » un diplôme sur lequel on peut lire le texte suivant :

« *Haltérophile Club de France :*

« *Société pour la réglementation en France du Sport des Poids et Haltères* (pardon ceci est du domaine de la F.F.P.H., fondée en 1914) :

« *Siège social : 48, Faubourg Poissonnière, Paris.*

« Paris, le 5 janvier 1926.

« Je soussigné Charles Batta, athlète, certifie avoir vu arracher dans une baraque foraine cent kilos par Apollon. Ce fait se passait vers 1892. Ce poids était constitué par cinq poids de vingt kilos chacun (ce poids constitué par une constitution de 5 poids n'est pas forcément égal à 100 kilos) ».

« Signé : Charles Batta ».

C'est seulement environ 20 ans après et que Batta soit mort, que M. Desbonnet nous apprend qu'Apollon a arraché 5 poids de 20 kilos.

Pourquoi avoir gardé si longtemps un secret aussi important ? Et quel secret !!! Avoir vu arracher dans une baraque foraine !!! Quel lieu officiel pour une performance sincère !!!

Dans quelques lignes qui précèdent, M. Desbonnet nous dit que les poids furent vérifiés en plein public. Comme si le public y connaissait quelque chose ! Ils furent peut-être vérifiés mais non pesés car dans une baraque de foire il y a un peu de tout hormis une bascule régulière.

Nous -nous sommes étonnés du récit d'une performance haltérophile aussi formidable qui était restée inconnue depuis 1892 environ et nous nous sommes adressés à des vieux haltérophiles qui ont connu Apollon.

Notre ami Lemonnier ne connaît rien de cette affaire, il a entendu parler des 4 poids pesant 90 kilos qui furent arrachés par Apollon en présence du comte roumain, mais n'a pas entendu dire que cet hercule eut arraché 5 poids de 20 kilos.

Nous avons interrogé notre ami Duchateau, arbitre officiel, quatre fois champion de Paris toutes catégories (1910, 1911, 1912, 1914) et champion de Paris 1920 catégorie poids lourds.

Duchateau nous a déclaré ce qui suit :

En 1902, je résidais à Tours, ville où je suis né, et un jour, dans le passage Richelieu, en passant près de l'Alcazar, j'aperçus un athlète formidable, c'était Apollon. J'étais stupéfait.

J'aurais bien voulu voir son numéro, mais comme l'Alcazar était un music-hall et que je n'avais que 17 ans, cela me fut interdit par mes parents.

En 1916 j'ai revu Apollon, il vendait des cartes postales au coin de la rue de Maubeuge, à la terrasse du café « Au Bouquet du Nord ».

Nous parlions souvent ensemble, il m'a rappelé l'anecdote des 4 poids de Léon Sée, mais ne m'a jamais raconté avoir arraché 100 kilos en poids.

D'autre part, Robert, le regretté président de la S.A.M., avec lequel j'ai souvent parlé d'Apollon m'a cité ses performances, mais ne m'a jamais parlé d'un arraché de 5 poids de 20 kg véritables.

Que Batta ait vu Apollon arracher 5 poids de la forme de 20 kilos, nous n'en doutons pas, maintenant que cette charge pesât 100 kilos, c'est une autre histoire.

Si M. Desbonnet veut nous faire croire à l'authenticité d'une performance accomplie dans une baraque foraine, nous ne pouvons que sourire de sa naïveté qu'il voudrait nous faire passer pour de la compétence. En attendant, Rigoulot a arraché, à droite 101 kilos en haltère court, et 116 kilos en barre.

Apollon était un homme fort et Rigoulot un athlète.

**HOUCHOT, DU STADE AUXERROIS
CHAMPION DE L'YONNE
TOUTES CATÉGORIES**

Avec l'autorisation officielle de la Fédération Française de poids et haltères, le moniteur Gaudry faisait disputer lundi soir, dans la salle du Stade Auxerrois, le championnat de force poids et haltères. M. Klein, directeur départemental à l'Éducation physique et aux Sports, avait tenu à voir travailler les jeunes athlètes.

Dix athlètes du Stade Auxerrois et de la Base aérienne, seuls qualifiés, se sont donc affrontés pour s'octroyer le titre de champion de l'Yonne de force. Un superbe maillot a été gagné par René Houchot, du Stade Auxerrois (poids mi-lourd), champion de l'Yonne toutes catégories. Plusieurs plaquettes et médailles offertes par M. le capitaine Viault vinrent également récompenser les nouveaux champions de l'Yonne de force dans chaque catégorie.

Voici le classement :

Poids plumes. - 1. G. Guillaudat (Stade Auxerrois) : développé 70, arraché 60, jeté 80, Total, 210 kg (champion de l'Yonne) ; 2. Vanneret (Base aérienne) : dév. 55, arr. 55, jeté 75, Total, 185 kg.

Poids légers. - 1. Charrier (Base aérienne) : dév. 60, arr. 60, jeté 80. Total, 200 kg (champion de l'Yonne) ; 2. Ferez (Stade Auxerrois) : dév. 60, arr. 60, jeté 75, Total, 195 kg ; 3. Moussus (Base aérienne) : dév. 57,500, arr. 60, jeté 75, Total, 192 kg 500 ; 4. P. Guillaudat (Stade Auxerrois) : dév. 60, arr. 60, jeté 70, Total, 190 kilos.

Poids mi-lourds. - 1. Houchot (Stade Auxerrois) : dév. 75, arr. 82,500 jeté 100, Total, 257 kg 500 (champion de l'Yonne) – Houchot épaula facilement 105 kg mais manque de peu le jeté – ; 2. Jourdan (Base aérienne) : dév. 55, arr. 65, jeté 85, Total, 205 kg ; 3. Couchou-Meillot (Base aérienne) : dév. 70, arr. 80, jeté 0 ; cet athlète ayant épaulé 95, 100 et 105 kg, manqua le jeté ; 4. Mazars.

Poids légers (catégorie vétérans). - Gaudry (49 ans) : dév. 70, arr. 65, jeté 85, Total, 220 kg.

Classement final. - 1. Houchot ; 2. G. Guillaudat ; 3. Jourdan ; 4. Charrier ; 5. Ferez ; 6. Moussus ; 7. P. Guillaudat ; 8. Vanneret ; 9. Couchou-Meillot ; 10. Mazars

M. Klein félicita les nouveaux champions de l'Yonne de force ainsi que le moniteur Gaudry pour son dévouement.

**LE CHAMPIONNAT
DES ALPES-MARITIMES
DES POIDS ET HALTÈRES**

Organisés par l'A.S. Pauliani et sous le contrôle de la F.F. des Poids et Haltères, dans son local de l'avenue Pauliani, ces championnats, qui avaient réuni un grand nombre d'engagés, ont obtenu un très vif succès.

Le « *plume* » Bevalot, avec 201 kilos, s'est attribué le titre de champion de cette catégorie, tandis que le junior, Polverelli enlevait le titre dans la catégorie des moyens avec un total de 280 kilos. D'autres performances furent également accomplies par les athlètes de l'A.S. Police, mais aucun de ces derniers ne put battre les records déjà homologués.

Les épreuves étaient placées sous l'arbitrage de M. Gabriel Liraud, arbitre régional de la F.F.P.H., et de M. Rousset, ex-champion de la C.A. Parmi les personnalités du monde sportif de la Côte, nous avons remarqué MM. Buisson, ex-champion du monde des poids légers ; Audaux, recordman de France et sélectionné olympique ; Gilli, champion de France en 1903 ; N. Costa, champion local ; Cloitre, président du C.D.A.M. de la Fédération des Patronages ; Colombo, Ara, etc., etc.

Voici les résultats :

Poids plumes : Bevalot (A.S. Pauliani), 201 kilos.

Poids coqs : Cati (A.S.P.), 175 kg.

Juniors. - Champion poids légers : Biglio (A.S.P.), 223 kilos ; 2. Giordani (A.S.P.), 220 kilos.

Seniors. - Champion poids légers : Ferrero (A.S.P.), 251 kilos.

Juniors. - Poids moyens : Polverelli (A.S.P.), 280 kg ; 2. Giacinti (A.S. Police), 265 kg ; 3. Tondou (A.S. Police), 235 kg ; 4. Debave (A.S.P.).

Seniors. - Champion poids moyens : Vincent (A.S. Police), 280 kg.

CALENDRIER DE LA SAISON 1947-48

9 novembre : Premier Pas.

14 décembre : Prix d'Encouragement.

25 janvier : Éliminatoire Critérium.

22 février : Finale Critérium.

21 mars : Éliminatoire Championnat de France.

4 avril : Finale Championnat de France.

DISTINCTION

Notre ami André Rolet, vient d'être l'objet d'une récompense américaine, qui prouve une fois de plus l'activité qu'il a montrée pendant l'occupation sous le signe de la Résistance.

STAGES RÉGIONAUX

Les candidats désirant participer aux stages régionaux sont priés de se faire inscrire dans leur comité respectif.

LE BIJOU MODERNE MAISON DELVAUX

61, RUE DE DUNKERKE
PARIS (9^e)

Bijoux fantaisie
Colliers, Broches, Barrettes
Bagues, Poudriers,
Étuis et Boîtes Cigarettes

NATIONS AFFILIÉES

1. ARGENTINE. - Federación Argentina de Pesas, M. Eduardo Monticelli, secrétaire, Bartolomé Mitre 1153, Buenos-Aires.

2. AUSTRALIE. - M. Georges Him, secrétaire Association des Poids et Haltères Amateurs, 50, Gertrude Street Fitzroy, n° 6, Victoria (Australie).

3. AUTRICHE. - M. Mairinger Karl, président Österreichischer Arbeiter, Kratsportverband Simm Hauptstrasse, 1/47, Vienne (Autriche).

4. BELGIQUE. - M. Pierre Makar, 14, rue Saint-Léonard, Liège (Belgique).

5. BIRMANIE. - M. Lim Ah Yein, Secrétaire The Burma Weight Lifting Fédération, Rangoon (Birmanie).

6° CANADA. - M. C.C. Robinson, Secrétaire Amateur Athlétic Union du Canada, 2831, Point Grey Road, Vancouver B. C. (Canada).

7° DANEMARK. - Fédération Haltérophile Danoise, M. Knud Janson, Président, Veenedamsvej 13 a, Copenhague (Danemark).

8° EGYPTÉ. - M. Farek Kairy, Secrétaire Général Fédération Égyptienne des Poids et Haltères, 37, rue Abdine, Le Caire (Egypte).

9° FINLANDE. - M. le Président Siromen Painonnosteliitte Simonkatu 12, Helsinki (Finlande).

10° FRANCE. - M. le Président, Fédération Française de Poids et Haltères, 35, rue Tronchet, Paris (8^e).

11° GRANDE-BRETAGNE. - M. Oscar State, British Amateur Weight-Lifter Association, 181, Fulwell Park Avenue, Twickenham, Middlesex (Gde-Bretagne).

12° HOLLANDE. - M. Jules Perel, Président Nedenlandsche Krachtsportbund, 17, Kaphaelplein.

13° HONGRIE. - M. le Président Magyar Birkozo Szbvetsége Nemzeti Sportesarnék, Budapest XIV (Hongrie).

14° INDE. - M. le Secrétaire Indian Weight Lifting Fédération, 8, Mohini Mohan Road, Calcutta (Inde).

15° IRAN. - Fédération Iranaise des Poids et Haltères, Iranian-Olympic-Committee, 6, rue Hatelf, Téhéran (Iran).

16° ITALIE. - M. Giorgio Giubilo, Président Fédération Italiana Atletica Pesanto, Stadio Nazionale, Rome (Italie).

17° LIBAN. - Fédération Libanaise Omnisport, 21, rue des Français, Beyrouth (Liban).

18° LUXEMBOURG. - M. Comès, Président Fédération Luxembourgeoise des Poids et Haltères, avenue du Bois, Luxembourg.

19° NORVÈGE. - M. Olaf Hansen, Président Nergès, Voktlifterforbund, Dunkorsgt, 3, Oslo (Norvège).

20° SUÈDE. - M. Oscar Bjerklund, Président Svenska Evgdlyftnings, Forbundet, Stockholm (Suède).

21° SUISSE. - Association Suisse de Football et d'Athlétisme, Badenerstr. 2, Zurich (Suisse).

22° TCHÉCOSLOVAQUIE. - M. Fr. Mensik Ceskoslowsky Syaz Tezke Athletiky,

Budecska 22, PRAGUE XII 933 (Tchécoslovaquie).

23° U.S.A. - M. Daniel Ferris, Woolworth Building, 233, Broadway, New-York 7 N Y (U.S.A.).

24° U.R.S.S. - M. Poutchkov Vsoeoïouzni, Komitete Sporta Skatertni, n° 4, Moscou (U.R.S.S.).

CIRCULAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Objet. - Personnes frappées d'indignité nationale.

J'ai l'honneur de vous informer que le ministère de la Justice, consulté sur l'opportunité de délivrer des licences sportives à des personnes frappées d'indignité nationale, m'a répondu en substance ce qui suit :

« Sous réserve de l'interprétation souveraine des Tribunaux, il apparaît que l'article 21, 71 de l'ordonnance du 26 décembre 1944 prive les personnes susvisées du droit de faire partie d'une association sportive.

« Sous la même réserve, j'estime que les licences sportives ne pourraient leur être délivrées que dans la mesure où il ne serait pas nécessaire que ceux qui en bénéficient fissent partie d'une association sportive.

Pour le Ministre de la Jeunesse,
des Arts et des Lettres,
Le Directeur général
de l'Éducation physique
et des Sports

Signé : Gaston ROUX.

LA COUPE DE FRANCE 1947

On sait que la Coupe de France de Poids et Haltères 1947 devait se disputer en trois matches triangulaires, les trois équipes vainqueurs devant se rencontrer pour la Finale.

Devant les difficultés d'organisation de ces matches éliminatoires, la F.F.P.H. a dû modifier en dernière heure, le mécanisme des épreuves comme suit :

Le dimanche 18 mai, chaque Comité régional participant devait réunir les six athlètes de son équipe représentative et faire subir à chacun d'eux trois essais sur chacun des trois mouvements olympiques, puis envoyer au Secrétariat de la F.F.P.H. les résultats, d'après lesquels seraient désignées les trois équipes finalistes.

Pour donner à ces éliminatoires un caractère plus officiel et assurer la plus grande régularité possible dans l'arbitrage, chaque Comité devait demander le concours d'un arbitre du Comité régional le plus proche du sien.

Voici les résultats de ces éliminatoires :

Haltérophile Moderne n° 14 (05-1947)**COMITE DES FLANDRES**

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Blondel	Coq	56 kg	65 kg	70 kg	90 kg	225 kg
Keschmacker	Plume	60 kg	70 kg	75 kg	102 kg 500	247 kg 500
Dejonghe	Léger	67 kg 500	77 kg 500	92 kg 500	115 kg	285 kg
Dochy	Moyen	74 kg	90 kg	95 kg	120 kg	305 kg
Herbaux	Mi-lourd	75 kg	95 kg	100 kg	130 kg	325 kg
Ponthieu.....	Lourd	82 kg	95 kg	100 kg	130 kg	325 kg
Total Général.....						1712 kg 500

COMITE DES CHAMPAGNE

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Édouard	Coq	56 kg	62 kg 500	65 kg	87 kg 500	215 kg
Spolny	Plume	60 kg	60 kg	67 kg 500	90 kg	217 kg 500
Mangot	Léger	65 kg 700	72 kg 500	77 kg 500	105 kg	255 kg
Marnot	Moyen	72 kg 500	80 kg	95 kg	115 kg	285 kg
Cabot	Mi-lourd	76 kg 800	82 kg 500	90 kg	115 kg	287 kg 500
Viet.....	Lourd	97 kg 300	75 kg	95 kg	120 kg	290 kg
Total Général.....						1550 kg

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Watier	Coq	56 kg	80 kg	77 kg 500	95 kg	252 kg 500
Fischer	Plume	59 kg 600	70 kg	82 kg 500	107 kg 500	260 kg
Livet	Léger	62 kg	80 kg	75 kg	102 kg 500	257 kg 500
Busch	Moyen	73 kg	87 kg 500	95 kg	125 kg	307 kg 500
Vandaële.....	Mi-lourd	82 kg 500	92 kg 500	95 kg	120 kg	307 kg 500
Hamel	Lourd	108 kg	107 kg 500	102 kg 500	127 kg 500	337 kg 500
Total Général.....						1722 kg 500

COMITE DE L'ORLÉANAIS

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Marcombes	Coq	53 kg 400	67 kg 500	75 kg	100 kg	242 kg 500
Nollet.....	Plume	58 kg 900	67 kg 500	80 kg	110 kg	257 kg 500
Rivière	Léger	67 kg 500	80 kg	87 kg 500	112 kg 500	280 kg
Gallany	Moyen	74 kg 500	82 kg 500	85 kg	110 kg	277 kg 500
Laborie	Mi-lourd	78 kg	82 kg 500	90 kg	110 kg	282 kg 500
Gauthier.....	Lourd	87 kg	87 kg 500	95 kg	127 kg 500	310 kg
Total Général.....						1650 kg

COMITE DE PROVENCE

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Guillon.....	Coq	56 kg	62 kg 500	57 kg 500	85 kg	205 kg
Bayle	Plume	60 kg	67 kg 500	70 kg	92 kg 500	230 kg
Cortiana	Léger	67 kg	72 kg 500	77 kg 500	102 kg 500	252 kg 500
Prévot	Moyen	75 kg	82 kg 500	85 kg	110 kg	277 kg 500
Frèze	Mi-lourd	76 kg 500	65 kg	85 kg	110 kg	260 kg
Gras	Lourd	82 kg 500	80 kg	80 kg	102 kg 500	362 kg 500
Total Général.....						1487 kg 500

Haltérophile Moderne n° 14 (05-1947)

COMITE DES PYRÉNÉES

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Laforga	Coq	53 kg 500	65 kg	65 kg	85 kg	215 kg
Franceschi.....	Plume	59 kg 100	67 kg 500	65 kg	87 kg 500	220 kg
Sentenac	Léger	64 kg 200	70 kg	80 kg	95 kg	245 kg
Garrabet.....	Moyen	73 kg 700	80 kg	82 kg 500	110 kg	272 kg 500
Corneloup	Mi-lourd	80 kg 500	87 kg 500	95 kg	122 kg 500	305 kg
Dini.....	Lourd	82 kg 500	87 kg 500	97 kg 500	130 kg	315 kg
Total Général.....						1572 kg 500

COMITE DES LORRAINE

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Stoll	Coq	56 kg	60 kg	55 kg	80 kg	195 kg
Soquette.....	Plume	60 kg	70 kg	70 kg	90 kg	230 kg
Holzinger.....	Léger	67 kg 500	72 kg 500	85 kg	110 kg	267 kg 500
Hally.....	Moyen	73 kg 500	90 kg	90 kg	115 kg	295 kg
Jeckel.....	Mi-lourd	85 kg	90 kg	95 kg	115 kg	290 kg
Thouvenin.....	Lourd	88 kg	90 kg	90 kg	120 kg	300 kg
Total Général.....						1577 kg 500

COMITE DES GUYENNE

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Gendru.....	Coq	55 kg 500	60 kg	57 kg 500	75 kg	192 kg 500
Jacob.....	Plume	56 kg	50 kg	60 kg	85 kg	185 kg
Thaoussougrou.....	Léger	61 kg	60 kg	60 kg	85 kg	205 kg
Apert.....	Moyen	71 kg 200	82 kg 500	85 kg	110 kg	277 kg 500
Ferrero	Mi-lourd	69 kg 500	92 kg 500	90 kg	115 kg	297 kg 500
Moolenard	Lourd	75 kg 500	75 kg	75 kg	100 kg	250 kg
Total Général.....						1407 kg 500

COMITE ANJOU-BRETAGNE

NOMS	CATÉGORIE	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ	ARRACHÉ	JETÉ	TOTAL
Couprie.....	Coq	54 kg	70 kg	65 kg	82 kg 500	217 kg 500
Baril.....	Plume	59 kg 100	75 kg	90 kg	115 kg	280 kg
Mignon	Léger	67 kg 450	80 kg	90 kg	115 kg	285 kg
Boisnault	Moyen	74 kg 900	85 kg	90 kg	112 kg 500	287 kg 500
Marolleau	Mi-lourd	76 kg 200	87 kg 500	85 kg	117 kg 500	290 kg
Ferra	Lourd	78 kg 100	80 kg	95 kg	132 kg 500	307 kg 500
Total Général.....						1667 kg 500

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU LYONNAIS (1^{re} Série) disputé le 15 Mars 1947 à Lyon

Catégories	Noms	Poids	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté	Total	Classe -ment
<i>Coqs</i>	GOUERRY	55, -	Vénissieux	67,5	72,5	95, -	235, -	1
<i>Plumes</i>	BARRERA	59,3	Gauloise Vaise	62,5	65, -	90, -	217,5	1
<i>Légers</i>	VALTRE	66, -	Française	92,5	85, -	102,5	280, -	1
	GHIZZO Henri	67,4	Dardilly	72,5	80, -	112,5	265, -	2
	PEYRE	66,75	Française	75, -	80, -	105, -	260, -	3
<i>Moyens</i>	GOMBOEZ	74,5	Gauloise	80, -	80, -	110, -	270, -	1
	TRAVAILLOUX	69, -	Française	77,5	77,5	105, -	260, -	2
	FONTAINE	75, -	Française	77,5	80, -	102,5	260, -	3
<i>Mi-lourds</i>	GACHET	79, -	Française	85, -	82,5	110, -	277,5	1
<i>Lourds</i>	ROUX	94,5	Française	85, -	90, -	127,5	295, -	1

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

JUIN-JUILL. 1947 N° 15

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Circulaire sur le Contrôle Médical	2, 3 et 4
Les Championnats de l'U.R.S.S...	4
Liste des Records du Monde	5
Championnat d'Europe (Helsinki)	5 et 6
Alerte ! par J. DUCHESNE	7
Compte rendu du Comité de Champagne	7 et 8



POIDS ET HALTÈRES

■
C'est un sport véritable qui a toujours été pratiqué par l'homme. Quiconque s'y est essayé, même avec des poids anodins, comprend que l'adresse et l'équilibre y ont presque autant de part que la force.

Pierre DE COUBERTIN.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

Le Contrôle Médical des Activités Physiques et Sportives extra-scolaires

Communication de la Direction Générale de
l'Éducation Physique et des Sports

Le *Journal officiel* des 7 octobre 1945 et 5 mars 1946 a publié deux arrêtés ministériels relatifs à la nouvelle organisation du contrôle médical des activités physiques et sportives. Il importe, en effet, que les activités physiques et sportives soient pratiquées, à bon escient, par des sujets qui y soient physiquement aptes et qui ne risquent pas de compromettre leur santé du fait d'une pratique inopportune de ces activités. D'où la nécessité d'un contrôle médical-physiologique régulier.

A cet effet, l'État demande aux associations sportives, véritables cellules de tout l'organisme sportif, d'organiser, pour leurs membres actifs, ce contrôle. Des subventions sont prévues, dans la limite des crédits budgétaires accordés, par l'Assemblée nationale, au Bureau médical de l'Administration centrale de la Direction générale de l'E.P.S., pour aider les associations sportives méritantes.

Il s'agit là d'une aide, d'une participation aux frais nécessités par l'organisation du contrôle médical sportif extrascolaire, mais non du remboursement intégral desdits frais. Il appartient aux associations sportives elles-mêmes de compléter sur leurs autres ressources (cotisations des membres, autres subventions, etc.), les honoraires de leurs médecins et la rétribution des assistants, le montant de ces honoraires et de cette rétribution étant fixé d'un commun accord entre les intéressés.

Les demandes de subvention (25 fr. par membre actif, *non scolaire*, examiné, + 15 fr. par membre actif, *non scolaire*, ayant passé une radioscopie attestée par le praticien intéressé, + 5 fr. (par sujet examiné) pour l'assistant du médecin) doivent être adressées en un seul exemplaire au Directeur départemental intéressé. A cet effet, chaque Direction départementale de l'Éducation physique et des Sports tient à la disposition des associations sportives des formules réglementaires (modèle C.M.S. 47-2) qui seront remises *gratuitement* aux associations qui en feront la demande, et qui *devront être retournées avant le 1^{er} octobre* (dernière limite) à MM. les Directeurs départementaux intéressés.

A chaque demande de subvention devra être jointe une attestation du médecin de l'association, signée par lui et comportant les précisions suivantes : nombre de membres actifs examinés l'année précédente ; nombre de certificats médicaux d'aptitude aux sports délivrés ou refusés l'année précédente. Les honoraires médicaux ont-ils été perçus ? Nombre de membres actifs examinés depuis le début de l'année en cours ; nombre de certificats médicaux d'aptitude aux sports délivrés ou refusés depuis le début de l'année en cours ; *principales constatations faites à l'occasion desdits examens.*

Outre les 25 francs par membre actif *non scolaire* examiné et les 15 fr. par membre actif *non scolaire* ayant passé une radioscopie, l'État peut accorder une subvention au titre du matériel courant de contrôle médical. Pour obtenir éventuellement cette subvention, l'association demanderesse doit joindre à la formule officielle C.M.S. 47-2 des devis ou des factures sur papier à en-tête du ou des fournisseurs intéressés. Il importe, en effet, que l'Administration centrale puisse juger en connaissance de cause. S'il s'agit d'un devis, celui-ci doit comporter l'engagement écrit de livraison dans un délai de 6 mois.

Les Directions départementales de l'E.P.S. tiennent également à la disposition des associations qui leur en feront la demande des fiches médicales (C.M.S. 46-8 et C.M.S. 46-3) et des fiches physiologiques (C.M.S. 46-7) conformes aux modèles officiels mis au point par le Bureau médical de l'Administration centrale. Ces fiches seront remises *gratuitement* aux associations en question.

Une « NOTICE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE » sur le contrôle médical des activités physiques et sportives sera, elle aussi, remise *gratuitement* par les Directions départementales aux associations qui en feront la demande. Cette brochure de plus de 60 pages doit permettre à chaque association sportive désireuse d'organiser de façon rationnelle le contrôle médico-physiologique de ses membres actifs de mener à bien cette tâche. Outre de nombreux et intéressants renseignements d'ordre technique sur le contrôle médical sportif proprement dit, la notice C.M.S. 46-10 contient des précisions d'ordre administratif (y compris les différents textes officiels publiés depuis la Libération) qui complètent la documentation nécessaire à une bonne organisation du contrôle médico-physiologique des sportifs.

CENTRE MÉDICO-SPORTIF. - Si le faible effectif d'une association sportive ne permet pas d'organiser de façon satisfaisante le contrôle médical sportif au sein de cette association, ce contrôle peut être assuré dans un *Centre médico-sportif* constitué par le groupement de différentes associations. Toutefois, le nombre des sujets susceptibles d'être examinés annuellement en période de fonctionnement normal doit être suffisant pour permettre d'assurer au centre une activité suffisante (de 400 à 600 membres au moins).

Un comité de gestion (comprenant un représentant de chaque association inscrite au Centre) et un comité médical ont respectivement la responsabilité de l'organisation administrative et de l'organisation technique du Centre.

Aucun centre médico-sportif ne peut être créé sans l'autorisation de l'Administration centrale (Bureau médical) et ce, sur proposition du Directeur départemental intéressé transmise avec avis favorable par le Directeur régional de l'E.P.S.

Le Bureau médical de l'Administration centrale de la Direction générale de l'E.P.S. peut, dans la limite des crédits disponibles, accorder

des subventions aux centres médico-sportifs, tant au titre du personnel (25 fr., 5 fr. et 15 fr.), qu'à celui du *fonctionnement*. La participation de l'État pour les frais de gestion et de fonctionnement peut être de 10 fr. par sujet examiné au Centre. Des formules officielles (C.M.S. 47-3 et C.M.S. 47-4) sont, à cet effet, remises *gratuitement* auxdits centres par les Directions départementales de l'E.P.S. *Pour être prise en considération, chaque demande de subvention émanant d'un centre médicosportif doit être accompagnée, elle aussi, des attestations des médecins dudit centre nombre de sujets examinés, nombre de certificats médicaux d'aptitudes accordés ou refusés, principales constatations faites.*

Sur rapport favorable du Directeur départemental et du Directeur régional intéressés le Bureau médical de l'Administration centrale peut fournir directement et à titre de prêt le matériel indispensable, à savoir : bascule, toise, spiromètre, appareil à tension, stéthoscope, table d'examen, échelle optométrique, embouts en verre, marteaux à réflexes, rhino mètre, ampli-mètres thoraciques, fiches médicales, fiches physiologiques, certificats médicaux d'aptitude aux sports, en compétition.

En résumé :

I. Aucune licence fédérale sportive ne peut et ne doit être délivrée à un sujet mineur (sexe masculin) ou à un sujet soit mineur, soit majeur (sexe féminin) s'il n'est titulaire d'un certificat médical d'aptitude aux sports (conforme au modèle officiel reproduit ci-après) datant de moins de 90 jours et lui permettant la pratique régulière et en *compétition* du sport envisagé lors de la demande de licence, certificat délivré soit par le médecin de l'association sportive à laquelle il appartient soit par un médecin de son choix.

II. Il est recommandé aux associations sportives d'organiser elles-mêmes à l'intention de leurs membres actifs un contrôle médical sérieux.

III. L'État (Bureau du contrôle médical des activités physiques et sportives extrascolaires à la Direction générale de l'Éducation physique et des Sports) peut accorder, dans la limite des crédits qui lui sont impartis et qui sont encore disponibles, une subvention de 25 francs par membre actif *non scolaire* examiné (examen médical courant) + 5 francs (par sujet examiné) pour l'assistant du médecin, et une subvention supplémentaire de 15 francs par membre actif *non scolaire* ayant passé une radioscopie attestée par le praticien intéressé. Des subventions plus ou moins importantes peuvent également être accordées, sur *justification*, au titre de l'achat ou du renouvellement du matériel courant de contrôle médical.

IV. L'État fournit gratuitement aux associations qui lui en font la demande les fiches médicales, les fiches physiologiques, les certificats médicaux d'aptitude aux sports, les formules de demandes de subvention officielles et la notice administrative et technique sur le contrôle médical sportif, nécessaires à la bonne organisation de

ce contrôle au sein des associations sportives, qu'elles soient individuelles ou, au contraire, groupées dans les « centres médico-sportifs ».

V. L'organisation administrative actuelle du contrôle médical, des activités physiques et sportives extrascolaires est la suivante :

1° *A l'échelon national.* - a. La BUREAU DU CONTRÔLE MÉDICAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES EXTRASCOLAIRES dirigé par un docteur en médecine, chef de Bureau à l'Administration centrale ;

b. LA COMMISSION MÉDICO-SPORTIVE NATIONALE (du Comité national des Sports : C.N.S.), organisme consultatif et technique composé des médecins chefs des diverses fédérations.

2° *Dans chaque Direction régionale de l'E.P.S. (une Direction par Académie).* - a. UN MÉDECIN INSPECTEUR RÉGIONAL de l'E.P.S. extrascolaire placé sous l'autorité technique du chef du Bureau médical et sous l'autorité administrative du Directeur régional ;

b. LA COMMISSION MÉDICO-SPORTIVE RÉGIONALE, organisme consultatif et technique composé des médecins fédéraux régionaux et présidé de droit par le médecin inspecteur régional de l'E.P.S. extrascolaire.

3° *Dans chaque Direction départementale.* - LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL de l'E.P.S. qui a pour mission, entre autres, d'organiser sur le plan départemental, en liaison avec le médecin inspecteur régional de l'E.P.S. extrascolaire et conformément aux directives données par l'Administration centrale, le contrôle médical des activités physiques et sportives, habitant scolaires.

Chaque Directeur départemental peut faire appel, à titre de conseiller technique, à un médecin praticien s'intéressant au contrôle médical des activités physiques et sportives, habitant au siège de la Direction départementale, et voulant bien participer à l'effort commun. Chaque médecin inspecteur départemental est alors placé sous l'autorité technique du médecin inspecteur régional de l'E.P.S. extrascolaire.

En 1946 le contrôle médical des activités, physiques et sportives extrascolaires s'est concrétisé par les résultats suivants :

Associations sportives individuelles : 951 demandes de subventions, 151.491 membres actifs inscrits, 67.881 sujets examinés, 3.101 certificats médicaux d'aptitude aux sports refusés, 125 installations radiologiques utilisées. 2.331.950 francs de subventions accordés.

Centres médico-sportifs : 66 centres groupant 793 associations comprenant 87.692 membres actifs, 44 installations radiologiques utilisés. 1.604.888 francs de subventions accordés.

Tous ces résultats constituent une amélioration sensible sur ceux qui avaient été enregistrés en 1945. Grâce à ce contrôle médical sportif

préventif plusieurs cas de tuberculose pulmonaire en évolution ont pu être dépistés en temps voulu. Par ailleurs, plusieurs centaines de sujets atteints d'affections cardiaques ou autres ont pu être écartés temporairement ou définitivement des compétitions sportives.

*Le Directeur général
de l'Éducation physique et des Sports,
GASTON ROUX.*

EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL DU 22 FÉVRIER 1946 (J.O. du 5 mars 1946) SUR LE CONTRÔLE MÉDICAL SPORTIF.

ARTICLE PREMIER. - *Le certificat d'aptitude aux sports est obligatoire dans les conditions prévues à l'article 3 de l'arrêté du 2 octobre 1945 pour tout sportif et pour toute sportive d'âge mineur désirant, pratiquer en compétition officielle ou non, et pour toute sportive d'âge majeur désirant pratiquer, en compétition officielle, l'un des sports suivants : athlétisme, automobile, aviron, base-ball, basket-ball, boxe, cyclisme, éducation physique, escrime, hand-ball, football, gymnastique, hockey, lutte, natation, ping-pong, pelote basque, poids et haltères, rugby, rink-hockey, ski, sports aériens, sports de glace, sports nautiques (à l'exception de la voile), tennis, volley-ball ou tout autre sport qui viendrait à être désigné par le directeur général de l'éducation physique et des sports après avis de la commission médicospportive nationale (Comité national des sports).*

Les fédérations dirigeantes intéressées seront tenues responsables de l'application de ce règlement. Il en sera de même pour l'O.S.S.U. (office du sport scolaire et universitaire), la F.G.S.P.F. (fédération gymnastique et sportive des patronages de France), l'U.F.O.L.E.P. (union française des œuvres laïques d'éducation physique), la F.S.G.T. (fédération sportive et gymnique du travail), l'U.G.S.E.L. (union générale sportive de l'enseignement libre) et tous autres organismes similaires qui viendraient à être agréés.

ART. 2. - *Le certificat médical d'aptitude aux sports ainsi exigé pour la délivrance ou le renouvellement de la licence sportive doit toujours être la conclusion de la visite médicale passée par l'intéressé devant le médecin signataire du certificat.*

Il doit être délivré :

1. *Pour les sportifs non scolaires ou universitaires :*

a. *Soit à la diligence de l'association sportive par le médecin de cette association ;*

b. *Soit dans les « centres médicospportifs » (groupements d'associations créées en vue de l'organisation en commun du contrôle médical des activités physiques et sportives), par les médecins de ces associations ;*

c. *Soit par un médecin choisi par l'intéressé.*

ART. 3. - *Le certificat médical d'aptitude aux sports devra être établi sur un imprimé réglementaire; il ne devra pas dater de plus de quatre-vingt-dix jours au moment de sa présentation ; il précisera notamment les sports permis ou interdits aux candidats examinés. Il stipulera que le candidat X, âgé de . . . ans, ne présente aucune contre-indication, à la pratique de tel ou tel sport en compétition, cette dernière mention devant figurer en toutes lettres dans le libellé du certificat.*

ART. 4. *Les résultats des examens seront obligatoirement consignés sur une fiche médico-physiologique, conservée par ou sous la responsabilité du médecin intéressé et qui, le cas échéant devra être transmise par celui-ci au nouveau médecin examinateur ou remise directement au sujet examiné, un double de la fiche pouvant être conservé par le médecin examinateur s'il le juge nécessaire.*

ART. 5. - *Le médecin responsable du contrôle médical des membres de l'association sportive où il exerce, ou le médecin fédéral intéressé, a la faculté de retirer temporairement ou définitivement à tout sujet paraissant en mauvaise condition l'autorisation de pratiquer un sport donné en compétition.*

Tout sujet auquel cette autorisation est retirée peut faire appel de cette décision (pour le sport interdit) devant le médecin fédéral régional qualifié qui statuera en dernier ressort après avoir examiné l'intéressé.

ART. 6. - *En aucun cas, l'examen médical de base donnant lieu à l'établissement de la fiche médico-physiologique ne doit être pratiqué à l'improviste sur le terrain avant la réunion sportive. Seuls les examens complémentaires de vérification pourront être effectués dans des conditions sommaires.*

ART. 7. - *Tout sujet qui se soustrait à la vérification de sa situation en regard des obligations du contrôle médical sportif sera considéré comme contrevenant aux dispositions des règlements généraux des fédérations et sera passible des peines prévues par ces règlements.*

ART. 8. - *Afin de faciliter toutes vérifications ultérieures, le certificat médical d'aptitude aux sports délivré en vue de la demande de licence sera obligatoirement conservé au siège de l'association sportive qui dépose cette demande sous la responsabilité du président de ladite association.*

ART. 9. - *Sur toute licence accordée, l'organisme qui délivre celle-ci devra apposer un timbre gras officiel sur lequel il y aura lieu d'inscrire la date de la délivrance, le nom et l'adresse du médecin ayant délivré le certificat.*

En cas de renouvellement de la licence par la simple apposition d'un papillon au millésime de l'année, il y aura lieu d'apposer un papillon spécial relatif au renouvellement du certificat médical correspondant et portant les mêmes mentions.

Modèle officiel.

Nom de l'Association Sportive :

CONTRÔLE MÉDICO-PHYSIOLOGIQUE

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE AUX SPORTS

Je soussigné Docteur

(En lettres capitales ou cachet.)

SURCLASSEMENT :

demeurant

certifie avoir

Je déclare que :

examiné à la date de ce jour M

M

âgé de

Membre d

présentant :

demeurant

Un bon état organique

et n'avoir constaté aucun signe contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition (1) :

Un bon équilibre physiologique Un bon équilibre morphologique,

A

le

194.

Signature du Médecin.

est APTE à pratiquer dans la CATÉGORIE d'AGE IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE les sports suivants en compétition :

Le

194

(1) L'intéressé devra indiquer dès le début de l'année les différents sports qu'il désire pratiquer.

Signature du Médecin.

N.-B. - Lorsque le Médecin ne reconnaîtra aucune aptitude au consultant, il ne délivrera pas de certificat.

ART. 14. - *Quel que soit le sport pratiqué et quelles que soient les catégories d'âge adoptées par la fédération dirigeante, un sujet ne pourra qu'exceptionnellement être appelé à pratiquer un sport donné dans la catégorie immédiatement supérieure à celle dans laquelle il est normalement classé.*

Cette aptitude médicalement constatée, nettement spécifiée et consignée sur le certificat médical d'aptitude aux sports (« Je déclare, en outre, que M. est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ») devra être indiquée sur la licence par l'apposition d'un timbre gras portant la mention « surclassé ».

Ce timbre devra être obligatoirement appliqué par l'organisme qui délivre la licence.

Fait à Paris, le 22 février 1946.

Le Ministre de l'Éducation

Nationale,

M.-E. NAEGELEN.

Le Ministre de la Santé publique

et de la Population,

pr le Ministre et par délégation :

Le Directeur du cabinet,

JEAN CAYLA.

A NOS ABONNES

Il est adressé un pressant appel à tous ceux dont l'abonnement vient à expiration pour qu'ils adressent sans délai la somme de 120 francs nécessaire à son renouvellement.

Ils faciliteront la tâche de notre Trésorier et éviteront une interruption dans le service du Bulletin.

**LES 17^e CHAMPIONNATS
DES POIDS ET HALTÈRES
DE L'U.R.S.S.**

Les 17^e championnats des poids et haltères de l'U.R.S.S. se déroulèrent à Moscou, les 13, 14 et 15 juin, sur les courts couverts de tennis du stade Dynamo. 150 haltérophiles représentaient les 16 Républiques de l'Union Soviétique, Moscou et Leningrad. Parmi les souleveurs de poids les plus en vue on remarquait Jacques Koutzenko, Grigori Novak, Grigori Popov, Alexandre Bojko, Israël Mekhanik, Mania Dgenti, Mikhaïl Rapoport, tous recordmen du monde.

Deux records du monde et deux records nationaux furent améliorés, mais il faut tenir compte que Grigori Novak, par suite d'un claquage ne put prendre part aux épreuves et que Jacques Koutzenko, trop sûr de lui-même, aurait pu avoir à son actif un record du monde sur deux qu'il convoitait.

C'est donc aux poids coqs que revint l'honneur d'aller au plateau les premiers, puisqu'en Union Soviétique, les moins de 56 kilos forment, en somme, la sixième catégorie. C'est un Ukrainien, Donski, qui l'année passée tira comme poids plumes, totalisa 295 kilos et remporta le premier titre national devant Ivan Azdarov, 287 kg 500, l'année passée Il avait totalisé 277 kg 500 et Naoum Lapidous, troisième avec 285 kilos, l'année dernière 277 kg 500.

Dans la catégorie des poids plumes, Lopatine de la R.S.F.S.R. totalisa 312 kg 500, alors que l'année dernière il fut second avec 300 kilos. Mais par contre le vainqueur de l'année passée Kassianik termina second avec 300 kilos.

Parmi les poids légers, le maître émérite des sports Georges Popov, d'Ukraine, champion de l'U.R.S.S. 1946 et 11 fois champion de

l'U.R.S.S. poids plumes trouva en Mekhanik un concurrent sérieux, ne pouvant le distancer que de 2 kilos 500. Popov ayant totalisé 342 kg 500 et Mekhanik 340 kilos.

Chez les poids moyens, la lutte se déroula entre Nicolas Chatov, détenteur du titre depuis onze années et Alexandre Bojko qui tirait auparavant comme mi-lourds. Nicolas Chatov réalisa 370 kilos, alors que Bojko n'arrivait qu'à 357 kg 500.

Le claquage de Grigori Novak, comme mi-lourds fut à regretter doublement, pour la chute des records et pour le titre de champion toutes catégories, avec Jacques Koutzenko, le poids lourd. Quoique le jeune Kachaev se fit applaudir et permit à l'Ouzbékistan d'avoir un champion national, il arriva loin des performances d'un Novak. Kachaev totalisa 377 kg 500 devant Khotimsky, d'Ukraine, 367 kg 500.

Et, alors que pour les poids lourds, on aurait pu terminer par un record mondial au moins, Koutzenko ayant développé 137 kg 500 et arraché 135 (nouveau record de l'U.R.S.S.), il demanda de jeter 165 et après avoir réussi, il demanda 174, c'est-à-dire plus que le record mondial (173 kg 500) et échoua aux deux essais. Si Koutzenko avait réfléchi et fait un deuxième essai à 170, il aurait été recordman du monde aux trois mouvements.

De cette façon, Koutzenko améliora seulement deux records de l'U.R.S.S. et les deux autres records du monde qui furent réalisés au cours de la première journée appartiennent à Alexis Jigine, de Leningrad, qui jeta à gauche, comme légers, 98 kg 400 et à Mikhaïl Rapoport, également de Leningrad, qui comme plumes, jeta à droite, 95 kg 500.

Jean NAU.

Moscou, le 16 juin 1947.

LISTE DES RECORDS DU MONDE
29 Mars 1947

		Kgs.	DATES
Arraché à droite :			
Plumes	Baril (France).....	76 kg	28/10/35
Légers	Haas (Autriche).....	85 kg	21/12/30
Moyens	Lachmann (Autriche).....	92 kg 500	16/12/34
Mi-Lourds	Halla (Autriche).....	95 kg	13/7/35
Lourds	Rigoulot.....	101 kg	22/2/25
Arraché à gauche :			
Plumes	Schweiger (Allemagne).....	75 kg	24/6/33
Légers	Schweiger (Allemagne).....	82 kg 500	24/8/36
Moyens	Huttner (Allemagne).....	87 kg	11/1/36
Mi-Lourds	Gietl (Allemagne).....	90 kg	24/6/33
Lourds	Ambarzonian (U.R.S.S.).....	96 kg	28/10/46
Épaulé et jeté à droite :			
Plumes	Rapoport (U.R.S.S.).....	94 kg	16/3/47
Légers	Haas (Autriche).....	107 kg 500	30/11/26
Moyens	Haas (Autriche).....	112 kg 500	24/6/28
Mi-Lourds	Hunenberger (Suisse).....	107 kg 500	23/7/24
Lourds	Brunstedt (Suède).....	114 kg 500	12/12/45
Épaulé et jeté à gauche :			
Plumes	Rosinek (Autriche).....	84 kg	18/3/26
Légers	Jaquenoud (Suisse).....	92 kg 500	1/11/25
Moyens	Malseff (U.R.S.S.).....	100 kg 500	29/3/47
Mi-Lourds	Bierwirth (Allemagne).....	100 kg	15/11/31
Lourds	Jaegle (Allemagne).....	107 kg	20/1/35
Développé à deux bras :			
Plumes	Juitsu Nan (Japon).....	105 kg	2/11/39
Légers	Fein (Autriche).....	108 kg 500	29/8/37
Moyens	Touny (Egypte).....	117 kg 500	5/8/36
Mi-Lourds	Novac (U.R.S.S.).....	138 kg	5/3/47
Lourds	Manger (Allemagne).....	145 kg	15/7/39
Arraché à deux bras :			
Plumes	Juitsu Nan (Japon).....	102 kg 500	2/11/39
Légers	Chams (Egypte).....	116 kg 500	3/6/39
Moyens	Stanczyk (U.S.A.).....	124 kg 500	17/1/47
Mi-Lourds	Novac (U.R.S.S.).....	130 kg	19/10/46
Lourds	Davis (U.S.A.).....	137 kg 500	19/10/46
Épaulé et jeté à deux bras :			
Plumes	Fayad (Egypte).....	131 kg	25/10/46
Légers	Chams (Egypte).....	153 kg 500	3/6/39
Moyens	Ferrari (France).....	156 kg 500	29/4/45
Mi-Lourds	Ferrari (France).....	169 kg 500	1/12/45
Lourds	Koutzenko (U.R.S.S.).....	171 kg	25/10/46

CHAMPIONNAT D'EUROPE
(HELSINKI)

1^{er} au 3 Juillet 1947

La Finlande avait fait un gros effort pour l'organisation de ce Championnat d'Europe et nous devons rendre hommage à la sportivité avec laquelle nous avons été reçus et traités.

Nous sommes partis de Paris le 27 juin et après avoir traversé, en train d'abord, par bateau ensuite, la Belgique, une partie de l'Allemagne (zone britannique), le Danemark, la Suède, nous atterrissions à l'aérodrome d'Helsinki car, il faut le dire, la fin de notre voyage aller s'effectua en avion.

Après les formalités d'usage, nous fûmes dirigés en autocar vers le centre de la ville où nous attendaient le Président de la Fédération Finlandaise de Poids et Haltères : M. Bruno Nyberg, le Secrétaire, M. Eino Reponen, entourés de plusieurs personnalités et notre guide Mlle Siirka Frantzilva.

A l'issue de notre premier repas finlandais, nous fûmes conduits à notre logement qui se trouvait à Santa Hamina, une petite île, fin de presqu'île, dans laquelle se trouve la fameuse école militaire des Cadets, entourée de pins et de sapins.

Cette première visite à notre chambrée nous remplit de joie et le président Harasse se crut rajeuni de quarante ans. En effet, nous nous trouvions dans des chambres meublées de quatre lits - deux superposés - d'une grande table et d'un grand placard.

Pendant notre tour du propriétaire, nos athlètes étaient déjà à l'entraînement. Installation magnifique et spacieuse - comme il serait souhaitable d'en voir en France - avec douches, piscines, bains de vapeur que je connaissais depuis 1921.

La vie s'organisa immédiatement. Le matin, petit déjeuner plus que copieux à l'École. A midi, déjeuner en ville dans un grand hôtel, déjeuner un peu maigre, je dois l'avouer, mais offert avec tant de cœur et de gentillesse que nous ne pouvions nous plaindre, surtout sachant combien les Finlandais souffrent du rationnement.

Le 1^{er} juillet débuta le Championnat d'Europe qui fut sans histoire si l'on excepte l'intervention malencontreuse et injustifiée des Suédois qui, en dépit des règlements, entendaient que leur athlète : Nelson, soit qualifié *ex æquo* avec Firmin à qui revenait la 3^e place parce que plus léger.

Nos athlètes Moulines et Firmin se sont surpassés. Héral fait de nouveaux progrès à chaque compétition. Ce sont trois hommes maintenant aguerris qui doivent faire mieux encore et en qui j'ai une grande confiance. Quant à Herbaux, il lui faut encore de l'école, mais ce déplacement n'a pu que lui être profitable. Il trouvera sa place bientôt et, alors, gare les poids moyens ou mi-lourds

Nous sommes sortis 3^e au classement général avec le Danemark et la Finlande. Beau

Aux Clubs affiliés

La prochaine saison commençant dès le début d'octobre, les Clubs affiliés sont priés de bien vouloir faire parvenir dès maintenant au compte de chèques postaux de la Fédération Française de Poids et Haltères, n° 1304.82 la somme de 200 francs, montant de la cotisation 1947-48 et d'un abonnement d'un an au Bulletin fédéral.



Aux Comités Régionaux

MM. les Trésoriers des Comités Régionaux sont priés de bien vouloir verser au compte chèques postaux de la Fédération Française de Poids et Haltères, n° 1304.82, le montant des licences délivrées pendant la saison 1946-47, soit 10 francs par licence.

Ils voudront bien également faire connaître le nombre de timbres qui leur est nécessaire pour la saison 1947-48.

CASE A LOUER

résultat que nous n'espérons pas et que nous souhaitons pouvoir confirmer à Philadelphie si la France peut être représentée au Championnat du Monde qui aura lieu dans cette ville les 26 et 27 septembre.

Le 5 juillet, le Président et moi-même étions invités à Virumaki, la célèbre école des Sports qui se trouve à quelque 200 kilomètres d'Helsinki. Nous y avons été reçus par le Censeur et le Directeur de ce magnifique établissement, pourvu des installations les plus modernes : vestiaires, plongeurs, bain finlandais, entouré de lacs à l'eau limpide et qui, au milieu de sapins et de pins, couvre une superficie de 83 hectares.

Le 6, nous étions reçus pas le Ministre de France en Finlande, M. Daniel Lévi, assisté de son Secrétaire M. Percheau et de M. Guillou, Attaché commercial. Réception plus qu'amicale et réellement sympathique, n'est-ce pas Moulins ? Je crois qu'il n'a pas aimé les gâteaux (sic), car à la Maison de France Mme Lévi avait bien fait les choses.

Que Monsieur le Ministre et Madame trouvent ici l'expression de notre gratitude. Pareilles réceptions sont si rares à l'étranger !

Le 7 juillet, nous reprenions le chemin du retour et l'équipe de France remettait le pied sur le sol de France le 10 juillet, heureuse, malgré le voyage splendide qu'elle venait de faire, de se retrouver « chez nous ».

Finlande ! Petit pays par votre population, grand par votre énergie, par votre idéal, par toutes les qualités qui vous assureront un prompt relèvement, exemple pour beaucoup dans le domaine du Sport.

Merci au Président Bruno Nyberg, au Secrétaire Reponen, au Président Kaskela et à son Secrétaire. Quel bon dîner à Lahti et quelle ambiance, quelle sincérité dans les paroles échangées. Ça, c'est du sport et non de la politique. Mais aussi, il y a des résultats tangibles, des installations sportives merveilleuses. Tout le peuple finlandais a l'esprit tendu vers le même idéal et il n'y a pas de place, dans ce pays, pour les destructeurs et les noyauteurs.

Merci aussi à Mlle Siirka Frantzilva, à tous les amis finlandais qui se sont ingéniés à nous être agréables et à nous faire aimer ce qu'ils adorent eux-mêmes : leur Pays.

Jean DAME.

LE BIJOU MODERNE

MAISON DELVAUX

61, RUE DE DUNKERQUE

◆

Bijoux fantaisie

Colliers, Broches, Barrettes,

Bagues, Poudriers,

Étuis et Boîtes Cigarettes

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE

Poids Coqs :

1. Asdarjeff (U.R.S.S.) (55,8) : 87,5, 90, 115. Total 292,500.
2. Douskoï (U.R.S.S.) (55,9) : 82,5, 90, 110. Total 282,500.
3. Moulins (France) (55,9) : 77,5, 82,5, 112,5. Total 272,500.
4. Bjerr (Suède) (55,-) : 75, 77,5, 95. Total 247,500.
5. Siren (Finlande) (55,9) : 65, 72,5, 90. Total 227,500.
- N. cl. Ostergen (Suède) : (55,9) : 75, 75, 0.

Poids Plumes :

1. Andersson (Suède) (59,6) : 92,5, 102,5, 125. Total 320 k.
2. Lopatin (U.R.S.S.) (60,-) : 92,5, 95, 125. Total 312,500.
3. Kasjanik (U.R.S.S.) (60,-) : 97,5, 92,5, 120. Total 310.
4. Runge (Danemark) (59,7) : 90, 90, 115. Total 295.
5. Héral (France) (59,200) : 82,5, 93, 117,5. Total 290.
6. Sundstrom (Finlande) (59,9) : 77,5, 85, 107,5. Total 270.
7. Vavricka (Tchécoslovaquie) (59,6) : 82,5, 80, 95. Total 257,500.

Poids Légers :

1. Mehanik (U.R.S.S.) (67,2) : 102,5, 102,5, 125. Total 330 k.
2. Popoff (U.R.S.S.) (67,2) : 90, 105, 135. Total 330.
3. Kinnunen (Suède) (67,4) : 100, 122,5. Total 315.
4. Teraskari (Finlande) (67,4) : 87,5, 100, 125. Total 312,500.
5. Balda (Tchécoslovaquie) (67,-) : 87,5, 95, 125. Total 307,500.
6. Jensen (Danemark) (67,5) : 87,5, 95, 120. Total 302,500.

Poids Moyens :

1. Schatoff (U.R.S.S.) (74,7) : 107,5, 115, 145. Total 367,500.
2. Boschko (U.R.S.S.) (75,-) : 102,5, 107,5, 145. Total 355.
3. Firmin (France) (74,2) : 97,5, 105, 137,5. Total 340.
4. Nelson (Suède) (74,8) : 102, 105, 132,5. Total 340.
5. Mouritzen (Danemark) (71,7) : 92,5, 100, 130. Total 322,500.
6. Herbaux (France) (74,5) : 92,5, 97,5, 127,5. Total 317,500.

Poids Mi-Lourds :

1. Novak (U.R.S.S.) (82,3) : 137,5, 120, 150. Total 407,500.
2. Vellamo (Finlande) (78,8) : 102,5, 117,5, 145. Total 305.
3. Kaschajeff (U.R.S.S.) : (82,5) 100, 117,5, 145. Total 360.
4. Hantych (Tchécoslovaquie) : (80,7) 95, 112,5, 142,5. Total 350.

5. Abrahamsson (Suède) : (80,3) 97,5, 110, 140. Total 347,500.
6. Ouwerling (Hollande) : (80,1) 95, 100, 135. Total 330.
7. Auerback (Hollande) : (78,2) 92,5, 92,5, 120. Total 305.

Poids Lourds :

1. Koutschenko (U.R.S.S.) (108,-) : 135, 127,5, 170. Total 432,500.
2. Petersen (Danemark) (94,4) : 115, 112,5, 150. Total 377,500.
3. Lopatin (U.R.S.S.) (103,1) : 117,5, 115, 145. Total 377,500.
4. Magnusson (Suède) (85,4) : 110, 115, 145. Total 370.
5. Charite (Hollande) (90,4) : 115, 110, 145. Total 370.
6. Becvar (Tchécoslovaquie) (106,7) : 110, 107,5, 140. Total 357,500.
7. Osten (Danemark) (94,3) : 95, 100, 135. Total 330.
8. Kersch (Finlande) (85,8) : 92,5, 97,5, 115. Total 305.

Au cours de ce Championnat, Novak bat le record du Monde du Développé à deux bras avec 139 k.

N. B. – Dans l'ordre, les chiffres indiquent : le poids de corps de l'athlète, ses performances au développé à deux bras, à l'arraché à deux bras, à l'épaulé et jeté à deux bras.

DES MEMBRES DE LA F.F.P.H A L'HONNEUR

Notre camarade Julien Duchesne vient de recevoir la Légion d'honneur à titre militaire, avec une très belle citation.

- Mme Julie, Hélène Cordier, épouse Dame,
- M. Camille Harasse,
- M. Jean Dame,

... viennent d'être décorés de la Médaille de la Résistance.

A tous, nos bien sincères félicitations.

NAISSANCE

Notre sympathique International Moulins nous annonce la naissance de son premier enfant.

Tous nos compliments et nos vœux.

Barres à Disques

« OLYMPIQUES »

BARDOU

Fils et Cie

12, Bd de Sébastopol, Paris - IV

Tél. Turbigo 63-10 +

Fournisseur de la F.F.P.H.

Alerte !

L'haltérophilie se meurt. C'est un fait. Les gymnases sont de moins en moins fréquentés, les compétitions réunissent moins de participants, les jeunes sont rares et, si l'on n'y prend garde, notre beau sport risque de périr de plus en plus et la barre à disques de devenir un objet de musée. La situation est grave et demande qu'on la prenne au sérieux.

Pourquoi les haltérophiles sont-ils si peu nombreux ? Pourquoi les jeunes ne viennent-ils plus au sport de la force ? Pourquoi ceux qui y viennent l'abandonnent-ils si vite ?

Il y a à cela de nombreuses raisons. Les unes inhérentes à notre sport et les autres que l'on peut, semble-t-il, imputer à ses dirigeants. Voyons aujourd'hui les premières. Nous reparlerons plus tard des secondes.

L'haltérophilie est un sport ingrat. Si doué qu'il soit, le jeune débutant ne peut dès son premier contact avec la fonte accomplir des performances remarquables. Il lui faut apprendre les temps, se faire du muscle, faire preuve d'une volonté tenace, s'entraîner sans relâche avant d'obtenir des résultats brillants qui le classent et le mettent en lumière. Il lui faudra des semaines, des mois, des années de contact avec la barre, cette lourde barre, toujours la même, redoutable par son inertie, adversaire sans âme et sans réactions, impitoyable aux moindres défaillances, inexorable dans sa sèche précision mathématique.

Comme il semble plus facile, à première vue, de pratiquer un autre sport ! Comme il paraît plus simple de jouer au football, par exemple, ou à tout autre jeu de ballon. Là aussi, évidemment, il est nécessaire de travailler longuement la technique et la tactique si on veut devenir un grand joueur, mais on peut dès le début obtenir des satisfactions et des joies que l'on ne trouve pas à l'heure actuelle en poids et haltères.

Que faut-il en somme ? Courir et taper dans un ballon, le loger dans un « panier » ou dans une « cage ». On est maladroit, qu'importe !, on est noyé dans une équipe et les maladroites ne se remarquent guère ; le voisin en fait aussi et on a le temps de se racheter au cours du match. Et puis, surtout, on a un adversaire vivant, un adversaire qui peut être aussi maladroit sinon plus, qui se fatigue, que l'on peut feinter, que l'on peut dominer par son intelligence. Un adversaire de chair et d'os, sujet comme vous aux défaillances et par suite à la défaite. Un adversaire que l'on n'affronte pas seul, mais au sein d'une équipe, au milieu d'un tout dans lequel on puise une partie de sa force.

Notre jeune haltérophile, au contraire, est seul, désespérément seul pour vaincre la masse inerte. Il ne peut compter que sur ses muscles, sur ses nerfs, sur son cerveau. La maladroite n'est pas permise. La barre monte ou ne monte pas.

Pas de ruse, pas de feinte, inutile de chercher le point faible, il faut lever toujours lourd, sans cesse tendre vers la perfection. Quelle différence entre le joueur qui s'amuse à manier une balle et l'haltérophile concentré qui lutte contre l'inertie

On comprend que le faible renonce, que seul l'athlète doué persévère. Et pourtant, lorsqu'on sait les bienfaits que l'on peut retirer de notre sport, lorsqu'on voit les musculatures à la fois harmonieuses et puissantes de nos champions, il est permis de regretter un tel état de fait. Il est permis de se demander si l'haltérophilie ne peut pas devenir un sport de masse agréable à pratiquer pour tous, s'il n'est pas possible d'encourager le jeune débutant, de l'attacher à son sport, de le passionner même.

Les difficultés du sport haltérophile ne doivent pas être un obstacle. Il faut les surmonter et c'est le rôle du dirigeant d'en chercher les moyens. Il faut que l'haltérophilie soit un sport comme les autres, un sport où on lutte, où on rencontre de nombreux adversaires, où on progresse en s'amusant dans une équipe de francs camarades. Il faut que le jeune trouve dès le début des satisfactions personnelles et collectives. Et ce sont les moyens de réaliser ces buts que nous nous proposons de rechercher dans notre prochain article.

J. DUCHESNE.

Nos Informations

Le Championnat du Monde de Poids et Haltères 1947 se disputera à Philadelphie (États-Unis) les 26 et 27 septembre prochains.

Le programme provisoire des Jeux Olympiques de Londres indique que les épreuves de Poids et Haltères auront lieu, les 11 et 12 août 1948.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

2^e ANNÉE. – N° 15

organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
– CHAQUE MOIS –

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

35, rue Tronchet, PARIS-9^e
Téléphone Anjou 54-63

Abonnement : 120 fr.
100 fr. pour les Clubs affiliés

Chèques Postaux Paris 1304-82.

*Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.*

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DU COMITÉ DE CHAMPAGNE PENDANT L'EXERCICE 1946-47

Se référant au calendrier fédéral et se basant sur les instructions qui lui ont été données par la Fédération, voici les compétitions disputées à ce jour par notre Comité

1° *Premier Pas Haltérophile*. - Dimanche 10 novembre 1946, disputé Salle de l'Energie Troyenne. Toutes les sociétés affiliées à notre Comité avaient répondu à notre appel, mais soit faute d'entraînement, soit en raison des difficultés de transport presque toutes ont été, en dernière heure, dans l'impossibilité de participer à cette première réunion. C'est pourquoi celle-ci ne réunissait que quelques éléments appartenant aux deux clubs de notre ville, au total 5 engagés de plus de 20 ans.

2° *Challenge Pierre Degageux* - (24 novembre 1946). - Disputée pour la troisième fois et sous le patronage de « *L'Est Éclair* », journal local, cette compétition eut lieu Salle de l'A.S.T.S. avec un nombre d'athlètes un peu plus élevé, et c'est devant une assistance assez nombreuse que se déroula la réunion mettant aux prises le Cercle Haltérophile Troyen et l'Energie Troyenne. Le vainqueur fut l'athlète Collard, du C.H.T., ayant réalisé le meilleur quotient, Mangot, de l'E.T., n'ayant pu jusqu'alors retrouver la forme d'antan en raison de ses longues années de captivité.

3° *Prix d'Encouragement* - (Dimanche 1^{er} décembre 1946). - Les éliminatoires de cette réunion se disputèrent également salle de l'Energie Troyenne. Elle groupait trois sociétés : l'Energie Troyenne, le Cercle Haltérophile Troyen et la Fraternelle de Villemaur, soit 13 engagés. Les vainqueurs en furent Coq : Guillemot, de La Fraternelle ; Plume : Spolny (C.H.T.) ; Léger : Collard (C.H.T.) ; Moyen : Marnot (Fraternelle), cet athlète réalisant un total, sur les trois mouvements, de 275 k ; Milourd : Cabot (C.H.T.), et Lourd : Skudlareck (C.H.T.). L'athlète Mangot ayant tiré hors compétition totalisa sur les trois mouvements 247 k 500. A noter son épaulé et jeté à deux bras à 105 k, d'une correction parfaite.

4° *Éliminatoires du Critérium National*. - Cette compétition, disputée le 26 janvier dernier, salle de l'Energie Troyenne, présidée par M. Chenet, président du Comité de Champagne, obtint un plein succès. Elle groupait 19 engagés appartenant à tous les clubs rattachés à notre Comité.

5° 4^e *tour du Challenge Degageux* - (2 mars). - Disputé encore une fois entre les deux sociétés de Troyes le C. H. Troyen et l'Energie Troyenne. Le vainqueur de cette belle réunion fut, une fois de plus, l'athlète Collard, du C.H.T., ayant réalisé le meilleur quotient, aidé en cela par un poids corporel moins élevé que celui de son concurrent Mangot qui totalisa un nombre de kilos supérieur. Ce dernier reste

cependant le leader de ce challenge, ayant à son actif un tour de plus que Collard.

6° Enfin, le 23 mars dernier, nous assistions aux *Championnats de Champagne* dont l'organisation avait été confiée à l'Association Sportive des Cheminots de Chaumont. C'est devant une salle comble que se déroula la réunion, et l'assistance ne ménagea pas ses applaudissements à nos jeunes athlètes. Voici les champions :

Catégorie Juniors. - *Coqs* : Plamont, de l'A.S.C.C. ; *Plumes* : Lebon, du C.O.C. ; *Légers* : Le Dret, du C.O.C. (les performances de ce jeune athlète sont appréciables et méritent d'être retenues) ; *Mi-lourds* : Rogé, du R.R.C.

Catégorie Seniors. - *Coqs* : Édouard, du C.H.T. ; *Plumes* : Mathieu, de l'A.S.C.C. ; *Légers* : Mangot, de l'E.T. ; *Moyens* : Marnot (belle performance de cet athlète qui, à l'épaulé et jeté, réalisa 120 k) ; *Mi-lourds* : Cabot, du C.H.T., et Viet, du C.L.S. (à remarquer la belle présentation de cet athlète magnifique et d'une correction indiscutable).

Très bon arbitrage de MM. Rollet et Briant.

Au cours de cette réunion, l'athlète Mathieu, de l'A.S. Cheminots de Chaumont, s'attribua le record de Champagne, catégorie Poids Plumes, de l'Épaulé et Jeté à deux bras, avec 105 k (ancien record 103 k 500, détenu par le même athlète depuis le 26 février 1939).

A l'issue de la réunion, le Comité de Champagne a procédé comme suit au renouvellement de son Bureau : Président : M. Chenet ; Vice-présidents : MM. R. Briant et Braquet ; Secrétaire : M. Brandon ; Trésorier : M. Degageux ; Membre : M. J. Rollet.

Délégués régionaux : Ring Régional de Champagne : M. Guillaume ; Club des Lutteurs Sparnaciens : M. H. Viet ; Club Olympique Châlonnais : M. Rembold ; Suppléant : M. Matton ; Association Sportive des Cheminots de Chaumont : M. Larché ; suppléant : M. R. Mathieu ; Fraternelle de Villemaur : M. Broquet ; suppléant : M. Marnot ; Club Haltérophile Troyen : M. Degageux ; suppléant : M. Mimeg.

VIGNIER

Joaillier - Fabricant

45, RUE DE RICHELIEU, 45

PARIS (1^{er})

Tél. : Ric. 48-35



BAGUES - CLIPS
DIAMANTS PERLES

CASE A LOUER

''ALLEN''

Fabricant d'articles

pour tous sports.

42, RUE ETIENNE-MARCEL

PARIS-2^e - Tél. Louvre 14.19.



Fournisseurs
de l'Équipe de France

CASE A LOUER

Le Gérant : Jean DAME.

2^e trimestre 1947.

Impr. H. et G. 20, r. Gerbert. Paris.

Maison Jeanneret

170, Rue du Temple. PARIS-3^e

Téléphone : ARC. 37 21

Coupes - Breloques - Insignes

Objets d'art - Médailles

POUR TOUS SPORTS

LE BULLETIN DOIT VIVRE

Je fais appel à tous nos amis industriels et commerçants pour nous donner de la publicité.

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

AOÛT-SEPT. 1947 N° 16

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Règlement du Premier Pas Haltérophile	2
Procès-verbal du Conseil d'Administration...	2
Dans nos Comités Régionaux	2 et 3
Une enquête du Comité National des Sports..	3
Les stages régionaux	4
Alerte ! par J. DUCHESNE	6
Nos joies, nos peines	6
Nos informations	7
Présentation et correction, servent la propagande de notre sport, par E. HERVOCHON	7
Les Championnats Seniors des États-Unis....	7
Liste des records de France	8



Nous rappelons à nos Sociétés affiliées que la saison 1947-48 commençant le 1^{er} octobre, elles sont, dès à présent, redevables à la trésorerie de la Fédération Française de Poids et Haltères de la somme de 200 francs, montant de la cotisation et de l'abonnement au Bulletin fédéral pour le prochain exercice.

Prière de bien vouloir adresser cette somme au Compte de Chèques Postaux de la F.F.P.H. : Paris 1304-82.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

RÈGLEMENT
DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE
1947-1948

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non, appartenant ou non à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.P.H., soit par des groupements extérieurs. La licence est obligatoire pour la finale.

Elle comporte deux stades :

- Éliminatoires de salle ou de société ;
- Finales régionales.

Deux catégories d'âge : Jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

Poids	Coqs : jusqu'à 56 k.
–	Plumes : de 56 k à 60 k.
–	Légers : de 60 k à 67 k 500.
–	Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
–	Mi-lourds : de 75 k à 82 k 500.
–	Lourds : au-dessus de 82 k 500.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et jet à deux bras.

En cas d'ex æquo dans ces deux mouvements (total) un troisième exercice : l'arraché à deux bras, départagera les concurrents.

Pour les éliminatoires, le développé se fera sur trois essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Le ou les autres mouvements se feront sur cinq essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour les deux derniers essais où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pour les finales régionales, les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour tous les mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.P.H. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1947.

Chaque Club ou salle adressera au Comité régional de la F.F.P.H. dont il dépend la liste des cinq premiers dans chaque-catégorie d'âge et de poids qui, seuls, auront droit à participer à la finale régionale.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale A LA F.F.P.H., 35, RUE TRONCHET, où ils devront parvenir LE 20 NOVEMBRE AU PLUS TARD.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi. Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.P.H. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer QU'UNE SEULE FOIS aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

Le Président :
C. HARASSE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 5 Juin 1947

La séance est ouverte à 17 h 30 sous la présidence de M. Harasse, Président de la F.F.P.H.

Sont présents : MM. Gouleau, Rosset, Cayeux, Jean Dame, Morin.

Assistent à la réunion : MM. Chaput, H. Duverger, Duchesne.

Excusés : MM. Dumoulin, Senilh, Rocca, S. Heilès, Piou, Hue.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.026 : Alliance Crestoise, à Crest (Drôme).
- ✓ N° 3.027 : Sports Réunis La Délivrance, à Lomme (Nord).
- ✓ N° 3.028 : Union Sportive Dardilloise, à Dardilly (Rhône).
- ✓ N° 3.029 : Saint-Georges Olympique Club, à St-Georges-de-Didone (Charente-Maritime).
- ✓ N° 3.030 : Stade Paimpolais, à Paimpol (Côtes-du-Nord).
- ✓ N° 3.031 : Association Sportive Police Préfecture de Limoges.

Homologation de records. - Le Conseil homologue comme records de France les performances suivantes :

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 85 k, par Thévenet, le 6 avril 1947, au Gymnase Municipal Japy, à Paris. Arbitres : MM. Piou, Chaix et Rocca.

Poids Mi-Lourds - Développé à deux bras en haltères séparés : 92 k 500, par Béringuer, le 2 mai 1947, à Casablanca (Maroc). Arbitres MM. Aguetaz, Frémot, Geeraerts.

Le record établi par l'athlète Ferrari au développé à deux bras : 116 k, n'a pu être homologué, la tentative ayant eu lieu devant un seul arbitre.

Coupe de France. - La finale de la Coupe de France 1947 devant avoir lieu à Lyon le 14 juin prochain, MM. Jean Dame, Chaix et Ghizzo sont désignés par le Conseil pour arbitrer cette finale.

Chefs de Plateau : MM. Morin et Cayeux.

Championnat d'Europe 1947. - Le Championnat d'Europe 1947 sera disputé à Helsinki, du 1^{er} au 3 juillet 1947.

Sont désignés pour y participer : Moulins (Poids Coq), Héral (Poids Plume), Herbaux (Poids Léger), Firmin (Poids Moyen). Officiels : MM. Harasse et Jean Dame.

Pénalités. - Le Conseil décide d'infliger un blâme et une peine de suspension d'une durée de trois mois, à partir du 1^{er} mai, à l'athlète Ferrari pour son attitude antisportive vis-à-vis de la F.F.P.H., et soumet son dossier à la Commission des Statuts, Règlements et Discipline.

Il décide d'exclure de la Fédération Française de Poids et Haltères M. Camille Guerre et de lui interdire toutes fonctions tant au Comité du Languedoc que dans tous les Clubs affiliés à la F.F.P.H.

En raison de l'heure tardive, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire de séance :
L. MORIN.

DANS NOS COMITES RÉGIONAUX
COMITE ANJOU-BRETAGNE

Levée de blâme

En raison de l'excellente tenue des Angevins de « Angers Bâtiment Sports » : Boissnault, Marolleau et Ferra en Coupe de France, et des excusés présentées par ces trois athlètes, le Président du Comité Anjou-Bretagne a levé le blâme infligé au cours de l'assemblée générale du 21 mars 1947, à Vertou.

COMITE D'ALSACE

Les Championnats d'Alsace
de Poids et Haltères

Les Championnats d'Alsace 1947 du Comité Régional de la Fédération Française de Poids et Haltères, organisés le dimanche 13 juillet par le « Sport Athlétique de Mulhouse », dans les Halles du Marché Couvert, à Mulhouse, ont remporté un très joli succès sportif.

Si le public a quelque peu boudé cette manifestation, il eut tort, car nos hommes forts, les anciens comme les jeunes, s'avèrent en très bonne condition.

Voici les résultats détaillés sur les trois mouvements olympiques : développé à deux bras, arraché à deux bras, épaulé et jeté à deux bras. Notons encore que le Comité d'Alsace fit disputer ces championnats pour la première fois en deux séries, la première réservée aux athlètes sélectionnés, dépassant un nombre de kilos fixé par le Comité, et la deuxième série réservée aux haltérophiles ne remplissant pas cette condition.

Catégorie Poids Coqs (56 k.). - 1. Obrecht (S.A. Neudorf) : 60, 67,5, 82,5 = 210 k. Champion d'Alsace ; 2. Weber (S.A. Sélestat) : 55, 67,5, 85 = 207 k 5 ; 3. Daros (Union Guebwiller) : 197 k 5 ; 4. Weber (S.A. Neudorf) : 187 k 5.

2^e Série. - 1. Brunner (S.A. Mulhouse) : 135 k.

Catégorie Poids Plumes (60 k.). - 1. Kracher (S.A. Sélestat) : 255 k. Champion d'Alsace ; 2. Ceccaroni (S.A. Mulhouse) : 242 k 5.

2^e Série. - 1. Lambs (S.A. Koenigshoffen) : 195 k. Champion d'Alsace ; 2. Studer (S.A. Mulhouse) : 182 k 5 ; 3. Noll (S.A. Sélestat) : 170 k.

Catégorie Poids Légers (67 k 5). - 1. Sengelin (S.A. Sélestat) : 267 k 5. Champion d'Alsace ; 2. Saettel (S.A. Neudorf) : 265 k ; 3. Stresser (Haguenau) : 245 k ; 4. Walter (S.A. Mulhouse) : 245 k ; 5. Commenginger (Haguenau) : 242 k 5 ; 6. Webber (S.A. Neudorf) : 237 k 5.

2^e Série. - 1. Rietsch (Mulhouse) 215 k. Champion d'Alsace ; 2. Baumeyer (S.A. Sélestat) : 215 k ; 3. Bordmann (S.A. Sélestat) : 205 k.

Catégorie Poids Moyens (75 k.). - 1. David (S.A. Koenigshoffen) : 282 k 5. Champion d'Alsace ; 2. Baumgartner (S.A. Strasbourg) : 277 k 5 ; 3. Rosenberger (S.A. Sélestat) : 242 k 5 ; 4. Stresser (Haguenau) : 177 k 5.

2^e Série. - 1. Mohr (S.A. Strasbourg) : 242 k 5. Champion d'Alsace ; 2. Huck (S.A. Koenigshoffen) : 242 k 5 ; 3. Stresser (Haguenau) : 240 k ; 4. Reisacher (S.A. Koenigshoffen) : 237 k 5 ; 5. Kehren (A.S.P.T.T. Strasbourg) 225 k ; 6. Giller (S.A. Mulhouse) 190 k.

Catégorie Poids Mi-Lourds (82 k 5). - 1. Denny (A.S.P.T.T. Strasbourg) 292 k 5. Champion d'Alsace ; 2. Chocques (S.A. Sélestat) : 277 k 5.

2^e Série. - 1. Schirmeyer (S.A. Sélestat) : 247 k 5. Champion d'Alsace ; 2. Marin (S.A. Mulhouse) : 237 k 5.

Catégorie Poids Lourds. - 1. Siegel (S.A. Strasbourg) : 307 k 5. Champion d'Alsace ; 2. Schall (Haguenau) 275k.

Les Championnats du Bas-Rhin

Ces Championnats réservés aux haltérophiles des sociétés du Bas-Rhin affiliées au Comité d'Alsace de Poids et Haltères se sont déroulés le 15 juin 1947 à Haguenau. La manifestation avait été préparée de main de maître par la Société « Energie Haguenau » et avait attiré plusieurs centaines de spectateurs.

Voici les résultats (développé, arraché, épaulé et jeté à deux bras) :

Catégorie Poids Coqs (56 k.). - 1. Weller (Eichenkranz Neudorf) : 62,5, 62,5, 75 = 200 k ; 2. Noll (S.A. Sélestat) : 57,5, 55, 75 = 187 k 5 ; 3. Haas (S.A. Koenigshoffen) : 52,5, 50, 67,5 = 170 k.

Catégorie Poids Plumes (60 k.). - 1. Westermann (S.A. Haguenau) : 67,5, 65, 90 = 222 k 5 ; 2. Lambs (S.A. Koenigshoffen) : 60, 62,5, 80 = 202 k 5 ; 3. Obrecht (Eichenkranz Neudorf) : 55, 65, 80 = 200 k.

Catégorie Poids Légers (67 k 500). 1. Sengel (S.A. Sélestat) : 75, 82,5, 110 = 267 k 5 ; 2. Saettel (Eichenkranz Neudorf) : 72,5, 75, 100 = 247 k 5 ; 3. Stresser M. (S.A. Haguenau) 70, 75, 97,5 = 242 k 5 ; 4. Gaskell (S.A. Haguenau) : 70, 70, 95 = 235 k ; 5. Lix Jean (S.A. Koenigshoffen) : 62,5, 67,5, 87,5 = 217 k 5.

Catégorie Poids Moyens (75 k.). - 1. Baumgartner (S.A. Sélestat) : 82,5, 90, 110 = 282 k 5 ; 2. Baumgarten (A.S.P.T.T. Strasbourg) : 82,5, 75, 100 = 257 k 5 ; 2. Stresser Roger (S.A. Haguenau) : 80, 77,5, 100 = 257 k 5 ; 3. Stresser Fernand (S.A. Haguenau) : 70, 75, 100 = 245 k.

Catégorie Poids Mi-Lourds (82 k 5). - 1. Denny (A.S.P.T.T. Strasbourg) : 85, 92,5, 125 = 302 k 5 ; 2. Schirmeyer (S.A. Sélestat) : 75, 80, 102,5 = 257 k 5 ; 3. Rosenberger (S.A. Sélestat) : 75, 75, 100 = 250 k.

Catégorie Poids Lourds. - 1. Schall (Energie Haguenau) : 87,5, 85, 115 = 287 k 5 ; 2. Coelsch (S.A. Sélestat) : 82,5, 85, 112,5 = 280 k ; 3. Loeffler (S.A. Sélestat) : 75, 85, 100 = 270 k.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE Calendrier pour la saison 1947-1948

9 Novembre 1947 : 1^{er} Pas Haltérophile, à la S.A.M. Arbitre : M. Simon Heiles.

16 Novembre 1947 : Championnat de Paris 3^e Série, à Joinville. Arbitre : M. Leblond.

30 Novembre 1947 : Championnat de Paris 2^e Série, à Maisons-Alfort. Arbitre : M. Rabiller.

7 Décembre 1947 : Challenge Rigoulot, à Choisy-le-Roi. Arbitre : M. Vibert.

14 Décembre 1947 : Prix d'Encouragement, à la S.A.M. Arbitre : M. Gouleau.

4 Janvier 1948 : Challenge Mandron, à l'A.S. Bourse. Arbitre : M. Blanchet.

18 Janvier 1948 : Challenge Gondolo (3^e et 2^e séries hand.), à Maisons-Alfort. Arbitre : M. Verdier.

25 Janvier 1948 : Éliminatoires Critérium, à l'A.S.M. Arbitre : M. Marin.

1^{er} Février 1948 : Challenge Martine (1^{re} et 2^e séries hand.), à Maisons-Alfort. Arbitre : M. Moriau.

22 Février 1948 : Finale Critérium.

21 Mars 1948 : Championnat de Paris 1^{re} Série (élim. Championnat de France), à la S.A.M. Arbitre : MM. Reiss, Morin, Cayeux.

4 Avril 1948 : Championnat de France.

11 Avril 1948 : Championnat de Paris par équipe (Bouchy, Picon et Suvigny), au Métro. Arbitres : MM. Rolet, Duchateau, Laroche.

Pour toutes ces épreuves, les engagements doivent parvenir au Comité avant le jeudi précédent l'épreuve.

Le Comité rappelle aux arbitres qu'ils doivent assister à la pesée avant chaque épreuve pour laquelle ils sont désignés.

AUX COMITÉS RÉGIONAUX

MM. les Trésoriers des Comités Régionaux qui ne l'ont pas encore fait sont priés de bien vouloir verser au compte chèques postaux de la Fédération Française de Poids et Haltères, N° 1304.82, le montant des licences délivrées pendant la saison 1946-47, soit 10 francs par licence.

Ils voudront bien également faire connaître le nombre de timbres qui leur est nécessaire pour la saison 1947-48.

Calendrier de la saison 47-48 ⁽¹⁾

- 9 Novembre : Premier Pas Haltérophile.
- 14 Décembre : Prix d'Encouragement.
- 25 Janvier : Éliminatoires Critérium.
- 22 Février : Finale Critérium National.
- 21 Mars : Éliminatoires Championnat de France.
- 4 Avril : Finale Championnat de France.

⁽¹⁾ Déjà paru dans le n° 14.

UN ENQUÊTE DU COMITE NATIONAL DES SPORTS

Comités régionaux, Clubs affiliés, adressez-nous, dans votre intérêt, les renseignements qu'il demande.

Nous avons reçu du Comité National des Sports la circulaire ci-dessous que nous publions intégralement. Elle n'exige aucun commentaire. Sa lecture suffira, nous en sommes certains, à persuader les organismes intéressés qu'ils doivent, sans retard, nous transmettre les renseignements demandés et que le C.N.S. centralisera ensuite en vue d'établir un rapport d'ensemble.

Monsieur le Président,

Devant les menaces constantes de compression budgétaire qui risquent à tout moment d'amputer les crédits affectés à l'activité sportive, le Comité de Direction du Comité National des Sports a pensé devoir rassembler une documentation précise à l'effet d'administrer la preuve que l'aide financière sollicitée des Pouvoirs Publics pour faciliter le fonctionnement des groupements sportifs est plus que largement compensée par l'apport considérable du sport aux finances de l'État.

Cet apport est représenté par les sommes élevées versées chaque année à la S.N.C.F., administration nationalisée, par le règlement de taxes de différentes natures et même par les frais de correspondance, lesquels obèrent aujourd'hui si largement les budgets fédéraux et de leurs sociétés au profit du Trésor public.

Pour établir cet état de la contribution du sport aux Finances de l'État, le Comité National des Sports souhaiterait recevoir des Fédérations les renseignements suivants :

1. La somme globale versée par elles au cours de la dernière saison à titre de transport ;
2. Le montant :
 - a. Des taxes municipales et des taxes de transaction qui leur a été donné d'acquitter ;
 - b. Des taxes d'État pour celles des Fédérations qui contrôlent un sport professionnel.
3. Les frais de correspondance.

Le Comité de Direction a pensé que sur le plan fédéral ces recherches ne provoqueront pas de très grandes difficultés.

Mais pour que la documentation sollicitée atteigne sa pleine valeur, il serait nécessaire que les sociétés fournissent les mêmes renseignements que leurs budgets moins importants que ceux des Fédérations doivent pouvoir leur permettre de donner sans trop de peine.

Pour arriver à ce résultat, le Comité de Direction a pensé qu'il pourrait être inséré, dans les bulletins périodiques des Fédérations, un pressant appel à leurs sociétés, leur signalant la nécessité en même temps que l'urgence d'aider le Comité National des Sports, à réunir ce faisceau d'arguments positifs destiné à aider à la défense de leurs intérêts.

Le Directeur,
Signé : Ch. DENIS.

LES STAGES RÉGIONAUX CIRCULAIRE DE LA DIRECTION RÉGIONALE

Nous avons reçu, au sujet des Stages régionaux, une circulaire de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports, que nous reproduisons ci-dessous. Nous prions nos Comités régionaux et nos Sociétés affiliées d'en prendre connaissance et de nous faire connaître leurs suggestions et leurs desiderata :

Poursuivant la réalisation du programme d'enseignement sportif amorcé en 1945 et affirmé en 1946, la Direction des Sports a entrepris au début de l'année 1947 un gros effort pour assurer le succès de cette entreprise.

En ce qui concerne les stages sportifs, et malgré de grandes difficultés d'ordre matériel et financier, un résultat appréciable a déjà été obtenu. Ce succès est le fruit de la collaboration des services de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports et de Fédérations Sportives, collaboration qui a permis l'établissement dès la fin de 1946 d'un calendrier général des stages nationaux et régionaux de sport.

Ce calendrier laissait prévoir l'organisation en 1947 :

- de 100 stages nationaux (pour environ 2.000 stagiaires) ;
- de 300 stages régionaux ou interrégionaux (pour environ 6.000 stagiaires) ;
- de 50 stages de ski (pour environ 1 millier de stagiaires) ;
- soit environ 450 stages pour environ 9.000 stagiaires.

L'enseignement devait être donné en principe à l'institut National des Sports pour les stages nationaux, dans les Centres d'Éducation Physique et Sportive pour les stages régionaux ou interrégionaux, dans les écoles spécialisées pour le ski et l'alpinisme. La capacité provisoire restreinte de ces établissements, leur implantation parfois encore incertaine, le fait que les travaux de construction se poursuivent encore nous ont obligé à faire appel dans de nombreux cas aux entreprises privées dans des conditions onéreuses et ne permettant pas toujours une organisation optimum.

D'autre part, dans un souci de décentralisation et afin d'apporter dans la masse du pays l'influence bienfaisante du sport, la Direction des Sports s'est efforcée de pousser les ramifications de l'enseignement sportif dans les communes rurales en mettant à la disposition des plus petites associations sportives des écoles départementales, cantonales ou communales de sport. Cette organisation a dû malheureusement être limitée à neuf départements, pour des raisons d'ordre financier. Les résultats obtenus dans ce domaine sont cependant extrêmement encourageants puisque, dans le deuxième semestre de 1946, 14.000 élèves ont pu suivre chaque semaine les séances d'initiation sportive données dans les écoles de Sport.

La Direction des Sports s'efforce, enfin, de mettre à la disposition des Fédérations Sportives des éducateurs étrangers de réputation mondiale.

La réussite des stages et le bon fonctionnement des écoles de sport sont à porter tout ensemble au crédit de nos inspecteurs, professeurs et maîtres d'E.P.S. qui ont bien voulu se consacrer à la réalisation d'une tâche qui demande beaucoup de dévouement, et pour une très large part, aux éducateurs fédéraux qui, à l'échelon national comme à l'échelon local, nous ont très souvent apporté leur concours désintéressé et enthousiaste.

Malheureusement, au cours des cinq derniers mois sur lesquels porte la réalisation de la majeure partie de programme annuel, de nombreux stages se sont déroulés avec un effectif notablement inférieur à l'effectif théorique prévu et le calendrier, cependant soigneusement étudié, a dû subir des modifications ; fait plus grave encore, des stages ont dû être définitivement annulés en raison de l'insuffisance du nombre des candidatures.

L'expérience prouve que ces errements ne sont imputables ni aux conditions financières ni, d'une manière générale, à l'organisation administrative puisque dans un certain nombre d'académies le programme prévu s'est déroulé normalement. Il apparaît aussi, à l'examen des rapports périodiques adressés à l'administration centrale par les services régionaux et départementaux, que parfois ceux-ci ne trouvent pas auprès des Ligues, Comités ou districts des Fédérations Sportives, l'aide qu'ils se croyaient en droit d'espérer. Je tiens à préciser que cette carence est généralement provoquée par les activités professionnelles de ces dirigeants qui ne peuvent disposer que de loisirs insuffisants. Dans quelques cas, toutefois, un certain scepticisme résultant du manque d'information sur les intentions comme sur les possibilités de la Direction Générale, peut expliquer les résultats assez inégaux obtenus dans quelques régions.

Il m'a paru indispensable à ce sujet de souligner à mes services et je vous serais reconnaissant de rappeler à vos organismes régionaux ou locaux que l'État dépense chaque année, pour la diffusion du sport dans le pays, pour l'amélioration technique de nos athlètes, pour la formation de nos éducateurs, des sommes importantes. Au moment où la France traverse une crise économique et financière particulièrement grave, il importe que chacun prenne conscience de ses responsabilités et fasse en la matière tout son devoir. Il est bien évident en effet que si les organisations de l'État n'avaient pas auprès des usagers le succès escompté, le budget de mon département subirait de nouvelles amputations qui seraient préjudiciables à l'ensemble des sportifs étant donné les restrictions que le gouvernement apporte à ses dépenses et qui l'entraînent à n'accorder qu'avec la plus grande parcimonie des crédits de subvention dont il entend recevoir pleine justification.

Je ne saurais trop vous encourager en définitive à multiplier vos efforts de propagande auprès des Ligues, Comités ou Districts de votre

Fédération ainsi qu'auprès des clubs, et au besoin de faire connaître par la presse locale et par circulaires les efforts de la Direction Générale en indiquant le but et les programmes de l'enseignement sportif.

Vous trouverez dans tous les cas une aide inconditionnelle auprès des services du Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres car j'ai pour premier souci de mettre sur pied une organisation qui permette l'utilisation rationnelle de l'appui de l'État sans qu'il soit question pour celui-ci de se substituer aux organismes fédéraux. Il est bien évident par ailleurs que l'État tiendra compte, notamment dans l'étude des demandes de subventions, du concours apporté par les fédérations à la réalisation de ce programme capital.

D'une manière plus précise je vous serais reconnaissant, à la lumière des expériences de 1946 et de 1947 et des rapports qui vous ont été faits par les Ligues et Comités régionaux :

1. De mettre sur pied dès maintenant le calendrier des stages nationaux pour l'année 1948.

Mes services prendront contact avec vous pour la mise au point détaillée de ce calendrier.

Je pense qu'il serait bon que vous ayiez réuni d'ici là les critiques et suggestions des Ligues ou Comités et envisagé pour chaque stage :

- la période choisie ;
 - le nombre -de places désiré ;
 - la qualité des stagiaires ;
 - l'implantation préférée.
2. De donner dès maintenant à vos Ligues et Comités les instructions utiles à la mise au point des calendriers régionaux pour l'année 1948.

En effet, ces stages ont lieu, dans la majorité des cas, dans les centres régionaux d'Éducation Physique et Sportive. Je dois dès maintenant établir le programme général de ces centres pour l'année scolaire 1947-1948.

Désirant réserver aux stages sportifs le maximum de place, je demande à MM. les Directeurs Régionaux, par le même courrier, de prendre contact avec MM. les Présidents de Ligues ou Comités et MM. les Directeurs des Centres Régionaux et de m'adresser pour le 20 août 1947 au plus tard les calendriers régionaux.

Je sais que les mobiles qui m'animent sont aussi les vôtres et les dirigeants fédéraux m'ont trop souvent indiqué combien l'enseignement sportif ainsi conçu était judicieux et efficace pour que je ne sois pas persuadé des efforts que vous ferez pour seconder les miens.

Les rapports de mes services, de MM. les Préfets, de MM. les Recteurs et de nombreux organismes de toute nature m'apportent également la conviction que la formation des cadres ainsi menée en commun depuis quelques années a les effets les plus profonds et les plus heureux sur le moral et le physique de la Jeunesse française.

Signé : G. ROUX.

**RAPPORT DU MONITEUR D'ÉTAT
FIRMIN SUR LE STAGE RÉGIONAL
DE POIDS ET HALTÈRES
DE MONTPELLIER
(20-27 Juillet 1947)**

La Direction des Sports, en accord avec la Fédération Française de Poids et Haltères, avait fixé, cette année, la date de ce Stage régional du 20 au 27 juillet.

Il eut lieu dans le cadre magnifique du Centre Régional de l'Éducation Physique et des Sports de Montpellier.

La grosse majorité des participants était des athlètes venus dans le but de perfectionner leur technique personnelle et d'améliorer un entraînement par trop intensif ou quelquefois mal dirigé.

L'encadrement du Stage - assuré l'an dernier par M. Pichon, maître d'E.P.S. et moi-même - n'était composé cette année, par mesure financière, que d'un seul Moniteur.

La sélection des Stagiaires s'était opérée directement parmi les jeunes haltérophiles des Clubs du Comité du Languedoc qui avait fait le nécessaire, comme toujours, pour que le maximum d'athlètes participent à ce Stage. Sélection d'ailleurs très judicieuse puisqu'elle réunissait presque uniquement des juniors ayant un avenir certain dans notre sport.

Une quinzaine d'internes étaient inscrits ; ils suivirent matin et soir les sports enseignés.

Parmi eux, des athlètes du B.O.E.C., un club qui m'est particulièrement cher puisque c'est moi-même qui lança l'haltérophilie à Béziers. Carcassonne, où s'est créée une nouvelle section, avait envoyé ses meilleurs éléments. Enfin, l'Athlétic Club Montpellierain avait également inscrit quelques jeunes gens.

Des Stagiaires externes vinrent prendre part aux entraînements, parmi lesquels on pouvait noter les champions Héral, Bouladou et Marchal.

L'enseignement donné au cours du Stage visait surtout deux buts : l'apprentissage et le perfectionnement des gestes haltérophiles et l'entraînement.

Une dizaine de causeries vinrent compléter cet enseignement et des conseils furent prodigués aux jeunes.

De ce Stage, suivi par tous avec un bel allant, il ressort que la technique haltérophile a fait un grand pas en province. La France mérite bien ce prix de style accordé à ses athlètes dans les Championnats internationaux. Malheureusement, on a trop tendance à s'appesantir sur cette technique et on délaisse trop, au cours de l'entraînement, la condition physique qui est la base de toute performance.

Une légère critique est à faire : manque de matériel dans ce Centre régional, surtout quand ce Centre est Montpellier où gravitent les meilleurs athlètes français et qui est appelé à recevoir encore des haltérophiles plus nombreux.

La fin du Stage fut couronnée d'une Fête sportive présidée par M. le Docteur Luscard, Directeur régional de l'Éducation Physique et des Sports de Montpellier. A cette fête participèrent tous les Haltérophiles.

Parmi les personnalités, on notait M. Tharaud, Directeur du Centre Régional d'Éducation Physique et des sports, et M. Rocca, Vice-président de la Fédération Française des Poids et Haltères et grand animateur de l'Haltérophilie française.

On put applaudir des mouvements d'ensemble à base d'haltérophilie, exécutés par les élèves du Stage. Ceux-ci participèrent également aux compétitions d'athlétisme et montrèrent qu'un « *leveur de poids* » n'est pas forcément qu'un « *homme fort* ».

Une petite compétition avec handicap confrontait ensuite les meilleurs athlètes du Stage, sans distinction de catégorie et voyait la victoire du Biterrois Colombier. Enfin, le clou de la réunion fut une exhibition fort réussie des Champions de France montpelliérains : Marchal, Héral, Bouladou, Firmin.

Il est à souligner que M. Tharaud, Directeur du Centre, a fait tout son possible pour faciliter la bonne marche du Stage, ce dont je le remercie.

La formule des Stages de 7 jours est à retenir et il serait utile, dans l'avenir, d'augmenter le nombre des Stages régionaux qui sont une excellente propagande haltérophile dans la masse, en province.

Georges FIRMIN,
Chargé des Poids et Haltères
à l'institut National des Sports.

LES COTISATIONS 1947-48

Voici les Clubs à jour de leur cotisation 1947-48 à la date du 15 septembre 1947 :

Comité Anjou-Bretagne. - Athlétic Club des Bretons de la Loire, Gallia Club de Bihorel, Stade Croisicais, La Brestoise, Club Athlétique Vannetais, Sporting Club de l'Ouest d'Angers.

Comité de Bourgogne. - Stade Auxerrois.

Comité des Flandres. - Union Halluinoise, Olympique Amiénois, Union Roubaissienne des Sports Athlétiques, Les Travailleurs de Comines.

Comité de l'Île-de-France. - Association Sportive de la Bourse, Trinité Sports, Club Athlétique de La Varenne, Association Sportive Amicale de Maisons-Alfort, Courbevoie Sports, U.S. Métropolitaine des Transports.

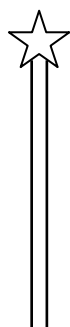
Comité du Languedoc. - Sport Olympique Coursannais, Racing Club Narbonnais.

Comité de Lorraine. - Lorraine de Lunéville, Etoile Sportive Ouvrière, de Neuves-Maisons, Union Lorraine Rombas.

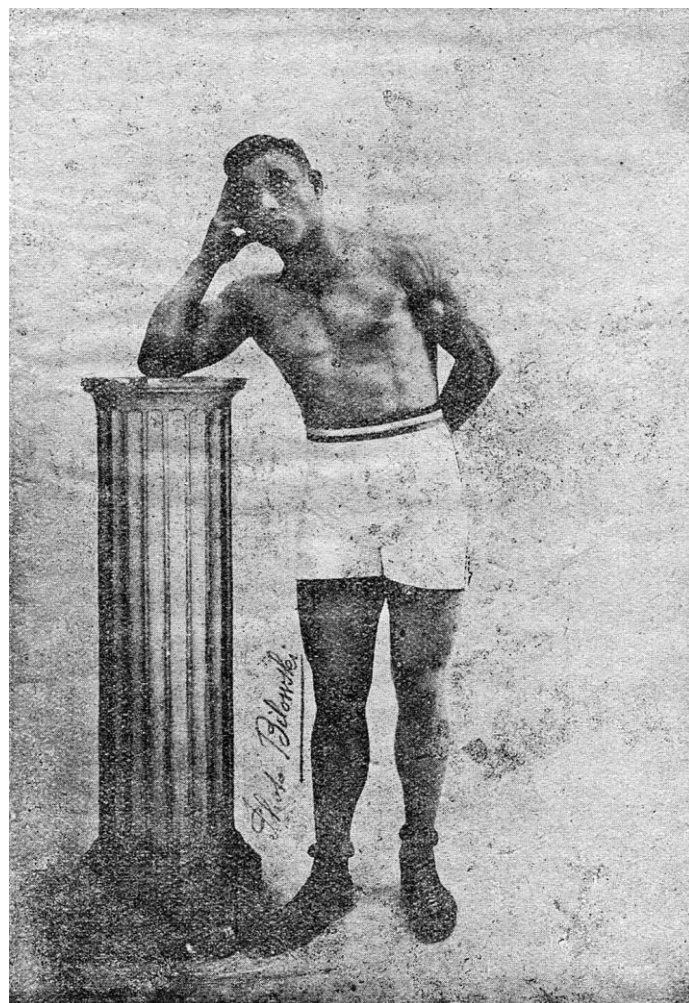
Comité du Lyonnais. - Union Mâconnaise, Omnium Sportif Stéphanois, A.S. des Sapeurs-Pompier de Lyon, Alouette des Gaules, Union Sportive Dardilloise.

Comité de Normandie. - Club Haltérophile de Condé-sur-Noireau, Association Sportive Gournaisienne, Haltérophile Club de Rouen, Cercle Athlétique de Pont-Audemer.

Comité du Poitou. - Club Athlétique Poitevin.



Une photographie
inédite de Charles
Rigoulot, jeune
athlète, prise après
les Jeux Olympiques
de 1924.



Alerte !⁽¹⁾

Dans un précédent article (1), nous avons vu les difficultés de notre sport haltérophile et nous avons conclu que le jeune le délaisse à l'heure actuelle pour des sports d'équipes où il trouve des joies, moins grandes et moins pures peut-être, mais immédiates et plus fréquentes. Que pouvons-nous tenter pour l'attirer et surtout pour le retenir ?

Il faut d'abord se rendre à l'évidence et constater que la grosse majorité des jeunes gens qui font du sport ne le font pas dans un but d'acquiescer un développement physique harmonieux ou une amélioration de leur capital Santé. Il leur suffirait, dans ce cas, de pratiquer simplement une éducation physique rationnelle. Non, le jeune qui vient au sport recherche surtout des satisfactions d'amour-propre. Il veut lutter avec autrui et naturellement être le plus fort. Il a soif d'applaudissements, de gloire. Il subit malgré lui l'influence des articles encenseurs de la presse. Il rêve de devenir le Champion. Sentiments qui ne sont peut-être pas très louables mais qui existent et dont on est bien obligé de tenir compte tout en cherchant par un exercice honnête de son rôle de dirigeant à en tempérer les excès.

De plus, le jeune sportif recherche les joies de la camaraderie. Il aime lutter au sein d'une équipe, il adore les déplacements en groupe, les discussions animées du match passé ou à venir, les joies et les déceptions communes.

En résumé, l'impression d'être une partie de quelque chose de vivant, un membre d'une véritable équipe, la recherche de la lutte et de la victoire, voilà ce que nous devons offrir à tous les jeunes qui viennent à nous.

Il ne faut pas que le débutant se sente un intrus lorsqu'il arrive dans un club. Tout de suite, une chaude atmosphère de sympathie doit l'entourer, le retenir. Il ne reviendra pas seulement pour s'entraîner, il aura plaisir, à retrouver les camarades dans un local propre, confortable, aéré, qui ne lui fera pas trop regretter l'espace libre et le grand air. Nous pensons en ce moment à telle salle parisienne dont le plafond tombe en ruine et où les toiles d'araignées constituent tout l'ornement ! Il faut vraiment du courage pour s'entraîner régulièrement dans un tel lieu. N'est-ce pas un problème de dirigeant ? Nous savons que la situation actuelle ne permet pas de pouvoir faire tout ce que l'on voudrait, mais du moins rien n'empêche un minimum de propreté ou une certaine recherche dans la décoration. Il faut que le décor attire.

Mais il ne suffit pas. Surtout, que notre débutant n'ait pas l'impression d'arriver comme un rival possible. Qu'il sente au contraire tout de suite que tout le monde l'accueille comme le nouveau membre d'une grande famille, qu'on est prêt à le faire profiter de l'expérience et des connaissances de tous. Qu'il n'y ait pas le « Champion » et puis les autres, mais au contraire rien que des camarades, plus ou moins bien doués, c'est vrai, mais tous aussi méritants,

tous égaux, tous dignes des mêmes conseils et des mêmes soins.

Le débutant qui aura la chance de connaître cela à ses débuts – et ce devrait être le cas général – sera déjà conquis à notre sport et nous aurons de fortes chances de le garder. Il ne nous restera plus qu'à satisfaire son légitime désir de lutte et de victoire.

Une des grosses difficultés de notre sport avons-nous dit, est l'inertie de la barre et son manque de vie. Mais il semble bien qu'il est relativement facile d'effacer cette difficulté née d'une déformation dans la conception de l'effort à réaliser. Il suffit de ne plus considérer la barre comme seul adversaire, de ne plus essayer uniquement de lever toujours de plus en plus lourd, mais tout simplement de ramener la barre à son rôle d'instrument de lutte, à son rôle d'engin servant à comparer rigoureusement la force de deux adversaires vivants. Il ne faut pas avoir la folie du record, de la performance, mais tout simplement chercher, comme dans tout sport, à affirmer sa supériorité sur son adversaire du moment.

Tout de suite donc, alors que ses performances sont encore bien modestes, le jeune haltérophile pourra affronter des rivaux, à condition bien entendu que ces rivaux soient sensiblement de sa force. Là encore, c'est le rôle du dirigeant de savoir choisir l'adversaire. L'équipe 3^e de football de X... est aussi heureuse d'avoir battu l'équipe 3^e de Y... que la 1^{re} le serait d'avoir battu l'équipe correspondante. Il n'y a donc pas de raison pour qu'un haltérophile de 3^e série ne ressente autant de joie d'une victoire que soit camarade de 1^{re} série. Le match lui permet de comparer ses forces à celles d'un autre athlète, de se rendre compte de ses possibilités en combat, de concentrer ses idées sur autre chose que le poids intrinsèque de la barre. Il est applaudi, il est dans une ambiance nouvelle où il puise l'énergie de faire mieux que d'habitude, il réalise des performances qu'il n'aurait pas réalisées dans l'atmosphère familière de l'entraînement. Il a le désir de nouvelles victoires où il rêve de revanches éclatantes, il prend goût à la lutte et il s'entraîne pour réussir. Il est attaché à son sport, il ne le quittera plus.

Des matches donc, et des matches fréquents, aussi fréquents en cours de saison que dans les autres sports populaires. Il ne semble pas que ce soit si difficile à réaliser. Il y a tout de même de nombreux clubs en France où les athlètes de toutes séries ne demandent qu'à tirer. Et puis, il y a la ressource du handicap. Nous nous souvenons des tournois à handicaps organisés tous les samedis, il y a une quinzaine d'années, par M. Charles Reiss. Ils étaient suivis par de nombreux athlètes qui luttèrent avec cœur. La présence d'un Florent ne les effrayait pas car ils savaient qu'ils avaient autant de chances que lui de triompher. Ils étaient pris par l'atmosphère particulière de la compétition, ils étaient gagnés pour toujours.

Mais aussi et surtout, pour que l'haltérophile retrouve cette atmosphère dont nous avons parlé au début de cet article, des matches par équipes.

Dans une équipe, l'athlète n'est plus le même. Il sait qu'il n'est pas seul et que même sa défaite peut contribuer au succès de l'ensemble. Il prend la notion de quelque chose de grand : le Club. Il lutte pour faire triompher ses couleurs, pour qu'il soit le premier, toujours et partout. Pourquoi ne pas organiser des Championnats par équipes avec matches aller et retour et classement aux points comme cela se fait dans tous les autres sports d'équipes ? Il n'y a aucun obstacle à la réalisation pratique de tels projets sur le plan régional. Et l'athlète qui saura alors avoir des matches tout au long de la saison ne délaissera plus l'haltérophilie pour d'autres sports. Il s'entraînera, progressera, et notre Sport s'enrichira tout naturellement de nouveaux et nombreux champions. Il est probable de plus que de telles compétitions suivies finiront par attirer leur public fidèle et il y aura des recettes qui, si modestes soient-elles, contribueront à l'organisation de nouvelles compétitions.

Je ne sais si je serai compris. Je suis sûr du moins que je soulèverai des critiques. Ce qui importe, c'est de sauver notre sport de la léthargie dans laquelle il semble tombé. Il faut tout tenter pour cela. Que tes bonnes volontés agissent.

Au travail, et que notre sport se hisse au rang des tout premiers. Lui qui a fait monter le drapeau tricolore si souvent au mât olympique a bien mérité du Sport français. Mais il doit faire mieux encore et il le fera.

J. DUCHESNE.

⁽¹⁾ Voir le n° 15 (Juin-Juillet 1947).



Nos joies, nos peines

LÉGION D'HONNEUR

M. le Colonel Roux, Directeur général de l'Éducation Physique et des Sports, vient d'être promu Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire.

Sont promus Officiers de la Légion d'honneur :

- M. Maurice Mahut, Président de la Fédération Française d'Aviron ;
- M. P. Méricamp, Président de la Fédération Française d'Athlétisme.

Sont nommés Chevaliers :

- M. A. Joinard, Président de la Fédération Française de Cyclisme.
- M. P. Tondou, Vice-président de la Fédération Française d'Athlétisme.
- M. Robert Joffet, Ingénieur général des Services Techniques de la Préfecture de la Seine.

Nous les prions de vouloir bien accepter nos bien vives et sincères félicitations.

Nous annonçons, dans notre dernier numéro, la nomination, dans l'Ordre de la Légion d'honneur, au titre de Chevalier, de notre camarade Julien Duchesne.

Voici la citation dont il a fait l'objet :

Duchesne Julien-Auguste, lieutenant au 41^e régiment d'Infanterie : après avoir assuré avec une parfaite maîtrise le commandement du groupe franc de son bataillon, a commandé brillamment sa Compagnie au cours des opérations de Mai - Juin 1940. Le 24 Mai a de sa propre initiative tenté de poursuivre avec son unité une attaque locale vers Pont-de-Brie (Somme), à laquelle les éléments motorisés qui en avaient été chargés avaient dû renoncer en raison des pertes subies ; bloqué par des feux meurtriers n'a consenti à se replier que sur le vu d'un ordre écrit. Le 28 Mai, chargé de contre-attaquer, avec l'appui d'une section de chars, pour reprendre Pont-Saint-Christ (Somme), a atteint son objectif et l'a conservé jusqu'à la relève de sa Compagnie par un bataillon de renfort. Le 5 Juin, à Herleville (Somme), par sa résolution, a gardé intact le point d'appui qui lui avait été confié, imposant des pertes sévères à l'ennemi et lui faisant des prisonniers ; ne s'est replié, à l'aube du 7 Juin, que sur ordre écrit, alors que l'ennemi avait profondément pénétré dans notre dispositif. Le 11 Juin, chargé de tenir le Pont de Boran, sur l'Oise, a interdit, pendant toute la journée, par ses feux à bout portant, le passage de la rivière à un ennemi audacieux et mordant ; ne s'est replié que sur ordre le 11 au soir. Du 12 au 17 Juin, pendant les opérations de retraite, a su maintenir jusqu'au bout la cohésion de son unité. A été fait prisonnier avec sa troupe le 18 Juin, à Grandvilliers (Loir-et-Cher).

NÉCROLOGIE

M. Robert Joffet, Ingénieur général des Services Techniques de la Préfecture de la Seine et qui, à ce titre, a rendu d'immenses services au Sport français, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances.

M. Henri Dupon, arbitre fédéral, l'un de nos plus anciens dirigeants et grand animateur de « L'Etoile de St-Pol-sur-Mer », nous fait part du décès de sa femme, survenu le 11 août 1947.

Qu'il trouve ici, avec nos bien vives condoléances, l'expression de notre sympathie.

Nos Informations

LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE 1947

La finale de la Coupe de France par équipes 1947, qui devait se disputer le 14 juin dernier, à Lyon, avait dû être annulée en toute dernière heure par suite de la grève des chemins de fer qui ne permettait pas aux équipes qualifiées d'effectuer le déplacement.

Le Conseil fédéral ayant décidé, au cours de sa dernière séance, que cette finale devrait avoir lieu courant octobre, le Comité du Lyonnais, d'accord avec la F.F.P.H., vient de la fixer au samedi 25 octobre en soirée.

Rappelons que cette épreuve réunira les équipes du Languedoc, de l'Île-de-France et des Flandres.

PRÉSENTATION ET CORRECTION, SERVENT LA PROPAGANDE DE NOTRE SPORT

M. Hervochon, Secrétaire général du Comité Anjou-Bretagne, à qui nous devons cet article, ouvre une controverse touchant la présentation ou plutôt « l'attitude » des athlètes qui prennent part à des compétitions ouvertes du public.

Qu'en pensent nos Dirigeants et nos Athlètes..., et aussi les spectateurs ? Nous nous ferons un plaisir de publier les réponses qui nous parviendront à ce sujet. N.D.L.R.

Une récente conversation avec notre ami Roger Garreau, le magnifique poids lourd vétéran (44 ans passés) du Club Athlétique Nantais et la réponse de notre Champion de France Marcel Baril sur le même sujet nous ont suggéré ces quelques lignes.

Roger Garreau, venu tard au sport haltérophile, après avoir eu quelques succès comme cycliste, est devenu un fervent de la fonte en une dizaine d'années. Marcel Baril possède une compétence que l'on ne peut discuter.

Roger Garreau pense que les athlètes manquent en général de présentation, témoin lorsque les spectateurs applaudissent et que l'athlète s'en retourne, sans un salut si minime fût-il.

Marcel Baril pense, qu'au contraire cela est très bien, et n'hésite pas à dire que l'athlète qui salue d'une courbette « gauche droite » plus ou moins accentuée fait du « chiqué ».

Deux thèses s'affrontent donc et disons tout de suite que nous optons pour la « formule Garreau ».

Tout d'abord, l'athlète qui a produit un effort que le public a jugé devoir applaudir doit, par politesse et correction, répondre à cette marque d'admiration. Suivant les sujets, ce « remerciement » sera plus ou moins marqué. A notre avis, un souple garde-à-vous suivi d'une inclinaison minime et rapide du buste serait à la portée de tous.

Bien entendu, ceci n'est qu'une suggestion, car il n'est pas possible d'obliger un athlète à saluer. D'autre part, il ne faut rien exagérer et il n'est pas souhaitable que notre sport tourne au music-hall. Nous connaissons des athlètes qui saluent impeccablement et montrent leur satisfaction d'avoir été applaudis mais qui, lorsqu'ils manquent leur mouvement, rejettent la barre avec un geste qui mécontente le public... et est contraire aux règlements édictés par la F.F.P.H. Il ne manquerait plus à ces athlètes qu'à bomber le torse et gonfler leurs biceps pour leur dernier essai et nous serions en pleine baraque foraine !

La présentation d'athlètes ou d'équipes doit être particulièrement soignée, mais ceci est du ressort des organisateurs et tout athlète refusant de se conformer aux instructions données par eux – lorsqu'il s'agit bien entendu de manifestations importantes – doit être sanctionné.

Nous serions heureux d'avoir l'avis de personnes compétentes et pouvant tirer de leurs suggestions le meilleur enseignement.

Émile HERVOCHON.

LES CHAMPIONNATS SENIORS 1947 DES ÉTATS-UNIS

Au moment où se déroule le Championnat du Monde, à Philadelphie, il nous a paru intéressant de donner un aperçu des performances réalisées par les athlètes américains au cours des Championnats nationaux qui se sont disputés les 28 et 29 juin 1947 à Chicago.

Ces performances étant indiquées en livres anglaises, nous avons converti approximativement en kilos le total réalisé par chaque athlète.

Si nos lecteurs désirent pousser ce calcul dans le détail, il leur suffira de diviser par 2,20 les chiffres indiqués.

Les mouvements sont dans l'ordre suivant : Développé à deux bras ; Arraché à deux bras ; Épaulé et Jeté à deux bras.

Poids Coqs

Joe De Pietro (Southern Cal. Weightlifting Asso.) (122), 220*, (220,¼), 185, 210 = 615 (277 k 500).

Ed Goyette (Dedham Mass.) (122,½) 170, 175, 225 = 570 (260 k).

Tony Vega (York Bar Bell C.) (123), 170, 170, 215 = 555 (252 k 500).

Sam Ferry (Cleveland, Ohio) (122), 165, 165, 200 = 530 (240 k).

Walter Myles (U. of Illinois) (121,½), 150, 160, 210 = 520 (235 k).

Poids Plumes

Emmerich Ishikawa (York Bar Bell Club) (130), 200, 205, 265 = 670 (302 k 500).

Bob Higgins (Hofmeister Gym, Indianapolis, Indiana) (130), 225* (225,¾), 190, 250 = 665 (300 k).

Wm. Lawrence (Fletcher et Stem Gym, San Diego, Calif.) (131), 190, 190, 250 = 630 (285 k).

Wallace Muro (Cleveland Bar Bell Club, Cleveland, Ohio) (130,½), 180, 190, 245 = 615 (277 k 500).

Jack Beltoya (Kenosha, Wis.) (129), 180, 180, 225 = 585 (265 k).

Chas. Phillips (La. State U.) (129,½), 175, 160, 215 = 550 (250 k).

Joe Donahue (Oakland Y., Cdl.) (124), 155, 135, 185 = 475 (215 k).

Poids Légers

Joe Pitman (Saxon A. C., Chambersburg, Penna) (144,½), 215, 215, 275 = 705 (320 k).

Herbert Berg (Modesto Bar Bell Club, California) (143,½), 220, 200, 260 = 680 (310 k).

David Stopher (da. State U.) (146), 210, 205, 260 = 675 (305 k).

Eugene Harmath (Cleveland Bar Bell Club, Cleveland, Ohio) (148,¼), 200, 200, 270 = 670 (302 k 500).

Tony Levenderis (Am. Collège of Modern Weightlifting, Akron, Ohio) (146,½), 170, 200, 280 = 650 (300 k).

Arthur Yahiro (Northwest W. L. C., Chicago, Illinois) (144), 185, 200, 260 = 645 (292 k 500).

Mike Mungoli (Maspeth W. L. C., Maspeth, L.I., New-York) (144), 185, 200, 260 = 645 (292 k 500).

Dom. Velardi (German American A. C., New-York) (145,½), 190, 190, 240 = 620 (280 k).

(A suivre.)

LISTE DES RECORDS DE FRANCE AU 15 SEPTEMBRE 1947

Arraché à droite :

<i>Coqs</i>	Obin	65 k
<i>Plumes</i>	Baril	76 k
<i>Légers</i>	Fritsch	77 k 500
<i>Moyens</i>	Alleene	91 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Alleene	91 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot	101 k

Arraché à gauche :

<i>Coqs</i>	Obin	61 k
<i>Plumes</i>	Baril	72 k
<i>Légers</i>	Arnoult	76 k
<i>Moyens</i>	Ferrari	82 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Ferrari	86 k
<i>Lourds</i>	Dumoulin	87 k 500

Arraché à deux bras :

<i>Coqs</i>	Obin	83 k
<i>Plumes</i>	Baril	96 k
<i>Légers</i>	Arnoult	103 k
<i>Moyens</i>	Ferrari	117 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Ferrari	125 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot	126 k 500

Épaulé et jeté à droite :

<i>Coqs</i>	Clément	60 k
<i>Plumes</i>	Ruolt	78 k
<i>Légers</i>	Decottignies	92 k 500
<i>Moyens</i>	Eger	93 k
<i>Mi-Lourds</i>	Rolet	103 k
<i>Lourds</i>	Vasseur	104 k

Épaulé et jeté à gauche :

<i>Coqs</i>	A établir,	
<i>Plumes</i>	Beaudrand	72 k 500
<i>Légers</i>	Decottignies	81 k 500
<i>Moyens</i>	Atik Youssef	87 k
<i>Mi-Lourds</i>	Dussol	95 k
<i>Lourds</i>	Vasseur	98 k

Épaulé et jeté à deux bras :

<i>Coqs</i>	Marcombes	107 k 500
<i>Plumes</i>	Populier	121 k
<i>Légers</i>	Bugnicourt	131 k 500
<i>Moyens</i>	Ferrari	156 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Ferrari	169 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot	161 k 500

Épaulé et jeté à deux bras en haltères séparés :

<i>Coqs</i>	Clément	78 k 500
<i>Plumes</i>	Suvigny	90 k
<i>Légers</i>	Duverger	103 k 500
<i>Moyens</i>	Ferrari	110 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Rolet	126 k 500
<i>Lourds</i>	Maspoli	130 k 500

Épaulé et jeté à droite en haltère court :

<i>Légers</i>	Buisson	86 k
---------------	---------------	------

Développé du bras droit :

<i>Coqs</i>	Thévenet	37 k
<i>Plumes</i>	Chariot	41 k 500
<i>Légers</i>	Duverger	48 k
<i>Moyens</i>	Gardechaux	50 k
<i>Mi-Lourds</i>	R. Français	53 k
<i>Lourds</i>	Vasseur	55 k 500

Développé du bras gauche :

<i>Coqs</i>	Thévenet	35 k
<i>Plumes</i>	Beaudrand	40 k
<i>Légers</i>	Lallemand	45 k
<i>Moyens</i>	Messe	44 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	R. Français	47 k 500
<i>Lourds</i>	Chaix	50 k

Développé à deux bras :

<i>Coqs</i>	Thévenet	75 k
<i>Plumes</i>	Thévenet	87 k 500
<i>Légers</i>	Duverger	98 k
<i>Moyens</i>	Ferrari	104 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Hostin	112 k 500
<i>Lourds</i>	Florent	112 k

Développé à deux bras en haltères séparés :

<i>Coqs</i>	Thévenet	68 k
<i>Plumes</i>	Suvigny	77 k

<i>Légers</i>	Duverger	88 k
<i>Moyens</i>	R. François	90 k
<i>Mi-Lourds</i>	Béringuer	92 k 500
<i>Lourds</i>	Vasseur	97 k

Volée du bras droit :

<i>Coqs</i>	Obin	61 k
<i>Plumes</i>	Ducher	66 k
<i>Légers</i>	Catalan	75 k
<i>Moyens</i>	Hoebanx	75 k
<i>Mi-Lourds</i>	Dussol	81 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot	91 k 500

Volée du bras gauche :

<i>Coqs</i>	Obin	56 k
<i>Plumes</i>	Debenest	65 k 500
<i>Légers</i>	Poiet	71 k
<i>Moyens</i>	Ferrari	73 k
<i>Mi-Lourds</i>	Salvador	80 k
<i>Lourds</i>	Dannoux	80 k 500

Soulevé de terre du bras droit :

<i>Une seule catégorie :</i>	Hoebanx	186 k 500
------------------------------	---------------	-----------

Soulevé de terre du bras gauche :

<i>Une seule catégorie :</i>	Chaix	181 k
------------------------------	-------------	-------

Soulevé de terre à deux bras :

<i>Une seule catégorie :</i>	Florent	264 k 500
------------------------------	---------------	-----------

Bras tendu par l'anneau à droite :

<i>Légers</i>	Valtre	20 k 500
---------------	--------------	----------

Bras tendu par l'anneau à gauche :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	A établir.	
<i>Légers</i>	Valtre	20 k
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	Tannio	24 k
<i>Lourds</i>	A établir.	

Croix de fer par l'anneau :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	Valtre	38 k
<i>Légers</i>	Valtre	40 k 500
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	Tannio	49 k
<i>Lourds</i>	A établir.	

Bras tendu poids sur la main droite :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	Berten	23 k
<i>Légers</i>	Nony	30 k
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	A établir.	
<i>Lourds</i>	A établir.	

Bras tendu poids sur la main gauche :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	Berten	21 k
<i>Légers</i>	Dejonghe	22 k 500
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	A établir.	
<i>Lourds</i>	Fessaert	30 k 500

Croix de fer poids sur la main :

<i>Coqs</i>	Thévenet	44 k
<i>Plumes</i>	Populier	44 k
<i>Légers</i>	Dandois	46 k
<i>Moyens</i>	Bévin	56 k
<i>Mi-Lourds</i>	A établir.	
<i>Lourds</i>	A établir.	

Bras tendu en haltères à droite :

<i>Légers</i>	Aleman	24 k
<i>A établir dans les autres catégories.</i>		

Bras tendu en haltères à gauche :

<i>Légers</i>	Roudez	17 k
<i>A établir dans les autres catégories.</i>		

Bras tendu croix de fer en haltères :

<i>A établir dans toutes les catégories.</i>		
--	--	--

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

OCTOBRE 1947 N° 17

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Proces-verbal de la réunion du Conseil....	2
Nos informations	2
Règlement du Prix d'Encouragement	3
Rapport sur le Championnat du Monde et Résultats	3, 4 et 5
Records Olympiques	5
Réflexions sur le Championnat du Monde, par J. DUCHESNE	6
Les cotisations 1947-48	6
Les Championnats Seniors des États-Unis (suite)	7
Rapport du Moniteur National Chaput sur les Stages régionaux	7 et 8



Le Secrétariat de la Fédération Française de Poids et Haltères fonctionne maintenant en permanence, 35, rue Tronchet.

Il est à la disposition de tous les Membres de la grande famille haltérophile.

Téléphone : ANJou 54-63.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 Juillet 1947

Présents : MM. Harasse, Cayeux, Gouleau, Simon Heilès, Rosset, Verdier, Jean Dame.

Assistaient à la séance : MM. Chaput, Duchesne, Clutier.

Excusés : MM. Hue et Piou.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et approuvé.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- N° 3.032 : Gallia Club de Bihorel, à Bihorel (Seine-Inférieure).
- N° 3.033 : Athlétic Club des Bretons de la Loire, à Nantes (Loire-Inf.).
- N° 3.034 : Stade Croisicais, Le Croisic (Loire-Inférieure).
- N° 3.035 : La Lorraine Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

Homologation de-records. - Le Conseil homologue comme records de France les performances ci-après :

Poids Coqs : Développé du bras droit : 37 kgs ; Développé du bras gauche : 35 kgs ; Développé à deux bras en haltères séparés : 68 kgs ; Bras tendus en croix de fer sur la main : 44 kgs, par Thévenet, le 5 juillet 1947, à la Société Athlétique Montmartroise à Paris. Arbitres MM. Gouleau, Duchateau, Morin.

Nomination d'arbitre. - M. Creachcadec, du Comité Anjou-Bretagne, est nommé Arbitre fédéral.

Coupe de France. - Le Président rappelle que la finale de la Coupe de France 1947, prévue à Lyon pour le 14 juin, a dû être annulée en toute dernière heure en raison de la grève des chemins de fer.

Il propose que cette Finale soit reportée courant octobre, après accord avec le Comité du Lyonnais.

Le Conseil est d'accord.

Championnat d'Europe. - Le Président fait un compte rendu du Championnat d'Europe 1947 qui s'est déroulé à Helsinki les 1^{er} et 2 juillet 1947 et auquel ont pris part les athlètes Moulins, Héral, Firmin, Herbaux.

M. Jean Dame, chef de l'Équipe et arbitre, fera d'ailleurs un rapport détaillé sur ce Championnat.

Championnat du Monde 1947. - M. Gouleau, membre du Conseil de la F.F.P.H. et secrétaire général-trésorier de la Fédération Internationale Haltérophile, donne connaissance de la correspondance qu'il a échangée avec les organisateurs du Championnat du Monde 1947 qui se disputera à Philadelphie (États-Unis), les 26 et 27 septembre prochain.

Le Conseil procède ensuite à un échange de vues en ce qui concerne la composition de l'Équipe de France qui ne comprendra qu'un effectif réduit, étant donné les frais élevés de voyage.

Le Président rappelle, à ce sujet, que les dépenses de participation de la Délégation fran-

çaise non supportées par la Fédération Américaine - laquelle a ouvert un crédit pour le déplacement des équipes européennes - devront être prélevées, en ce qui concerne la Fédération Française de Poids et Haltères, sur son budget de préparation olympique. Or, le rapport du Colonel Clayeux, Directeur des Sports, touchant la préparation aux Jeux de 1948, ne permet pas la sélection de l'athlète Baril, quels que soient ses titres et ses possibilités actuelles.

Sont retenus :

- *Poids Coq :* Moulins.
- *Poids Plume :* Héral.
- *Poids Moyen :* Firmin.
- *Poids Mi-lourd :* Ferrari.

Un télégramme sera envoyé à l'athlète Ferrari pour lui demander une réponse ferme concernant sa participation au Championnat du Monde.

Accompagneront l'Équipe aux États-Unis : MM. Jean Dame et Cayeux qui seront alternativement chef d'Équipe ou arbitre, suivant que l'un ou l'autre sera désigné à remplir des fonctions officielles dans le Jury du Championnat du Monde.

Enfin, M. Rosset, président de la Fédération Internationale Haltérophile, empêché de se rendre à Philadelphie, a demandé à M. Harasse, vice-président de la F.I.H., de le remplacer dans ses fonctions. Les frais de déplacement de M. Harasse, comme ceux de M. Gouleau seront entièrement supportés par la Fédération américaine, conformément aux règlements internationaux.

Stages régionaux. - M. Chaput, moniteur national, donne connaissance du rapport qu'il a établi sur le Stage régional qui a eu lieu à Nantes, du 20 au 27 juillet 1947.

Un autre Stage avait lieu à Montpellier, à la même date, sous la conduite du Moniteur Firmin.

Deux autres sont prévus : l'un à Châtelluguyon, du 25 au 30 août, l'autre à Aix-en-Provence, du 7 au 12 septembre, sous la direction de Chaput.

Compte des chèques postaux. - Le Conseil, qui avait donné, le 19 mars 1934, tous pouvoirs au Président en ce qui concerne le fonctionnement du Compte de Chèques Postaux de la F.F.P.H., décide, sur proposition de celui-ci, que le trésorier, M. Cayeux, sera également habilité, au même titre que M. Harasse, pour signer les chèques de retrait de fonds et effectuer toutes opérations relatives audit Compte.

Communications diverses et correspondance. - Poursuivant l'ordre du jour de la précédente séance qui n'avait pu être épuisée en raison de l'heure tardive, le Conseil prend connaissance des réclamations déposées :

1. Par le Comité d'Algérie ;
2. Par le Comité des Pyrénées ;

... et concernant l'arbitrage du dernier Championnat de France.

Bien que l'impartialité d'un arbitre ne puisse être mise en cause, même lorsqu'il s'agit de juger un athlète faisant partie de son Club, le Conseil est d'avis que toutes dispositions devront être prises, à l'occasion des prochaines rencontres, pour que l'arbitrage donne toutes garanties aux athlètes et aux sociétés. Un Jury

d'appel sera d'ailleurs désigné et fonctionnera pendant toute la durée des épreuves.

Avant de lever la séance, le Président tient à adresser les bien sincères félicitations du Conseil à Julien Duchesne, à l'occasion de sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.



Nos Informations

LES MINIMA POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 1948

Le Conseil fédéral, au cours de sa réunion du 21 octobre, a fixé comme suit les minima des Championnats de France 1948 :

<i>Juniors :</i>		
Poids	Coqs	210 kgs
	Plumes	240 kgs
	Légers	260 kgs
	Moyens	275 kgs
	Mi-lourds	290 kgs
	Lourds	300 kgs

<i>Seniors :</i>		
Poids	Coqs	250 kgs
	Plumes	275 kgs
	Légers	300 kgs
	Moyens	315 kgs
	Mi-lourds	335 kgs
	Lourds	350 kgs

Les épreuves du Championnat Juniors se disputeront au cours de la même séance que le Championnat de France Seniors.

LA COUPE DE FRANCE 1947

Par suite du forfait, en toute dernière heure, de l'Équipe du Comité du Languedoc, le Conseil de la F.F.P.H. s'est trouvé dans l'obligation d'annuler la finale de la Coupe de France qui devait se disputer à Lyon, le samedi 25 octobre entre les Équipes du Comité de l'Île-de-France, des Flandres et du Languedoc.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Il est rappelé que l'exhibition ou la participation d'un athlète à des réunions quelconques est soumise à l'autorisation préalable de son Comité régional qui devra, le cas échéant, demander toutes précisions utiles concernant les conditions financières, ou autres du déplacement.

Les Clubs ou les Comités régionaux qui concluent un match avec une équipe étrangère doivent en demander l'autorisation à la F.F.P.H. au moins un mois à l'avance pour que cette dernière puisse obtenir l'accord de la Fédération étrangère intéressée.

En ce qui concerne les Clubs, ils doivent adresser leur demande d'autorisation au Comité régional qui transmettra à la F.F.P.H.

**RÈGLEMENT
DU PRIX D'ENCOURAGEMENT
1947-1948**

Le Prix d'Encouragement sera organisé par les soins des Comités régionaux le dimanche 14 décembre 1947 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1947-48, n'ayant jamais pris part au Championnat de France, ni au Critérium National et ne s'étant jamais classés dans les deux premiers d'une catégorie dans un Prix d'Encouragement.

Pesage. - Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents. - Poids Coqs : jusqu'à 56 kgs ; Poids Plumes : de 56 kgs à 60 kgs ; Poids Légers : de 60 kgs à 67 kgs 500 ; Poids Moyens : de 67 kgs 500 à 75 kgs ; Poids Mi-lourds : de 75 kgs à 82 kgs 500 ; Poids Lourds : au-dessus de 82 kgs 500.

Mouvements imposés. - 1. Arraché à deux bras ; 2. Développé à deux bras ; 3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kgs (cinq kilos) sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 kgs 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kgs 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.P.H.

Conditions d'engagement. - 1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant des Sociétés affiliées à la F.F.P.H. et munis de la licence de l'année sportive 1947-48.

2° Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de vingt ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports.

Résultats. - Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids, de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération par les soins des Comités régionaux au plus tard le 20 décembre 1947.

Récompenses. - La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

Le Président :
C. HARASSE.

**LE CHAMPIONNAT DU MONDE 1947
PHILADELPHIE
26 et 27 Septembre 1947**

Après bien des difficultés et des démarches sans nombre, la Fédération Française de Poids et Haltères a pu envoyer à Philadelphie une équipe de jeunes considérés comme « probables » pour les Jeux Olympiques de 1948.

Si nous avons mis tout en œuvre pour arriver à ce résultat, c'est que nous estimions et les pouvoirs officiels avec nous que la France se devait de répondre à l'invitation de la Fédération Américaine. Non seulement ce Championnat s'avérait pour nos athlètes un excellent entraînement et une prise de contact nécessaire avec les haltérophiles étrangers, mais leur participation à cette compétition constituait un geste de courtoisie et de gratitude à l'égard des États-Unis qui avaient contribué, par l'engagement d'une équipe complète, au succès des Championnats organisés à Paris en 1937 et 1946.

La Délégation française, composée des athlètes Moulins (Poids coq), Héral (Poids plume), Bouladou (Poids léger) et Firmin (Poids moyen) et accompagnée de MM. Jean Dame et Cayeux, co-chefs de l'Équipe et arbitres, quitta Paris le 18 septembre, via Southampton par Le Havre et s'embarqua, le lendemain 19, sur le transatlantique « Queen Mary » à destination de New-York.

Le voyage fut des plus agréables nos cabines étaient confortables et luxueuses, avec salles de bains à notre disposition, les distractions nombreuses : jeux de sociétés, deck tennis, cinéma, etc. La table était excellente, digne de nos meilleurs chefs français, ce qui était un véritable supplice pour nos athlètes obligés de surveiller leur poids.

La mer, dans l'ensemble, fut assez calme. Un jour, cependant, nos haltérophiles ne montrèrent pas le bout de leur nez : se sentant mal à l'aise, ils restèrent prudemment allongés dans leur cabine, à l'exception d'un seul courageux : Moulins, qui s'installa dans la salle à manger pour y déjeuner ; mais à peine avait-il terminé son repas qu'il dut quitter la table précipitamment et rejoindre ses camarades... pour soulager son estomac, ce qui valut au malheureux cette réflexion d'Héral, dite sur un ton narquois et cet accent si caractéristique du Midi : « Ah ! M. Moulins, il a voulu « minger » ».

Nous arrivâmes à New-York le 24 septembre et, après les formalités de débarquement, assez compliquées mais fort compréhensibles, nous fûmes accueillis à la gare maritime par M. Wortmann, Président de la Fédération Américaine et M. Van Cleef, auprès de qui notre ami Robert Cayeux nous servit d'interprète, mettant à notre disposition ses connaissances de la langue de Shakespeare. Nous fûmes conduits à la Gare Pennsylvanie où, après un rapide et copieux repas au buffet, nous prîmes le train pour Philadelphie, situé à 145 miles environ de New-York. Là, des voitures nous menèrent au Pen Sheraton Hôtel, où nous attendaient des

chambres extrêmement luxueuses, avec salles de bains et dont le confort n'était pas indigne du meilleur hôtel de Paris.

Le lendemain eut lieu une réunion de la Fédération Internationale Haltérophile, présidée par notre Président, M. Harasse, Vice-président de la Fédération Internationale Haltérophile et remplaçant M. J. Rosset, Président de la F.I.H., retenu en France. Après l'appel des Nations, M. Gouleau, Secrétaire Général Trésorier de la Fédération Internationale Haltérophile proposa l'admission de nouvelles Fédérations et nous eûmes la joie de constater que les délégués de Cuba, de l'Argentine, du Canada, de La Corée, de la Guyane anglaise, nouveaux venus pour nous, étaient des gens charmants et très au courant des questions haltérophiles.

À la suite d'un échange de vues qui dura plus d'une heure et demie, rendez-vous fut pris pour le lendemain, en vue de la désignation des arbitres. Je fus inscrit comme chef de plateau de la catégorie des mi-lourds et juge de la catégorie des légers, tandis que Robert Cayeux se voyait attribuer la direction de la catégorie des poids lourds et une place de juge pour les poids plumes.

Je tiens d'ailleurs à préciser tout de suite que ce Championnat du Monde 1947 bénéficia, dans son ensemble, d'un arbitrage excellent, supérieur à celui du Championnat du Monde 1946 et du récent Championnat d'Europe.

Les épreuves, réparties sur deux séances, se déroulèrent en soirée, au « Municipal Auditorium » de Philadelphie. Au programme de la première réunion étaient inscrites les catégories Poids coqs, Poids légers et Poids mi-lourds, tandis que le programme de la seconde comportait les catégories, Poids plumes, Poids moyens et Poids lourds.

Après les épreuves de la catégorie Poids lourds eut lieu un Concours de Beauté Plastique qui nous permit d'apprécier la valeur morphologique et esthétique des athlètes américains.

Je ne m'appesantirai pas sur les performances réalisées dans ce Championnat puisqu'aussi bien les résultats officiels en sont publiés d'autre part. La grande triomphatrice en fut l'Équipe des États-Unis dont les exploits furent suivis par 3 à 4.000 spectateurs la première soirée, par 5 à 6.000 spectateurs la deuxième soirée. Nous pouvons regretter cependant que quelques-uns des concurrents de cette compétition mondiale ne possédaient pas la classe internationale (des minima devraient être imposés, comme au Championnat de France) et déplorer surtout que les circonstances n'aient pas permis à certaines Nations comme l'Égypte, l'U.R.S.S., la Suède, etc., de faire le voyage de Philadelphie, ce qui changea quelque peu la physionomie des épreuves. Il est juste d'ajouter que seuls le russe Novak et le danois Andersen auraient été susceptibles, dans leurs catégories respectives, de ravir le titre à leurs adversaires d'Outre-Atlantique.

En face des Américains, en gros progrès, en face de tous ces compétiteurs inconnus du Canada, de la Corée, de la Guyane anglaise, de Cuba, etc., l'Équipe de France se montra très inférieure à elle-même. Seul, le plus « cabochard » Héral, ne nous a pas déçus, puisqu'il réalisa 2 kgs 500 de plus qu'à Helsinki et 7 kgs 500 de plus qu'au Championnat du Monde 1946 et au dernier Championnat de France. Moulins devait totaliser au minimum 275 kgs et Firmin 345 kgs. L'un et l'autre pouvaient confirmer leur place de 3^e du Championnat d'Europe. Quant à Bouladou – qui pouvait prétendre à 325 kgs – son zéro à l'épaulé et jeté serait inexplicable et impardonnable s'il ne pouvait invoquer à sa décharge, comme ses camarades, le dépaysement, le changement de nourriture, les fatigues du voyage surtout, car la Délégation française n'arriva à Philadelphie que l'avant-veille du Championnat.

Le 28 septembre avait lieu, après une visite de Philadelphie, la distribution des récompenses, au cours d'un banquet organisé dans une maison originale « l'Association des Chasseurs de Montagne » et ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous assistâmes à cette remise des coupes et médailles dont la France était exclue. L'ambiance toutefois fut extrêmement sportive et amicale et la réception, très réussie, nous donna l'occasion de goûter les talents oratoires du Directeur du Championnat et Chef de l'Équipe américaine : notre ami Bob Hoffman. Regrettons qu'il n'ait pas demandé son engagement comme speaker à la radio où il pourrait parler du matin au soir, sans qu'il soit besoin de le remplacer, car il possède cette faculté étonnante, comme il nous l'a prouvé, de prendre la parole trois heures durant sans manifester aucune fatigue, et sans boire un seul verre d'eau, exploit dont bien peu de nos dirigeants sportifs ou politiques seraient capables.

Le lendemain, des autocars très spacieux nous conduisirent à New-York, après un arrêt en pleine campagne, dans une Station-service que je connaissais déjà et où une petite collation nous fut servie. Notre hôtel, l'Hôtel Paramount, était situé 46 th Street, 7 th Avenue, en plein Broadway. Le soir, c'était un émerveillement de voir ces artères brillamment illuminées, ces gens, qui à 2 heures du matin, encombraient les trottoirs, formant une foule plus dense que sur nos grands boulevards, un dimanche après-midi et ce spectacle nous rappelait cette bonne vie d'avant-guerre que nous ne reverrons peut-être jamais.

Le 30 septembre, épisode comique En pleine nuit, nous fûmes conduits dans un immense stade de 40 à 50.000 places, au milieu duquel se dressait une estrade qui avait dû servir à des troupes de théâtre ou de music-hall, éclairée par des projecteurs très puissants. Là devait se disputer ce que les organisateurs appelaient « la revanche du Championnat du Monde ». Mais quelqu'un troubla la fête : le froid, un froid de loup qui transperçait les vêtements et... incita les spectateurs à rester chez eux. On m'avait demandé d'arbitrer le premier mouvement que tous les athlètes exécutaient sans distinction de catégorie,

mais les épreuves du développé terminées, je demandais à être remplacé car j'étais littéralement gelé. Robert Cayeux, qui arbitra l'épaulé et jeté, revint, lui aussi, complètement glacé. Les athlètes tiraient en survêtement. C'était un peu la foire.

Pendant ce temps, Bob Hoffman, imperturbable et stoïque devant son micro, haranguait une foule..., imaginaire. Se rendant compte que les spectateurs, placés trop loin, ne pouvaient suivre qu'imparfaitement les épreuves, il les invita à monter sur l'estrade. Et c'est alors qu'on put compter une cinquantaine de personnes tout au plus ! Évidemment, nos amis américains ne pouvaient deviner ce refroidissement de la température, mais il eut été sage de prévoir une salle en cas d'intempérie.

Nous reprîmes avec une satisfaction non dissimulée le chemin de New-York dans un car qui, lui, était chauffé, en commentant, naturellement, cette soirée plutôt burlesque.

Le 1^{er} octobre, visite de New-York en voitures particulières et réception au « Métropolitain A. A. » qui est en quelque sorte la « Maison des Fédérations » américaine. Après un dîner au 10^e étage, dans un de ces Clubs si particuliers aux États-Unis, M. Wortmann nous fit faire le tour du propriétaire. La visite, qui dura une heure, nous permit d'admirer les installations modernes de ce formidable building comportant piscine, au 5^e étage, dont le maître-nageur est d'ailleurs un Français.

C'est sur le paquebot français « Mauritania » que nous repartîmes, le 3 octobre, à destination de la France. Une démarche faite par Eugène Gouleau, Secrétaire Général de la F.I.H., nous valut de voyager en Cabine Classe, qui était à peu près l'équivalent des « Tourist Class » du « Queen Mary ». Accueil extrêmement aimable, table très copieuse, distractions variées, voyage sans histoire bien qu'un peu plus long qu'à l'aller, qui nous conduisit à Cherbourg après un arrêt à Cob, en Irlande. Le 9 octobre, à 14 h 25, nous étions de retour à Paris.

De cette participation décevante de nos représentants au Championnat du Monde, il convient de tirer des conclusions :

En premier lieu, nous devons constater que les athlètes étrangers ne cessent de progresser et que certaines nations, nouvellement affiliées ou qui n'avaient pu jusqu'à présent s'inscrire dans une épreuve inter-nations ont présenté des concurrents de valeur et au surplus très combattifs et ne s'avouant jamais vaincus. Devant ces adversaires brillants et dangereux, le moral de l'Équipe de France laissa à désirer ; on doit lui reprocher un manque de cran et d'énergie, sauf toutefois en ce qui concerne Héral, ainsi que nous le disons plus haut.

Toutefois, comme il s'agit de jeunes, nous devons continuer à leur faire confiance et espérer de meilleurs résultats. Mais, pour éviter

toute surprise dans l'avenir, il conviendra de ne tenir compte uniquement, pour décider de la sélection des athlètes, que des performances, réalisées lors de réunions officielles, le Championnat de France en particulier.

J'ai l'intention, d'autre part, de proposer au Conseil fédéral, les minima suivants auxquels devront atteindre les Haltérophiles désireux de prendre part aux prochains Jeux Olympiques :

Poids	Coqs.....	280 kgs
–	Plumes.....	300 kgs
–	Légers	330 kgs
–	Moyens	350 kgs
–	Mi-lourds	365 kgs
–	Lourds	380 kgs

Dussions-nous ne retenir pour Londres que 4 ou 5 personnes, je pense que ces minima devraient être maintenus car ce sont des *compétiteurs* et non des *promeneurs* que nous devons sélectionner pour les prochaines compétitions internationales.

Un point encore doit être précisé des critiques sont parvenues jusqu'à nous, touchant le voyage à Philadelphie qui aurait été effectué par 4 athlètes accompagnés de ... 4 dirigeants. Ceci est absolument faux. MM. Harasse et Gouleau sont partis aux États-Unis comme représentants de la Fédération Internationale Haltérophile et, conformément aux règlements internationaux. Leurs frais de déplacement et de séjour ont été entièrement à la charge des organisateurs du Championnat du Monde. En raison des fonctions internationales qu'ils avaient à assumer, notamment dans le Jury d'Appel, ils ne pouvaient, l'un et l'autre, ni remplir le rôle de Chef de l'Équipe de France, ni arbitrer les épreuves du Championnat. Quant à Robert Cayeux qui fut, comme moi-même et alternativement, Chef de l'Équipe de France et arbitre, il fut, lui aussi l'invité de la Fédération Américaine de Poids et Haltères qui lui remboursa ses frais de voyage.

Cette mise au point nous a paru nécessaire puisqu'il était tout simplement reproché aux dirigeants de la F.F.P.H. de gaspiller en voyages d'agrément les fonds mis à leur disposition pour la préparation aux Jeux Olympiques de 1948.

Je tiens enfin, en terminant, à transmettre les remerciements de la Délégation Française aux organisateurs de ce Championnat du Monde 1947 qui se sont ingéniés à rendre notre séjour aussi agréable que possible, et particulièrement exprimer notre gratitude à M. Wortmann, à M. Daniel Ferris, à notre ami Bob Hoffman, à Terpak qui, par leur gentillesse et leurs attentions, nous ont fait un peu oublier les déceptions que nous avons éprouvées sur le plan sportif.

Le Secrétaire Général :
Jean DAME.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE 1947

PHILADELPHIE – 26-27 SEPTEMBRE 1947

NOMS DES CONCURRENTS	NATIONS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé à 2 bras	TO- TAL
Poids Coqs. Chef de plateau : Mensik (Tchécoslovaquie). Juges : Fuguet (Argentine), de Cépédès (Cuba)					
1. de Pietro	États-Unis.....	102,500	87,500	110, -	300, -
2. Tom	États-Unis.....	87,500	87,500	112,500	287,500
3. Smith.....	Canada.....	80, -	85, -	112,500	277,500
4. Bac	Corée.....	80, -	72,500	105, -	257,500
5. Moulins	France.....	75, -	77,500	105, -	257,500
6. Santos.....	Cuba.....	70, -	82,500	102,500	255, -
7. Spellini.....	Guyane Britannique.....	0, -	75, -	100, -	175, -
Poids Plumes. Chef de Plateau : Barrs (Gde-Bretagne). Juges : Cayeux (France), Baccus (Guyane Britannique).					
1. Higgins.....	États-Unis.....	105, -	90, -	115, -	310, -
2. Nain Su.....	Corée.....	95, -	95, -	117,500	307,500
3. Ishikawa	États-Unis.....	87,500	95, -	120, -	302,500
4. Héral.....	France.....	85, -	90, -	117,500	292,500
5. Solano.....	Panama.....	85, -	90, -	115, -	290, -
6. Vavricka.....	Tchécoslovaquie.....	80, -	80, -	100, -	260, -
7. Vilks.....	Trinidad.....	92,500	92,500	0, -	185, -
Poids Légers. Chef de Plateau : Hoffman (États-Unis). Juges : Dame (France), Mendoca (Guyane Britannique)					
1. George.....	États-Unis.....	97,500	110, -	145, -	352,500
2. Terlazzo.....	États-Unis.....	110, -	100, -	140, -	350, -
3. Stuart.....	Canada.....	107,500	105, -	130, -	342,500
4. Espeut.....	Grande-Bretagne.....	100, -	100, -	132,500	332,500
5. Louro.....	Cuba.....	100, -	95, -	122,500	317,500
6. Taraskari	Finlande.....	87,500	102,500	127,500	317,500
7. Lopresti	Argentine.....	80, -	82,500	110, -	272,500
8. Bouladou	France.....	90, -	102,500	0, -	192,500
Poids Moyens. Chef de Plateau : Neubert (Finlande). Juges : Mensik (Tchécoslovaquie), Herwey (Canada).					
1. Stanczyk	États-Unis.....	117,500	127,500	160, -	405, -
2. Spellmann.....	États-Unis.....	115, -	115, -	145, -	375, -
3. Kim	Corée.....	120, -	105, -	127,500	352,500
4. Garrido	Cuba.....	107,500	105, -	130, -	342,500
5. Firmin.....	France.....	97,500	105, -	135, -	337,500
6. Vieira	Guyane Britannique.....	87,500	100, -	127,500	315, -
Poids Mi-Lourds. Chef de Plateau : Dame(France). Juges : Neubert (Finlande), Barrs (Grande-Bretagne).					
1. Terpak	États-Unis.....	115, -	120, -	152,500	387,500
2. Daly.....	Guyane Britannique.....	105, -	115, -	150, -	370, -
3. Vallano.....	Finlande.....	102,500	120, -	145, -	367,500
4. Sakata.....	États-Unis.....	105, -	115, -	147,500	367,500
5. Hantych.....	Tchécoslovaquie.....	92,500	105, -	140, -	337,500
6. de Léon.....	Panama.....	100, -	105, -	125, -	330, -
7. Forte.....	Argentine.....	92,500	100, -	137,500	330, -
Poids Lourds. Chef de Plateau : Cayeux (France) Juges : Faris (États-Unis), Askew (Nouvelle-Zélande) :					
1. Davis	États-Unis.....	140, -	140, -	175, -	455, -
2. Schemansky	États-Unis.....	117,500	130, -	165, -	412,500
3. Becvar	Tchécoslovaquie.....	105, -	105, -	150, -	360, -
4. Vallarino	Argentine.....	102,500	107,500	142,500	352,500

Classement des Nations :

1. États-Unis.....	27	points
2. Corée.....	3	-
3. Canada, Guyane	2	-
4. Finlande.....	1	-
Tchécoslovaquie.....	1	-

Records Olympiques battus :

Poids Mi-Lourds : Stanczyk (États-Unis), 405 k.

Poids Lourds : Davis (États-Unis), 455 k.

Records du Monde battus :

Poids Coqs :

Développé à 2 bras : de Pietro (États-Unis), 102 k 500.

Arraché à 2 bras : de Pietro (États-Unis), 87 k 500.

Poids Moyens :

Arraché à 2 bras : Stanczyk (États-Unis), 127 k.

Poids Lourds :

Arraché à 2 bras : Davis (États-Unis), 139 k 500.

Épaulé et jeté à 2 bras : Davis (États-Unis), 174 k 500.

LISTE DES RECORDS OLYMPIQUES

AU 30 SEPTEMBRE 1947

Poids Coqs :

26-9-47. - De Piétro (États-Unis) :

102,500, 87,500, 110 = 300 k.

Poids Plumes :

18-10-46. - Anderson (Suède) :

92,500, 102,500, 125 = 320 k.

Poids Légers :

18-10-46. - Stanczyk (États-Unis) :

105, 115, 147,500 = 367 k 500.

Poids Moyens :

27-9-47. - Stanczyk (États-Unis) :

117,500, 127,500, 160 = 405 k.

Poids Mi-Lourds :

19-10-46. - Novak (U.R.S.S.) :

140, 130, 155 = 425 k.

Poids Lourds :

27-9-47. - Davis (États-Unis) :

140, 140, 175 = 455 k.

**RÉFLEXIONS
SUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE**

Bien que publiés un peu tardivement, ces commentaires sur le Championnat du Monde n'ont rien perdu de leur actualité.
(N.D.L.R.)

Le Championnat du Monde 1947 vient de se terminer et nous n'en connaissons que les résultats publiés par la presse sportive. Les athlètes et les dirigeants ne sont pas encore rentrés de leur long voyage, nous ne savons donc pas comment les compétitions se sont déroulées, ni quelle fut la valeur de l'arbitrage, mais nous pouvons dès maintenant faire plusieurs constatations. Nous ne retiendrons que les deux plus importantes qui sont à notre avis la valeur d'ensemble de l'équipe américaine et la médiocre performance de certains de nos représentants.

Les performances réalisées par l'Équipe des U.S.A. ont étonné tous les connaisseurs. On savait la valeur des Stanczyck, Davis, Terpak et de leurs camarades pour les avoir admirés l'an dernier au Palais de Chaillot. Nous avions été séduits par leur gabarit, à la fois puissant et harmonieux et surpris par leur facilité. Nous savions que certains n'avaient pas encore atteint leur plafond, mais nous ne pensions pas que moins d'un an après, tous se surpasseraient comme ils viennent de le faire.

L'équipe des U.S.A. est actuellement formidable et nous pouvons dire, sans craindre d'être démenti par personne, qu'elle est la première du monde. La Russie elle-même, malgré son phénomène Novak, devrait s'incliner devant la prestigieuse formation américaine qui ne comporte aucune faiblesse et dont l'homogénéité est remarquable. Et pourtant de cette équipe émergent quelques individualités. De ce lot de super-champions, nous pouvons extraire des étoiles et le n° 1 revient incontestablement à Stanczyck. Que dire de ce poids moyen qui totalise 405 kgs ? Les adjectifs les mieux choisis ne sont pas assez élogieux et nous ne pouvons que rappeler le total réalisé par Touny à Chaillot en 1946 : 377 kgs 500, soit 27 kgs 500 à l'avantage de l'Américain. Et pourtant, Touny n'a jamais passé pour un athlète ordinaire ! La vérité est que Stanczyck est le plus grand phénomène de l'haltérophilie que nous ayons connu. Il laisse loin derrière lui tous les champions précédents et il est permis de se demander où s'arrêtera ce super-athlète qui ne totalisait l'an dernier que 367 kgs 500, comme Poids léger il est vrai.

Après lui, nous devons citer Davis, la merveille noire, qui, avec 140, 140 et 175 réalise le total encore jamais atteint de 455 kgs. On a beau dire, ces chiffres nous laissent rêveurs et notre national Rigoulot nous paraît moins grand sur son piédestal. Et pourtant, ce total de Davis ne dépasse que de 50 kgs celui du Poids moyen Stanczyck !

Un troisième homme retient notre attention, c'est le Poids coq Di Pietro qui réalise. 300 kgs et bat, avec 102 kgs 500, le record du déve-

loppé. Il suffit de se rappeler l'étonnement des spectateurs de Japy, lors du dernier Championnat de France, lorsque Thévenet développa 85 kgs pour comprendre la valeur d'une telle performance. « Athlète ou monstre ? » écrit le journal « L'Équipe » en parlant de Di Pietro qui mesure 1 m 40 et pèse 52 kgs. Nous nous réservons de revenir sur ce problème, mais, sans prendre parti, nous pouvons affirmer que si monstre il y a, c'est en tout cas un monstre athlétique.

Le plume Higgins avec 310 kgs, le léger Peter George avec 352 kgs 500 et le mi-lourd Terpak avec 387 kgs 500 complètent heureusement un ensemble sans pareil et s'ils sont un peu éclipsés par leurs camarades, ils n'en possèdent pas moins une classe certaine qui les place aux tout premiers rangs des haltérophiles actuels.

Voyons maintenant l'équipe française dans laquelle, si Héral et Firmin ont accompli leurs performances habituelles, Moulins nous avait habitués à mieux et Bouladou nous a franchement déçus. Il est difficile de critiquer avant de savoir exactement ce qui a pu se passer à Philadelphie, mais tout de même, Moulins est resté à son premier essai dans chaque mouvement et Bouladou a terminé par un zéro à l'épaulé et jeté. Il est possible que le voyage ait fatigué nos athlètes, que le dépaysement ait joué, mais néanmoins il est certain que nos deux représentants ont commencé leurs essais trop hauts. Un athlète international doit pouvoir évaluer lui-même l'état de sa forme du moment. Il doit sentir ce qu'il est, capable de faire et malgré toute l'envie qu'il a de briller personnellement, il ne doit pas oublier qu'il représente les couleurs de son pays, qu'il se doit par conséquent d'assurer un minimum et qu'il est impardonnable, dans une compétition internationale, de rater ses trois essais dans un mouvement. Il est probable que si Moulins avait commencé 2 kgs 500 au-dessous dans chacun des trois mouvements olympiques, il aurait réussi ses deuxième essais et réalisé au moins 7 kgs 500 de mieux, ce qui lui faisait gagner une place. Quant à Bouladou, développant 90 kgs et arrachant 102 kgs 500, il aurait dû penser qu'il lui était difficile de réaliser plus de 135, kgs à l'épaulé et jeté et commencer par conséquent au-dessous de 130, ce qui lui aurait permis de terminer 5^e dans sa catégorie.

Heureusement, nos deux athlètes sont jeunes et il est permis de penser que cet accident leur servira utilement pour les épreuves à venir. Puisse ce Championnat du Monde avoir été pour nos athlètes et nos dirigeants un utile enseignement et une préparation sérieuse en vue des Jeux Olympiques. Ceux-ci approchent et il est temps de se mettre au travail. Américains, Russes, Égyptiens progressent, de nouvelles vedettes surgissent. Pourquoi les Français piétineraient-ils ? Le muscle français se doit d'être à la hauteur de ses rivaux et nous comptons sur nos haltérophiles pour nous donner de légitimes sujets de satisfaction.

1/10/47.

Julien DUCHESNE.

LES COTISATIONS 1947-48

Voici la liste des Sociétés à jour de leur cotisation 1947-48 à la date du 20 octobre :

Comité d'Algérie. - Ralliement de Mustapha, Gymnaste Club d'Alger, Pro Patria, Conscrits Gymnastes d'Alger, Société de Tir et Gymnastique de Maison Carrée.

Comité d'Alsace. - Société Athlétique Strاسبourgeoise, Sport Athlétique de Mulhouse, Société Athlétique Koenigshoffen, A.S.P.T.T. Strasbourg, Union Sportive Wittenheim.

Comité Anjou-Bretagne. - Stade Croisicais, Athlétic Club des Bretons de la Loire, La Brestoise, Club Athlétique Vannetais, Sporting Club d'Angers, Stade Paimpolais, Sporting Club Indépendant de Cholet, Angers Boxing Club, La Vaillante de Vertou, Club Athlétique Nantais, Avant-garde de St Nazaire.

Comité de Bourgogne. - Stade Auxerrois.

Comité de Champagne. - Energie Troyenne, Cercle Haltérophile Troyen.

Comité du Dauphiné. - Haltérophile, Club de Grenoble, Avenir de Montélimar.

Comité des Flandres. - Union Halluinoise, Olympique Amiénois, Union Roubaisienne des Sports Athlétiques, Travailleurs de Comines, C.A. Rosendaël, Jeune Garde Montiéroise, Amicale Sportive Lilloise, Etoile de Saint-Pol-sur-Mer, La., Hautmontoise, Club Haltérophile Lillois (acompte), Jeunesse du Marais de Lomme (acompte).

Comité de l'Île-de-France. - Association Sportive de la Bourse, Trinité Sports, Club Athlétique de la Varenne, Union Sportive Métropolitaine des Transports, Courbevoie Sports, Association Amicale de Maisons-Alfort, Société Municipale de Choisy-le-Roi, Club Olympique de Joinville-le-Pont, La Force Noyonnaise, Espérance Cheminots Drouais, Association Sportive de la Préfecture de Police, Association Sportive de la Préfecture de la Seine et de l'Assistance publique, Versailles Athlétic Club.

Comité, du Languedoc. - Sport Olympique. Coursannais, Racing Club Narbonnais, Athlétic Club Montpelliérain, Sport Olympique Carcassonnais.

Comité de Lorraine. - Etoile Sportive Ouvrière de Neuves Maisons, Union Lorraine de Rumbas, Club Culturiste Nancéen, Association Sportive Jovicienne, Lorraine de Lunéville.

Comité du Lyonnais. - Union Mâconnaise, Omnium Sportif Stéphanois, Union Sportive Dardilloise, Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Lyon, Alouette des Gaules, Amicale Laïque de Roanne, Association Sportive de la Police Lyonnaise, Gauloise de Vaise, Jeanne d'Arc de Vaise, Football Club de Vaulx-en-Velin, Association Sportive des Cheminots de Vénissieux.

Comité de Normandie. - Gallia Club de Bihorel, Club Haltérophile de Condé-sur-Noireau, Association Sportive Gournaisienne, Haltérophile Club de Rouen, Association Sportive Augustin Normand, Cercle Athlétique Pontaudemérien, Jeunesse Fertoise.

Comité de l'Orléanais. - Union Sportive de Tours.

Comité du Poitou. - Les Culturistes Rochelais, France-Liberté, C.H. Châtelleraudais.

Comité de Provence. - A.S. Bédarrides, Haltérophile Club de Marseille.

Comité des Pyrénées. - Haltero Club de Toulouse.



LES CHAMPIONNATS SENIORS

DES ÉTATS-UNIS 1947⁽¹⁾

(Suite)

Poids Moyens

Stanley Stanczyk (York Bar Bell Club), (163,½), 250, 250, 325 = 825 (372 k 500).

G. Lapauskys (Twin City Weightlifting Club, Easton, Penna.), (163 ½), 220, 225, 295 = 740 (337 k 500).

Bob Kienzle (German American A.C., New-York), (155,½), 220, 210, 270 = 700 (317 k 500).

Louis Riecke (La. State U.) (159,½), 200, 210, 280 = 690 (312 k 500).

Poids Mi-Lourds

John Terpak (York Bar Bell Club), (167,½), 250, 260, 330 = 840 (380 k).

Frank Spellmann (York Bar Bell Club), (166), 260, 260, 315 = 835 (377 k 500).

Harold Sakata (Honolulu, Hawaii), (178,½), 240, 250, 315 = 805 (365 k).

Clarence Deja (Central Y., Chicago, III.), (179), 250, 245, 300 = 795 (360 k).

James Manning (York, Penna.), (169,½), 220, 250, 315 = 785 (357 k 500).

Al. Abernathy (Hickory, N.C.), (174), 225, 220, 300 = 745 (340 k).

Bruno Markunas (Southtown Y., Chicago), (177,½), 225, 225, 280 = 730 (330 k).

Poids Lourds

John Davis (York Bar Bell Club, Penna.), (215), 290, 280, 330 = 900 (410 kilos).

Norbert Schemansky (Yacos Gym., Detroit, Michigan), (198,¾), 250, 275, 345 = 870 (395 k).

Erwin Roger (Northwest W. L. C., Chicago, Illinois), (207), 275, 265, 325 = 865 (392 k 500).

Walter Barnes (La. State University), (266), 275, 260, 315 = 850 (385 k).

Gary Brundage (Long Beach B. B. Club, Long Beach, California), (204,½), 270, 250, 315 = 835 (377 k 500).

Philip Skarin (Hollywood Weightlifting Club, Calif.), (208), 260, 245, 325 = 830 (375 k).

Chas. Neitling (Toledo Y., Toledo, O.) (222,½), 260, 240, 310 = 810 (367 k 500).

Frank Milano (Maspeth W. L. C., Maspeth, L. I., New-York), (227,½), 250, 245, 305 = 800 (362 k 500).

Jérôme Schemansky (Yacos Gym., Detroit, Michigan), (198), 225, 220, 300 = 745 (340 k).

⁽¹⁾ Voir n° 16

RAPPORT DU MONITEUR

NATIONAL CHAPUT

SUR LES STAGES

D'HALTÉROPHILIE DE NANTES,

CHÂTELGUYON ET MARSEILLE

Programme d'ensemble

des Stages Régionaux d'Haltérophilie

Lundi :

14 h 30 : Ouverture du stage. - Installation.

15 à 16 h : Généralités sur les poids et haltères.

16 à 17 h : Étude entraînement athlétique.

17 à 18 h : Pratique : l'épaulé du développé et le développé.

Mardi :

8 h 45 à 9 h : Footing.

9 à 10 h : Conférence : Règlement, arbitrage du développé.

10 à 11 h : Conférence : Historique des Poids et Haltères.

11 à 12 h : Entraînement athlétique - Étude et pratique.

15 à 16 h : Conférence : Évolution de la technique.

16 à 17 h : Arraché à deux bras. - Étude.

17 à 18 h : Entraînement - développé et arraché. - Pratique.

Mercredi :

8 h 45 à 9 h : Footing.

9 à 10 h : Règlements arraché. - Arbitrage. - Règlements fédéraux.

10 à 11 h : La technique des mouvements de détente.

11 à 12 h : Épaulé sans fente.

15 à 16 h : Épaulé avec fente. - Étude.

16 à 17 h : Entraînement. - Développé, épaulé avec fente.

17 à 18 h : Règlement. - Arbitrage de l'épaulé jeté.

18 à 18 h 30 : Volley Ball.

Jeudi :

8 h à 9 h : Footing.

9 à 10 h : Hygiène alimentation.

10 à 11 h : Entraînement athlétique.

11 à 12 h : Étude. - Plan d'entraînement.

15 à 16 h : Le jeté à deux bras. - Étude.

16 à 17 h 30 : Séance d'entraînement type sur les 3 mouvements olympiques.

17 h 30 : Piscine.

Vendredi :

8 h 45 à 9 h : Footing.

9 à 10 h : Statistiques et commentaires sur les matches internationaux depuis 1932.

10 à 11 h : Conduite morale et tenue de l'athlète.

11 à 12 h : Entraînement athlétique.

15 à 16 h 30 : Stade : Une course de 60 m - triple saut - lancer du poids.

16 h 30 à 17 h 30 : Entraînement léger sur les 3 mouvements olympiques - comparaison et critique des styles.

17 h 30 à 18 h : Volley Ball.

Samedi :

8 h 45 à 9 h : Footing.

9 à 10 h : Entraînement athlétique.

10 à 11 h 30 : Étude des mouvements d'un bras. - Renseignements.

15 à 17 h : Performances haltérophiles de fin de stage. - Clôture du stage.

STAGE DE NANTES

20-27 Juillet 1947

Le Stage organisé par le Comité régional Anjou-Bretagne, sous l'égide de la F.F.P.H., s'est déroulé à Nantes, rue de la Mitrie, dans la salle d'entraînement du Club Athlétique Nantais (C.A.N.). Quatorze athlètes venant respectivement : 7 de Nantes, 2 de Vannes, 1 de Saint-Nazaire, 1 de Cholet, 2 d'Angers, 1 de Paimpol étaient présents.

But. - Stage d'information et de perfectionnement technique d'abord, puis d'entraînement. J'ai insisté particulièrement sur l'entraînement athlétique de l'haltérophile. Les expériences des derniers matches internationaux ont démontré qu'il fallait avant tout, pour être parmi les meilleurs, posséder la force, avec un grand F. L'entraînement athlétique a donc pour but d'améliorer dans de très fortes proportions la valeur de l'athlète sur le plan musculaire, organique, nerveux et moral. Ce travail, tient lieu d'abord pour les débutants d'une solide formation de base où toutes les qualités seront développées, y compris le sens de la coordination, puis, pour l'athlète ayant plus ou moins bien pratiqué, d'améliorer nettement ses maxima, s'il s'y adonne sérieusement.

En résumé, les performances seront fonction surtout de la valeur physique et morale du sujet, du dosage et de la régularité de l'entraînement ; le style, la technique, sans être négligeables, viennent ensuite. J'ai par conséquent axé tous mes efforts dans ce sens.

J'ai donné des séances-types de cet entraînement. Les élèves ont travaillé très énergiquement malgré une température élevée. Heureusement, la salle du C.A.N. est un ancien Manège de Cavalerie de 50 mètres de longueur ; par conséquent, nous ne manquions pas d'air, ni d'espace vital. Les stagiaires furent unanimes à reconnaître la sévérité de la méthode car en haltérophilie, comme dans tous les sports d'ailleurs, la performance est le fruit d'un travail opiniâtre et bien conduit.

Au cours de ce Stage, qui eut les honneurs de la Presse nantaise, nous avons reçu la visite de M. le Directeur Régional de l'Éducation Physique et des Sports.

J'adresse une mention toute particulière à MM. Hervochon et Bernier. Le premier, Secrétaire actif et dévoué du Comité Anjou-Bretagne, malgré d'importantes occupations personnelles, fait mieux que de ne pas négliger sa tâche, le second, entraîneur du Club Athlétique Nantais, Arbitre fédéral assista journellement aux cours et, lui aussi, se dépense sans compter.

Le Président du Comité Anjou-Bretagne, M. Piou, a su s'entourer de collaborateurs compétents ; il dirige son équipe avec autorité et modestie.

Mon camarade Baril, Champion de France Poids Plume, Recordman de France et du Monde, est venu nous rendre fréquemment visite. C'est un exemple magnifique pour les jeunes. Bien qu'agé de 42 ans, sa carrière haltérophile n'est pas terminée, et sans beaucoup m'avancer, je crois pouvoir dire qu'il entend prouver que ses records sont encore battables... par lui-même.

Le Stage s'est terminé dans une atmosphère familiale chez le Président Piou où un vin d'honneur nous fut offert.

*Performances haltérophiles
des Stagiaires*

Poids Coqs et Poids Plumes. - Couprie (Vertou) (53 kgs) : 67,5, 60, 77,5 = 205 kgs ; Mario (Saint-Nazaire) (60 kgs) : 60, 70, 85 = 215 kgs ; Jaunet (Nantes) (60 kgs) : 57,5, 57,5, 80 = 195.

Poids Légers et Poids Moyens. - Douillard (Cholet) (69 kgs) : 65, 70, 82,5 = 217 kgs 500 ; Lamouret (Nantes) (67 kgs) : 70, 72,5, 95 = 237 kgs 500 ; Belœil (Angers) (66 kgs 500) : 70, 70, 90 = 230 kgs ; Boursicault (Vannes) (65 kgs) : 60, 65, 82,5 = 207 kgs 500 ; Chambourg (Vannes) (75 kgs) : 72,5, 75, 95 = 242 kgs 500 ; Fégar (Paimpol) (72 kgs 500) : 55, 57,5, 77,5 = 190 kgs ; Houssais (Nantes) (74 kgs) : 62,5, 75, 92,5 = 230 kgs ; Souchet (Nantes) (70 kgs) : 50, 57,5, 77,5 = 185 kgs.

Poids Mi-Lourds. - Munilla (Vertou) (78 kgs) : 67,5, 72,5, 92,5 = 232 kgs 500 ; Boussion (Angers) (81 kgs) : 70, 75, 95 = 240 kgs.

**STAGE DE CHÂTELGUYON
25-30 Août 1947**

Le Stage s'est déroulé au Centre Régional d'Éducation Physique et des Sports de Châtelguyon.

Quatre stagiaires seulement ont suivi les cours.

Le Directeur du Centre, M. Loutrade, a d'ailleurs envoyé un rapport à la Direction des Sports au sujet de cette défaillance numérique des élèves.

Le Stage s'est déroulé normalement, dans des conditions de vie excellentes. En effet, les chambres, le réfectoire, le Service sanitaire du Centre sont organisés parfaitement et ceci est tout à l'honneur de M. Loutrade.

Le travail fut exécuté sous une forme identique à celle du Stage précédent à Nantes.

J'ai obtenu de la part de Vaure, Girard, Brun, de Clermont-Ferrand et du jeune Massebœuf, de Roanne, une satisfaction parfaite dans le travail technique. Leur tenue fut digne d'éloges dans le cadre du C.R.E.P.S.

*Performances Haltérophiles
des stagiaires*

Poids Coqs. - Brun (Clermont-Ferrand) (54 kgs) : 55, 55, 80 = 190 kgs.

Poids Légers. - Massebœuf (Roanne) (61 kgs 200) : 62,5, 62,5, 80 = 205 kgs ; Girard (Clermont-Ferrand) (65 kgs) : 67,5, 67,5, 87,5 = 222 kgs 500 ; Vaure (Clermont-Ferrand) (66 kgs 300) : 65, 57,5, 75 = 197 kgs 500.

Performance athlétiques

Course 60 m. - Girard, 8" ^{6/10} ; Massebœuf, 8" ^{6/10} ; Brun, 8" ^{6/10} ; Vaure, 8" ^{2/10}.

Lancement du Poids. - Girard, 7 m. 99 ; Massebœuf, 6 m. 72 ; Brun, 6 m. 89 ; Vaure, 7 m. 93.

Triple saut. - Girard, 6 m. 45 ; Massebœuf, 6 m. 55 ; Brun, 6 m. 10 ; Vaure, 5 m. 55.

**STAGE D'AIX-EN-PROVENCE
7-12 Septembre 1947**

Le Stage s'est déroulé au Centre Régional d'Éducation Physique et de Sports d'Aix-en-Provence, dans un cadre magnifique. Quinze jeunes athlètes étaient présents. 4 appartenaient à l'Haltérophile Club de Marseille, 2 au Club de l'Électricité, 2 à l'Haltérophile Club Grenoblois, 5 à l'A.S. Bédarrides, 2 à l'Omnium Club Stéphanois.

But. - J'ai poursuivi, au cours de ce dernier Stage, le même but que dans les précédents, c'est-à-dire que tout le travail fut orienté sur l'art et la manière de s'entraîner. Il s'est avéré, par rapprochement avec les stages antérieurs, que cette formule est vraiment la plus importante. C'est celle dont tout le monde a le plus besoin, du débutant au champion.

A mon arrivée à Marseille, j'ai été reçu par M. Chaix, Président du Comité régional de Provence. Je ne saurais trop le remercier pour son si charmant accueil et je tiens à ouvrir une parenthèse pour évoquer cette personnalité bien marquante de l'haltérophilie française. En effet, M. Chaix est encore recordman de France du Soulevé de terre d'un bras (gauche) et du Développé d'un bras (gauche) catégorie Poids lourds. Il est également arbitre international et sa compétence, depuis 30 ans, n'est pas discutée. Il est dans le « bain » et son expérience, la sûreté de son jugement est remarquable. A 49 ans, il s'est permis le luxe de développer 80 kgs et de jeter très facilement 100 kgs à deux bras sans entraînement préalable ; il développe encore correctement 45 kgs du bras gauche. Je fus le témoin vraiment étonné de ces performances. Quant à l'homme : un cœur de père pour ses athlètes ; mieux..., pour tous. Exemple vivant et magnifique pour les jeunes.

Le Directeur du C.R.E.P.S. d'Aix, M. Gastaud, a réservé un excellent accueil aux Membres du Stage Haltérophile. Nos rapports furent des plus cordiaux.

*Performances haltérophiles
des Stagiaires*

Poids Coqs. - Ramos (54 kgs) : 55, 60, 65 = 180 kgs ; Di Marino (56 kgs) : 50, 50, 70 = 170 kgs.

Poids Plumes. - Marchetti (60 kgs) : 57,5, 47,5, 65 = 170 kgs.

Poids Légers. - Hadrys (67 kgs) : 77,5, 80, 102,5 = 260 kgs ; Tort (67 kgs) : 55, 60, 80 = 195 kgs ; Cortiana (67 kgs) : 72,5, 75, 100 = 247 kgs 500 ; Sirico (67 kgs) : 65, 65, 87,5 = 217 kgs 500 ; Fal (62 kgs) : 55, 55, 62,5 = 172 kgs 500.

Poids Moyens. - Rouver (71 kgs 700) : 55, 55, 70 = 180 kgs ; Hache (73 kgs 500) : 75, 80, 100 = 255 ; Cavard (68 kgs) : 45, 45, 50 = 140 kgs ; Bérard (74 kgs) : 70, 70, 85 = 225 kgs ; Ayme (68 kgs 500) : 45, 50, 65 = 160 kgs ; Colizza (69 kgs 700) : 60, 65, 92,5 = 217 kg 500 ; Morel (74 kgs 500) : 62,5, 70, 87,5 = 220 kgs.

Performances athlétiques

Course 60 m. - Aymé, 8" ^{8/10} ; Bérard, 7" ^{6/10} ; Cavard, 9" ; Tort, 7" ^{6/10} ; Ramos, 8" ^{8/10} ; Fal, 8" ^{2/10} ; Rouver, 8" ^{8/10} ; Cortiana, 8" ; Di Marino, 8" ^{6/10} ; Hadrys, 8" ^{4/10} ; Hache, 8" ^{2/10} ; Colizza, 8" ^{8/10} ; Morel, 8" ^{6/10} ; Sirico, 8" ^{4/10} ; Marchetti, 9".

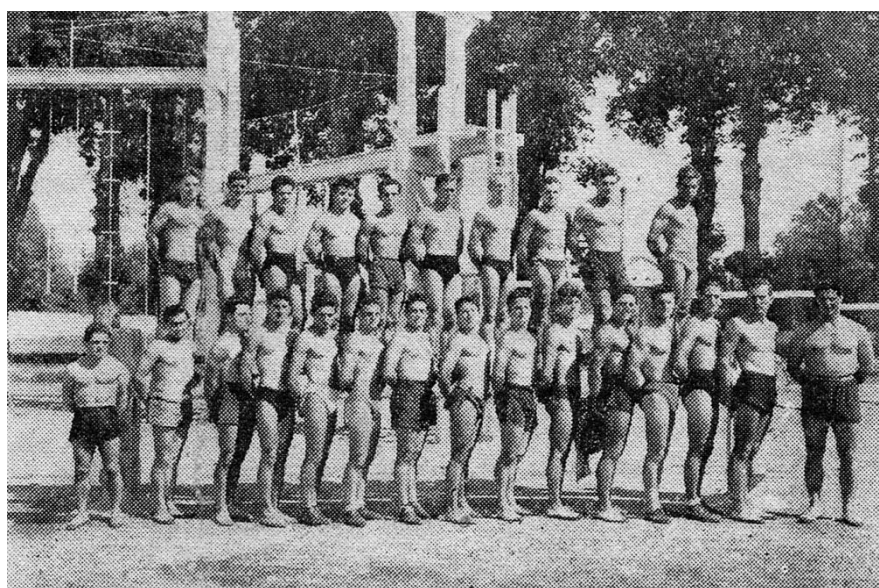
Lancement du Poids. - Ayme, 6 m. 50 ; Bérard, 9 m. 35 ; Cavard, 6 m. 60 ; Tort, 7 m. 30 ; Ramos, 1 m. 10 ; Fal, 6 m. 80 ; Rouver, 8 m ; Cortiana, 8 m. 30 ; Di Marino, 6 m. 60 ; Hadrys, 7m 90 ; Hache, 9 m. 60 ; Colizza, 9 m. 45 ; Morel, 7 m. 80 ; Sirico, 7 m. 90 ; Marchetti, 7 m. 10.

Triple saut. - Ayme, 6 m. 95 ; Bérard, 7 m. 10 ; Cavard, 6 m ; Tort, 7 m. 10 ; Ramos, 6 m. 50 ; Fal, 7 m. 85 ; Rouver, 6 m. 10 ; Cortiana, 7 m. 70 ; Di Marino, 7 m. 25 ; Hadrys, 7 m. 10 ; Hache, 7 m. 65 ; Colizza, 7 m. 10 ; Morel, 7 m. 80 ; Sirico, 6 m. 50 ; Marchetti, 6 m. 40.

(A suivre.)

R. CHAPUT,

Moniteur National.



Le Stage Haltérophile d'Aix-en-Provence.

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

NOVEMB. 1947 N° 18

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL

DE LA

FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Procès-verbal de la réunion du Conseil.....	2 et 3
Dans nos Comités régionaux.....	3, 4 et 5
Nécrologie	3
Nos Informations	5
Rapport d'ensemble sur les Stages haltérophiles 1947, par R. CHAPUT	5
Notre Galerie de Champions : Ernest Cadine	6
Le Sport Haltérophile manque de Moniteurs, par E. HERVOCHON	7
L'Entraînement aux Poids et Haltères, par R. CHAPUT	7
Plan et cotes d'une barre à disques	8



Le Secrétariat de la Fédération Française de Poids et Haltères fonctionne maintenant en permanence, 35, rue Tronchet.

Il est à la disposition de tous les Membres de la grande famille haltérophile.

Téléphone : ANJou 54-63.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

RÉUNION DU CONSEIL du 21 Octobre 1947

Présents : MM. C. Harasse, J. Rosset, E. Gouleau, R. Cayeux, R. Morin, J. Dame.

Assistent à la séance : MM. A. Rolet, Clutier, R. Duverger, J. Duchesne, R. Chaput, Fischer, G. Firmin.

Excusés : MM. Rocca, Verdier, Hue, Piou, Dumoulin, Simon Heilès.

Présidence de M. C. Harasse.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé. Il est toutefois décidé, sur la proposition du président, que les comptes-rendus des séances du Conseil seront adressés aux membres dudit Conseil afin d'en éviter la lecture à la séance suivante.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. Simon Heilès, vice-président de la F.F.P.H. qui, alité depuis de longues semaines, ne peut être présent à la réunion. Il est cependant en bonne voie de guérison.

Le Conseil lui adresse ses vœux bien sincères de prompt et complet rétablissement.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.036 : Versailles Athlétic Club.
- ✓ N° 3.037 : Espérance Cheminots Drouais, à Dreux.
- ✓ N° 3.038 : Club Olympique de Joinville.
- ✓ N° 3.039 : Football Club de Vaulx-en-Velin.
- ✓ N° 3.040 : France-Liberté, à Poitiers.
- ✓ N° 3.041 : Sport Olympique Carcassonnais, à Carcassonne.
- ✓ N° 3.042 : Entente Sportive de St-Martin d'Hères.

Toutefois, l'affiliation de l'Espérance Cheminots Drouais et du Sport Olympique Carcassonnais ne deviendra définitive que lorsque ces deux Sociétés auront fait parvenir à la F.F. P.H. un exemplaire de leurs statuts.

Coupe de France. - Le secrétaire général rappelle que la finale de la Coupe de France, qui avait dû être reportée le 14 juin dernier, par suite de la grève des chemins de fer, avait été fixée à nouveau au samedi 25 octobre, à Lyon.

Or, un télégramme du Secrétariat du Comité du Lyonnais, reçu hier, confirmé par une lettre du président du Comité du Languedoc, informe la F.F.P.H. que, « pour des causes indépendantes de sa volonté, l'équipe du Languedoc se voit dans la triste obligation de ne pouvoir disputer la finale de la Coupe de France ». Le Comité du Lyonnais demandant s'il devait maintenir l'organisation de la finale et l'intervention de la F.F.P.H. auprès du Comité du Languedoc pour la constitution d'une équipe, le Bureau a décidé : 1° d'insister télégraphiquement auprès de M. Rocca pour la formation d'une équipe devant prendre part à la finale ; 2° de demander au Comité du Lyonnais, au cas où le Languedoc maintiendrait son forfait, s'il serait d'avis de maintenir la réunion du 25 octobre.

Une réponse télégraphique était demandée aux deux Comités pour la réunion du Conseil de ce soir, réponse qui, jusqu'à présent, n'est pas parvenue au Secrétariat.

Un échange de vues a lieu ensuite entre les membres du Conseil sur le point de savoir si, malgré le forfait du Comité du Languedoc, la réunion devait être annulée ou maintenue, étant bien entendu que, dans l'un comme dans l'autre cas, il en résultera une mauvaise propagande pour le sport des Poids et Haltères dans la région lyonnaise. En effet, l'annulation de la réunion, en toute dernière heure, alors qu'elle avait dû être reportée déjà une première fois, sera d'un effet déplorable ; d'autre part, une finale de Coupe de France disputée avec deux équipes au lieu de trois ne pourra qu'indisposer le public lyonnais qui peut boudier la réunion, d'où répercussions financières fâcheuses sur le budget de la F.F.P.H. Le Conseil dit, en outre, faire connaître son avis dès ce soir, des dispositions devant être prises éventuellement par les équipes de l'Île-de-France et des Flandres qui devaient se rendre à Lyon samedi.

Dans ces conditions, et en l'absence d'éléments nouveaux susceptibles de modifier son point de vue, le Conseil décide d'annuler, à son très grand regret, la finale de la Coupe de France et d'en prévenir télégraphiquement le Comité organisateur.

Un classement, basé sur les résultats des éliminatoires des Comités régionaux, déterminera le vainqueur de la Coupe de France 1947.

Il sera enfin demandé au Comité du Languedoc de faire connaître les motifs impérieux qui l'ont obligé à déclarer forfait à quelques jours seulement de la finale de la Coupe de France. Sa réponse sera communiquée au Conseil, à toutes fins utiles, au cours de sa prochaine séance.

Prix d'Encouragement. - En raison des frais élevés de déplacement, il est décidé que le Prix d'Encouragement 1947-48 sera disputé suivant l'ancienne formule, c'est-à-dire qu'il ne comportera pas, comme l'an dernier, de Finale nationale.

Il sera rappelé aux Comités régionaux que la finale devra avoir lieu *obligatoirement* le dimanche 14 décembre et qu'il ne sera tenu aucun compte des éliminatoires disputées à une autre date.

Championnat de France 1948. - Le Conseil fixe comme suit les minima imposés aux athlètes pour leur participation au Championnat de France 1948

Championnat Juniors :

Poids Coqs : 210 k ; Poids Plumes : 240 k ; Poids Légers : 260 k ; Poids Moyens : 275 k ; Poids Mi-Lourds : 290 k ; Poids Lourds : 300 k.

Championnat Seniors :

Poids Coqs : 250 k ; Poids Plumes : 275 k ; Poids Légers : 300 k ; Poids Moyens : 315 k ; Poids Mi-Lourds : 335 k ; Poids Lourds : 350 k.

Le Championnat Juniors se disputera dans la même séance que le Championnat de France Seniors.

Tout en étant d'accord que les minima doivent être relevés, en raison de la proximité des Jeux Olympiques, le Conseil admet que le

règlement du Critérium National devra être modifié pour permettre à certains athlètes de ne pas être complètement écartés des compétitions.

Le Conseil prend ensuite connaissance d'une proposition de M. Bloch qui, au nom de la famille du regretté Ernest Berr, mort en déportation, offre un Challenge destiné à perpétuer à mémoire du Champion lorrain, challenge qui devra être mis en compétition à l'occasion du Championnat de France, avec un règlement dont les grandes lignes sont esquissées.

M. Julien Duchesne est prié de se mettre en relation avec M. Bloch pour l'élaboration dudit règlement.

Championnat du Monde 1947. - Le secrétaire général donne lecture des conclusions du rapport qu'il a établi sur le Championnat du Monde 1947 qui s'est déroulé à Philadelphie, rapport qui paraîtra dans le prochain numéro du Bulletin fédéral.

Dans ses conclusions, M. Jean Dame fait état de la participation médiocre de l'équipe de France au Championnat du Monde et propose au Conseil des minima auxquels devront atteindre les haltérophiles désireux de prendre part aux prochains Jeux Olympiques. Ces minima sont les suivants :

Poids Coqs : 280 k ; Poids Plumes : 300 k ; Poids Légers : 330 k ; Poids Moyens : 350 k ; Poids Mi-Lourds : 365 k ; Poids Lourds : 380 k.

Ces minima sont adoptés.

Communications diverses et correspondance. - Le président, revenant sur les difficultés qu'éprouvent les Sociétés haltérophiles à se constituer et à fonctionner, par suite du manque de matériel et principalement de barres à disques, demande que la question soit à nouveau examinée pour qu'une solution lui soit, si possible, apportée.

Après un échange de vues, il est décidé :

1. De saisir la Direction des Sports de ce problème capital pour la vie des clubs haltérophiles ;
2. D'écrire à M. Lomet, président du Comité du Dauphiné, pour lui demander s'il ne lui serait pas possible d'envisager d'étendre, sur le plan national, l'effort qu'il a consenti en faveur des Sociétés de son Comité régional.

- Lettre de M. Gaston Boyer, président de la Section de Poids et Haltères de l'Union Sportive Métropolitaine des Transports, demandant d'assister, à titre consultatif, aux réunions du Conseil fédéral.

Le Conseil est d'accord.

- Le secrétaire général met le Conseil au courant d'une réclamation de la Fédération Suisse transmise à la F.F.P.H. par la Fédération Internationale Haltérophile et concernant, d'une part, une rencontre disputée à Zurich par une équipe du Comité d'Alsace, d'autre part, le match organisé à Paris par l'U.S. Métropolitaine des Transports contre le Club Olympique de Lausanne, les deux Clubs suisses n'étant pas affiliés à la Fédération officielle mais faisant partie d'un groupement dissident.

Il est décidé :

1. D'écrire au Comité Olympique Suisse pour lui demander son avis en ce qui concerne l'existence de deux Fédérations régissant les Poids et Haltères en Suisse
2. De rappeler aux Comités régionaux et aux Sociétés que l'autorisation d'organisation ou de participation concernant des rencontres avec des Clubs étrangers doit être demandée en temps utile à la F.F.P.H. Lorsqu'il s'agit des Clubs, cette autorisation doit être faite par l'intermédiaire du Comité régional.

Médailles de la Reconnaissance. - Sur la proposition du secrétaire général, le Conseil décide d'attribuer la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.P.H. à MM. Simon Heilès, Gouleau et Buisson, membres du Conseil, pour les services qu'ils ont rendus au sport haltérophile, et à M. G. Lomet, président du Comité du Dauphiné, pour la magnifique propagande qu'il a entreprise et menée à bien dans sa région pour la diffusion des Poids et Haltères.

La Médaille de Bronze de la Reconnaissance est en outre attribuée à six membres du Comité du Maroc : MM. Rosario Calderaro, Benjamin Di Gregorio, Mario Belviso, Jean Béringer, Robert Geeraerts et Pierre Aguetaz qui sont, depuis plus de dix ans, les animateurs de l'haltérophilie au Maroc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

LES COTISATIONS

La F.F.P.H. rappelle que la cotisation fédérale est exigible dès le début d'octobre.

Les Clubs sont donc priés de bien vouloir en faire parvenir le montant, soit 200 francs au Compte de Chèques Postaux de la Fédération Française de Poids et Haltères : Paris 1304.82. Dans cette somme de 200 francs est compris l'abonnement d'un an au « Bulletin fédéral ».

NÉCROLOGIE

La Fédération Française de Poids et Haltères a appris avec une vive émotion la mort subite de M. Émile Broquet, vice-président du Comité de Champagne et Directeur de la Société de gymnastique « *La Fraternelle de Villemaur* » au sein de laquelle il avait fondé une section haltérophile.

Prêchant d'exemple, Émile Broquet était un de nos meilleurs propagandiste, un ami sincère et sûr. Les jeunes qu'il avait formés, le Comité de Champagne qui avait apprécié ses grandes qualités, perdent en lui un dirigeant dévoué et compétent.

Une délégation du Bureau du Comité de Champagne, composée de MM. Briant, Rouet et Brandon, a accompagné Émile Broquet à sa dernière demeure et présenté à sa veuve, au nom de la F.F.P.H., les condoléances sincères que nous lui renouvelons aujourd'hui, avec l'expression de notre sympathie attristée.

DANS NOS COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE CHAMPAGNE

Le Comité Régional de Champagne a tenu une assemblée le jeudi 25 septembre, au cours de laquelle il a arrêté le Calendrier ci-dessous, pour la saison 1947-48 :

9 novembre 1947 : Premier Pas Haltérophile ;
30 novembre 1947 : Challenge Degageux ;
14 décembre 1947 : Prix d'Encouragement ;
11 janvier 1948 : Challenge Pierre Degageux « Le Torrent » ;
25 janvier 1948 : Éliminatoires du Critérium National ;
8 février 1948 : Match triangulaire Aube, Marne, Haute-Marne ;
22 février 1948 : Finale du Critérium National ;
7 mars 1948 : Challenge Degageux ;
21 mars 1948 : Éliminatoires du Championnat de France ;
4 avril 1948 : Championnat de France ;
18 avril 1948 : Challenge Pierre Degageux, « Le Torrent ».

La saison haltérophile paraissant devoir être chargée, le Comité engage ses Sociétés à prendre en considération les dates arrêtées pour ces compétitions, afin que les athlètes des différents Clubs prennent dès maintenant toutes dispositions utiles pour y participer.

Le Comité invite également les Clubs susceptibles d'assurer l'organisation du match triangulaire, à lui faire connaître leurs suggestions.

Les demandes de licences peuvent être adressées dès maintenant au Comité de Champagne (Secrétaire M. G. Brandon, 3 bis, rue Chalmel à Troyes) qui est en mesure d'y donner satisfaction.

COMITE DU DAUPHINE

M. G. Lomet qui assurait depuis plus de vingt ans la présidence de l'Haltérophile Club Grenoblois a demandé, au cours de la dernière réunion du Club, à être relevé de ses fonctions afin de pouvoir se consacrer entièrement à la lourde tâche qu'il assume à la tête du Comité régional du Dauphiné. En conséquence, le Bureau de l'Haltérophile Club Grenoblois a été constitué comme suit :

Président actif : Guille Louis ; vice-présidents : Balme, Ravix ; trésorier : Dunand ; trésorier adjoint : Hadrys ; secrétaire : Dunand ; secrétaire adjoint : Brun ; administrateurs : Hache, Busch, Gramaglia.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du Comité « Dauphiné-Savoie » du 11 Octobre 1947

Sont présents : MM. Lomet, Président ; Julien, Secrétaire Général de la Fédération Française de Gymnastique du Comité D.S. ; Dunand, Secrétaire ; Guillé, Président de l'H.C.G. ; Bruvat, Robert.

Excusés : MM. Ravix, Balme et Levrey.

La séance est ouverte à 17 heures.

Le Comité a été constitué le 9 juillet 1946 donnant ainsi l'autonomie à la région des Alpes qui était alors rattachée au Comité du Lyonnais. Le Comité étend son autorité sur les Départements de l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, la Savoie, la Haute-Savoie, les Hautes-Alpes.

Par son action, la saison 1946-47 a été particulièrement brillante, les épreuves officielles de la F.F.P.H. ont été disputées par un nombre important de concurrents. Le Premier Pas Haltérophile groupait 15 athlètes à Grenoble et 4 athlètes à Bourgoin, soit 19 athlètes en tout. Le Prix d'encouragement 7 athlètes et le Critérium national, 5 athlètes sélectionnés.

De nombreux matches de poids et haltères ont été organisés et l'équipe grenobloise de l'H.C.G. s'est déplacée à Saint-Etienne et Roanne. Elle ne s'est fait battre qu'une seule fois à Saint-Etienne et de peu, par l'équipe locale, gagnant ensuite tous les autres matches à l'aller et au retour à Grenoble. De nombreuses exhibitions ont été organisées en vue de faire mieux connaître le sport haltérophile et d'amener des adeptes. Grenoble, Bourgoin, Crest, Vienne, etc., ont applaudi les démonstrations des athlètes grenoblois qui se sont dévoués inlassablement, répondant à toutes les convocations ou fêtes sportives auxquelles ils étaient conviés. Enfin, le championnat des Alpes 1947 qui eut lieu à Grenoble le 27 avril dernier, groupa 18 athlètes de Grenoble, Crest, Valence, Bourgoin et obtint un très grand succès.

Le résultat de cette saison fut très encourageant puisque sept clubs du Comité sont maintenant affiliés à la F.F.P.H. contre un seul en 1946. Le nombre de licences atteint 49 en 1946 et sera certainement doublé cette saison. Des Clubs et sections sont en formation, à Saint-Martin d'Hyères, Romans, Chambéry, Annonay etc., et il est souhaitable qu'ils se constituent rapidement et que leur exemple soit suivi par d'autres communes du Comité.

Le Comité se tient par ailleurs à leur entière disposition pour les aider dans cette entreprise et les documenter sur les questions intéressant le matériel et les marches à suivre pour leur affiliation à la Fédération Française de Poids et Haltères.

On pratique les poids et haltères dans l'Armée, au stade militaire, et même dans les écoles, notamment au Collège Vaucanson, où un moniteur membre de l'H.C.G. initie les jeunes d'au moins 18 ans, aux joies du sport haltérophile.

On peut espérer mieux pour 1948, une prospection plus intense devant se faire auprès des sociétés gymniques de la région. La présence de M. Jullien, secrétaire général de la F.F. de Gymnastique du Comité Dauphiné-Savoie autorise sans doute à fonder un tel espoir.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que si la région des Alpes comporte depuis 20 ans une phalange d'haltérophiles, l'exemple d'un de ses athlètes Roger François de Grenoble, plusieurs fois champion et recordman de France,

puis champion du monde, et champion olympique poids moyen, a largement contribué à la naissance du sport haltérophile dans les Alpes.

Les Clubs du Comité ont le devoir d'entreprendre dès maintenant l'entraînement de leurs athlètes, en vue de leur participation aux prochaines épreuves qui débute dès le mois prochain, d'envoyer leur affiliation à la F.F.P.H. et leur demande de licences au Comité Dauphiné-Savoie suivant sa lettre circulaire du 20 écoulé.

Sociétés du Comité « Dauphiné-Savoie »

1. - *Haltérophile Club Grenoblois*, groupant 80 sociétaires, entraînement du lundi au vendredi inclus au Gymnase Municipal de Grenoble. Ce club est présidé par Louis Guille, un ancien haltérophile grenoblois très compétent qui saura lui donner cette année encore, l'impulsion voulue, avec le concours d'athlètes de valeur et de moniteurs, tels Hadrys et Hache.

2. - *Le C.S. Bourgoin*, qui comprend de très bons athlètes, dont les frères Peyret et Bulet. Leur secrétaire M. Ballet est très dévoué et saura maintenir l'activité voulue.

3. - *L'Alliance Crestoise*, présidée par M. Blanchecappe, doit faire parler d'elle cette année. Bachelay, le champion des Alpes 1947, poids coq, doit en effet, faire école à Crest et former avec ses camarades Gymn une section de valeur.

4. - *Le Sporting-Club-Navis de Grenoble*, qui, par l'organe de M. Cagnat nous a fait connaître son désir d'avoir une belle section digne de son Club.

5. - « *L'Avenir de Montélimar* », qui sous l'énergique impulsion du Maître d'Armes et Champion d'Escrime, M. Bruyère a su grouper un noyau d'athlètes qui participera à toutes les futures compétitions du Comité. Les mois écoulés ont été passés en effet à l'organisation de la section et à la fabrication du matériel utile.

6. - *La salle Championnet de Valence*, qui participa cette année au championnat des Alpes, a, en M. Commenge, professeur de Culture Physique diplômé de l'E.N. de Culture Physique de Paris, un animateur compétent et un actif dirigeant qui doit développer à Valence, la pratique du sport haltérophile.

7. - *Amicale Sportive de Vienne*, au riche passé, fait preuve d'une grande vitalité. D'anciens haltérophiles reprennent la direction de la section ce qui est de bonne augure pour l'avenir.

Enfin, il serait nécessaire que tous ces Clubs fassent connaître leur calendrier au Comité pour homologation.

Situation financière. - Le Comité dispose de peu d'argent au total à ce jour : 3.490 francs entièrement versés au compte chèque postal Lyon 2190.27. - Une somme de quinze cents francs est votée pour l'acquisition de papier à en-tête du Comité et deux sommes de 400 francs, pour le remboursement des frais aux athlètes grenoblois Hadrys et Hache. La faiblesse des moyens financiers du Comité paralyse en partie son action.

Arbitres. - Le Comité « Dauphiné-Savoie » dispose actuellement d'un seul arbitre régional, M. Lomet qui remplit cette fonction depuis plus de quinze ans. Il serait nécessaire de désigner pour les besoins du Comité, des arbitres régionaux pris parmi les anciens haltérophiles ayant au moins cinq années de pratique de poids lourds, les candidats devront adresser leur demande par écrit au président.

Lettre du C.S.O. Bourgoin du 8 octobre 1947, informant le Comité de son désir d'adhérer au Comité du Lyonnais. Après discussion et sur intervention de MM. Jullien et Lomet, avis défavorable est donné, étant donné que le C.S.O.B. se trouve situé dans l'Isère, hors des limites du Comité du Lyonnais et, que d'autre part, l'affiliation du C.S.O.B. à la F.F.P.H. n'a été possible que par suite de l'action du Comité D.S. et de l'H.C.G. qui a bien voulu l'adopter comme section de son Club.

Le C.S.O.B. pourra conclure avec le Club du Lyonnais tout match qu'il désirera en informant au préalable, le Comité Dauphiné-Savoie. Il devra toutefois se conformer aux inscriptions données par le Comité D.S. dans sa lettre circulaire du 20 septembre.

Stage d'haltérophilie du 8 au 14 septembre 1947, à Aix-en-Provence. - Quatre athlètes grenoblois ont eu l'honneur d'être désignés à suivre les cours organisés par le Comité de Provence en accord avec la Direction des Sports. C'est grâce à l'action très sportive de M. Chaix, président du Comité de Provence et aux amicales relations qu'il entretient avec le Président du Comité Dauphiné-Savoie, que cette faveur a pu être accordée aux athlètes grenoblois. Le Comité remercie M. Chaix de son geste qui a été très apprécié ; il convient de féliciter sans réserve les athlètes Hadrys et Hache, de Grenoble, qui, faisant honneur à l'engagement pris ont suivi les cours donnés par le moniteur Chaput avec beaucoup de bonne volonté et sont revenus avec des félicitations qui honorent leurs dirigeants. Ils ont acquis la sympathie de tous et la compétence voulue pour former de bons haltérophiles dans la région. Leurs frais personnels, soit 400 francs chacun leur seront remboursés par le Comité qui en vote la dépense. Nous avons eu, malheureusement à déplorer, deux forfaits, ceux de Bruyat et Robert. Après avoir reçu leurs explications et après enquête, il semble que, le motif de leur abstention donné en dernière heure, serait l'absence d'indemnité dont Bruyat avait fixé le montant pour lui et pour son camarade Robert. Cette pratique étant prohibée dans le sport amateur, et pour sanctionner les fautes commises, le Comité vote après délibération, une suspension de licence de trois mois à Bruyat et un blâme à Robert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

COMITE DES FLANDRES

Au cours de la réunion qu'il a tenue 2 novembre, le Comité des Flandres a formé, comme suit, son Bureau pour la saison 1947-48 :

Président : M. Marcel Dumoulin.

Secrétaire : M. Georges Grisagelle.

Trésorier : M. Jules Dejonghe.

Membres : MM. Vandeputte, Decottignies, Pacôme, Dutilleul, Hue, Renar, Messe.

COMITE DU MAROC

Le Comité du Maroc vient d'élire comme suit son Bureau pour la saison 1947-48 :

Président : M. le Commandant Bruneau ; 1^{er} vice-président : M. Frémot ; 2^e vice-président : M. Levreau ; secrétaire : M. Meynieux ; secrétaire adjoint : M. Geeraerts ; trésorier : M. Espinosa ; conseiller technique : M. le Dr Faggianelli ; assesseurs : MM. Aguetaz, Douet, Bordonaro.

COMITE DE NORMANDIE

Le Comité régional de Normandie de la F.F.P.H. a tenu son assemblée générale annuelle le 14 septembre 1947.

Étaient présents : MM. Kahn, Directeur départemental des Sports ; Senilh, Président du Comité de Normandie ; Mauduit, Secrétaire-Trésorier et délégué du Club Nautique et Athlétique de Rouen ; Perquier, délégué du Club Athlétique de Pont-Audemer ; Gallay, délégué du Gallia Club de Bihorel ; Journeaux, délégué du Stade Sottevillais ; François, délégué de l'A.S. Gournaisienne ; Goubot, délégué de l'Association Sportive Augustin Normand ; Demeule, délégué de l'Haltérophile Club Houlmois

M. Senilh souhaite la bienvenue aux Délégués des différents Clubs.

Le Secrétaire-Trésorier, après avoir donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion, donne connaissance des rapports moral et financier de la saison écoulée. Voici quelques chiffres cités qui démontrent parfaitement les progrès réalisés en Normandie dans la pratique des Poids et Haltères

80 licenciés au lieu de 55 l'année précédente ; 35 concurrents au Premier Pas Haltérophile ; 42 concurrents au Prix d'Encouragement ; 31 concurrents au Critérium National (dont 2 qualifiés pour la finale) ; 25 concurrents au Championnat de Normandie ; 12 Sociétés affiliées au lieu de 4 au lendemain de la guerre.

Des records ont été améliorés par Perquier (*lourd*) : développé à deux bras : 107 kgs 500 ; arraché à deux bras : 112 kgs 500 ; épaulé et jeté 140 kgs.

Parmi les questions diverses, l'organisation des épreuves officielles a été ébauchée, en attendant de connaître le Calendrier fédéral. A l'unanimité, il est décidé de créer un Championnat de Normandie Juniors et les minima en sont établis. Pour les Seniors, les minima sont augmentés de 5 kgs (pour la série) sur l'année dernière.

En levant la séance, M. Senilh demande à chacun de maintenir, dans les milieux haltérophiles, la traditionnelle et franche camaraderie qui y a toujours régné.

Résultats du Championnat de Normandie

Poids Coqs. - Mauduit (C.N.A. Rouen), 212 k 500 ; Hérault (O.S.A.N. Le Havre), 212 k 500 ; Degrumelle (A.S. Gournaisienne), 190 k ; Goubot (A.S. Augustin-Normand), 187 k 500 ; Delebecque (O.S. Dieppe), 180 k.

Poids Plumes. - Czwył (C.N.A. Rouen), 185 k ; Delimermont (A.S. Gournaisienne), 102 k 500.

Poids Légers. - Monneaux (H.C. Houlme), 245 k ; Cizeau (C.N.A. Rouen), 242 k 500 ; Pionteck (H.C. Quévillais), 237 k 500 ; François (A.S. Gournaisienne), 235 kilos ; Cognard (A.S. Augustin-Normand), 232 k 500 ; Mercier (A.S. Gournaisienne), 225 k ; Queval (H.C. Houlme), 215 k ; Renault (H.C. Houlme), 197 k 500 ; Mollar (A.S. Gournaisienne), 192 k 500 ; Le-febvre (A.S. Gournaisienne), 192 k 500.

Poids Moyens. - Valois (H.C. Quévillais), 275 k ; Vasse (A.S. Augustin-Normand), 275 k ; Merlier (O.S. Dieppe), 232 k 500 ; Fagot (A.S. Gournaisienne), 135 k ; Gricourt (C.N.A. Rouen), 132 k 500.

Poids mi-lourds. - Ringuenet (A.S. Augustin-Normand), 240 k.

Poids Lourds. - Perquier (C.N.A. Rouen), 355 k ; Sadet (A.S. Augustin-Normand), 247 k 500.

COMITE DE PROVENCE Calendrier de la saison 1947-48

Premier Pas Haltérophile : 9 novembre 1947.

Prix d'Encouragement : 14 décembre

Championnat de Marseille : 4 janvier 1948.

Championnat de Provence et éliminatoire
Créteur National : 25 janvier 1948.

Coupe Prévôt : 29 février 1948

Coupe Soleirol et éliminatoire Championnat de France : 21 mars 1948.

Coupe de France : (pas encore fixée).

NOS INFORMATIONS LE PRIX D'ENCOURAGEMENT 1947

La Fédération Française de Poids et Haltères attire l'attention de ses Comités régionaux sur la décision prise par le Conseil fédéral en ce qui concerne le Prix d'Encouragement 1947.

Les éliminatoires régionales de cette compétition devront avoir lieu obligatoirement le dimanche 14 décembre.

Il ne sera pas tenu compte des résultats des épreuves disputées à une autre date.

LES BILLETS D'ENTRÉE AUX JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES

Le Comité organisateur des Jeux de Londres, par l'intermédiaire du Comité Olympique Français, a communiqué à la Fédération Française de Poids et Haltères tous renseignements utiles sur le prix des places aux différentes manifestations des Jeux Olympiques.

Des places peuvent être réservées dès à présent et la priorité sera accordée aux demandes reçues avant le 1^{er} décembre 1947. Le règlement doit en être effectué en livres sterling.

Toutes précisions complémentaires peuvent être obtenues au Secrétariat de la F.F.P.H., 35, rue Tronchet.

RAPPORT D'ENSEMBLE SUR LES STAGES HALTÉROPHILES 1947 Vœux du Moniteur National Chaput

Nous n'avons émis aucun vœu dans le rapport particulier de chaque Stage, nous réservant de grouper dans un rapport d'ensemble les observations relevées au cours de ces divers déplacements.

1° *Recrutement des stagiaires.* - Jusqu'à ce jour, les Stages ont manqué d'homogénéité. En effet, certains stagiaires ne possédaient pas l'ABC de l'Haltérophilie, ce qui retardait et nuisait énormément au bon fonctionnement des progressions.

La Direction des Sports a prévu des Stages de modes très divers ; il y aurait lieu d'utiliser ces formules. Par exemple :

- Stage de débutants ;
- Stage d'arbitres, de dirigeants.

Quant aux stages pour athlètes, nous pensons qu'il faudrait encore y ajouter une classification par valeur en imposant, par exemple, des minima par catégories 2^e ou 1^{re} série, et même des stages pour athlètes de classe nationale ou internationale.

Il est évident qu'il serait difficile, dans ce cas, de réaliser des stages à l'échelon régional car il n'y aurait pas suffisamment d'athlètes de classes identiques, mais il serait fort possible de grouper les Comités. D'autres formules peuvent être également envisagées, mais nous insistons sur le principe qu'il faut éviter de mélanger, dans un stage, le débutant et le champion.

2° *Lieux d'organisation.* - Tout au moins en ce qui concerne les stages régionaux, nous pensons qu'il serait préférable, pour de très nombreux motifs, d'organiser les stages dans les clubs les plus importants de villes telles que Marseille, Nantes, Lyon, Lille.

a) Difficulté pour les athlètes d'abandonner leurs occupations et leur foyer pour se rendre dans un C.R.E.P.S.

b) En tant que technicien et propagandiste de la spécialité, nous pensons qu'au lieu de 15 ou 20 stagiaires, nous pourrions ainsi en grouper au moins le triple, à condition d'organiser le stage le soir, de 17 h 30 à 22 heures, par exemple.

c) Après avoir travaillé 5 jours dans une ville, nous pourrions visiter les Centres moins importants et y porter la bonne parole. Pour le travail en profondeur et la prospection des diverses spécialités à travers le territoire, nous ne pensons pas qu'il y ait une formule meilleure. Cette méthode de travail permettrait peut-être de préparer sérieusement les Jeux de 1952.

d) D'autre part, les C.R.E.P.S. ne possèdent aucun matériel convenable, tout au moins en Haltérophilie. Exemple à Châtelguyon, deux barres à disques complètes ont dû être transportées de l'A.S. Montferrandaise ; à Aix le matériel a été emprunté à l'Haltérophile Club de Marseille, d'où perte de temps, heurts dans

l'exécution du travail prévu et, ce qui est plus grave : insuffisance du matériel prêté, car on ne peut démunir complètement un club qui reçoit journalièrement ses adeptes pour équiper, même momentanément un C.R.E.P.S. de l'État.

Un Club spécialiste possède toute une gamme d'agès dont il est impossible de se dispenser pour effectuer un travail sérieux.

e) Les crédits accordés au titre de l'Éducation Physique et des Sports ne sont pas d'une importance telle qu'on ne puisse souhaiter les économiser. Le type de stage que nous proposons n'entraînerait aucun frais de déplacement et de nourriture pour les élèves. Une dépense unique : les frais de mission des cadres instructeurs.

f) Les Stages proposés n'échapperaient pas au contrôle du Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres. D'une part, les cadres appartenant à ce Ministère ont tous à cœur de mener à bien les tâches qui leur sont confiées et, d'autre part, il est très facile de donner à ces stages un caractère officiel en instituant un système de pointage pour la présence journalière des élèves, avec un mode de sanctions possibles en cas de défaillances non justifiables et de prévoir des visites des responsables de l'Académie régionale de l'Éducation Physique et des Sports.

Nous n'entendons pas, par ce principe, supprimer ou plutôt diminuer l'importance des C.R.E.P.S. car ils ont un rôle bien déterminé et nous pensons que les stages de perfectionnement ou de formation des cadres d'E.P.S., sont déjà susceptibles d'utiliser à peu près leur emploi du temps.

3° *Effectifs des Stages.* - Le Stage de Châtelguyon n'a réuni que quatre athlètes. Au moment où la Direction des Sports fait un gros effort pour subventionner les stages sportifs, il est anormal de constater qu'une région n'a pu rassembler qu'un effectif aussi réduit.

Les Comités régionaux devraient veiller strictement à ce que les athlètes s'étant fait inscrire pour un stage tiennent leurs engagements. Des sanctions devraient être prises contre ceux qui posent leur candidature à la légère.

Des défections se sont produites également à Nantes et à Marseille bien que d'un pourcentage plus réduit, elles n'en sont pas moins inexcusables.

Enfin, le Stage de Lille a été supprimé faute d'éléments, alors que la région du Nord et une pépinière d'Haltérophiles de valeur.

Conclusion. - Il importe cependant de ne pas se montrer trop pessimistes. Depuis deux ans, un grand pas a été fait. Des stages ont fonctionné ; nous en sommes satisfaits.

Il existe à l'Institut National des Sports et à la F.F.P.H. un noyau de sportifs qui s'intéresse aux questions techniques et de prospection, ce qui nous permet d'espérer un avenir toujours meilleur.

Nous souhaitons que nos suggestions et vœux soient pris en considération, dans la mesure où leur réalisation semblera possible, après accord entre la Direction des Sports et la F.F.P.H.

NOTRE GALERIE DE CHAMPIONS

Chaque mois, nous retracerons la carrière d'un athlète parmi ceux qui ont le plus illustré le sport haltérophile, soit par des succès éclatants dans les compétitions internationales, soit en inscrivant leur nom à la table des records du Monde, soit encore en remportant de nombreuses fois le titre de Champion de France.

C'est Cadine qui ouvre cette « Galerie des Champions ».

Nous devons la biographie qui suit le portrait du Champion par lui-même à l'un des pionniers du sport haltérophile qui, fort modeste, désire garder l'anonymat. Nous ne l'en remercions pas moins de sa contribution précieuse dans cette glorification de nos meilleurs représentants.



PORTRAIT DE CADINE PAR LUI-MÊME

Cadine Ernest, né le 12 juillet 1893, à Saint-Denis.

Profession : Mécanicien-ajusteur-outilleur.

Taille : 1 m. 67. Catégorie : Mi-lourd.

A débuté dans le sport haltérophile en 1910.

A pratiqué à la Société des Boulets, au Gymnase Rosset, à la Montmartroise.

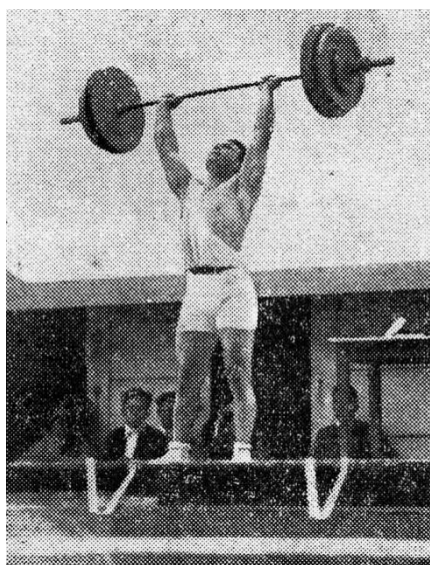
Titres sportifs : 2^e du Championnat de Paris 1912 (Poids Moyens), Champion de Paris 1920 toutes catégories, Champion de France 1920 toutes catégories, Champion Olympique 1920 toutes catégories.

Méthode d'entraînement en force, un peu de tous les mouvements, comme l'on faisait de mon temps.

Récompenses honorifiques : Médaille Olympique, Coupe de la Ville de Nice, Médaille d'Or d'Espagne, Médaille d'Or de l'Éducation Physique.

Ma plus grande joie : le titre de Champion du Monde de force toutes catégories.

Ma plus grande déception : le peu d'encouragement donné au sport des Poids et Haltères comparativement aux autres sports. Il faut réellement l'aimer pour le pratiquer et il n'est pas compris de tous.



Ernest CADINE.

Ernest Cadine est né le 12 juillet 1893 à Saint-Denis, où précisément est située la sépulture des rois de France. Rapprochement des extrêmes et œuvre du destin sans doute, un roi, non pas de France, mais de la Force devait y naître.

Vers 1909 ou 1910, chez Émile Deriaz, rue des Boulets, je remarquais un petit bonhomme taillé à coups de serpe, tirant sans méthode et peut-être sans conviction ; c'était un débutant dont on ignorait le nom, celui-ci répété de bouche on bouche lors des Jeux Olympiques de 1920.

Au Championnat de Paris de 1912, disputé au Gymnase Rosset – dont Joseph Duchateau sortit vainqueur – Cadine fit une courte apparition indigne de sa valeur future. Si j'ai bonne mémoire, 65 k en volée à droite, 85 k à l'arraché à deux mains et, semblable aux marionnettes qui font trois petits tours et puis s'en vont, Cadine disparut sans laisser de traces. C'était peu, me direz-vous. Oui, mais, attendez ...

1914, le grand match contre nos voisins d'outre-Rhin ; je prends part à la compétition. Cadine, que sa profession de mécanicien éloigne des tranchées, taquine quelque peu la fonte. En janvier 1917, bénéficiaire d'une permission, j'apprends que chez Rosset, Cadine, toujours Poids moyen, fait couramment 160 livres en volée à droite. Le petit débutant de 1910 commence à faire parler de lui. Nous sommes tous libérés en 1919. Cadine, persévérant, continue à progresser : 100 k à l'arraché à deux mains et 130 k au jeté du même ordre. Cette même année, je crois me rappeler d'un arraché de 108 k 500 porté à son crédit.

Vient le Championnat de Paris 1920 organisé au Club Athlétique des Gobelins, 94, rue Broca. C'est la consécration définitive du jeune Dyonisien qui enlève 135 k, épaule 140 k manquant de très peu le jeté. Il pèse 77 k 500 ; c'est un mi-lourd plutôt léger.

Le 11 juillet de la même année, au Championnat de France, le Gymnase Huygens sera le théâtre du grave accident qui devait mettre fin à la carrière athlétique du regretté Bugnard qui se blesse malencontreusement à la jambe en accomplissant le jeté d'un bras. Je revois encore le sympathique athlète stéphanois gisant à terre, en proie à la plus vive douleur. Il avait 23 livres d'avance. Cadine eût-il comblé ce retard ? Le point d'interrogation du doute subsistera toujours.

Anvers, les Jeux Olympiques de 1920 Cadine en est le vainqueur toutes catégories bien que mi-lourd.

Serait-il fastidieux de rappeler, même succinctement, ses principales performances réalisées sans le bénéfice de la spéculation pratiquée aujourd'hui ?

- 90 k arraché à droite ; 140 k en jeté à 2 mains, à Troyes.
- 92 k arraché à droite ; 144 k en jeté à 2 mains, à Nice, devant Jules Parent.

Pierre Vibert m'affirma avoir vu Cadine, bien qu'inférieur au développé à 2 mains, effectuer deux développés consécutifs avec 100 k. Je tiens du sympathique et compétitif sportman Marcus Landesman que Cadine a arraché à droite chez Saulnier une barre dûment pesée de 96 k. A Courbevoie, Lucien Caudal attache un haltère de 6 k sur un de 84 et Ernest tire très haut en volée ce lourd et difficileux engin surchargé.

Si Cadine, désavantagé par ses jambes courtes, avait « piqué » l'altère dans l'exercice de la volée, il est hors de doute qu'il aurait réussi un poids dépassant 90 k puisque, balançant l'altère dans le vide, il en réussit 88. Douter de sa serre proverbiale serait lui faire injure. Sa main était un étai n'était-il pas mécanicien ?

Jamais Cadine n'a su ce qu'était un bon ou un mauvais outil, aussi n'a-t-il jamais pu tirer profit du premier nommé. Bon garçon mais un tantinet « cabochard », il n'écoutait jamais les conseils, ceux-ci fussent-ils judicieux et susceptibles d'être expérimentés pour parvenir à de meilleurs résultats. Mais en même temps que grand athlète, Cadine fut et resta un modeste.

Le 22 mai 1921, au match Franco-suisse, Cadine réussit 145 k, épaulant par deux fois 147. Ce jour-là, il enlevait 150 k si le rival de Robespierre – Danton pour le nommer – lui avait insufflé une parcelle de sa vertu dominante : l'audace. Mais Cadine a toujours été un silencieux et un timoré doutant de ses moyens. 150 k il y a 27 ans, cela aurait fait du bruit dans Landerneau, même pour les plus sourds ! Depuis, combien d'athlètes, inférieurs au Dyonisien, j'en suis persuadé, ont réussi cette performance ?

Lors de son séjour au Canada, rencontrant un athlète local, Giroux, il réussit 117 k 500 à l'arraché à 2 mains.

Cadine a tout oublié, les honneurs du Champion Olympique comme les avantages du professionnel qui lui valurent toutefois plus de vingt ans d'indépendance et de liberté, seuls biens terrestres appréciables ici bas. Cincinnatus moderne, il reprendrait volontiers à l'usine, non pas la charrue de l'antique Romain, mais la lime et le marteau de l'ouvrier qu'il avait délaissés avec sa belle insouciance de gamin de Paris frivole et léger.

Indifféremment, il connut les déboires démorralisants comme les succès les plus divers souvent bien éphémères. Si les rancœurs ne purent l'accabler, l'exubérance des foules le réjouit tout au plus sans jamais le griser. Un sage, un philosophe, soyez-en persuadés, sommeille sous sa rude écorce.

Avec Rigoulot, Cadine aura connu l'époque qui assista à la fin expirante de la désuète barre à sphères pour saluer la fraîche apparition de la barre à disques. Fin d'un règne, avènement d'un autre. Personnellement, à tort ou à raison, je ne partage pas l'engouement qu'on prête exagérément à la nouvelle venue qui rend les kilos plus légers. Mais mon avis n'ayant pas été sollicité, excusez mon impertinence de bien mauvais goût.

Pourquoi, obéissant à un sentiment de flagornerie dont les chroniqueurs abusent, passerais-je sous silence les deux défaits de Cadine devant l'incomparable Rigoulot, rencontres encore présentes à la mémoire de chacun, bien qu'elles datent d'octobre 1925 et janvier 1926 ? De ce double échec, s'il n'en sortit pas grandi, il n'en fut nullement diminué. Tout autre athlète à sa place, si valeureux eût-il été, aurait subi le même sort sans conteste possible. Jadis Batta ne défia-t-il pas Apollon et la renommée de l'athlète nordiste n'en fut pas amoindrie. Les couards retirés sous leur tente à l'abri du risque et les poltrons qui se retranchent prudemment derrière un rempart de faux-fuyants seront toujours sévèrement jugés comme ils le méritent.

« Au pied du mur, on voit le maçon ». Devant l'engin incorruptible, on jauge l'athlète.

La place m'étant parcimonieusement réservée, je ne peux conter par le détail les multiples démonstrations de la force de main de Cadine queues de billard relevées par la vigueur de son poignet, vis, pointes, clous de charpentier tordus impitoyablement de ses doigts-nœuds auxquels rien ne résiste, il dévasterait les tiroirs du quincaillier voisin. (Gouleau, méfiez-vous de ce singulier client !)

Si, d'aventure, vos pas incertains vous conduisent aux alentours de la Caserne de Reuilly, franchissez le seuil d'un débit de vins proche, mais attention, ne défiez pas le Patron bien que quinquagénaire.

Du reste –retrouvons nos manches – ses avant-bras d'un format avantageux atténueraient sensiblement vos intentions impudemment belliqueuses...

Résumons, pour affirmer, sans crainte d'être démenti, que Cadine fut un grand athlète, digne successeur de Maspoli, Deriaz, Jean François, Vasseur ; et cette comparaison flatteuse et justifiée d'ailleurs est une référence des plus élogieuses.

LE SPORT HALTÉROPHILE MANQUE DE MONITEURS

Notre sport pauvre est, à l'entrée de la saison 1947-48, un pauvre sport. Non pas que le niveau des performances françaises ait beaucoup baissé, mais nos concurrents étrangers, copiant nos méthodes, éduqués même par des Français (Klein, U.S.A.) nous ont dépassé. Le « fait » est là. Que pouvons-nous faire pour y remédier ?

Former des athlètes sans doute, mais pour former ces athlètes, il faut tout d'abord former des « Moniteurs ».

Combien avons-nous de Moniteurs en France ? Nous pensons qu'on peut les compter.

Nous entendons des Moniteurs qualifiés, dévoués, suivant attentivement leurs élèves, capables surtout de corriger leurs défauts et d'appliquer des méthodes nationales. (L'Haltérophile Moderne pourrait publier ces méthodes).

En Anjou-Bretagne, nous en connaissons deux qui émergent au-dessus du lot des 20 sociétés du Comité, François Créachcadec, de la Brestoise et Roger Bernier, du C.A. Nantais. (Marcel Baril, du C.S. Cheminots Nantais ne dispose pas encore d'assez de temps). Il est hors de doute qu'il en faudrait 20 sur 20 et dans chaque Comité il en faudrait un par société.

Lors de la venue à Nantes pour le stage de notre moniteur national Chaput, nous lui avons demandé si un diplôme quelconque ne pourrait être remis aux stagiaires. Peut-être justement, Chaput nous a répondu qu'un diplôme de Moniteur ne pourrait être décerné à chaque participant des stages régionaux.

Et cependant, il nous faut des Moniteurs officiels dans chaque société. Bien entendu, nos Moniteurs seront des dévoués qui savent bien qu'ils exécuteront leur travail de prospection et d'entraînement bénévolement.

Nous voulons espérer que cet article pourra permettre de trouver une solution à un problème capital pour l'avenir du sport haltérophile français.

Nous proposons d'avance que François Créachcadec et Roger Bernier (déjà arbitres officiels) soient sur la première liste d'autres suivront, mais prévenons chaque société que les places seront « chères », il serait nécessaire de fournir des preuves et si besoin était de passer un examen.

Alors peut-être dans quelques années, aurons-nous des Champions égalant et dépassant leurs adversaires étrangers.

E. HERVOCHON,
Secrétaire général
du Comité Anjou-Bretagne.

LE BULLETIN DOIT VIVRE

Je fais appel à tous nos amis industriels et commerçants pour nous donner de la publicité.

L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES

Certains lecteurs attendent avec impatience l'ouverture d'une rubrique technique. Nous nous proposons de l'inaugurer aujourd'hui et la poursuivrons au cours des prochains numéros.

Tous les avis pourront être entendus, toutes les demandes de renseignements seront satisfaites et nous saurons gré à ceux qui voudront nous aider dans notre tâche en nous communiquant leurs impressions.

Nous traiterons de l'entraînement sous toutes ses formes, nous étudierons les mouvements olympiques et les exercices d'entraînement athlétiques les plus variés et les plus favorables à l'acquisition ou au perfectionnement des qualités musculaires, techniques et morales que doit posséder l'Haltérophile.

Généralités sur l'entraînement

En principe, l'entraînement tel qu'il se pratique dans les Clubs est très insuffisant en intensité, en nombre de séances, en nombre et en qualité des mouvements exécutés. Ceux qui, individuellement, ont su s'entraîner mieux que les autres sont devenus nos Champions. Je fais cependant une exception pour l'équipe languedocienne où les maîtres Rocca et Ferrari ont compris la marche à suivre. Les résultats sont probants.

De quoi s'agit-il ? Nous voulons progresser de « x » kilos. Notre sport est celui qui a le plus de rapport avec les lois mécaniques. Les termes pesant, verticalité, centre de gravité, longueur des segments humains, précision et enchaînement mécaniques des gestes, vitesse d'ascension des barres, volume musculaire et tant d'autres éléments mélangés et brassés nous font comparer la machine humaine à un engin de plusieurs chevaux-vapeur. Par conséquent, si une machine à vapeur d'une puissance de 1 ch. peut élever « x » kilos à un mètre du sol en une seconde, nous pouvons affirmer que sa puissance devenant 2 ch., elle élèvera 2 « x » kilos à 1 mètre, etc., ce qui revient à dire que le poids soulevé sera proportionnel à l'augmentation de ladite puissance.

Eh bien, il en est de même pour nous, Haltérophiles. Il nous faudra augmenter notre capital « force » au maximum si nous voulons soulever plus lourd. Il ne s'agira pas par conséquent d'être ou développeur, ou jeteur, il faudra être EFFECTIF sur tous les mouvements.

Quels sont les moyens d'atteindre ce but ?

1. Un entraînement journalier, dosé, progressif, continu, en sachant donner à ces trois termes l'importance que leur accorde le Larousse universel.
2. Économiser son énergie en évitant de pratiquer des exercices ne présentant pas un intérêt certain pour l'amélioration des qualités exigées en haltérophilie.

Le problème étant présenté sous cette forme, il ne nous reste plus qu'à préciser les exercices

paraissant les meilleurs et de donner la méthode d'entraînement.

Mensuellement, nous incorporerons dans le Bulletin trois ou quatre exercices différents avec croquis et principes de travail à l'appui.

Entraînement Athlétique

Règles générales :

1° Il ne s'agit pas de culture physique d'entretien avec haltères légers de 2 ou 3 k.

2° Les -mouvements ne doivent en aucun cas être répétés 20 ou 30 fois consécutives car il ne faut jamais atteindre la limite de ses forces. Le gros défaut du culturiste français, réside dans ces répétitions forcées qui donnent certes un relief musculaire – et par conséquent une certaine harmonie corporelle – mais non la qualité athlétique, la coordination dans l'effort et la qualité nerveuse nécessaires aux Haltérophiles.

3° Il faudra donc employer des barres et haltères lourds. Les exercices ne devront pas être répétés plus de 7 fois et les séries seront renouvelées de 3 à 5 fois, suivant l'entraînement du sujet.

4° Le choix de la charge à employer est fonction du segment et des groupes musculaires sollicités.

Exemple : Si nous utilisons, pour la flexion de l'avant-bras sur le bras en haltère court, 10 k pour chaque main, il serait ridicule de faire des flexions sur les cuisses avec une barre de 20 k sur la nuque. Pour cet exercice il faudra utiliser de 50 à 120 kgs, suivant l'entraînement et la valeur de chacun.

5° Il faudra tenir compte, pour le dosage des exercices, de vos occupations personnelles, des heures de récupération plus ou moins faciles à obtenir suivant l'intensité de votre travail. Ne perdez pas de vue que la séance d'entraînement que vous venez de terminer devra être recommencée le lendemain.

R. CHAPUT,
Moniteur National.

(A suivre.)

« ALLEN »

Fabricant d'articles
pour tous sports.

42, RUE ETIENNE-MARCEL

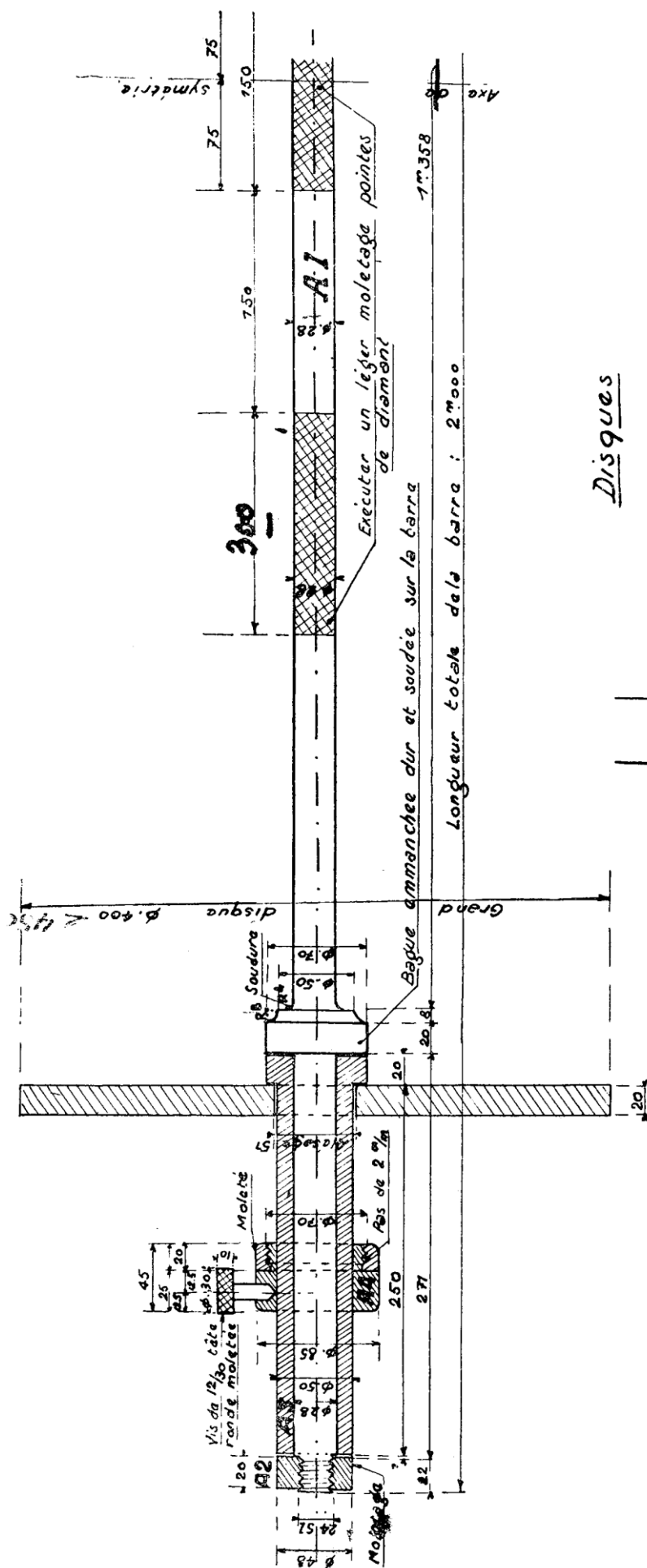
PARIS-2^e - Tél. Louvre 14.19.

■
Fournisseurs
de l'Équipe de France

Impr. H. et G. 20, r. Gerbert. Paris. 31.1137

Le Gérant : Jean DAME.

Dépôt légal 4^e trimestre 1947.



Disques

	Diapètre	400 μ m	ép ^a	21 μ m	-	élésoya
20 ^k	"	275	"	33.5	-	51
15 ^k	"	275	"	23	-	51
10 ^k	"	275	"	11.5	-	51
5 ^k	"	230	"	8.1	-	51
2 ^{k5}	"	200	"	8.75	-	51
1 ^k	"	165	"	6.6	-	51

Tous les disques seront amonés à leur poids en pratiquant au basoir des rainures ou tour sur leur surface

Pour 1 barra il faut :

	A
A1 1	Barre de 2 ^m 00 de longueur
A2 2	Erous cylindriques Ø 48 moletés
A3 2	Manchons
A4 2	Bagues en 2 pièces Ø 85 avec vis de 12/30 tête ronde moletée

total
tarer
au
poids
de 20 kgs.

Nous devons à la compétence et à l'amabilité de M. G. Lomet, Président du Comité du Dauphiné, les plans et cotes de la barre à disques dite « olympique ». (Dessin en réduction exécuté par M. H. Loisel, Membre de l'Association Sportive de la Bourse.)

Nous sommes heureux, au surplus, d'informer nos sociétés affiliées que M. Lomet, répondant à la sollicitation pressante que nous lui avons adressée, accepte d'entreprendre à tous les clubs démunis de matériel la faveur qu'il réservait jusqu'à présent aux clubs de son Comité régional en leur fournissant cette barre **AU PRIX DE REVIENT**. Nous lui adressons ici l'expression de notre bien vive reconnaissance.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au Secrétariat de la F.F.P.H., 35, rue Tronchet, Paris-9^e.

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

DÉCEMB. 1947 N° 19

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL
DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Bonne Année ! par C. HARASSE	2
Assemblée Générale du Comité d'Alsace ...	2
Règlement du Critérium National	3
Résultats du Premier Pas Haltérophile.....	3 et 4
Nos Joies, nos Peines	4
L'Entraînement aux Poids et Haltères, par R. CHAPUT	5 et 6
Libres Opinions, par Roger MILLAUD	6
Notre Galerie de Champions.....	7
Faisons le point, par R. CHAPUT	8



« L'HALTÉROPHILE MODERNE »
adresse à ses abonnés ses vœux bien
sincères pour la nouvelle année.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

★ **Bonne Année** ★

Voici venue l'époque rituelle des vœux et souhaits. C'est de tout cœur qu'au nom de mes collègues du Conseil et en mon nom personnel, je dis à tous les membres de la grande famille haltérophile : Bonne année, bonne santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Que l'année 1948 vous soit clémente. Qu'elle apporte à tous un peu plus de bien-être, un peu plus de stabilité, moins de soucis, moins de difficultés que celle qui s'achève.

Qu'elle soit aussi favorable au sport haltérophile et couronne les efforts de tous ceux, jeunes et vieux, qui travaillent à sa prospérité.

Certains, qui mesurent la réussite de notre œuvre aux succès ou aux insuccès de nos athlètes – noblesse oblige ! – parlent déjà d'une éclipse, voire même de la décadence de notre sport. C'est une erreur !

Certes, nous avons souffert des années de guerre et d'occupation ; nos haltérophiles subissent les conséquences d'une mauvaise alimentation, d'un entraînement rendu chaque jour plus difficile par les mille et un soucis et complications de la vie quotidienne, mais peut-on parler de déclin ? Non, si l'on compare les performances passées à celles réalisées actuellement et si l'on tient compte que nos records sont constamment améliorés.

Mais nous n'avons pas été les seuls à progresser. D'autres nations, venues tard pour- tant au sport haltérophile, disposent d'un

recrutement considérable, de réserves d'athlètes inépuisables, d'un matériel perfectionné et fabriqué en grande quantité, d'un standard de vie qui permet à leurs représentants d'exploiter au maximum leurs qualités physiques, de moyens financiers que ne peut nous fournir un pays appauvri.

Nos athlètes, nous l'avons dit, sont sous-alimentés, nos Clubs ne disposent bien souvent que d'installations précaires et d'un matériel insuffisant et ancien qu'ils n'ont pas la faculté de renouveler. Des sections haltérophiles ne peuvent voir le jour, soit parce qu'elles sont dans l'impossibilité de trouver la barre à disques qui leur est nécessaire, soit parce que leurs ressources restreintes ne leur permettent pas de l'acquiescer.

Malgré ces difficultés de toutes sortes, nous n'avons pas le droit de désespérer nous comptons dans nos rangs des éléments de valeur, possédant d'ores et déjà la classe internationale et qui, avec de l'énergie et de la persévérance, peuvent se hausser au niveau des anciens. Peut-être leur manque-t-il seulement, pour y parvenir, cette petite flamme intérieure qui décuple les forces. Peut-être aussi sont-ils dépourvus de cet esprit d'équipe si nécessaire pour vaincre et que les athlètes étrangers possèdent à un très haut degré. Seules des compétitions du genre de la Coupe de France sont susceptibles de le développer

et c'est pourquoi je déplore si fort que les circonstances nous aient contraints, une nouvelle fois, de renoncer à l'organisation de cette épreuve.

Que nos jeunes espoirs, promis à un poste dans l'équipe de France, sachent voir grand, qu'ils se dégagent de l'esprit de clocher, de club, qu'ils cessent de ressasser leurs petites rancœurs personnelles, leurs petites déceptions, qu'ils perdent le goût de la critique, du dénigrement, qu'ils n'interprètent pas systématiquement dans un sens défavorable les paroles et les actes de leurs dirigeants locaux, régionaux, fédéraux, qu'ils s'élèvent, en un mot, à la hauteur de la tâche qui leur est confiée celle de représenter les couleurs françaises.

Peut-être mes propos paraîtront-ils bien démodés à ceux de la nouvelle génération. Les mots : Patrie, idéal, désintéressement ont-ils encore un sens dans notre monde troublé ? Envers et contre tout, je veux y croire, faire confiance à notre jeunesse et lui dire que je compte sur elle.

L'année 1948 comportera un gros événement sportif : les Jeux Olympiques de Londres. Que les meilleurs y triomphent, c'est le vœu que je forme, mais il n'est pas interdit d'espérer que les haltérophiles français seront de ceux-là.

Bonne année, bonne santé !

C. HARASSE.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 octobre, à Haguenau DU COMITÉ D'ALSACE

L'Assemblée est ouverte à 9 h 30, par M. Clauss, président du Comité d'Alsace.

Présents : Les membres du Comité : MM. Hucher, président d'honneur Haguenauer, trésorier ; ainsi que les moniteurs MM. Beitz et Denny.

Sociétés représentées : Société Athlétique Strasbourgeoise (M. Rofritsch) ; S.A. Koenigshoffen (M. Klein Jacques) ; A.S.P.T.T. Strasbourg (M. Ficht) ; S.A. Eichenkranz Strasbourg Neudorf (MM. David et Weber) ; S.A. Energie Haguenau (MM. Stresser et Robin) ; S.A. Alsatia Sélestat (M. David) ; S.A. Mulhouse (MM. Koehler et Walter) et Club Athlétique Guebwiller (M. Huder).

Absent : Al. Schirmeyer Alex, membre du Comité et de la S.A. Bischwiller.

D'après les quittances présentées, toutes les sociétés représentées sont en règle avec leurs cotisations fédérales et régionales pour la saison 1947-48, à l'exception de la S.A. Eichenkranz, S.A. Haguenau et Union Guebwiller qui se trouvent encore en retard avec leur cotisation fédérale. En outre, une liste nominative des membres licenciés pour la nouvelle saison est déposée par chaque société.

Le Président donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 octobre 1946 à Colmar.

La parole est ensuite donnée au trésorier général, M. Haguenauer, qui fournit à l'assemblée un exposé détaillé de la situation financière du Comité, compte rendu dont une copie est remise à chaque délégué. Le bilan à la fin de l'année sportive écoulée est le suivant :

Recettes	10.729 fr. 50
Dépenses.....	<u>10.729 fr. 50</u>
Reste en caisse.....	»

Il est à remarquer que les dépenses ont dépassé de 327 francs les recettes et que cette différence a été avancée par le trésorier général.

Après un rapport donné par le chef moniteur, M. Beitz, sur la situation technique et les progrès qui ont été faits par suite de quelques décisions importantes du comité (organisation d'un championnat juniors, championnat individuel en 8 séries), l'Assemblée procède à l'élection du comité pour la saison 1947-48 qui donne le résultat suivant :

M. Hueber Edmond, président d'honneur.
M. Clauss Alfred, président.
M. Joseph Haguenauer, trésorier général.
M. Beitz Auguste, chef moniteur.
M. Denny René, moniteur.

Toute la correspondance concernant le Comité d'Alsace, est à adresser au président, M. Alfred Clauss, 13, chemin de la Montagne Verte, à Strasbourg Montagne-Verte.

Championnats d'Alsace par équipes et individuels

Le championnat d'Alsace par équipes 1946-47, doit être terminé le 31 janvier 1948 dernier délai.

Le championnat d'Alsace par équipes 1947-48, commencera dans le courant du mois de février 1948 et sera disputé en deux groupes. Le groupe sud qui comprendra S.A. Alsatia-Sélestat, Sport Athlétique Mulhouse et Union Guebwiller.

Le groupe nord qui comprendra les sociétés Energie Haguenau, S.A. Strasbourgeoise, S.A. Koenigshoffen, A.S.P.T.T. et S.A. Eichenkranz Neudorf. Le règlement et le calendrier de ce championnat seront établis par le comité.

Le championnat d'Alsace individuel, 1^{re} et 2^e séries, aura lieu à Strasbourg, le championnat du Bas-Rhin à Sélestat et le championnat du Haut-Rhin à Guebwiller.

Vœux et réclamations :

Une réclamation de la S.A. Energie Haguenau contre une décision du Comité au sujet du match pour le championnat d'Alsace par équipes Haguenau - S.A. Strasbourgeoise qui aurait dû avoir lieu le 31-8-47, a été rejetée.

L'Assemblée générale 1948 aura lieu à Strasbourg-Koenigshoffen.

Le Président : A. CLAUSS.

**RÈGLEMENT
DU CRITÉRIUM NATIONAL**

1947-48

Le Critérium National est réservé aux athlètes amateurs *de nationalité française*.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tous venants, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque ou région ou société, entre les athlètes licenciés de la F.F.P.H. de l'année 1947-48 n'ayant jamais participé à un Championnat de France. Les résultats des performances accomplies par les concurrents seront transmis, avec l'indication du numéro de leur licence ainsi que de leurs poids de corps à la Fédération Française de Poids et Haltères, 3, rue Tronchet, à Paris, par les soins des Comités régionaux. Ils devront mentionner l'heure et le lieu de l'épreuve et être signés par le ou les arbitres.

Tout athlète avant été classé 1^{er} dans un précédent Critérium ne pourra plus prendre part à cette épreuve. Toutefois, il sera autorisé à concourir dans une catégorie supérieure à celle déjà gagnée s'il accuse sur la bascule le poids de corps nécessaire pour cette nouvelle catégorie.

Le Conseil de la Fédération retiendra, pour prendre part à l'épreuve finale qui aura lieu le *dimanche 22 Février 1948, à Paris, les quatre premiers pour toute la France de chaque catégorie*.

Mouvements imposés

1. Arraché à deux bras ;
2. Développé à deux bras ;
3. Épaulé et jeté à deux bras.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Critérium sont fixées pour toute la France au *dimanche 25 Janvier 1948*. La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 1^{er} Février. Il ne sera pas tenu compte des résultats qui parviendront après cette date.

Les mineurs participant au Critérium devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat donnant la date de leur naissance et signé de leurs parents ou tuteurs et s'ils sont en possession du certificat médical d'aptitude aux sports.

Les athlètes qui ne satisferont pas à ces conditions, ainsi que ceux qui, dans l'épreuve finale, ne réaliseront pas des performances suffisantes, ne seront, en aucun cas, indemnisés ni remboursés de leurs frais de voyage.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents de la finale nationale dans les conditions suivantes : 1° Elle

les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3^e classe ; 2° Elle leur allouera une somme forfaitaire à titre d'indemnité de nourriture et de logement.

Catégorie des concurrents

Poids coqs : jusqu'à 56 k.
Poids plumes : de 56 à 60 k.
Poids légers de 60 à 67 k 500.
Poids moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids mi-lourds : de 75 à 82 k 500.
Poids lourds : au-dessus de 82 k 500.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même de l'épreuve, à 10 heures du matin. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité d'organisation assurera un matériel de barres qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.P.H. et ne pourra plus prendre part aux épreuves-organisées sous ses règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium ; tout concurrent abandonnant le concours pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.P.H. qui tranchera, avec l'arbitre et les membres du Conseil de la F.F.P.H., la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium.

ÉCHOS

Notre Secrétaire général Jean Dame, vient d'ouvrir, 4, boulevard du Port-Royal, à Paris, « La Petite Taverne ».

Tous nos amis haltérophiles y seront les bienvenus.

**RÉSULTATS
DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE
1947-48**

Les Finales régionales du Premier Pas Haltérophile se sont disputées le dimanche 9 novembre 1947, sur les deux exercices suivants : développé à deux bras, épaulé et jeté à deux bras.

Voici le classement général de cette épreuve, ouverte, rappelons-le, aux athlètes débutants :

CATÉGORIE MOINS DE 20 ANS

Poids Coqs :

1. Hamelin (56 kgs), A.S. Bourse : 145 kgs. - 2. Doumergue (55), A.C. Montpelliérain : 137,500. - 3. Scortesse (52), A.C. Montpelliérain : 135. - 4. Vaneste (54,7), Union Halluinoise : 127,500. - 5. Dezeuze (55), Haltéro Club Montpelliérain : 127,500. - 6. Dejean (56), B.C. Biterrois : 127,500. - 7. Falques (54), B.C. Biterrois : 125. - 8. Hugonnet (54,5), Haltéro Club Montpelliérain : 125. - 9. Hémidy (55,8), La Brestoise : 125. - 10. Defevère (56), Union Halluinoise : 125. - 10. Cordier (56), Stade Mun. Petite Synthe : 125. - 12. Vial (53,7), A.S. Cheminots Vénissieux : 122,500. - 13. Logeay (54), S.C. Ind. de Cholet : 117,500. - 14. Vandeputte (54,8), A.S. des Tramways de Lille : 115. - 15. Pauwels S. (56), Stade Mun. Petite-Synthe : 115. - 16. Puchaud (52), S.C. Ind. de Cholet : 110. - 17. Bancat (56), U.S. du Trait : 105. - 18. Pauwels G. (50), Stade Mun. Petite-Synthe : 102,500. - 19. Bogaert (55,1), A.S. des Tramways de Lille : 97,500. - 20. Dezitter (54), A.S. Gournaisienne : 95. - 21. Baron (45), S.C. Ind. Cholet : 90. - 22. Duplan (50), A.S. Augustin-Normand : 90. - 23. Cornu (54), A.S. Gournaisienne : 87,500. - 24. Fagot (55), A.S. Gournaisienne : 87,500. - 25. Heurteux (48,5), A.S. Gournaisienne : 82,500. - 26. Vogeik (53,1), E.S. Laneuvevilloise : 80. - 27. Eck (48,2), E.S. Laneuvevilloise : 77,500. - 28. Renaux (48,7), E.S. Laneuvevilloise : 77,500.

Poids Plumes :

1. Duval (58 kgs), C.A. Pont-Audemer : 160 kgs. - 2. Aloguès (60), A.C. Montpelliérain : 155. - 3. Fornaris (60), Ralliement de Mustapha : 145. - 3. Vivier (60), U.S. Tréfileries : 145.-5. Paboïs (59,9), C.A. Nantais : 142,500. - 6. Mersch (58), S.A. Montmartroise : 140. - 7. Chastain (57), Union Tourquennoise : 137,500. - 8. Mesmacker (56,5), Stade Mun. Petite-Synthe : 135. - 9. Guénand (59,8), C.A. Vannetais : 135.- 10. Grégo (57,5), E.S. Laneuvevilloise : 132,500. - 11. Pasquiné (58,5), U.S. Métro Transports : 132,500. - 12. Charles (59), S.O. Carcassonne : 132,500. - 13. Hénin (58), S.A. Enghien-Ermont : 127,500. - 14. Janin (56,5), Stade Mun. Petite-Synthe : 125. 15. Ménard (58,5), Gallia Club de Bihorel : 125. - 16. Cromer (57,9), Lorraine de Lunéville : 120. - 17. Bervas (60), A.S. St-Médard-en-Jalles : 120. - 18. Anée (59,5), E.S. Laneuvevilloise : 110. - 19. Martin (58,6), Espérance Chén. Drouais : 107,500. - 20. Sinibaldi (60), A.S. Electric. Marseille : 107,500. - 21. Croguennec (58), Avenir de Brest : 100. - 22. Chéneau (58), C.A. Nantais : 92,500.

Poids Légers :

1. Resch (67 kgs 3), C.A. La Varenne : 182 kgs 500. - 2. Chevalerey (66,3), Française de Lyon : 165. - 3. Evdenef (67,5), U.S. Tréfileries : 162,500. - 4. Fouquet (67), A.S. Amicale Maisons-Alfort : 160. - 5. Walet (66,5), Avenir de Brest : 155. - 6. Rouard (67,5), H.C. Marseille : 155. - 7. Mille (65,6), H.C. Lillois : 152,500. - 8. Foulquier (63), B.C. Biterrois : 150.- 9. Le Bret (67,5), A.S. Servannaise : 150. - 10. Germiglia (65), Française de Lyon : 147,500. - 11. Vivier

(63,500), U.S. Tréfileries : 145. - 12. Soriano (66,5), La Bretoise : 145. - 13. Ganaye (67,4), La Bretoise : 145. - 14. Marécal (63), A.S. Augustin- Normand : 142,500. - 14. Pérez R. (63), Pro Patria d'Alger : 142,500. - 16. Balcon (62,5), La Bretoise : 140. - 17. Morgantini (67,3), Française de Lyon : 140. - 18. Cottyn (67,5), H.C. Marseille : 140. - 19. Fal (62), A.S. Électricité Marseille : 135. - 20. Mutel (65), C.A. Pont- Audemer : 135. - 21. Mahé (67,4), C.A. Vannetais : 135. - 22. Ryojolle (62), Union Tourquennoise : 132,500. - 23. Lenfant (65), A.S. Gournaisienne : 132,500. - 24. Fourez (67,5), La Sétoise : 127,500. - 25. Clève (61,5), Union Tourquennoise : 125. - 26. Guesdon (63,5), C.A. Nantais : 125. - 27. Verdure (61), Stade Sottevillais : 122,500. - 28. Builthès (64,9), S.C. Ind. de Cholet : 122,500. - 29. Aubin (64), Lorraine de Lunéville : 120. - 30. Bresson (60,3), C.H. Troyen : 117,500. - 31. Berjaert (64,7), A.S. Tramways de Lille : 117,500. - 32. Clavel (67,5), F.C. Vaulx-en-Velin : 117,500. - 33. Patte (61,5), Stade Mun. Petite-Synthe : 115. - 34. Sanchez (64,4), A.S. Cheminots de Vénissieux : 115. - 35. Bournisien (65), A.S. Gournaisienne : 115. - 36. Piton (62), C.A. Nantais : 112,500. - 37. Riou (64,1), Avenir de Brest : 110. - 38. Augereau (62,5), C.A. Nantais 107,500. - 39. Bachelet (64), U.S. du Trait : 107,500. - 40. Dupuy (63), C.N.A. Rouen : 100. - 41. Scarpetta (63,3), Lorraine Lunéville : 100. - 42. Depuichaffray (65), St-Nazaire O.S. : 85.

Poids Moyens :

1. Delebois (75 kgs), A.S. Cheminots d'Hellemmes : 200 kgs. - 2. Laufer, (71,9), S.A. Montmartroise : 185. - 3. Degand (73,9), C.A.H. Lillois : 167,500. - 4. Tron (69), H.C. Marseille : 160. - 5. Sotta (71,5), H.C. Marseille : 142,500. - 6. Parmentier (73,5), Union Roubaissienne S.A. : 140. - 7. George (68,5), Stade Mun. de Petite-Synthe : 135. - 8. De Rosa (75), La Sétoise : 127,500. - 9. Dhonne (69), A.S. Tramways de Lille : 125. - 10. Detroye (73,7), A.S. Tramways de Lille : 120. - 11. Fuchs (68), E.S. Laneuveville : 110.

Poids Mi-Lourds :

1. Ceveau (80 kgs), C.H. Châtelleraudais : 185 kgs. - 2. Hirot (81), C.A. Vannetais : 162,500. - 3. Callebout (76,5), C.A. Rosendaël : 155. - 4. Pellerin (78,7), La Lorraine Lunéville : 152,500. - 5. De Bernardin (76,3), E.S. Laneuveville : 135. 6. Priol (80,5), C.A. Nantais : 117,500.

Poids Lourds :

1. Crépil (84 kgs 3), Amicale Sp. Lilloise : 122 kgs 500.

CATÉGORIE PLUS DE 20 AS

Poids Coqs :

1. Chotin (56 kgs), R.C. Narbonnais : 142 kgs 300. - 2. Seffino (55,1), Trinité Sports : 137,500. - 3. Jeanmougin (52,1), Energie Troyenne : 132,500. - 4. Boué (52), France-Liberté : 130. - 5. Coquelaère P. (53), C.A. Rosendaël : 130. - 6. Bruyère Raymond (56), Amicale Sportive Lilloise : 127,500. - 7. Coquelaère A. (51,5), C.A. Rosendaël : 125. - 8. Escoffier (54), H.C. Marseille : 125. - 9. Bruyère René (54,5), Amicale Sportive Lilloise : 122,500. - 10. Decostère (54,7), Union Tourquennoise : 122,500. - 11. Lehouck (55,5), A.S. Cheminots Dunkerque : 122,500. - 12. Térol (56), B.G. Biterrois : 120. - 13. Malté (54,5), C.A. Pont-Audemer : 107,500. - 14. Vandaële (52,5), Union Tourquennoise : 102,500. - 15. Bouillé (53), A.S. Gournaisienne : 70.

Poids Plumes :

1. Mendez (60 kgs), R.C. Narbonnais : 152 kgs 500. - 2. Decuyper (59,3), Un. Roubaissienne S.A. : 150. - 3. Patoux (59,7), Courbevoie Sports : 150. - 4. Wildermesch (59,9), Union Roubaissienne S.A. : 150. - 5. Cazes (60) C.A. Béglais : 145. - 6. Baune (58,8), A.S. Préf. de la Seine et A. P. : 142,500. - 7. Serra (57), Sté de Gym. de Maison-Carrée : 142,500. - 8. Marion (59,9), Sté de Gym. d'Angers : 142,500. - 9. Delorme (57,9), Frontignan A.C. : 140. - 10. Danti (57), C.H. Châtelleraudais : 135. - 11. Naloun (58,2), S.A. Enghien-Ermont : 127,500. 12. Millet (58,5), A.S. Servannaise : 127,500. - 13. Michel (59), Gallia Club de Bihorel : 125. - 14. Rivière (59,2), A.S. Police Lyonnaise : 125. - 15. Janin E. (59,5), A.S. Cheminots Dunkerque : 122,500.

Poids Légers :

1. Fontaine (64 kgs 9), S.C. Cheminots d'Aras : 177 kgs 500. - 2. Dambrinne (67,5), Travailleurs de Comines : 177,500. - 3. Piétri (83), H.C. Marseille : 165. - 4. Leprière (63,5), C.A. Nantais : 165. - 5. Corjon (64,5), Ralliement de Mustapha : 165. - 6. Fattach (65,5), S.A. Montmartroise : 162,500. - 7. Breuil (66,5), U.S. Métro Transports : 162,500. - 8. Duterie (64), Union Tourquennoise : 160. - 9. Dulas (67), C.A. Béglais : 160. - 10. Thomas (64), Gymnaste Club d'Alger : 157,500. - 11. Clavé (64,5), France-Liberté : 157,500. - 12. Faucillon (61,5), Sté Gymnastique d'Angers : 155. - 13. Heurtin (64,7), C.A. Nantais : 155. - 14. Peltriaux (67), Culturistes Rochelais : 155. - 15. Huard (67,5), C.A. Nantais : 155. - 16. Albi (65), H.C. Marseille : 152,500. - 16. Massultaud (65), Sté de Gymnastique d'Angers : 152,500. - 18. Quelos (66,4), H.C. Grenoble : 152,500. - 19. Malfaison (67,3), Union Tourquennoise : 152,500. - 20. Barbieri (67,5), S.G. Hussein Dey : 152,500. 21. Loché (63,9), S.A. Enghien-Ermont : 150. - 22. Cauvin (63), H.C. Marseille : 147,500. - 23. Marcella (63,5), F.C. Vaulx-en-Velin : 147,500. - 24. Prévot (65,6), A.S. Pompiers de Lyon : 147,500. - 25. Pagliari (66,2), A.S. Police Lyonnaise : 147,500. - 26. Fournier (66,5), B.C. Biterrois : 147,500. - 27. Royer (65), Stade Croisicais : 145. - 28. Perez M. (67,5), Pro Patria d'Alger : 145. - 29. Marchioni (62), H.C. Grenoblois : 142,500. - 30. Genot (65,8), Amicale Sportive Lilloise : 142,500. - 31. Gobber (66,5), F.C. Vaulx-en-Velin : 142,500. - 32. Chautagnet (67,5), A.S. Cheminots Vénissieux : 142,500. - 33. Gonzalès (61,3), A.S. Cheminots Vénissieux : 140. - 34. Juanico (66), Sté de Gym. Maison-Carrée : 140. - 35. Pagés (67), H.C. Marseille : 140. - 36. Séguin (62), C.A. Rosendaël : 137,500. - 37. Noziers (66,3), Trinité Sports : 137,500. - 38. Cornec (66,6), Avenir de Brest : 137,500. - 39. Cluzaud (65), Sté Gymnastique d'Angers : 135. - 40. Blanchon (62,5), F.C. Vaulx-en-Velin : 132,500. - 41. Menhout (84), Union Halluinoise : 132,500. - 42. Burgard (66,4), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon : 130. - 43. Gandin (66), Vaillante de Vertou : 127,500. - 44. Tharreau (63,5), St-Nazaire O.S. : 125. - 45. Huyghe (64,6), Amicale Sportive Lilloise : 125. - 46. Dupont (65), C.A. Nantais : 125. - 47. Martel (60,5), A.S. Cheminots Dunkerque : 122,500.

Poids Moyens :

1. Hache (74 kgs 8), H.C. Grenoble : 185 kgs. - 2. Siren (73,2), A.S. Jovicienne : 180. - 3. Aksoul (73,8), Pro Patria d'Alger : 180. - 4. Raveraud (73), Culturistes Rochelais : 177,500. - 5. Ziolkowski (71,6), A.S. Jovicienne : 175. - 6. Houlquier (72,5), Travailleurs de Comines : 172,500. - 7. Parenne (73,4), U.S. Métro Transports : 172,500. - 8. Astolfi (69,3), C.H. Troyen : 170. - 9. Combe (72), France-Liberté : 170. - 9. Lescaudron (72), Stade

Croisicais : 170. - 11. Michard (74), Esp. Cheminots Drouais : 170. - 12. Nicolleta (75), La Sétoise : 170. - 13. Ducroq (74), Stade Sottevillais : 165. - 14. Allain (74), C.A. Vannetais : 162,500. - 15. Gallay (72), Gallia Club Bihorel : 160. - 16. Le Guénédal (74,7), La Bretoise : 160. - 17. Meffre (69), H.C. Marseille : 157,500. - 18. Gomez (69,4), Gauloise de Vaise : 157,500. - 19. Guedj (73), Ralliement de Mustapha : 157,500. - 20. Révillon (74), Amicale Sportive Lilloise : 155. - 21. Deuil (72,5), U.S. du Trait : 150. - 22. Auréjac (71), Girondins A.S. du Port : 147,500. - 23. Fabbriren (68,6), Energie Troyenne : 145. - 24. Primet (69,1), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon : 145. - 25. Wiatte (69,9), Lorraine de Lunéville : 145. - 26. Leemans (69), Union Halluinoise : 142,500. - 27.-Gabury (72,3), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon : 140.

Poids Mi-Lourds :

1. Etienne (78 kgs 200), A.S. Préfecture Police : 197 kgs 500. - 2. Bernardi (82), C.A. Nantais : 180. - 3. Cantini (82), H.C. Marseille : 172,500. - 4. Mahé (77,7), St-Nazaire O. S. : 170. - 5. Bourrié (82), A.S. Électricité Marseille 157,500. - 6. Dubuis (77,9), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon : 155. - 7. Christin (80,2), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon : 147,500.

Poids Lourds :

1. Long (33 kgs 5), A.S. Amicale Maisons-Alfort : 185 kgs. - 2. Zarcate (84), H.C. Marseille : 177,500. - 3. Oddos (87,2), A. S. Dardilloise : 157,500.

NOS JOIES, NOS PEINES

Nécrologie

M. Simon Heilès, vice-président de la F.F.P.H., qui relève à peine d'une longue maladie, vient d'avoir la douleur de perdre sa Femme.

Nous lui renouvelons ici l'expression de nos bien sincères condoléances et de notre affectueuse sympathie.

Médaille de l'Éducation Physique

Nous relevons, dans la dernière Promotion de la Médaille de l'Éducation Physique, les noms suivants :

Médaille d'Or

- M. Édouard Raveau, président du Comité du Poitou.
- M. Antoine Raymond, du Club Athlétique Nantais.
- M. Fernand Arnout, ex-International et Champion de France.
- Le Club Nautique et Athlétique de Rouen.

Médaille d'Argent

- M. Émile Hervochon, Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne et du Club Athlétique Nantais.
- M. Paul Hue, vice-président de la F.F.P.H. et président du Club Athlétique Rosendaël.
- M. Georges Karcher, du Club Olympique de Joinville-le-Pont.
- L'International René Aleman.

Médaille de Bronze

- M. G. Molinier, du Comité du Languedoc.
- M. Georges Coué, du Club Athlétique Nantais.
- L'International Henri Moulins.

A tous, nous adressons nos bien sincères félicitations.

L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES

(Suite)

Les exercices proposés ne sont pas nombreux ; il en existe des centaines et l'on peut, en cherchant bien, trouver des modes différents de travail.

Le grand problème sera pour chacun de discerner ceux dont son organisme et ses muscles auront le plus besoin. En effet, l'homme en général, et l'athlète en particulier, se livre toujours aux travaux et aux exercices qu'il accomplit le plus facilement. Il a tendance à négliger ceux qui le font souffrir et, par conséquent, ceux qui lui seraient nécessaires. Voilà l'erreur de base.

Travaillez vos points faibles progressivement, constamment et vous obtiendrez des résultats surprenants sur l'ensemble de vos performances. Qu'il s'agisse des bras, des dorsaux ou des cuisses, la musculature travaillée avec acharnement et conviction doit se développer. Persévérez jusqu'au but désiré. Il sera doublement atteint, car vous y gagnerez non seulement l'amélioration physique recherchée, mais une confiance en soi décuplée. En effet, les performances qui vous paraissaient inaccessibles avant ce travail préliminaire vous sembleront à portée de votre main. En résumé, si vous avez gagné 10 kgs pour un exercice en augmentant votre valeur musculaire, votre force morale ayant elle aussi progressé dans les mêmes proportions, vous pourrez réaliser, en fait, 15 ou 20 kgs de plus que précédemment.

Cependant, si vos efforts doivent se porter particulièrement sur les muscles défaillants, il est bien évident que vous ne devez pas pour autant négliger les exercices pour lesquels vous vous sentez le mieux doué ; bien au contraire, la progression dans ce domaine sera plus facile.

En conclusion, travaillez vos points faibles, mais n'abandonnez pas vos points forts.

Développé derrière la nuque

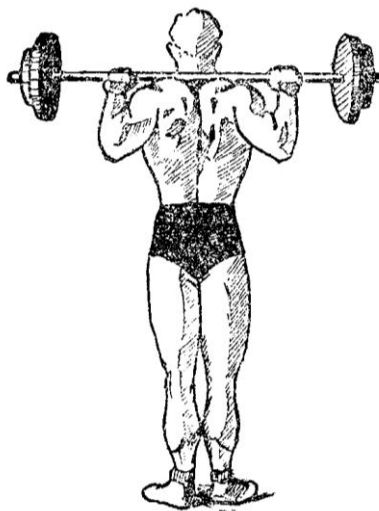
Le développé à deux bras normal est un exercice excellent pour la musculature des bras et des épaules ; il présente malgré tout quelques inconvénients dans son exécution, ce qui diminue d'autant son efficacité.

Ces inconvénients sont de plusieurs ordres. Citons les temps de compensation : par exemple, l'action de se pencher en arrière pendant l'ascension de la barre qui constitue une déroba sous la charge, le fait commun chez beaucoup d'athlètes de développer vers l'avant plutôt que verticalement, les départs brusques venant soit du buste, du ventre ou des jambes ; enfin, chez les athlètes un peu noués, l'extension des bras qui n'est pas toujours parfaite en finale du développé.

Tous ces petits défauts qui nuisent, nous l'avons dit, à l'efficacité du mouvement, peuvent être supprimés en utilisant le développé derrière la nuque comme exercice d'entraînement.

Mode d'exécution. - La prise de main est variable suivant la conformation des sujets. Elle sera, en principe, au moins égale à celle du développé normal. La barre pourra être arrachée

directement, sans fente des jambes, les bras tendus verticalement, ce qui constituera déjà un excellent entraînement pour les arrachés à deux bras. On peut également l'épauler, puis la développer, on encore la poser directement sur la nuque. Personnellement, nous conseillons la première solution.



La barre étant à bout de bras, réunir les talons pour obtenir, au cours de l'exercice, un meilleur point d'appui de la masse musculaire du dos sur celle des lombaires, celle des lombaires sur les fessiers et ensuite sur les jambes absolument tendues.

L'inspiration sera amorcée au début de l'exercice, au moment où la barre descend, de manière à fixer la musculature sur une cage thoracique pleine d'air au cours du développé de la barre. L'expiration sera exécutée en finale, au moment de l'extension des bras.

Marquer un temps d'arrêt à la nuque (*flexion*) et au-dessus de la tête (*extension*).

La tête sera inclinée vers l'avant, le regard fixé au sol à deux mètres environ devant soi ; cette position facilitera le passage de la barre.

Sur la nuque, la barre reposera assez bas sur le trapèze. Elle sera tenue à pleines mains et non du bout des doigts. Éviter l'affaissement des poignets et ramener les bras et les omoplates le plus possible vers l'arrière, de manière à obtenir une contraction maximum et le jeu complet de la musculature dorsale et brachiale.

Au cours du développé, la barre suivra un plan vertical légèrement en retrait de la tête. Ne pas ramener l'engin vers l'avant en finale du mouvement.

Répétition. - 5 à 10 développés consécutifs avec une barre que vous pourriez lever 8 ou 12 fois au maximum.

Exécuter ainsi 5 à 6 séries en augmentant la charge à chaque essai.

Exemple de séries : 50 kgs x 10 fois, 55 x 8 fois, 60 x 6 fois, 65 x 5 fois, 67,5 x 3 fois.

Il vous faudra attendre environ 2 à 3 minutes entre chaque série pour pouvoir récupérer. L'exercice pourra s'exécuter également assis.

Avantages. - Musculation parfaite du dos et des bras, des deltoïdes. Mouvement redresseur par excellence. Muscle et assouplit les épaules et les dos noués. Exige également une extension parfaite des bras.

Le développé à deux bras normal étant plus facile dans son exécution, on trouvera donc un avantage très net si l'on effectue fréquemment des développés derrière la nuque.

Pour se rendre compte du pouvoir musclant et correctif de cet exercice, il suffit de regarder un sujet l'exécutant.

Il est à répéter journellement.

Biceps

La flexion de l'avant-bras sur le bras est un exercice très connu, présentant pourtant énormément de variantes dans la manière de l'exécuter.

Voici un des procédés : Il faudra utiliser des haltères courts assez lourds au moins 10 kgs pour chaque bras. Les répétitions seront de 10 environ, en observant bien la rotation de l'avant-bras au cours de l'extension, de manière à placer sa main en pronation sur la cuisse. A la flexion, effectuer un mouvement de torsion en finale de l'exercice pour obtenir le maximum de contraction du biceps.



Cet exercice sera exécuté à une cadence assez lente en marquant un temps d'arrêt net à l'extension et à la flexion du bras. Pour éviter toute

compensation du buste, ce qui nuirait grandement à l'efficacité, on peut appuyer le dos sur le champ d'une porte ouverte, par exemple.

Répétition. - 5 séries de 10 fois pour chaque bras. Exercice à alterner, par exemple, avec une série de développés sur la nuque.

Flexion et extension des jambes

Les flexions et extensions des jambes peuvent s'exécuter de différentes manières barre sur la nuque, barre sur la poitrine, pieds écartés, pieds réunis, genoux écartés, genoux réunis, sur la pointe des pieds, pieds à plat. Voici donc un de ces procédés :

Mode d'exécution. - La barre est épaulée à deux bras, les coudes engagés au maximum, le dos bombé, les deltoïdes très en avant, de manière à faire reposer la barre parfaitement sur la ligne des épaules, la tête légèrement en arrière.

Les talons sur la même ligne, écartés de 30 cm environ, la pointe des pieds tournée vers - l'intérieur, fléchir à fond sur les jambes, bien assis, les genoux ouverts. Marquer un temps

d'arrêt à la flexion, revenir à la station droite en évitant de basculer vers l'avant et en conservant les genoux écartés au cours de la montée.

Répétition. - A exécuter par séries de 5 à 7 ; avec une charge lourde et à raison de 3 à 5 fois au cours de la séance d'entraînement. Augmenter la charge à chaque répétition. Exemple : 80 x 7, 85 x 5, 90 x 3.

Exercice pénible, exigeant une récupération assez longue entre les différents essais.

Nota. - La position de la barre aux épaules est très importante. Il faut qu'elle repose absolument sur toute la largeur d'un deltoïde à l'autre ; de cette manière, vous garderez, en cours d'exécution, la barre sur le thorax et non sur les bras.

Cet exercice vous donnera des cuisses volumineuses et puissantes. Il vous apprendra à



résister à la charge lorsque vous effectuerez un épaulé avec fente plus ou moins précis. Les lombaires travaillent également dans une large mesure.

(A suivre.)

R. CHAPUT,
Moniteur National.



LIBRES OPINIONS...

Le nain de Pietro n'aurait jamais dû devenir Champion du Monde !

Les « monstres » ne peuvent, en aucun cas, rencontrer, en compétition officielle, des êtres normalement constitués. Ce serait la négation du sport...

Si je demande aujourd'hui l'hospitalité des colonnes de « l'Haltérophile Moderne », ce n'est pas pour la vaine satisfaction d'y voir ma signature dans un prochain numéro : voici quelque 17 ans que j'eus le réel plaisir de lire mon nom au pied d'un article. Si, fréquemment, les journalistes professionnels tiennent à leur signature, c'est tout simplement pour maintenir le rang – si, modeste soit-il – qu'ils ont conquis...

A tort ou à raison il est un point sur lequel je crois qu'il est nécessaire de revenir :

Un être difforme peut-il participer à des épreuves sportives officielles au même titre que des hommes normalement constitués ?

Je ne sais quelle est, sur cette question, la position de la F.I.H. et de la F.F.P.H.

En ce qui me concerne, je réponds franchement : non !

Qu'il soit nain, géant ou bossu, un être anormalement constitué est un monstre. Et, comme tel, j'estime qu'il ne peut, qu'il ne doit en aucun cas, être autorisé à rencontrer officiellement des hommes normaux.

Entendons-nous cependant : un champion qui, par accident (blessure de guerre, accident

du travail ou autre), est devenu unijambiste, cul-de-jatte, ou qui possède un appareil (bras artificiel par exemple), est un être normal d'origine. En conséquence, il doit être admis à disputer sa chance à égalité contre les « hommes standard ».

Mais un nain, un géant, un bossu ont une morphologie particulière à leur constitution. Ils possèdent des aptitudes et des inaptitudes qui sont fonction de leur gabarit, de leur masse, de leur centre de gravité...

Nul n'a le droit d'opposer ces monstres – car il faut appeler un chat un chat – à des êtres normaux.

Parce que ces êtres difformes sont, ou avantagés, ou handicapés par leur tare originelle.

Loin de nous l'idée d'empêcher un nain, puisqu'en l'espèce c'est bien d'un nain qu'il s'agit, de pratiquer les poids. Il est inadmissible que cet athlète puisse tirer officiellement la barre sur un pied d'égalité, avec les athlètes « standard ».

La discrimination est possible

Il y a une taille minimum en dessous de laquelle un homme petit devient un nain ; je crois savoir que c'est à moins de 1 mètre 50. J'entends bien qu'il est assez difficile d'admettre qu'à 1 mètre 50 un homme est « normal » et qu'à 1 mètre 40 c'est un « nain ». Mais je crois aussi, qu'avec un peu de souplesse dans une telle réglementation, on doit pouvoir établir la discrimination...

Il est incontestable que l'Américain De Pietro, avec ses 1 m. 40 est un nain. On ne peut nier qu'en matière de force il soit,

comme tel, terriblement avantagé sur des êtres normaux ce n'est pas d'hier que l'on s'est aperçu qu'un homme de petite taille, aux jambes et aux bras courts, dispose de moyens exceptionnels en matière de force pure...

Mais nous n'avons pas le droit de reconnaître comme champions du monde des êtres difformes. Ce serait la négation du sport !

Nous renierions du même coup tout ce que, depuis bientôt cent ans, les propagandistes des exercices physiques ont affirmé, ont défendu.

Nous n'avons pas le droit, nous, éducateurs, de proposer à la jeunesse des exemples semblables...

Non ! Un De Pietro ne peut pas et ne doit pas être champion du monde

Gare aux excès ...

Pourtant, ce titre, il l'a conquis. La F.I.H. n'a pas cru devoir le lui contester. Cela, c'est du passé.

En mon âme et conscience, je pense, dur comme le fer, qu'il faut éviter le retour de semblable fait, en ajoutant un petit paragraphe aux règlements de la F.I.H.

Sinon, où irions-nous ?

N'existe-t-il pas, en Afrique Équatoriale, des Pygmées qui, convenablement entraînés, pourraient également devenir, dans un laps de temps plus ou moins long, champions du monde de ceci ou de cela ?

La spécialisation à outrance ne doit, en aucun cas, nous conduire à l'exhibition, à la consécration des monstres.

Roger MILLAUD.

NOTRE GALERIE DE CHAMPIONS

C'est à l'auteur de la biographie d'Ernest Cadine que nous devons également cet article dédié à la gloire de Gance qui, bien que moins connu des jeunes générations, fut un grand athlète, digne de figurer dans notre « *Galerie de Champions* ».



PORTRAIT DE GANCE PAR LUI-MÊME

Gance Henri.

Né le 17 mars 1888 à Paris.

Profession Reperceur sur métaux.

Taille : 1 m. 70.

Catégorie : Poids Moyens.

A pratiqué les Poids et Haltères au Cercle Athlétique Parisien.

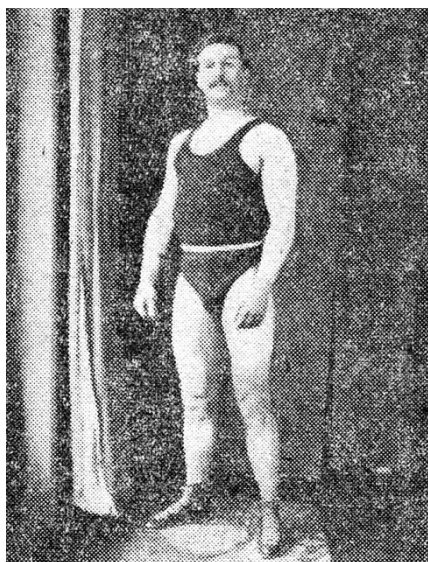
A débuté dans le sport haltérophile en 1908.

Principaux titres sportifs : Champion de France 1920, Champion Olympique 1920.

Records battus : épaulé et jeté du bras droit : 91 kgs.

Récompenses : Médaille Olympique, Médaille de Bronze de l'Éducation Physique.

Ma plus grande joie au cours de ma carrière haltérophile : lorsque j'ai réussi, pour la première fois, 125 kgs au jeté à deux bras.



Henri GANCE

Henri Gance est un Parisien pur sang qui a vu le jour dans la Ville Lumière le 17 mars 1888, de sorte que la fausse affirmation attestant que seuls les paysans vivant au grand air sont vigoureux a vécu et sombre lamentablement.

La constitution robuste de Gance l'incite à rechercher un Gymnase – ceux-ci assez nombreux du reste – et, à 20 ans, il pénètre au 7, rue de Ménilmontant qui marquera le début de sa carrière sportive. Quelques mois lui suffisent pour atteindre les 100 kilos fatidiques du Jeté à 2 mains.

Au début de 1909, à la fête annuelle de la Société Athlétique Montmartroise, il est invité à se joindre aux concurrents de 2^e série.

« As-tu une culotte et un maillot ? » lui demande le président Robert. Gance n'a pas pour habitude de s'embarrasser de détails vestimentaires qu'il considère superflus, et répond négativement.

Eugène Robert, effectue un rapide inventaire dans la garde-robe du vestiaire de la société et exhume une culotte jadis rouge, pas précisément à la mesure rigoureuse de l'athlète ; mais celui-ci,

accommodant dans ses bons jours, s'en montre satisfait et réussit 100 et 105 kgs, cette dernière performance pour la première fois peut-être.

Puis, comme tout bon citoyen qui se respecte – fût-il haltérophile – Gance fait son service militaire comme artilleur, quelque part en France. L'ordinaire du régiment est peut-être abondant et le maniement des gargousses et des obus salubre ; toujours est-il qu'en permission, sans entraînement préalable, il réussit 110 kgs au jeté à deux mains chez Rosset.

Rendu à la, vie civile, il comprend la nécessité de l'entraînement pour gagner les galons d'Athlète s'il a quelque peu négligé ceux d'Artificier ou de Maître-Pointeur pendant ses deux années de service militaire.

Au Championnat de Paris de 1914, disputé à la Société Athlétique Montmartroise, 53, rue du Simplon, Gance défend ses chances contre un concurrent de valeur qui s'était révélé l'année précédente au Club Athlétique des Gobelins en épaulant 120 kgs : Émile Hobanx.

Les deux athlètes commencent le jeté à deux mains.

« A combien débutes-tu ? » demande Hobanx. « Comme toi », répond Gance, esquissant le geste habituel de remonter sa ceinture.

Peut-on être mieux renseigné ? Hobanx réitère sa demande, Gance varie peu ses réponses.

Hobanx, avisé et perspicace, a compris et se décide, puisqu'il le faut, à débiter sur 115 kgs. Il épaulé et manque le jeté. Gance tire la même barre et réussit. Hobanx, au deuxième essai, l'imite. 120 kgs pour Gance au deuxième essai. Hobanx épaulé facilement, mais ne jette pas 125 kgs ; Gance manque deux fois et les essais réglementaires sont terminés. Il demande une dernière tentative qui ne comptera pas pour le Championnat. On la lui refuse. Il s'en retourne mécontent et déclare : « Ce sera pour l'année prochaine ».

Le jury, témoin de sa mauvaise humeur et de son dépit, lui accorde un ultime et dernier essai. Gance s'approche à nouveau de la barre, résolu et pâle de volonté ; il plonge sur l'engin qu'il épaulé de justesse ; quant au jeté, n'en parlons pas, les 125 kgs s'envolent au bout de ses bras de 37 cm de tour tout au plus. On applaudit et c'est justice. En 1914, il y trente-trois ans, un jeté à deux mains de 251 livres par un Poids Moyen constituait une performance que deux athlètes seulement avait réussie à Paris : Eugène Gouleau le premier, en 1906, et Simon Heilès, vers 1908, Gance les égalait.

A Lyon, un athlète de marque, Louis Fasola, se hissa au niveau des trois Parisiens, réussissant 125 kgs au jeté, 90 kgs au développé et plus de 75 kgs à l'arraché d'un bras. On le compte parmi les 1 million 500.000 tués de la guerre 1914-1918.

Si l'on questionnait Gance sur la plus entière satisfaction éprouvée au cours de sa carrière, il évoquerait sans hésitation l'agréable souvenir de son jeté à deux bras en mars ou avril 1914, dans le local exigü de la rue du Simplon.

Certes, il fut Champion Olympique aux Jeux d'Anvers, en 1920, aux côtés de Cadine qui en fut le grand triomphateur, mais Gance, qui trouve trop modestes les performances qui lui valurent ce titre, n'en tire nulle gloire.

Le jury était composé de ces bons Belges « *sais-tu* », plus connaisseurs sur la qualité du tabac bourrant leurs énormes pipes que compétents sur la technique des Poids et Haltères. On ne tolérait aucun fléchissement du bras dans les arrachés d'une main ; dans les épaulés à deux

main, la barre ne devait pas reposer sur la poitrine mais sur les poignets

Au Championnat de Paris 1920, disputé au Club des Gobelins, Gance est battu de peu par Camille Prunier. Cette compétition comportait six exercices, à savoir : arraché, volée, jeté d'un bras, jeté en haltères séparés, développé et jeté à deux mains. Résultats Prunier : 1.018 points, Gance : 1.000.

Sans vouloir atténuer la défaite de Gance, il convient d'ajouter que le matériel de la rue Broca, composé d'engins à gros diamètres, constituait un véritable handicap pour ses mains relativement petites.

Sur les quatre mouvements du Championnat de France de la même année, Gance prend sa revanche sur Prunier avec pourtant de moins en moins remarquables performances. Seul, le résultat compte ! Gance 661 livres, son rival 635. C'est un vindicatif bien qu'il ne soit pas Corse !

Vers la même époque, sur la proposition de Duchateau, on organise à la « *Montmartroise* » un match Gance-Ledran, celui-ci remarquable tireur de volée à droite et à gauche.

La rencontre entre les deux Poids Moyens se déroule sur l'arraché..., droite et gauche, volée droite et gauche, jeté d'un bras, arraché et jeté à deux mains. A un pratiquant, dont les moyens physiques se limitaient à un jeté de 75 kgs à deux bras et qui lui faisait remarquer la « *glorieuse incertitude du sport* » dans l'éventualité de ce match, Gance, péremptoire et superbe d'assurance, répondit : « Ledran, je ne le crains pas plus que toi » il tint parole puisqu'il réussit volée droite 70 kgs, gauche 70 kgs, arraché à droite 70 kgs, arraché à gauche 75 kgs, jeté à droite 80 kgs, arraché à deux mains 85 kgs, jeté à deux mains 120 kgs, jeté deux fois des épaulés.

Depuis de longues années on ne le rencontre que rarement aux compétitions, si importantes soient-elles. A peine se souvient-il qu'il a « *fait des poids* ».

Il ne formule qu'un regret et comme il n'est pas « bluffeur » pour un sou, on serait tenté de le croire : « Sans la guerre 1914, j'aurais sûrement arraché à gauche de 78 à 80 kgs ».

Oh !, conséquence indéniable des ans accumulés sans cesse, le belliqueux « *Titi* » du Faubourg 1908 nous offre, en l'an de grâce 1947, l'attendrissante reproduction de « *L'art d'être grand-père* », œuvre puissante d'un certain poète... prénommé Victor.

Le turbulent gavroche d'autrefois a fait place au proche sexagénaire enfin assagi !

L'HALTÉROPHILE MODERNE

2^e ANNÉE. - N° 19

Organe officiel mensuel
Paraissant le 1^{er} de

— CHAQUE MOIS —

DIRECTION — RÉDACTION
ADMINISTRATION

35, rue Tronchet, PARIS — 9^e
Téléphone : Anj. 54-63

Abonnement : 120 Fr.

100 fr : pour les Clubs affiliés

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois

Faisons le point

La saison 1947-48 commence. C'est l'année des Jeux Olympiques ! ...

Après les Championnats du Monde 1946 et 1947 dont les performances ont éclipsé en bonne partie celles réalisées en 1936 à Berlin, nous pouvons nous attendre à assister, à Londres, à de nouveaux exploits, lesquels, il y a une quinzaine d'années, nous auraient laissé l'impression, si notre imagination avait seulement conçu de tels chiffres, de légende des douze travaux d'Hercule, de prouesses dignes de Milon de Crotone, Samson, etc.

Où en est la France, berceau de l'Haltérophilie, au beau milieu de cette progression internationale ?

Un point est acquis. Nous avons une équipe de jeunes que des victoires et des défaites ont déjà chevronnées.

Nos internationaux actuels ont un lourd fardeau sur les épaules - et ils le savent bien - car il s'agit pour eux de succéder avec honneur à des hommes tels que Suvigny, Baril, René Duverger, Roger François, Hostin, Dumoulin, etc., qui ont apporté à la France des titres de Champions Olympiques, de Champions d'Europe, de Champions du Monde et de nombreux records.

Je voudrais ici rendre hommage à ces jeunes et rendre à César ce qui lui appartient car leur palmarès de la saison 1946-47, malgré leur manque de chance à Philadelphie, vaut d'être cité et mérite quelques éloges.

Commençons par notre jeune *Poids Coq* Moulins. Avant de conquérir son premier titre de Champion de France, Moulins s'avéra nettement notre meilleur homme et fut Sélectionné pour France-Autriche à Vienne. Il fut battu au cours d'un match où il n'a pas démerité et il faut avouer que pour un inconnu qui se hisse d'un seul coup au niveau international, les 260 k qu'il réalisa ce jour-là ne sont pas négligeables. Il consacra d'ailleurs sa supériorité en remportant deux mois plus tard le titre national et confirma son total de 260 k. Trois semaines après, à Nantes, très belle victoire au cours du match France-Angleterre, en battant nettement Connell. Total 265 k.

En juillet, sélectionné pour le Championnat d'Europe à Helsinki, Moulins se classe 3^e et donne ainsi un point à la France dans le classement des Nations. Son total de 272 k 500 prouve sa magnifique progression. Il réalisa d'ailleurs 275 k, un arraché de 85 k lui ayant été compté « essai ».

Notre jeune espoir doit faire mieux encore car sa déception de Philadelphie sera pour lui, j'en suis sûr, une expérience profitable. Certaines défaites, dit-on, valent des victoires. Il y a d'ailleurs, je crois, quelques responsables de sa défaite. « On » le voyait moi le premier Champion du Monde possible, en cas de non participation des Russes, bien entendu. Les échelons gravis très vite, le titre peut-être à portée de sa main, il y avait bien de quoi couper les jambes à un jeune

qui, l'année précédente, n'était même pas aspirant à la sélection dans l'Équipe de France

En conclusion, mon cher Moulins, tu gardes l'affection et l'estime de tous les Haltérophiles de France. Nous avons confiance en toi pour l'avenir.

Notre *Poids Plume* Héral, volontaire et bagarreur en diable, s'est avéré un homme de Championnat à chaque sortie de l'Équipe de France. Il n'a pas démerité. Il assure toujours ses totaux et vaut d'ailleurs beaucoup mieux. Ses qualités d'« accrocheur » lui vaudront une bonne progression.

Avant d'examiner son palmarès, il faut d'abord comprendre que sa tâche est très difficile, la catégorie des Poids Plumes comportant, à l'échelon international, des athlètes de grande valeur. Deux fois Champion Juniors - cette année avec 285 k, égalant le total de Baril, Champion de France - Héral fut sélectionné pour le match France-Angleterre, à Londres, en 1946. Pour ses débuts dans les rencontres internationales, il réalisa 285 k s'inclinant devant l'Anglais Creuss, mais ayant démontré ce dont il était capable. Désigné pour prendre part au Championnat d'Europe à Helsinki, il se classa honorablement en totalisant 290 k. A Philadelphie enfin, il réalisa 292 k 500.

Nous n'avons donc, Héral, rien à te reprocher. Tu as bien mérité du sport haltérophile. Prends comme exemple ton aîné Baril, notre recordman du Monde. Son nom, quand il « rac-crochera », viendra s'inscrire à côté de celui de Rigoulot. Vous avez d'ailleurs tous les deux beaucoup d'affinités dans votre comportement haltérophile. Courage ! Nous comptons sur toi.

Notre *Poids Léger* Bouladou, vainqueur du Critérium National l'an passé, Champion de France de sa catégorie cette année, est homme à battre les records de France de l'arraché et de l'épaulé et jeté. Garçon jeune, il possède des qualités indéniables. S'il a subi deux échecs internationaux - avec circonstances atténuantes d'ailleurs - ces échecs lui seront salutaires.

Bouladou, tu vauds beaucoup mieux. Apprends à te maîtriser en compétition, sois judicieux dans le choix de tes essais et tu nous donneras de beaux succès tu en as la possibilité. Tu succèdes à René Duverger la tâche est rude car il fut un magnifique champion. Cependant, je pense personnellement, que l'expérience aidant, tu peux l'égaliser. Nous avons tous confiance en toi.

Firmin, *Poids Moyen*, remporta le titre de Champion de France Seniors cette année, après un brillant succès en Juniors. En 1946, sélectionné pour France-Angleterre à Londres, il battit nettement son adversaire Watson. Et cependant, il avait dû s'incliner deux mois plus tôt, par suite de blessure, devant son méritant camarade Herbaux, au cours du Championnat de France.

Sélectionné ensuite pour France-Autriche, il battit Haler à Vienne, puis confirma sa valeur à la revanche France-Angleterre à Nantes, totalisant 340 k après un match magnifique. A Hel-

sinki, au Championnat d'Europe, il se classa 3^e, donnant un point à la France.

J'estime qu'un titre de Champion de France, trois victoires internationales et une place d'honneur au Championnat d'Europe au cours d'une même saison méritent les plus beaux éloges. Même à Philadelphie et bien que fatigué par ces multiples compétitions, il n'a pas démerité et s'est montré égal à lui-même.

Homme de championnat, volontaire, conduisant ses matches avec intelligence, Firmin doit faire de belles choses. Je suis témoin de sa vie, de son entraînement et puis affirmer que ses progrès sont le fruit d'un travail opiniâtre et obscur. Si dans l'avenir il ne s'améliorait pas (ce qui m'étonnerait car il le mérite) c'est vraiment qu'il ne pourrait mieux faire.

Bravo Firmin ! Nous comptons sur toi !

En *Poids Mi-Lourds*, hormis Ferrari, nous avons Perquier qui est d'ailleurs, par son poids de corps, à cheval sur deux catégories. Perquier, qui fut Champion de France Poids Moyen, Mi-lourd et Lourd, fait unique dans les annales de la F.F.P.H., est un athlète magnifiquement doué. Bien que sa carrière soit déjà longue, je pense qu'il est loin de ses maxima.

Travaille, Marcel, nous avons besoin de toi.

Derrière lui viennent des jeunes, sérieux et travailleurs : Debuf, Eckhoudt qui, dans l'avenir, feront parler d'eux.

Mais je ne saurais passer sous silence le grand champion qu'est Ferrari. Après quinze années de travail et de déceptions, il nous a valu, de 1944 à 1947, une hécatombe de records de France et du Monde, tant en Poids Moyens qu'en Mi-Lourds.

Il reste pour nous, après ses prédécesseurs Rigoulot et Hostin, un très méritoire Champion et nous souhaitons qu'il n'abandonne pas prématurément la compétition car, s'il le veut, des succès l'attendent encore.

En *Poids Lourds*, les aspirants, tels que Roulier, Hamel et moi-même, sont obligés de reconnaître que ce n'est pas avec un total de 345 k que l'on peut briller dans les épreuves internationales. Nous travaillons tous avec ardeur pour essayer de franchir avec succès les étapes qui nous restent à faire.

Avec juste raison, la F.F.P.H. vient d'augmenter les minima imposés pour le Championnat de France et les Jeux Olympiques. Ne nous complaisons pas dans un optimisme béat. La tâche est rude et les places très chères. Nous avons un passé glorieux, un présent honorable et nous devons espérer en un avenir meilleur encore car rien n'est impossible aux hommes qui possèdent du cran et un esprit national élevé. Envisageons donc le futur avec courage et confiance.

R. CHAPUT